

**ACTES**  
**DES JOURNÉES**  
**DOCTORALES**  
**DE LA SFSIC**  
**2015**

**Coordonnés par**  
**Dominique Carré et Françoise Paquienséguy**



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Carré Dominique, LabSic, Université Paris13 - Présidence du comité  
Bernard Françoise, IRSIC, Université Aix-Marseille  
Catellani Andrea, LASCO, Université catholique de Louvain  
Collet Laurent, I3M, Université de Toulon  
De Iulio Simona, Geriico, Université Lille 3  
El Hadi Widad Mustafa, Geriico, Université Lille 3  
Fleury Béatrice, Crem, Université de Lorraine  
Gellereau Michèle, Geriico, Université Lille 3  
Gino Gramaccia, Mica, Université Bordeaux 1  
Helbo- André, ReSic, Université libre de Bruxelles  
Heller Thomas, Geriico, Université Lille 3  
Kiyindou Alain, Mica, Université Bordeaux 3  
Lallich-Boidin, Elico, Université de Lyon 1  
Lebtahi Yannick, Geriico, Université Lille 3  
Le Moëne Christian, PREFics, Université Rennes 2  
Maas Elise, PREFics, Université, Rennes 2  
Matuszak Céline, Geriico, Université Lille 3  
Melon Marc-Emmanuel, Université de Liège  
Miège Bernard, Gresec, Université Stendhal - Grenoble 3  
Noyer Jacques, Geriico, Université de Lille 3  
Paquiénéguy Françoise, Elico, SciencesPo Lyon  
Patriarche Geoffroy, PReCoM, Université Saint-Louis à Bruxelles  
Pélissier Nicolas, i3M, Université Nice Sophia Antipolis  
Perriault Jacques, ISCC, Université Paris 10 - Nanterre  
Thiault Florence, Geriico, Université Lille 3  
Vidal Geneviève, LabSic, Université Paris 13

© SFSIC - Juillet 2015

Mis en page par Sidonie Gallot

*Les contenus relèvent de la responsabilité des auteurs*

**ACTES**

**DES JOURNÉES  
DOCTORALES  
DE LA SFSIC**

**2015**

**Coordonnés par  
Dominique Carré et Françoise Paquienséguy**







# Journées Doctorales SFSIC 2015

Université Lille Nord de France  
21 & 22 mai 2015

XI<sup>e</sup> édition

Laboratoire Gériico  
Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication -  
EA 4073

**gériico**

*En partenariat avec l'EDSIC (école doctorale belge en SIC)*



# INTRODUCTION

Dominique Carré, Président du Comité scientifique

Françoise Paquien-séguy, Vice-Présidente Recherche de la SFSIC

## Nouveaux objets et méthodologie de recherche

La Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) organise d'une manière alternée, selon les années, deux événements majeurs : le congrès et les journées doctorales. C'est dire si ces journées doctorales sont considérées comme un temps fort et sont devenues au fil du temps (XI<sup>e</sup> édition) incontournables pour notre discipline.

Les journées doctorales SFSIC 2015 ont été organisées conjointement avec le Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication (Gériico), Équipe d'Accueil de l'université de Lille 3 (EA 4073) et en partenariat avec l'École Doctorale Belge en SIC (EDSIC). Au cœur des préoccupations et des actions de la Sfsic, les journées doctorales ont mis l'accent cette année sur les nouveaux objets et sur la méthodologie de recherche. L'édition 2015 s'est déroulée les 21 et 22 mai à Lille.

L'objectif de ces doctorales était triple :

favoriser les échanges et les débats entre jeunes chercheurs et collègues expérimentés, mais également entre doctorants, afin de renforcer notre communauté actuelle et de préparer celle de demain, découvrir de nouveaux objets de recherche, comme les portails ou plateformes numériques, la consommation des séries télévisées, les «nouvelles» relations publiques, les pratiques de genre, le data-journalisme, les *big & linked data*, les *Let's play*, les Moocs... et d'en légitimer une approche communicationnelle sur des bases de partage et d'échanges, réfléchir aux méthodes, méthodologies et outils aujourd'hui disponibles en SHS. L'accent a été mis cette année

sur les logiciels d'analyse qualitative des données, comme par exemple N'Vivo, QDA Miner, Qualrus, HyperResearch... dont les fonctionnalités ont depuis longtemps dépassé celles de Sphinx et dont l'utilisation pèse véritablement sur nos pratiques professionnelles d'analyse du terrain, d'enquêtes, et de constitution de corpus.

La vidéo de la première table-ronde « **Données numériques et méthode : Réflexion pour une approche quali/quantitative** » consacrée à cette question de la qualité du quantitatif et animée par F. Paquienséguy est disponible ici : <http://live3.univ-lille3.fr/video-recherche/donnees-numeriques-et-methode-proposition-pour-une-approche-qualiquanti.html>

L'innovation était aussi au rendez-vous.

Les doctorants de première année ont eu la possibilité cette fois de présenter leurs travaux sous la forme de *posters*, leur permettant de mettre l'accent sur leur terrain, leur méthodologie d'enquête, les tout premiers résultats. Cette possibilité a recueilli un vif succès.

Quant aux nombreuses communications elles ont favorisé des réflexions multiples et mis en avant des perspectives de recherche stimulantes.

Les communications présentées à Lille ont été de qualité même si toutes ne sont pas publiées. En effet, à partir des avis et commentaires émis par les discutants et les animateurs des ateliers – grand merci pour le travail accompli – un travail d'éditorialisation a été effectué. Au total 28 textes ont été retenus et sont publiés dans ces actes. Il ne vous reste plus qu'à les découvrir.

Bonne lecture.

Dominique Carré, Président du Comité scientifique  
Françoise Paquienséguy, Vice-Présidente Recherche de la SFSIC





# SOMMAIRE

<b>ATELIER N°1 - APPROCHE INFO-COMMUNICATIONNELLE</b>	<b>15</b>
<b>Le paradigme communicationnel : de Wiener à Habermas</b>	17
<i>AMBROGGIANI-TOUIZA Sara – LLCP – Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis</i>	
<b>Comprendre les obstacles à l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale : une approche communicationnelle</b>	29
<i>DURACKA Nicolas – Laboratoire Communication et solidarité- Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand</i>	
<b>Pour une approche communicationnelle de l'agir des associations environnementales auprès de l'Union Européenne</b>	41
<i>JAHIER Adrien – Certop – Université Paul Sabatier Toulouse III / Université Toulouse le Mirail</i>	
<b>De l'usage des TIC et la fonction communicationnelle des objets numériques</b>	49
<i>VERDIER Nathalie – LERASS – Université Paul Valéry Montpellier3</i>	
<b>ATELIER N°2 – COMMUNICATION DES ORGANISATIONS</b>	<b>61</b>
<b>Identités et activismes chrétiens sur Internet : une analyse comparée des radicalismes catholiques et protestants français</b>	63
<i>BLANC Charlotte – Mica – Université Bordeaux Montaigne</i>	
<b>Instrumentation et promotion de best practice comme réponses aux réorganisations des services déconcentrés de l'État</b>	71
<i>MARTIN-SCHOLZ Anja – Certop/UMR Tetis/Cirad – Université Toulouse le Mirail</i>	
<b>Analyse des interactions entre les éléments du dispositif formé par le réseau social d'entreprise : apport de l'étude du discours promotionnel des éditeurs de logiciel dans une table ronde</b>	83
<i>PIMENT Hélène – ELICO – Université de Lyon</i>	

**ATELIER N°3 – QUESTIONS ÉMERGENTES ET PRATIQUES 93**

**Apports de la numérisation des collections d'histoire naturelle à la production et à la médiation des savoirs** 95

*CHUPIN Lisa – Dicen IdF – Conservatoire National des Arts et Métiers*

**Les dispositifs numériques d'influence : reterritorialiser pour une organisation efficace de l'action publique départementale** 103

*DRAMBA Mihaela – Prefics – Université Rennes 2*

**Le livre numérique enrichi : enjeux et pratiques de remédiation** 113

*LABORDERIE Arnaud – Paragraphe Paris 8 – Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis*

**Médias et réseaux sociaux des minorités en France : leur rôle dans la communication et l'intégration des communautés d'immigrants. Le cas de la communauté cap-verdienne** 123

*LANDAVERDE-KASTBERG Johany-Vanessa – I3M – Université Nice Sophia Antipolis*

**ATELIER N°4 – APPROCHES SEMIOTIQUES 131**

**Restaurer les conditions d'intelligibilité du document numérique patrimonial : mobilisations sémiotiques et documentaires du web des données** 133

*LEYOUDEC Lénaik – Costech – Université technologique de Compiègne*

**Impact et influence des communautés d'interprétation dans le dispositif de la web-série autoproduite** 145

*NEUVILLIERS Marie-Caroline – Ceisme – Université Paris3 – Sorbonne Nouvelle*

**La mise en œuvre du dispositif de croyance dans la production télévisuelle des mythes. Exemple du Journal télévisé de 19h de la télévision vietnamienne** 153

*NGUYEN-POCHAN Thi Thanh Phuong –Burundi– Université Paris8 Vincennes Saint-Denis*

**La représentation du corps adolescent au cinéma : éléments d'une sémiotique de la jeunesse contemporaine** 165

*SANCHEZ-RIVERA Sonia Liced – Ceditec – Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne*

**ATELIER N°5 – APPRENTISSAGES & TICE 175**

**Les TIC à l'école, entre communication et transmission : le cas de la conception et du déploiement à grande échelle d'une plateforme de contenus pédagogiques numériques.** 177

*MANISCALCO Pascal – I3M – Université Nice Sophia Antipolis*

**Représentations et usages de l'espace de la documentation scolaire** 187

*MAZURIER Valentine – Mica – Université Bordeaux Montaigne*

<b>Les productions durables d'une organisation éphémère.</b>	
<b>Analyse ethnographique et processuelle du projet culturel et participatif « le grand huit » dans le cadre du label « Mons 2015 », Capitale européenne de la culture</b>	199
<i>JOJCZYK Joanne – Lasco – Université Catholique de Louvain</i>	
<b>Les Living Labs, nouveau lieu de la participation</b>	209
<i>LENNE Lydie – Geriico/Hadéas /Lasco – Université de Lille3/Université Catholique de Louvain</i>	
<b>« OP Petit Poucet » : propositions méthodologiques adaptées à la communication géolocalisée</b>	217
<i>PETROVA Lilyana – LLSETI – Université de Savoie</i>	
<b>Publiciser, confidentialiser : L'inventaire des nanomatériaux en France</b>	229
<i>TOURAIL Aurélie – Certop /Cirimat – Université Toulouse le Mirail/Université Paul Sabatier Toulouse III</i>	

**ATELIER N° 7 – PRODUCTIONS DISCURSIVES & MISES EN RECIT 239**

<b>Les bibliothèques et le web de données. D'un système de recherche informationnel à un dispositif de médiation</b>	241
<i>AZOUZ Kaouther – Gériico – Université Lille3</i>	
<b>La veille, un objet mal identifié dans le paysage scientifique SIC ?</b>	251
<i>CANET Florence – Lerass – Université Toulouse le Mirail –</i>	
<b>Espace public et médias : les discours de presse sur les élections présidentielles au Kazakhstan</b>	259
<i>PRMANOVA Elmira – Elico – Université de Lyon</i>	
<b>Transparence, enjeu sociétal d'e-gouvernance au Togo</b>	271
<i>SONHAYE Kondi Napo – Gériico – Université Lille3</i>	

**ATELIER N° 8 – COMMUNICATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE 285**

<b>Appréhension du corpus eurorégional, expression privilégiée d'une création territoriale</b>	287
<i>HERMAND Marie-Hélène – Resic – Université Libre de Bruxelles</i>	
<b>Stratégies de communication politique et légitimation technologique autour de notions de culture et patrimoine à l'échelle locale : émergence de nouveaux modèles</b>	295
<i>MOATTI Florence – Ciméos – Université de Bourgogne</i>	
<b>L'institutionnalisation des pratiques entre arts et sciences</b>	305
<i>MOLINARI Cassandre – Gresec – Université Stendhal Grenoble3</i>	
<b>Entrée par les noms des auteurs</b>	315





**ATELIER N°1**

**APPROCHE  
INFO-  
COMMUNICATIONNELLE**





# **Le paradigme communicationnel : de Wiener à Habermas**

Sara Touiza-Ambrogiani

Laboratoire d'études et de recherches sur les  
Logiques Contemporaines de la Philosophie  
Paris VIII

[stouiza@etud.univ-paris8.fr](mailto:stouiza@etud.univ-paris8.fr)

Nous proposons de réfléchir à la genèse de la notion de « communication ». Nous remonterons aux sources intellectuelles de la notion de communication - le mathématicien américain Norbert Wiener - pour comprendre comment ce concept a pu connaître un tel succès et une telle diffusion. Nous défendons l'hypothèse que naît, à cette époque, une véritable utopie communicationnelle que l'on peut encore déceler aujourd'hui dans la théorie de l'agir communicationnel proposée par le sociologue Jürgen Habermas.

Philosophie de la communication, Cybernétique, Société, Éthique

## **The Communicational Paradigm : from Wiener to Habermas**

In this paper, I will consider the genesis of the concept of «communication». Going back to the intellectual sources of the concept of communication - the American mathematician Norbert Wiener – will help us to understand why the concept has been such a success and has been so broadly spread. I will defend the hypothesis that, at that time, a real communicational utopia arose, utopia that can still be detected nowadays in the theory of communicative action defended by the sociologist Jürgen Habermas.

Philosophy of communication, Cybernetics, Society, Ethics

Nous proposons, dans cet article, de retracer le cheminement conceptuel de la notion de communication afin de tenter d'en comprendre le succès et la diffusion massive dans tant de domaines différents. Le terme « communication » décrit-il quelque chose de si fondamental qu'il peut s'appliquer pertinemment à tout domaine de la réalité ? Pierre philosopale ou chimère philosophique, la notion de communication mérite d'être analysée minutieusement. L'enquête que nous proposons de mener passera par des étapes de réflexion, des étapes certes historiques mais qui constituent également des moments d'innovations conceptuelles importants pour la compréhension du paradigme communicationnel.

Dans un premier temps, nous remonterons aux origines du mot « communication ». Nous présenterons Nicole Oresme, inventeur de ce néologisme en 1369, et verrons que, dès le départ, le terme est employé de manière problématique. Il se veut descriptif mais est, en réalité, bel et bien prescriptif. Avec son nouveau concept, Oresme a, déjà en 1369, l'idée de proposer une nouvelle vision de la société humaine, il vise l'avènement d'un nouvel homme.

Nous verrons dans un second temps que cette « *communicaction* » que pressent Oresme va rapidement prendre sa double acception physique et psychique en Europe. Le développement des réseaux routiers, des postes aux lettres et à chevaux, de la correspondance et des gazettes d'information contribue dès le XVI<sup>e</sup> à mettre en place les conditions de possibilité de l'explosion des moyens de communication que connaîtra le XIX<sup>e</sup> siècle, grisé par les espoirs suscités par cette frénésie communicationnelle. Nous relaterons cette mise en commun progressive de l'espace européen – la constitution d'un véritable espace public européen – telle que la relate l'ouvrage collectif *La Communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire (2014).

Nous proposerons ensuite de nous concentrer sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En nous appuyant sur les thèses du sociologue Armand Mattelart développées dans *La Communication-monde*, nous verrons comment la communication se met alors à revêtir une double caractérisation : *physique* (explosion des techniques dites de communication : train, bateau, voiture

mais aussi imprimerie, radio, télégraphe puis télévision) et *psychique* (communications interindividuelles). Les grandes avancées du volet technique de la communication ne peuvent manquer de susciter les rêves les plus fous concernant son volet psychique et l'on voit se développer alors une véritable utopie communicationnelle : l'explosion des moyens de communication va nous permettre de mieux communiquer (car plus) et donc de mieux s'entendre. Plus qu'un ensemble de technique, la communication devient une valeur à promouvoir.

La quatrième étape de l'analyse nous mènera aux États-Unis dans les années 1940. Moment primordial pour la communication puisque c'est de là que partira la « déflagration » communicationnelle. C'est à partir du cercle des scientifiques se réclamant de la Cybernétique, science du contrôle et de la communication, que commencera la diffusion planétaire des idées et du vocable du paradigme communicationnel. Nous verrons que le « *moment cybernétique* » (Triclot) constitue un moment charnière : la notion de communication change de statut, elle acquiert une définition scientifiquement acceptable fondée sur une théorie mathématique. Cette étape cybernétique permettra le succès de la communication. L'interdisciplinarité des conférences cybernétiques, qui se déroulent de 1946 à 1953, œuvrera à diffuser les concepts du paradigme communicationnel bien au-delà du cercle restreint des cybernéticiens américains réunis autour du charismatique mathématicien Norbert Wiener.

Enfin nous proposerons pour conclure de tracer quelques lignes communes entre la communication telle que la conçoit la cybernétique et sa conceptualisation philosophique plus récente chez Jürgen Habermas.

## L'événement fondateur

Nicole Oresme est théologien, physicien, astronome, économiste, mathématicien, philosophe. Celui que l'on surnomme l'« Einstein du XIV<sup>e</sup> siècle » fut le percepteur du futur roi Charles V. Ce dernier, dit Charles Le Sage, entreprend une vaste campagne de popularisation des sciences et des lettres et confie à Oresme la tâche de traduire de nombreuses œuvres du latin vers le français. Oresme traduit, entre autres, les trois grands livres d'Aristote : l'Économie, la *Politique* et l'Éthique. C'est en traduisant ce dernier qu'Oresme forge pour la première fois le néologisme « *Communicacion* ».

Dans un article consacré à cette innovation linguistique, intitulé « La communication en langue française », la linguiste Renée Balibar propose une confrontation entre la version latine dont dispose à l'époque Oresme – celle de Saint Thomas d'Aquin – et qui fait indiscutablement autorité et la version française qu'il en tire. Il apparaît, à la lumière de cette confrontation, que la création d'un nouveau terme ne semble pas aller de soi. Le terme inventé traduit plusieurs mots latins différents pour lesquels il existe déjà des équivalents en français. En effet, « [...] Oresme traduit le latin *societas, communitas, amicitia, [urbanitas, res publica]* en employant constamment le

*terme abstrait comunicacion (on peut compter jusqu'à huit occurrences dans une page) [...] » (Balibar, 1998 : 18).*

Renée Balibar se demande à juste titre pourquoi Oresme n'utilise-t-il pas les mots dont il dispose en français. Pourquoi invente-t-il ce terme qui ne semble pas nécessaire ? Pourquoi présente-t-il ce mot avec tant d'insistance dans le texte ? Renée Balibar émet l'hypothèse suivante : en forgeant ce terme, Oresme a en tête quelque chose qui fédère les hommes, qui les fédère d'une nouvelle façon, qui produise de nouveaux hommes. Les mots dont il dispose en français sont trop lourds de sens, trop connotés. Il forge un nouveau mot pour dire une nouvelle façon d'être ensemble, une « conception universelle d'un *principe actif* des sociétés » (26, nous soulignons).

Dans ses traductions, Oresme a l'habitude d'expliquer ses néologismes, de les justifier. Or, dans l'Éthique, le mot « *comunicacion* » : « [...] *ne figure pas à l'index malgré sa valeur philosophique aussi importante pour la compréhension de l'Éthique que celle de sujet et objet. Ce néologisme-là est traité paradoxalement sans explication, employé intuitivement comme un terme déjà usuel en français* » (19). Il y a donc un caractère singulier dans ce néologisme : comme un déni de naissance. À l'instant même de sa naissance, il exige d'être employé comme un mot évident, courant, un mot qui n'a pas besoin de justifier son existence. Dans l'histoire plus récente de la notion de « communication », il nous semble qu'il est resté quelque chose de cette impossibilité de se penser, s'inscrire dans une histoire.

Doucement, le mot « communication » va se diffuser dans la langue française puis anglaise, d'abord sous le sens de ce qui « relie », « met en commun ». Cela concernera de plus en plus les voies techniques de la communication, les techniques qui permettent une circulation et donc une mise en commun des biens, des hommes et des idées. Nous allons, à présent, nous intéresser à cet aspect technique de la communication.

## **L'âge classique ou l'âge européen de la communication**

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, on assiste en Europe à une accélération des moyens de communication : de la création de la poste aux chevaux par Louis IX vers 1476 avec « *quelques routes stratégiques montés de relais de chevaux, la France est passée à un véritable réseau au XVIII<sup>e</sup> siècle, maillage particulièrement dense au moment où le chemin de fer apparaît, dans les années 1850* » (Marchand, 2005 : 34).

Les différents historiens qui ont contribué à l'ouvrage collectif *La Communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*, sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire, montrent bien l'imbrication fondamentale entre la dimension physique et psychique de la communication : le développement des réseaux routiers mène à la nécessité d'élaborer des cartographies de plus en plus riches (Cassini puis l'atlas de Trudaine constitué entre 1745 et 1780), qui elles-mêmes facilitent

l'amélioration des réseaux routiers en permettant une vue d'ensemble et donc une meilleure appréciation des travaux d'entretiens ou d'extension à effectuer. Ces réseaux routiers plus fluides, mieux gérés, vont permettre l'accroissement des échanges postaux et donc le développement d'une correspondance entre lettrés qui elle-même favorise la circulation des idées et des savoirs. On saisit bien ici le mouvement d'entremêlement des dimensions physique et psychique de la communication. Ce mouvement mènera à la diffusion de la philosophie humaniste des Lumières dans la République des Lettres. Cet « âge européen de la communication » est celui où émerge l'idée d'une « information » dont on peut disposer, qu'on peut échanger, d'une information qui « circule ».

Les auteurs de l'ouvrage mettent également l'accent sur l'importance capitale de l'accroissement de la correspondance, véritable outil de diffusion des idées, des nouvelles des différents royaumes et des savoirs. Paradoxalement, c'est à travers ces échanges interpersonnels, d'ordre privé, que se développe un espace public de discussion et de confrontation des idées. La correspondance joue un rôle important, épaulée par l'explosion des périodiques savants, gazettes et autres journaux littéraires.

La force de l'analyse proposée dans l'ouvrage dirigée par Beaurepaire tient à l'importance accordée aux pratiques communicationnelles concrètes des Européens de l'âge classique aux Lumières : « *Le processus de communication ainsi mis en valeur ne procède pas de dynamiques globales et cohérentes, mais d'éléments hétérogènes qui constituent des espaces construits sur les relations et les échanges, sans lien avec les limites et les territoires des États.* » (Monnier, 2014). On démontre ainsi que la communication « normative » s'est appuyée sur la matérialité des échanges, sur l'aspect pluriel, foisonnant, dispersé de la communication « fonctionnelle ». Nous empruntons ici la distinction que pose Dominique Wolton dans *Penser la communication* (1997) entre deux sens du mot communication, qui sont deux dimensions de l'activité communicationnelle. Un premier sens insiste sur l'idée de communion, de partage, de rencontre, c'est la « dimension normative » de la communication. Un autre sens est lié au développement des techniques de communication, c'est la « dimension fonctionnelle ». Selon lui, la communication est un « besoin anthropologique fondamental » et un « *symbole de la modernité* » (31). La modernité se caractérise par une ouverture progressive de toutes les frontières, entamée au XVII<sup>e</sup> (frontières réelles et symboliques). Et c'est par la communication que « *les mondes fermés se sont ouverts les uns aux autres* » (31).

La réflexion sur l'articulation entre les deux sens que donne Wolton à la communication ne date pas d'aujourd'hui. Roger Bautier nous rappelle que « *dès la Restauration, un cadre fondamental pour l'analyse des fonctions de la communication a été constitué* ». Ce cadre est constitué par les discussions vives entre « *les parlementaires, les patrons de presse, les journalistes, les philosophes, les sociologues...* » (Bautier, 2000 :<sup>4</sup>), en France, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les discussions tournent alors autour du rôle de la presse dans la constitution d'une opinion commune, dans des sociétés de plus en plus irrésistiblement séduites par un nouvel ordre politique, fondé sur l'idée d'égalité. C'est l'avènement de la démocratie moderne où le seul droit dont peuvent se prévaloir les politiciens est le droit de parole. À eux de convaincre les cœurs et les esprits pour se faire élire. Mais pour se faire « une opinion juste et forte » (Constant), faut-il encore que l'information soit accessible à tous et qu'elle soit fiable. Dès le début de la réflexion sur la communication de masse, se profile l'inquiétude quant au danger pernicieux de la manipulation.

## L'explosion des moyens de communication

Nous souhaitons à présent analyser la grande explosion des moyens de communication qui a lieu vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe et aux États-Unis.

Dans *La Communication-monde*, livre qu'il consacre à l'histoire des techniques et des stratégies de la communication, Armand Mattelart rappelle d'abord la polysémie du terme : « le champ de la communication, c'est tout autant l'expression du visage, l'attitude, les gestes, le ton de la voix, les mots, l'écrit que l'imprimerie, les chemins de fer, le télégraphe, bref tout ce qui peut être le *résultat de la maîtrise de l'espace et du temps* » (Mattelart, 1999 : 37, nous soulignons). Par cette dernière expression, Mattelart vise l'explosion des moyens de communications qui caractérise la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : presse rotative, bateau à vapeur, chemin de fer, télégraphe puis téléphone, radio, télévision... Cette fin de siècle est caractérisée par cette volonté de se rendre maître du temps et de l'espace par les saintes voies de la communication. Mattelart parle d'une véritable « mystique du contrôle du temps » (33) qui prend naissance avec l'essor des moyens de communications.

« *Le « modèle ferroviaire » est par-dessus tout [...] un modèle d'administration du temps* » (33) souligne Mattelart. Il cite M. Audibert à l'appui, un polytechnicien français en charge de l'exploitation ferroviaire : « Si nous arrivons tous, sur toute l'étendue de nos réseaux, à respecter *l'heure à la seconde, nous aurons doté l'humanité de l'instrument le plus efficace pour la construction d'un nouveau monde* » (33).

Mattelart rappelle que le père fondateur de la sociologie moderne américaine Charles Horton Cooley (1864-1929) avait soutenu une thèse de doctorat – devant un jury composé de John Dewey et Georges H. Mead – sur « *la signification sociale des tramways* » (39). Ce qui est intéressant avec ce jury et ce jeune chercheur, qui deviendront trois grandes figures de la sociologie américaine, c'est qu'ils partagent l'idée que la société est le *produit* des interactions entre les individus, le *produit* des communications entre individus, et tous trois ont l'espoir de « voir la communication servir au renouvellement de la démocratie » (39).

On notera ici le mélange des genres en communication : théories des transports, psychologie (individuelle et sociale) et valeur normative. Cooley s'intéresse à la communication en lui prêtant une double acception/mission : la communication *matérielle* (transports, transmission) qui œuvre à l'organisation physique de la société ; la communication *psychique* (langage, communication interindividuelle, symbole) qui œuvre à l'organisation sociale de la société. Cooley a conscience très tôt que la communication va jouer un rôle révolutionnaire dans le monde : « *Nous ne pouvons rien comprendre à l'ère moderne si nous ne percevons pas la façon dont la révolution dans la communication a créé pour nous un nouveau monde* » (37). Il dit ça en 1901 ! Ce qui est intéressant, selon Mattelart, c'est de voir que « *la communication, dès ses premiers balbutiements techniques, a été chargée des espérances de la révolution sociale. Avec Cooley, on assiste à une des premières manifestations théoriques de cet imaginaire du millénarisme communicationnel. Dotée d'une fonction rédemptrice, la communication est grosse de la promesse d'une nouvelle communion, d'une nouvelle communauté* » (40). Et voilà que nous retrouvons dans l'analyse de Mattelart les termes de Renée Balibar sur le néologisme d'Oresme. Il y a bien une continuité entre ce qui se trame dans l'esprit d'Oresme quand il invente ce terme en 1369 et ce à quoi renvoie ce terme dans des emplois plus proches de nous.

## L'universalisation : la Cybernétique

La cybernétique est, selon la définition qu'en donne son inventeur et principal promoteur, le mathématicien américain Norbert Wiener (1894-1964), la « science du contrôle et de la communication dans l'homme, l'animal et la machine ». L'objet de cette science ambitieuse et autoproclamée est la *communication* sous toutes ses formes. En forgeant le terme « *cybernétique* » en 1947 – encore un néologisme – Norbert Wiener a l'intention de renouveler la vision que la science donne des relations entre les objets du monde. Il développera ses idées dans son livre de vulgarisation, *Cybernetics* (Wiener, 1948), véritable « *manifeste [pour] une science-carrefour* » (Guillaumaud, 1971 : 77).

Le programme cybernétique prend sa source dans l'article fondateur de 1943, « Behavior, Purpose and Teleology », que Wiener co-signe avec le neurophysiologiste Arturo Rosenblueth et le logicien Julian Bigelow. Cet article se propose de « *"définir l'étude comportementale (behavioristic) des phénomènes naturels et les classer par comportement". Le comportement d'un objet est défini comme "toute modification décelable du dehors" (je souligne). L'approche préconisée ne se préoccupe que des relations de l'objet avec son environnement et, contrairement à son opposée, l'"analyse fonctionnelle", "néglige, dans l'objet, sa structure spécifique et son organisation propre" » (Dupuy, 1985 : 20).*

Le monde, pour la cybernétique, est constitué d'une multitude de « boîtes noires », reliées les unes aux autres par des processus de transmission d'information, des processus communicationnels.

À partir de cette intuition fondamentale – tout ce qui « est » échange de l'information avec son environnement – Wiener et ses collègues vont révolutionner plus d'un domaine scientifique lors des grandes rencontres cybernétiques, les conférences Macy, qui se déroulent de 1946 à 1953 à New York. On y trouvera des mathématiciens (Wiener, Von Neumann, Savage), des logiciens (Pitts, Bigelow), des neurophysiologistes (Rosenbluth, McCulloch), des sociologues (Lazarsfeld, Parsons), des psychologues (Bavelas, Klüver, Lewin, Erikson, Köhler), des psychanalystes (Kubie), des anthropologues (Bateson, Mead), des linguistes (Jakobson), des ingénieurs (Shannon)... Tous ces scientifiques montrent un vif intérêt pour les notions proposées par la Cybernétique. Ces conférences sont un grand moment de traduction : chaque science va venir renouveler son vocabulaire, ses concepts. Irrigué par la fertilité des concepts de *communication*, *information*, *rétroaction*, *causalité circulaire*, chaque domaine s'en est trouvé transformé, chamboulé. Est largement partagée, pendant ces conférences, l'idée que la notion de *communication* désigne quelque chose de fondamental dans la compréhension du réel, la manière même d'être du réel : être, c'est échanger de l'information (Heims, 1991).

Le rôle que joue le concept de « communication » est ambivalent dans les écrits du père fondateur de la cybernétique. C'est, d'un côté, l'objet d'étude du scientifique rigoureux, rationaliste qu'il est, mais c'est également la cause vibrante du philosophe humaniste engagé qu'il ne peut s'empêcher d'être. Si l'on écoute le professeur Wiener, l'on est frappé de la foi qu'il nourrit en les vertus d'une communication harmonieuse (Wiener, 1954) :

« [L]a société peut être comprise seulement à travers une étude des messages et des « facilités » de communication dont elle dispose. » (17)

« Les communications dans la société [...] sont le ciment qui donne la cohésion à l'édifice social » (32)

« [C]ombien d'entres nous ne voient à quel point ces quatre derniers siècles sont une période vraiment exceptionnelle de l'Histoire du monde ! C'est en partie le résultat de l'accroissement des communications » (55)

« L'intégrité des canaux de communication intérieure est essentielle au bien-être de la société » (163)

Ces quelques citations tirées de *Cybernétique et Société* (*The Human Use of Human Beings. Cybernetics and Society*, 1954) montrent à quel point Wiener semble hésiter entre une définition scientifique de la communication - celle que son élève puis collègue Claude Shannon dote d'un rigoureux formalisme mathématique (*The Mathematical Theory of Communication*, Shannon, 1949) - et ces définitions plus floues et plus engagées. La communication, censée être la description des mécanismes à l'œuvre

dans un réel considéré comme vaste champ de transfert d'information, ne serait-elle pas, en fait, la norme prescriptive d'une humanité devenue plus mûre dans l'appréhension de sa propre nature et de celle de l'univers qui l'entoure ? Le glissement, possible en permanence, de la position réaliste/scientifique à la position omnisciente/moraliste est une caractéristique fondamentale du paradigme communicationnel tel qu'il se développe à partir de la cybernétique, glissement que l'on retrouvera par exemple dans le projet philosophique axé autour de la notion de communication que propose, de nos jours, le philosophe allemand Jürgen Habermas.

## Conclusion

Dans cette généalogie de la notion de communication, il convient de donner une place à d'autres courants importants. Dans *La Pensée communicationnelle* (2005), Benard Miège pose deux courants à côté de la cybernétique : le courant empirico-fonctionnaliste (avec trois figures essentielles : Hovland, Lasswell et Lazarsfeld) et le courant structuraliste (autour de Jakobson et Lévi-Strauss). Il nous semble que ces courants ont une importance majeure pour la compréhension du paradigme communicationnel mais il est important également de préciser qu'ils ont subi une grande influence de la part du mouvement cybernétique.

Paul Lazarsfeld a participé aux conférences Macy, signe d'un intérêt pour les questions qui y étaient traitées. Lasswell propose son modèle des 5W (*Who say What to Whom in Which channel with What effect ?*) en 1948, année où est publié l'article de Claude Shannon « A Mathematical Theory of Communication » (qui donnera lieu, un an plus tard, au livre *The Mathematical Theory of Communication*, co-écrit avec Warren Weaver). Il est clair que, dans les recherches sur la communication, le modèle du télégraphe est dans « l'air du temps ». La communication est alors appréhendée comme un processus linéaire qui va d'un point A vers un point B suivant un canal de transmission, générant du *bruit* qu'il s'agit de contenir au maximum pour restituer l'information originale (Winkin, 2001).

Du côté structuraliste, l'influence cybernétique est encore plus évidente : Jakobson participe aux conférences Macy, son modèle communicationnel s'inspire clairement du modèle de Shannon. Bernard Geoghégan montre également que, par le truchement de la Fondation Rockefeller, un vrai lien s'est créé entre cybernétique américaine et structuralisme français à l'époque : « *Le soutien de la Fondation pour ces deux chercheurs [Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss] a contribué à la formation d'une synthèse partielle de la cybernétique et de son intégration dans les conceptions de recherche structurelle de l'après-guerre et a favorisé le transfert des conceptions américaines et des sciences de l'ingénieur dans les sciences humaines européennes* » (Geoghégan, 2012 : 585).

Les deux penseurs divergeront grandement par la suite à la fois par rapport à la conception cybernétique – à considérer que la cybernétique ait développée une conception unifiée de la communication – et l'un de l'autre mais il faut reconnaître ce moment premier où la cybernétique a joué un rôle de catalyseur des recherches sur la communication.

Il ne s'agit pas de nier les différences entre ces différents courants ou encore d'amoindrir l'apport de l'empirico-fonctionnalisme ou du structuralisme mais il nous semble, pour bien comprendre la notion de communication, nécessaire de rappeler la place « spéciale » du courant cybernétique, qui a su (pendant un bref moment au moins) réunir le plus large panel de points de vue autour de quelques idées-forces : homéostasie, boucle rétroactive, couple information-communication.

On peut, aujourd'hui encore, percevoir les traces de l'influence forte et structurante du courant cybernétique sur le paradigme communicationnel.

Nous retrouvons, par exemple, dans la réflexion de Jürgen Habermas, les mêmes ambiguïtés que chez Norbert Wiener. La communication est, chez les deux auteurs, une activité fondamentale, celle par laquelle le réel – tout le réel pour Wiener ; le réel social pour Habermas – s'appréhende le mieux. Mais cette activité fondamentale qu'ils ont à cœur de décrire le plus justement possible, voilà qu'elle devient, au fil des textes, valeur suprême à défendre.

Rappelons que dans *l'Espace public* (1962) Habermas affirmait déjà la nécessité de « réactiver la société comme organe de communication ». Partout dans son œuvre, il insiste sur cette nécessité de libérer le potentiel émancipatoire de la communication. Et il n'hésite pas à révéler ce qui le meut : « la conviction qu'une vie humaine collective dépend des formes vulnérables d'une communication quotidienne porteuse d'innovation, réciproque et spontanément égalitaire » (Habermas cité par Bernstein, 1998 : 14).

On voit bien ici que Habermas n'est pas clair sur la nature du concept de « communication ». Nous avons bien à faire à une valeur éthique : la communication c'est le bien moral, la cause à défendre, à imposer pour le bien de tous, ce n'est pas *juste* une description de la manière dont les individus se comportent en société. À ce sujet, Bernstein nous dit : « *Habermas ne parvient pas à comprendre à quel point sa compréhension de la communication est façonnée par des considérations éthiques. Rechercher l'entente mutuelle, apprendre à écouter la revendication d'autrui, entendre ce qui se dit, traiter autrui avec respect, évaluer avec équité des affirmations concurrentes, savoir réagir à la critique, ne sont pas de simples présupposés formels de la communication, ce sont des pratiques éthiques qui exigent des vertus éthiques* » (20).

La communication dont il parle est une valeur : ce n'est pas la description tout en neutralité de processus amoraux (« les présupposés formels de la communication »). C'est une valeur qu'il s'agit de *naturaliser* en la rendant

observable, une valeur que l'on pourrait voir à l'œuvre dans la nature, dans la société.

Ce qui est frappant avec l'étude du concept de communication c'est le manque flagrant d'analyse des raisons de l'origine et du succès du *tout communicationnel*. On peut se demander, avec Philippe Breton, si « en reproduisant l'a-historicité dont l'utopie de la communication est porteuse, ces auteurs [n'auraient] pas repris à leur compte, sans la critiquer, une des valeurs qu'ils sont censés pourtant nous faire comprendre » (Breton, 1997 : 101).

Bien sûr, il existe un véritable travail de reconstruction d'une histoire mixte de la communication, physique et psychique (Mattelart, 1999 ; Miège, 1989, 1995 ; Breton & Proulx, 1989 ; Triclot, 2008, Segal, 2003 ; Hayles 1999), mais les entreprises de déconstruction du mythe communicationnel restent rares et dispersées (on peut citer Sfez, 1988). Philippe Breton (1997) ou Céline Lafontaine (2004) tentent également une critique de la communication mais leurs travaux respectifs nous semblent trop « survoler » l'histoire de l'utopie communicationnelle, il y manque une analyse plus rigoureuse des textes fondateurs. Nous souhaitons entreprendre cette critique et apporter une contribution philosophique aux sciences de l'information et de la communication en tentant de comprendre ce qui peut expliquer ce manque d'analyse en explorant l'histoire et les contenus successifs du concept de « communication ».

## Bibliographie

- Balibar R. (1998). La communication en langue française. *Langage et société. Colinguisme et lexicographie*, n° 83-84, p. 15-37.
- Bautier R., Cazenave E. (2000). *Les origines d'une conception moderne de la communication. Gouverner l'opinion au XIX<sup>e</sup> siècle*. Grenoble, PUG.
- Beaurepaire P.-Y. (2014). *La Communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières*. Paris, Belin.
- Bernstein R. (1998). Faire la part de ce qui sépare Rorty et Habermas et se situer dans l'entre-deux. *La Modernité en questions*. Poulain J., Gaillard F. & Schusterman R. (dir.). Paris, Cerf.
- Breton P. & Proulx S. (1989). *L'Explosion de la communication*. Paris, La Découverte.
- Breton P. (1997). *L'Utopie de la communication. Le mythe du « village planétaire »*. Paris, La Découverte.
- Dupuy J.-P. (1985). L'essor de la première cybernétique (1943-1953). *Histoires de cybernétique. Cahiers du CREA*, n° 7, p. 7-139.
- Geoghegan B. (2012). La cybernétique « américaine » au sein du structuralisme « français » » Jakobson, Lévi-Strauss et la Fondation Rockefeller. *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 6, n° 3, p. 585-601. DOI : 10.3917/rac.017.0117
- Guillaumaud J. (1971). *Norbert Wiener et la Cybernétique*. Paris, Seghers.
- Habermas J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris, Fayard.
- Habermas J. (1962). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, rééd 1988.

- Hayles N. K. (1999). *How we Became Posthuman. Virtual Bodies in Cybernetics, Literature, and Informatics*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Heims S. J. (1991). *Constructing a Social Science for Postwar America. The Cybernetics Group 1946-1953*. Cambridge, MIT Press.
- Horkheimer M. (1974). *L'Éclipse de la raison*, trad. J. Debonzy. Paris, Payot.
- Lafontaine C. (2004). *L'Empire cybernétique*. Paris, Seuil.
- Marchand P. (2005). Poste aux chevaux, poste aux lettres et messageries dans la France d'Ancien Régime, *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 80, p. 34-35.
- Mattelart A. (1999). *La Communication-monde : histoire des idées et stratégies*. Paris, La Découverte.
- Miège B. (1995). *La Pensée communicationnelle*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Miège B. (1989). *La Société conquise par la communication*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Monnier R. (2014). Pierre-Yves Beaurepaire, *La communication en Europe de l'âge classique au siècle des Lumières. Annales historiques de la Révolution française* [En ligne] URL : <http://ahrf.revues.org/13405>
- Shannon C. E. & Weaver W. (1949). *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana, University of Illinois Press.
- Sfez L. (1988). *Critique de la communication*. Paris, Seuil.
- Segal J. (2003). *Le Zéro et le Un*. Paris, Syllepses.
- Triclot M. (2008). *Le Moment cybernétique. La constitution de la notion d'information*. Seyssel, Champ Vallon.
- Wiener N., Rosenblueth A. & Bigelow J. (1943). Behavior, Purpose and Teleology. *Philosophy of Sciences*, n°1, t. X, p. 18-24.
- Wiener N. (1948). *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*. Paris, Hermann. New York, John Wiley & Sons. Trad. fr. : *La Cybernétique. Information et régulation dans le vivant et la machine*. Paris, Seuil, 2014.
- Wiener N. (1954). *The Human Use of Human Beings. Cybernetics and Society*. Boston, Houghton Mifflin, 2<sup>e</sup> ed. Trad. fr. : *Cybernétique et Société*. Paris, UGE, 1962.
- Winkin Y. (2001). *Anthropologie de la communication*. Seuil.
- Wolton D. (1997). *Penser la communication*. Paris, Flammarion.



# **Comprendre les obstacles à l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale : Une approche communicationnelle**

Nicolas Duracka

Laboratoire Communication et Solidarité  
Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand  
Nicolas.DURACKA@univ-bpclermont.fr

Cette communication propose un nouveau cadre conceptuel tridimensionnel faisant appel à la dimension ontologiquement interdisciplinaire des Sciences de l'Information et de la Communication. Elle propose une approche communicationnelle du couple économie sociale et solidaire et innovation sociale en s'intéressant à la dynamique praxéologique de co-construction de sens commun et de connaissance partagée dans un espace public. Plus particulièrement elle interroge la dichotomie qu'il existe entre une identité utilitariste et transformatrice au sein des organisations de l'ESS et les pratiques communicationnelles que cela implique.

Communication, Economie Sociale et Solidaire, Innovation Sociale

## **Understanding barriers to social innovation of social and solidarity economy's actors : A communicative approach**

This paper proposes a new three-dimensional conceptual framework using the ontologically interdisciplinary dimension of Information and Communication Sciences. It proposes a communicational approach of the couple of social economy and social innovation by focusing on the dynamics of praxeological common sense and co-construction of shared knowledge in a public space. In particular it questions the dichotomy that exists between utilitarian and a transformative identity within social and solidarity economy's organizations and communication practices that implies.

Communication. Social and Solidarity Economy, Social Innovation

## Économie sociale et solidaire et innovation sociale, entre rupture et hégémonie

L'idée de « révolution » a été véhiculée par certains acteurs historiques comme une rupture radicale avec le monde actuel. Or, aujourd'hui la majorité des mouvements sociaux portent en eux une nécessité de rupture comme un cheminement progressif. Afin d'éclairer cette conception nous voudrions mobiliser les théories du changement institutionnel et notamment le regard de Thorstein Veblen<sup>1</sup> qui considère l'institution comme « des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et la société » (Veblen, 1970 :125). Ces institutions sont majoritairement économiques et influent sur les habitudes de pensées individuelles et normalisent les comportements en guidant l'action (les habitudes de faire) tout en structurant les rapports sociaux<sup>2</sup>. Pour Veblen le changement institutionnel est de nature incrémentale car entravé par différentes formes de conservatisme. Il ne peut donc être envisagé que comme un changement à long terme et nécessairement progressif (Besançon, 2014 : 209), car il donne lieu à des pratiques sélectionnées et adoptées par les individus et les organisations. Ainsi, dans une société contemporaine très largement enchâssée dans une logique institutionnelle dominée par l'économie libérale, les actions développées par l'économie sociale et solidaire<sup>3</sup> se proposent de modifier ces habitudes et ces organisations collectives qui régulent l'individu. Ainsi elle propose une vision plurielle afin de sortir du sophisme économiste<sup>4</sup> (Polanyi, 2007) et de redonner une place aux pratiques réciproques et redistributives (Polanyi, 1983). Elle propose aussi de « démocratiser l'économie par un engagement citoyen » (Laville, 1994).

Ces caractéristiques non exhaustives font de l'économie sociale et solidaire un « *terreau fertile à l'innovation sociale* » (Bouchard, 2007 ; Lévesque, 2007). Le particularisme de l'innovation sociale est sa forme immatérielle qui consiste à « la mise en place de nouvelles pratiques ou l'amélioration

<sup>1</sup> Sans oublier John Commons.

<sup>2</sup> Ce que Thorstein Veblen nomme le « complexe culturel ».

<sup>3</sup> Notions jointes dans la littérature française. Autrement nommée ESS.

<sup>4</sup> Ne concevoir l'économie que par le prisme du marché.

de pratiques existantes » (Besançon, Chochoy, et Guyon, 2013 : 23). Plus précisément l'innovation sociale pourrait faire référence à des « *façons de faire* », des actions et des pratiques (Cloutier, 2003) porteuses de changement institutionnel s'inscrivant en rupture par rapport aux pratiques habituelles dans un milieu donné (Besançon, 2014).

Malheureusement, ce raccourci théorique est empiriquement contestable car la volonté transformatrice de l'innovation sociale souffre en partie d'isomorphisme vu comme un « *processus contraignant qui force une unité dans une population à ressembler aux autres unités de cette population qui fait face au même ensemble de conditions environnementales* » (DiMaggio and Powell, 1983 : 149). Autrement dit, l'utopie pionnière du mouvement ouvrier associationniste<sup>5</sup> a substitué son rôle politique à un rôle gestionnaire en cédant petit à petit à la pression du marché, largement légitimée par l'État. Ainsi, « *la logique de réaction à l'égard des effets du capitalisme, qui explique la naissance des organismes d'économie sociale, s'atténue au profit d'une logique d'adaptation fonctionnelle à ce mode de production qui se conjugue avec le maintien de particularités notables ne traduit toutefois que leur structuration interne* » (Laville, 1994). Cela se traduit aujourd'hui par des apports théoriques renouvelés qui présentent l'innovation sociale (toujours issue du mouvement de l'ESS) de manière dichotomique en opposant deux conceptions soutenues par quatre approches. La première conception est (plutôt) anglo-saxonne, de nature individuelle, et fait la part belle à la nouveauté et à la finalité sociale. On y retrouve une approche par la modernisation des politiques publiques dont la perspective est la compétitivité et l'attractivité des territoires dans une logique d'instrumentalisation et de désengagement des politiques publiques. Mais on y retrouve aussi une approche par l'entrepreneuriat social, issue des grandes universités Américaines et des cercles patronaux afin de « moraliser » la figure de l'entrepreneur (ex Ashoka).

La seconde conception est de nature collective et met l'accent sur le processus d'innovation sociale. On y retrouve l'approche par l'entreprise sociale (ex. réseau EMES) qui relève l'importance d'un processus ascendant, basé sur des principes démocratiques et de non lucrativité. Cette approche est très largement basée sur une logique de réponse à des besoins communautaires. Et enfin on retrouve une approche institutionnaliste (très développée au CRISES) dans laquelle l'innovation sociale serait une aspiration sociale, une volonté de changement, qui prend forme dans un processus collectif, basé sur un ancrage territorial fort et un mode d'organisation démocratique. La nouveauté réside dans des pratiques en rupture avec les pratiques habituelles, dans un contexte donné (Besançon, Chochoy et Guyon, 2013). Notons que les trois premières approches sont

<sup>5</sup> Mouvement fondateur de l'économie sociale et solidaire apparu au 18ème siècle en réaction au capitalisme

dites « faibles » car elles tendent à répondre à des besoins dans une logique utilitariste. Alors que l'approche institutionnaliste est dite « forte », basée sur une logique de rupture et de transformation sociale.

	Innovation Sociale « faible »		Innovation Sociale « forte »	
	New public Management	Entrepreneuriat Social	Entreprise sociale	Institutionnaliste
Economie Sociale	Réponse à des besoins sociaux/Logique de marché/Solidarité philanthropique			
Economie Solidaire			Rupture contextualisée/Logique réciprocitaire/Solidarité démocratique	

Tableau 1- Innovation sociale chez les acteurs de l'ESS, entre utilitarisme et transformation

Partant alors du postulat que les acteurs de l'économie sociale et solidaire rencontrent des problèmes de communication<sup>6</sup> (Dacheux, 2007 ; Dacheux, 2011), nous voudrions faire l'hypothèse que les acteurs de l'innovation sociale issus de l'économie sociale et solidaire rencontrent eux aussi des obstacles de communication, mais que ceux-ci se différencient selon la nature de cette innovation (faible ou forte).

## Une méthode d'étude exploratoire

Tout d'abord, nous voudrions expliciter un cadre méthodologique surplombant, nous situant dans une approche réflexive, mettant en avant nos « présupposés normatifs » (Burawoy, 2003) et plaidant « en faveur d'un engagement dans le monde par la rationalité de la théorie » (Polanyi, 1974). Ce qui nous pousse à rappeler que l'auteur de ces lignes est avant tout un acteur engagé dans l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, ce qui à nos yeux représente une formidable opportunité car « le travail de terrain dépend de bout en bout de la capacité de l'enquêteur à se déporter vers le point de vue des autres » (Céfal, 2003 : 517). Ensuite, afin d'éclairer notre hypothèse de travail nous avons décidé d'entreprendre une démarche exploratoire en quatre étapes (Fig.1) :

<sup>6</sup> Ce qui explique d'ailleurs en partie la tendance isomorphique d'une partie de l'ESS.

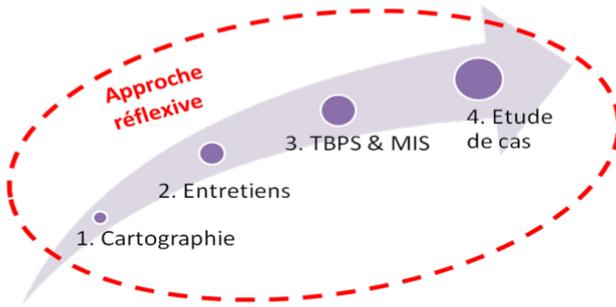


Fig. 1- Les quatre étapes de la démarche méthodologique

1. Une **cartographie des acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région Auvergne** (contexte territorial d'étude). Nous avons alors choisi de découper l'ensemble des acteurs hétérogènes du territoire en deux grandes catégories. La première, nommée « acteurs majeurs » regroupe l'ensemble des acteurs qui se revendiquent explicitement (par leurs statuts, leurs noms, leurs fonctions ou leurs pratiques) du monde de l'économie sociale et solidaire. La seconde regroupe les « acteurs mineurs », soit les acteurs qui ne se tournent que partiellement, et sans le communiquer publiquement, vers l'économie sociale et solidaire (Fig.2).

3. Des **entretiens semi-directifs auprès des acteurs majeurs**, sur la base d'un postulat théorique considérant la communication comme une activité de construction de sens partagé et de compréhension réciproque basée sur l'altérité et l'interprétation qui, pour fonctionner, tend à élaborer un socle de « savoir normatif commun partagé » (Mucchielli, 2000). Nous avons donc questionné les « acteurs majeurs » du territoire pour connaître :

- Leur définition de l'économie sociale et solidaire.
- Leur définition de l'innovation sociale.
- Une liste de projets auvergnats correspondant à leurs définitions (en vue de l'étape 3)<sup>7</sup>. **Une liste de 33 projets a été proposée, de laquelle 3 ont particulièrement été cités :**

La **SCIC<sup>8</sup> Combrailles Durables** située à Loubeyrat (63), dont l'objet est de contribuer au développement d'activités à caractère social et solidaire dans la perspective d'un développement durable. Autrement dit, depuis décembre 2008, plus de 200 coopérateurs ont notamment développé une démarche coopérative de production « d'énergie citoyenne » grâce à des centrales de production

<sup>7</sup> De nos dix sept entretiens semi-directifs il ressort un système de représentations antagonistes chez les acteurs du territoire, très largement dominé par une tendance utilitariste.

<sup>8</sup> Société collaborative d'intérêt collectif

photovoltaïques installées sur les toits des collectivités du territoire rural des Combrailles.

L'**association Epicentre-Cowork** située à Clermont-Ferrand (63), dont l'objet est la mise en commun d'un lieu de travail comme porteur d'un projet de collaboration d'acteurs économiques hétérogènes. C'est un espace de coworking<sup>9</sup> ou « tiers lieu d'économie créative et solidaire » qui existe depuis juillet 2013 et qui est en cours d'agrandissement afin d'accueillir un « anti-café<sup>10</sup> » et un **fablab**.

L'**association JeRecycleParc** située à Clermont-Ferrand (63), dont l'objet est, depuis octobre 2013, le développement d'une ressourcerie dans un quartier en recherche de dynamisme (quartier de la gare). L'activité de la ressourcerie se concentre sur la collecte (auprès notamment des particuliers), la transformation et la revente d'objets (vêtements, livres, objets ménagers etc...). Afin de favoriser l'émergence de comportements éco-citoyens et d'améliorer la qualité de vie dans son territoire, elle développe des services de proximité créateurs de lien social et des activités économiques innovantes, avec un focus spécifique sur les activités du réemploi.

3. La troisième étape de notre méthodologie d'étude est une **évaluation des pratiques solidaires et innovantes de ces trois projets**, à partir des travaux de l'Institut Godin (Besançon et Chochoy, 2014 ; Besançon, 2014). L'objectif principal de cette étape est de valider la présence, sur le territoire d'étude, de projets reposant sur des pratiques dites « utilitaristes » ou « transformatrices ». Les résultats nous montrent donc trois logiques différentes :

	Caractéristiques
Association Epicentre Cowork	Projet d'économie collaborative. Ne vise pas d'aspiration autre que la création de richesse par la mise en commun (Coworking) et occulte la création d'un « espace de débat démocratique ». Le projet est dans une optique de réponse aux besoins (de travailleurs isolés) lui donnant une dimension utilitariste.
Association JeRecycleParc	Projet porteur d'une forte logique redistributive et réciprocaire vectrice de lien social. Lieu de mise en débat de la question du réemploi des produits de consommation (ex. ateliers de transformation électronique). Le projet est en rupture contextualisée avec l'existant et développe une aspiration sociale porteuse d'un fort changement institutionnel.
SCIC Combrailles Durables	Projet porté par un collectif hétérogène qui porte une visée de transformation sociale par un fort dynamisme démocratique et de nombreuses pratiques réciprocaires sur le territoire.

Tableau 2- Caractéristiques des trois projets étudiés par le Tableau de bord des pratiques solidaire et les Marqueurs d'innovation sociale (Institut Godin)

<sup>9</sup> Travail partagé.

<sup>10</sup> Dont le principe est le paiement au temps, et non à la consommation.

4. Enfin, pour terminer nous avons effectué trois études de cas concernant les pratiques de communication à l'oeuvre au sein des projets.

## **Les pratiques de communication des acteurs de l'innovation sociale : Étude de cas**

Pour aller dans le sens de l'étape précédente nous voudrions proposer une évaluation des pratiques communicationnelles<sup>11</sup>. Nous optons alors pour une approche praxéologique de la communication qui nous permet de mettre en relief la communication entre les acteurs comme une « activité organisante » qui tend à construire une perspective commune et reflète principalement un processus d'organisation de perspectives partagées » (Quéré, 1991 : 76). Ainsi, si les pratiques solidaires permettent d'éclairer ce que fait une structure, les pratiques communicationnelles tâcherons de décrire comment elle le fait. Autrement dit, elles se réfèrent aux pratiques qui rendent compte de la constitution d'une communauté de langage (nous accordons une place essentielle au langage comme partie intégrante des réalités) et de la fabrication de médiations symboliques partagées (concepts, matérialisation). Les pratiques communicationnelles sont donc des activités conjointes de construction d'une perspective commune, d'un point de vue partagé (Quéré, 1991) à partir du modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée (Varela, 1989).

Par ailleurs, nous nous intéressons là à des organisations citoyennes qui regroupent « l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens » (Laville et Cattani, 2005). Elles sont donc avant tout des acteurs politiques. Or, « intuitivement, la communication politique évoque tout ce qui a trait à la production et l'échange des discours politiques tenus par les différents acteurs et représentés par les médias » (Wolton, 1989 : 28). C'est donc une forme de communication qui prend la dimension d'un échange de discours dans l'espace public vu, au sens habermassien, comme « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique au travers des sondages » (Wolton, 1989 : 30). Mais cette opinion publique ne se réduit pas au sondage car « sur la plan pratique il existe de très nombreuses expressions publiques qui ne passent pas par les sondages comme les mouvements d'opinions et surtout les mouvements sociaux » (Wolton, 1989 : 34) dont l'essence même sont les organisations de l'ESS. Cependant, on constate empiriquement « que les entreprises, les associations, les institutions politiques utilisent les mêmes moyens pour communiquer dans l'espace public [...] Ces structures,

<sup>11</sup> Pratiques qui pour nous inclue l'information car « La communication, entendue comme relation, peut exister sans information ; l'information n'existe pas sans la communication (Dacheux 2004, p.65).

associations comme institutions, sont tentées par une communication d'entreprise et nient ce qui est leur force, c'est-à-dire une communication politique<sup>12</sup> » (Dilliere-Brooks, 2007). Autrement appelée communication marketing elle regroupe « l'ensemble des signaux émis par l'entreprise en direction de ses différents publics, c'est-à-dire auprès de ses clients, distributeurs, fournisseurs, actionnaires, auprès des pouvoirs publics et également vis-à-vis de son propre personnel » (Decaudin, 1999 : 11). Une forme de communication avant tout persuasive qui consiste à transmettre des messages à ses publics en vue de modifier les comportements mentaux (Lindon, 1991).

	Communication marketing	Communication politique
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hiérarchique</li> <li>- Matricielle</li> <li>- Par projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratique</li> <li>- Horizontale</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les parts de marché</li> <li>- Augmenter les volumes de ventes</li> <li>- Contribution aux profits de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le débat</li> <li>- Lucrativité limitée</li> </ul>
Acteurs impliqués	<p style="text-align: center;"><b>Cibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommateurs</li> <li>- Cibles déterminées par segmentation du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Citoyens</li> <li>- Coopérateurs</li> <li>- Bénévoles</li> </ul>
Dimensions	<p style="text-align: center;"><b>Stratégie marketing</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interne/Externe</li> <li>- Institutionnelle/Marque/Produit</li> <li>- Grande consommation/Industrielle/Service</li> <li>- National/International</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interne/Externe</li> </ul>
Outils	<p style="text-align: center;"><b>Mix de communication marketing</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publicité médias</li> <li>- Publicité directe</li> <li>- Événements</li> <li>- Relations publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération</li> <li>- Concertation</li> <li>- Ateliers collectifs</li> <li>- Réunions publiques</li> </ul>

Tableau 3 - Tableau comparatif entre communication marketing (Decaudin 1999) et communication politique (Wolton 1989).

Nous constatons donc que le phénomène isomorphique qui touche les organisations de l'ESS porteuses d'innovations sociales (glissement d'une logique transformatrice à une logique utilitariste) semble atteindre les pratiques communicationnelles. En effet, alors que l'association JeRecycleParc porteuse d'une identité transformatrice s'appuie très

<sup>12</sup> Eric Dacheux lors d'un entretien pour la revue Communication et organisation en 2007.

largement sur des pratiques de communication politique (Délibération, présence dans l'espace public etc.), l'association Epicentre porteuse quant à elle d'une dimension utilitariste semble enchâssée dans des pratiques de communication marketing (logique hiérarchique, leader, logiques de relations publiques etc.). Cependant, et c'est bien là la force de la démarche empirique, il semblerait que cette dichotomie utilitarisme/transformation qui débouche sur une opposition entre des pratiques de communication soit largement remise en cause par notre troisième projet étudié. En effet, la SCIC Combrailles Durables présente un profil que nous avons nommé de « voilé », c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des pratiques très largement délibératives et collectives à l'interne de l'organisation (forme de communication politique). Mais elle sait développer une forme de communication stratégique s'appuyant sur des outils marketing à l'externe (relations publiques, lobbying), et cela dans le souci de faire advenir la transformation qu'elle porte en son sein. Notons que cette particularité n'est pas façonnée stratégiquement mais s'appuie plutôt sur deux dimensions intrinsèques au collectif :

- Un socle normatif et langagier largement partagé avec les acteurs institutionnalisés (politiques, banques, réseaux d'acteurs etc.) car l'ensemble des membres du conseil d'administration occupe des postes dans l'entreprise privée (entrepreneur franchisé, cadre Michelin, financiers etc.), dans l'entreprise publique (ADEME) et dans le service public (enseignants).
- L'utilisation d'un médium symbolique très puissant, et représentant l'identité de la structure sur les toits de la région : les panneaux photovoltaïques ! A la manière de la machine lors de la révolution industrielle (matrice du libéralisme), ces panneaux permettent de matérialiser une innovation immatérielle, celle de la réappropriation citoyenne de l'énergie.

## **Les obstacles de communication des acteurs de l'innovation sociale**

Nous pouvons donc confirmer qu'il existe bien des pratiques communicationnelles différentes selon l'identité des projets. Or, la volonté de rupture endogène au changement institutionnel (Veblen, 1970) que porte les initiatives d'innovation « forte », au travers de pratiques de communication politique, semble rencontrer des obstacles différents à ceux que rencontrent les acteurs de l'innovation « faible ». Les premiers vivent une relation conflictuelle avec les acteurs institutionnels (ex menace de squat) mais génèrent une dynamique collective plus solide à l'interne autour d'une utopie partagée (ex. changer les pratiques de consommation). Les seconds rencontrent des difficultés à générer une vie de groupe et une implication commune (logique de désengagement de l'action collective) alors que leur socle normatif et langagier est largement partagé avec l'institution facilitant ainsi la communication externe (ex présence régulière

des acteurs politiques à leurs côtés dans un unique but de publicité). Enfin, si le troisième projet est celui qui présente le moins d'obstacles dans ces pratiques de communication (dynamique collective interne et partage normatif externe), c'est aussi celui qui fait face à un risque constant de glissement schizophrénique entre un militantisme utopique effrayant d'un point de vue institutionnel et un utilitarisme destructeur pour le potentiel de transformation sociale en germe dans ses actions (tableau 5).

	Communication interne	Communication externe	Obstacles/Aisances
Epicentre Cowork « utilitariste »	<b>Managériale</b> Peu de réunions collectives Figure du leader	<b>Marketing</b> Economie collaborative Peu de mise en débat	Dépérissement de la dynamique collective interne Partage d'un socle normatif institutionnel
JeRecycleParc « Transformatrice »	<b>Délibérative</b> Rencontres quotidiennes Utopie collective	<b>Politique</b> Communication de proche en proche Large présence dans l'espace public	Conflits institutionnels externe Création d'un réseau « militant »
Combrailles Durables « Voilé »	<b>Délibérative</b> Rencontres quotidiennes Utopie collective	<b>Politique/Marketing</b> Communication proche en proche Rationalisation stratégique	Le risque schizophrénique

Tableau 4- Pratiques communicationnelles des organisations étudiées.

On voit donc qu'il existe deux formes d'innovation sociale portées par les acteurs de l'ESS (utilitariste et transformatrice), pour lesquelles un ensemble de pratiques solidaires, innovantes et communicationnelles permettent de mieux comprendre ce que ces organisations font et comment elles le font. Or, on voit que les obstacles de communication sont différenciés en fonction du degré de changement institutionnel affiché par les acteurs. Ainsi, on peut noter qu'il existe une forme d'innovation « voilée » qui porte une identité transformatrice à travers ses pratiques internes et qui sait user des codes de la communication politique tout comme de la communication marketing si stratégiquement cela est nécessaire. Un risque à cela, très souvent souligné par les acteurs « voilés » : celui de « perdre son âme<sup>13</sup> ».

## Bibliographie

Besançon E., Chochoy N., Guyon T. (2013). *L'innovation sociale, principes et fondements d'un concept*. Paris, L'Harmattan.

Besançon E., Chochoy N. (2014). Les Marqueurs d'Innovation sociale : un exemple de recherche partenariale contribuant à l'amorce de nouvelles trajectoires d'innovation, Montreal, *Cahiers du CRISES*.

<sup>13</sup> Mots d'un des administrateurs de la SCIC Combrailles Durables.

- Besançon E. (2014). *Théories et pratiques du changement institutionnel en économie solidaire. Une approche institutionnaliste par l'innovation sociale*. Thèse de doctorat, Université d'Amiens.
- Bouchard M. J. (2007). L'innovation Sociale en économie sociale. *L'innovation Sociale – Emergence et effets sur la transformormation des sociétés*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Burawoy M. (2003). L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain. *L'enquête terrain*. Paris, La Découverte.
- Céfai D. (2003). *L'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Cloutier J. (2003). *Qu'est ce que l'innovation sociale?*, Montreal, *Cahiers du Crises*. Vol. ET0314.
- Dacheux E. (Dir.) (2007). *Communiquer l'utopie, Economie solidaire et démocratie*. Paris, L'Harmattan.
- Dacheux E. (2011). Economie solidaire et communication, *Hermes*, Vol. 61.
- Decaudin J. M. (1999). *La communication marketing*. Paris, Economica.
- Dilliere-Brooks S. (2007). Entretien avec Eric Dacheux, *Communication et organisation*, Vol. 31.
- Laville J. L., Cattani A. D. (2005). *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Laville J. L. (1994). *L'économie solidaire une perspective internationale*. Paris, Desclée de Bouwer.
- Lévesque B. (2007). Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale : quelques éléments de problématique, *Economie et Solidarites*, Vol. 38.
- Lindon D. (1991). *Le marketing*. Paris, Nathan.
- Mucchielli A. (2000). *La nouvelle communication*. Paris, Armand Colin.
- Polanyi K. (2007). Le sophisme économiste, *La Revue du Mauss*, Vol. 29.
- Polanyi K. (1944). *La Grande Transformation*. Paris, Gallimard.
- Polanyi K. (1974). *Personal knowledge : Towards a post-critical philosophy*. Chicago, University of Chicago Press.
- Quéré L. (1991). D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique, *Réseaux*, Vol. 9, n°46-47.
- Varela F. J. (1989). *Connaître. Les sciences cognitives, tendances et perspectives*. Paris, Le Seuil.
- Veblen T. (1970). *Théorie de la classe de loisir*. Paris, Gallimard (1899).
- Wolton D. (1989). La communication politique : construction d'un modèle, *Hermes*, Vol. 4.





# **Pour une approche communicationnelle de l'agir des associations environnementales auprès de l'union Européenne**

Adrien Jahier

Laboratoire CERTOP-CNRS  
Université Toulouse III Paul Sabatier  
[adrien.jahier@iut-tlse3.fr](mailto:adrien.jahier@iut-tlse3.fr)

Cet article s'appuie sur une approche communicationnelle pour appréhender l'agir des associations environnementales auprès de l'Union Européenne. En mobilisant un cadre théorique largement emprunté à Habermas, il présente deux des trois perspectives associées à l'étude de la dynamique civique autour du règlement N°517/2014 sur les gaz fluorés, à savoir : le caractère fermé d'un espace public institutionnel conduisant au renforcement d'un espace public autonome et le rapprochement des associations environnementales avec la frange progressiste du sous-système économique comme composante d'un agir communicationnel stratégique.

Association environnementale, société civile, communication, Union Européenne

## **A communicative approach to action of environmental associations to the European Union**

The aim of this article is to put forward a communicative approach to the action of environmental associations towards the European Union. This will present two of the three results of this research dealing with the civic dynamics around the EU regulation N°517/2014 about the use of greenhouse fluorinated gases : the restrictive characteristics of the institutional public space that is leading to the reinforcement of the autonomous public space and the rapprochement of environmental associations with the « progressive » group of the economical sub-system as being part of a « strategic communicative action ».

Environmental association, civil society, communication, European Union

L'objectif de cet article est de présenter une analyse communicationnelle de l'agir des associations environnementales au sein de l'Union Européenne autour de la mitigation du changement climatique.

L'étude des associations environnementales à Bruxelles est largement dominée par des travaux de politistes ou de sociologues qui traitent de celui-ci sous le concept équivoque de « lobbying », s'appliquant indifféremment à l'agir des entreprises et des associations (voir, par exemple, Miruna Balosin, 2010 ou Greenwood, 2011).

Notre angle d'attaque se veut volontairement différent car il se situe en Sciences de l'Information et de la Communication : cet ancrage disciplinaire, parallèle à la mobilisation d'un cadre théorique tiré de l'œuvre de Jürgen Habermas (1987, 1992, 1997), considère ces associations environnementales comme appartenant avant toute chose à la société civile. Nous entendons la société civile comme constituée par « des regroupements volontaires hors de la sphère de l'État et de l'économie » (1992 : 185). C'est justement dans cette sphère que la communication prend alors la forme d'une pratique libre, égalitaire et solidaire favorisant l'obtention d'un accord généralisé autour de positions dites désintéressées, telle la protection de l'environnement (1997). Celles-ci sont désintéressées car elles sont en dehors du système, composé par le sous-système politico-administratif, lui-même régulé par le médium du pouvoir, et le sous-système économique, régulé celui-ci par le médium de l'argent (1987). Cette entente sociale issue de la communication tend alors vers la formation d'un espace public, qui vise à peser sur le système (1992).

Habermas a largement conceptualisé la communication au sein de cet espace public. L'un des buts de ce travail doctoral est justement de la mettre en pratique à travers l'étude de la dynamique civique autour du règlement n° 517/2014 de l'Union Européenne sur l'utilisation des gaz fluorés à effet de serre.

En convoquant ce cadre théorique, nous en venons à nous poser les questions suivantes comme points de départ : comment qualifier la pression des associations environnementales auprès du sous-système politico-administratif de l'Union Européenne ? Est-elle assimilable au « lobbying » ?

L'approche est ici essentiellement qualitative avec de nombreux entretiens semi-directifs – une soixantaine – menés avec des responsables d'associations environnementales, des parlementaires, leurs assistants, des fonctionnaires de la commission européenne, des employés de ministères nationaux

d'États-membres de l'UE, ainsi que des employés de regroupements industriels du sous-système économique. De plus, dans une perspective plus informationnelle, elle repose sur l'analyse d'argumentaires d'associations environnementales et des différentes versions qu'a eues le projet de règlement entre 2012 et 2014 dans le cadre de la procédure législative ordinaire de l'Union Européenne.

Après avoir donné quelques éléments sur la spécificité des gaz fluorés à effet de serre et les enjeux qui pèsent autour du règlement N°517/2014, nous précisons nos résultats. Ceux-ci sont au nombre de trois mais nous insisterons sur deux d'entre eux : l'existence d'un espace public institutionnel fermé conduisant au renforcement d'un espace public autonome et le rapprochement des associations environnementales avec la frange progressiste du sous-système économique comme partie intégrante d'un agir communicationnel stratégique. Nous concluons sur la nature communicationnelle de l'agir des associations environnementales auprès de l'Union Européenne.

## L'enjeu climatique autour des gaz fluorés à effet de serre

En vigueur depuis le 1er janvier 2015, le règlement N°517/2014 vise à une réduction progressive de 79 % de l'utilisation des hydrofluorocarbones (HFC) d'ici 2030 avec certaines interdictions dans des applications spécifiques<sup>1</sup>.

Les gaz fluorés sont d'origine synthétique et sont utilisés comme réfrigérants dans un grand nombre d'applications : du climatiseur à domicile au réfrigérateur commercial en supermarché, ces gaz et les plus connus d'entre eux, les HFC, ont envahi la vie quotidienne des consommateurs européens. Même s'ils n'ont pas d'impact sur la couche d'ozone, ils ont, malgré tout, un effet sur le changement climatique : une fois relâchés, ils peuvent rester dans l'atmosphère pendant des siècles et chaque gaz fluoré a, par tonne, un potentiel de réchauffement planétaire qui est jusqu'à 23 000 fois supérieur au dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)<sup>2</sup>.

Or la consommation des gaz fluorés dans le monde, et notamment des HFC, ont augmenté de 60 % depuis 1990<sup>3</sup>.

Alors que les entreprises qui produisent et commercialisent ces gaz sont pour beaucoup des firmes multinationales (Daikin, Dupont, Honeywell),

<sup>1</sup> Parlement européen / Observatoire législatif, 2012/0305(COD) - 16/04/2014 Acte final, <http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/summary.do?id=1350513&t=f&l=fr>

<sup>2</sup> Commission Européenne (communiqué de presse) : Changement climatique - la Commission lance une consultation sur de nouvelles réductions des émissions de gaz industriels, 26 septembre 2011, [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-11-1078\\_fr.htm?locale=FR](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-11-1078_fr.htm?locale=FR)

<sup>3</sup> Velders, G. J., Fahey, D. W., Daniel, J. S., McFarland, M., & Andersen, S. O., The large contribution of projected HFC emissions to future climate forcing. Proceedings of the National Academy of Sciences, 106(27), 2009, 10949-10954

il se développe en Europe et ailleurs une nouvelle frange de l'industrie qui propose des alternatives naturelles aux gaz fluorés comme l'ammoniac, le propane, le butane ou le dioxyde de carbone. Ces dernières ont, comparées aux gaz fluorés, un impact négligeable sur le changement climatique. Ce marché naissant est essentiellement composé de moyennes et petites entreprises européennes et de quelques grands groupes. Il y a donc au sein du sous-système économique une tension entre la frange « conservatrice », qui cherche à continuer à produire et/ou utiliser des gaz fluorés pour différentes applications, et une frange plus « progressiste », qui propose de les substituer par des alternatives naturelles<sup>4</sup>.

### **La dynamique civique européenne contre les gaz fluorés : d'un espace public institutionnel fermé menant au renforcement d'un espace public autonome**

Entre 2010 et 2014, divers groupes d'intérêt se relayent auprès des institutions européennes dans un objectif d'influence, y compris des associations environnementales.

Avant que la Commission européenne publie sa proposition de règlement en octobre 2012, elle organise un groupe d'experts. Celui-ci se réunit en septembre, octobre 2010, février et mai 2011 en vue de préparer la rédaction d'un rapport commandé par la Commission européenne à Öko-Recherche<sup>5</sup> pour réviser le règlement 842/2006 déjà en vigueur.

Les associations environnementales ont alors du mal à se structurer et nous ne pouvons pas parler de dynamique civique. Tout d'abord, au sein du groupe d'experts, peu d'associations environnementales sont présentes. Il y figure seulement trois associations environnementales, à savoir l'Agence d'Investigation Environnementale, Greenpeace International et WWF Europe, contre 21 regroupements industriels que nous associons aux gaz fluorés et 3 rattachés au secteur des alternatives naturelles. Parmi ces trois associations environnementales, seule une aura un rôle moteur par la suite – l'Agence d'Investigation Environnementale – alors que les deux autres – Greenpeace International et WWF Europe – seront plus passives. Dans le même temps, une association environnementale – ClientEarth – se plaint publiquement de ne pas faire partie du groupe d'experts<sup>6</sup>.

A ce moment-clé de la consultation organisée par la Commission, les associations environnementales sont intégrées à un espace public « institutionnel » (Suraud, 2007) : le système politico-administratif,

<sup>4</sup> A noter que certaines entreprises produisent ou/et consomment les deux types de fluides (fluorés et naturels).

<sup>5</sup> Expert Group on Fluorinated Gases (FGAS) (E02490), October 2010 - May 2 <http://expertgroups.govtrace.com/expert-group-on-fluorinated-gases>

<sup>6</sup> Arthur Neslen, Euractiv, Bruxelles envisage l'interdiction des F-gaz, 14 juillet 2011 <http://www.euractiv.fr/climat-environnement/bruxelles-envisage-interdiction-news-506537>

figuré ici par la Commission européenne, accueille en son sein diverses associations afin de trouver une solution concernant l'utilisation des gaz fluorés et leur impact sur le changement climatique. Mais cet espace public institutionnel est, dans notre étude, fermé car seuls trois associations en font partie et plusieurs autres, qui ont cherché à l'intégrer, se sont vues refuser l'accès.

Notre recherche à l'heure actuelle tendrait vers deux explications pour comprendre ce caractère fermé : la première est que la Commission ne souhaite pas à ce moment une révision radicale du règlement No 842/2006 portée par les associations environnementales. La deuxième est qu'elle ne voit pas dans certaines associations la valeur de leur expertise.

Au tout début de la phase de consultation de la Commission européenne en 2010 et 2011, cet espace public institutionnel fermé a mené les associations à s'organiser en dehors de celui-ci. De cette manière, l'espace public s'est autonomisé plus rapidement. Ainsi, les associations environnementales, non incluses dans le groupe d'experts, vont prendre l'initiative de rencontrer des employés de la Commission lors de réunions individuelles, qui permettent d'exposer les argumentaires de chacune d'entre elles<sup>7</sup>. Elles vont également commencer à discuter de la coalition qu'elles souhaitent établir dans un futur proche et des limites, notamment financières, à celle-ci<sup>8</sup>.

Suite à la publication par la Commission européenne du projet de règlement le 7 novembre 2012, celui-ci va transiter vers le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne.

Le début de la dynamique civique autour du dossier des gaz fluorés a besoin de se projeter dans différents États-membres de l'Union Européenne. L'Agence d'Investigation Environnementale, qui bénéficie d'une certaine expertise sur les gaz fluorés grâce à sa participation aux négociations du Protocole de Montréal, prend la tête de la coalition mais n'a pas d'« entrée » au sein de la société civile européenne. Elle s'associe alors avec le Bureau Environnemental Européen qui est une fédération, ouverte à Bruxelles en 1974, et réunissant 140 associations environnementales réparties dans les différents États-membres de l'Union Européenne<sup>9</sup>. Avec cette alliance entre l'Agence d'Investigation Environnementale et le Bureau Environnemental Européen, l'espace public autonome se projette dans différents pays avec *Legambiente* en Italie, *Ecodes* en Espagne, *Quercus* au Portugal ou encore *Levegő Munkacsoport* en Hongrie.

Si Habermas traite de l'« agir communicationnel » pour l'espace public (1987), nous pouvons néanmoins procéder au découpage suivant :

<sup>7</sup> Entretiens avec différents employés d'associations environnementales

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Bureau Environnemental Européen, About EEB, <http://www.eeb.org/index.cfm/about-eeb/>

celui « autonome » et celui « stratégique » (Suraud, 2006). Le « groupe de travail sur les gaz fluorés » qu'organise le Bureau Environnemental Européen est une illustration de ce découpage. Les associations environnementales citées ci-dessus se réunissent à raison de deux à trois fois par an à Bruxelles et atteignent un consensus autour d'une position désintéressée, qui est ici la protection environnementale, en demandant un règlement aussi restrictif que possible sur l'utilisation des gaz fluorés. Alors que l'élimination progressive des gaz fluorés d'ici 2030 est prise pour acquise – d'ailleurs l'industrie dans son ensemble s'y est progressivement ralliée<sup>10</sup> – l'enjeu pour ces associations est d'avoir le plus d'interdictions supplémentaires dans les différentes applications utilisant ces gaz. A partir de cet « agir communicationnel autonome », elles vont déployer un agir plus « stratégique » en utilisant les tensions au sein du sous-système économique entre frange progressiste et conservatrice. Ainsi, les associations environnementales vont alors se rapprocher de la première pour mieux peser sur le sous-système politico-administratif de l'Union Européenne.

### **« Les ennemis de mes ennemis sont mes amis » : utiliser la tension au sein du sous-système économique comme agir communicationnel stratégique**

L'originalité de cette dynamique civique européenne est son rapprochement avec la frange progressiste du secteur économique pour mieux peser sur le système politico-administratif de l'Union Européenne. Les associations environnementales vont se rapprocher de ces entreprises pour bénéficier de connaissances sur ces alternatives et jouer le rôle d'intermédiaire entre sous-système économique et sous-système politico-administratif. Le but est double : contrecarrer le reste du sous-système économique, qui utilise traditionnellement des gaz fluorés et que nous qualifions de « conservateur », et mieux peser sur la prise de décision de l'Union Européenne.

En effet, face à elle, les associations environnementales ont un lobbying particulièrement puissant de la part de la frange conservatrice du sous-système économique. Un assistant parlementaire, qui a travaillé auprès de l'un des rapporteurs fictifs du projet de règlement, a dressé ce constat : « En cinq années passées à Bruxelles, j'ai vu deux sessions de lobbying très intenses et l'une d'entre elles concernait le dossier des gaz fluorés »<sup>11</sup>. Les chiffres attestent également de cette puissance : 110 organisations, comprenant notamment des multinationales américaines et japonaises du

<sup>10</sup> Entretiens avec différents représentants de regroupements industriels du secteur des gaz fluorés

<sup>11</sup> « In 5 years in Brussels, I've seen two very hardcore lobby sessions and one of them was about the F-gas dossier. », Entretien avec l'assistant parlementaire d'un rapporteur fictif

secteur de la climatisation comme Daikin ou Dupont, ont officiellement déclaré un budget total de lobbying de 23 ML 900 000 euro<sup>12</sup>.

Il s'agit donc pour cette dynamique civique européenne de contre-carrer la frange conservatrice du sous-système économique en se rapprochant de celle progressiste. Ainsi, les associations environnementales utilisent comme composantes de leur agir communicationnel stratégique des arguments techniques sur la faisabilité et la sécurité des alternatives naturelles aux gaz fluorés, certains d'entre eux ayant été empruntés à la frange progressiste. Des documents utilisés par l'Agence d'Investigation Environnementale démontrent également la rentabilité à substituer des HFC utilisées dans certaines applications par des alternatives naturelles<sup>13</sup>. Ils attestent que le prix sur le long terme de ces alternatives est inférieur à celui des HFC<sup>14</sup>.

*Lors d'un entretien semi-directif, un employé d'une association fait cette déclaration au sujet de la promotion des alternatives naturelles :*

*« Nous ne faisons pas la promotion d'une alternative technologique particulière. Nous sommes en train de faire la promotion d'un moyen de sortir des gaz fluorés. Manifestement, pour ce qui est de l'industrie alternative, il se pourrait qu'ils fassent la promotion d'une solution technologique, ce qui est plutôt différent<sup>15</sup> »*

Ces associations environnementales ont utilisé ces arguments techniques et économiques comme moyens pour atteindre *in fine* une position désintéressée : la lutte contre le changement climatique et, plus généralement, la protection environnementale. Les alternatives naturelles aux gaz fluorés constituent, finalement, une solution stratégique à la thématique des gaz fluorés.

## Conclusion

L'analyse de la dynamique civique autour du règlement N°517/2014 démontre que les associations environnementales, qui cherchent à peser auprès du sous-système politico-administratif, sont dans un processus communicationnel à travers la formation d'un espace public. Mais il s'agit de définir cet espace public : notre recherche démontre que le caractère fermé de

<sup>12</sup> Arthur Neslen Euractiv, L'UE envisage d'interdire les gaz à effet de serre fluorés dans les frigos domestiques, 3 octobre 2012, <http://www.euractiv.fr/sections/climat-environnement/lue-envisage-dinterdire-les-gaz-effet-de-serre-fluores-dans-les-frigos>

<sup>13</sup> Exemple de note : Environmental Investigation Agency, F-Gas Regulation Briefing Note – Industrial Refrigeration, mai 2012

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> « We are not advocating a particular alternative technology solution. We are advocating a way to get out of fluorinated gases. Obviously in the case of the alternative industry, they might be advocating a particular technology solution which is quiet different », Entretien avec l'employé d'une association environnementale

l'espace public institutionnel dans lequel elles sont intégrées au tout départ de la consultation organisée par la Commission européenne les ont amenées à s'organiser en dehors, ce qui a renforcé le caractère autonome de l'espace public. Des demandes récentes, notamment de la part de la médiatrice de l'Union Européenne<sup>16</sup>, émanent au sujet d'une composition plus équilibrée entre associations et regroupements industriels au sein de ces groupes d'experts. Ce premier résultat atteste que même si un groupe d'experts est relativement fermé vis-à-vis des associations environnementales, il peut les pousser à devenir plus autonomes, s'organisant ainsi en dehors du cadre établi par la Commission européenne. Dans le cadre d'un agir communicationnel stratégique, elles ont également utilisées la tension au sein du sous-système économique et se sont rapprochées d'entreprises de la frange progressiste. Même si, en apparence, elles ont utilisé des arguments techniques et économiques sur les alternatives naturelles comme ces entreprises, c'est avant tout en tant que solution stratégique à la thématique des gaz fluorés. L'approche communicationnelle habermassienne et son prolongement à travers le découpage « agir communicationnel autonome » et « stratégique » offrent donc un cadre théorique pertinent pour comprendre la spécificité de l'agir des associations environnementales auprès de l'Union Européenne dans une littérature essentiellement dominée par l'entrée « lobbying ».

## Bibliographie

Chaskiel P. (2014). La précaution «des» nanotechnologies. Une limitation et un contrôle des opérations du système par le monde vécu. *Communication et organisation*, 45, p. 19-32.

Habermas J. (1988). *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot

Habermas J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Fayard

Habermas J. (1997). *Droit et Démocratie: entre faits et normes*. Gallimard

Miège B. (2010). *L'Espace Public Contemporain - Approche info-communicationnelle*. Grenoble, PUG, Collection Communication Médias et Sociétés.

Suraud M.-G. (2006). L'espace public. Entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels. *Communication. Information médias théories pratiques*, 24.2, p. 9-28.

### Acte juridique européen

Règlement (UE) n ° 517/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n ° 842/2006, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32014R0517>

<sup>16</sup> Jean-Sébastien Lefebvre, La Commission prête à quelques concessions sur la transparence des groupes d'experts, 4 mai 2015 [https://www.contexte.com/article/transparence/la-commission-europeenne-prete-a-quelques-concessions-sur-la-transparence-des-groupes-d-experts\\_28916.html](https://www.contexte.com/article/transparence/la-commission-europeenne-prete-a-quelques-concessions-sur-la-transparence-des-groupes-d-experts_28916.html)



# De l'usage des TIC et de la fonction info-communicationnelle des objets numériques

Nathalie Verdier

Laboratoire LERASS-CERIC  
ITIC - Université Paul Valéry – Montpellier 3  
[nathalie.verdier@univ-montp3.fr](mailto:nathalie.verdier@univ-montp3.fr)

Cette communication s'articule à une recherche menée en SIC, portant sur les représentations de la musicothérapie dans les dispositifs d'information et de communication des politiques de santé publique. Depuis le début des années 1990, avec le développement d'Internet au sein de la société, ces dispositifs intègrent également les technologies du numérique. Après un premier travail d'identification des acteurs des politiques de santé publique, nous avons ciblé le champ de notre recherche sur Internet pour en extraire des objets numériques divers, produits par ces différents acteurs, afin de constituer un corpus et d'observer comment les technologies du numérique participent à l'élaboration des représentations de la musicothérapie, notamment via la fonction info-communicationnelle des documents numériques. A l'appui de repères méthodologiques et théoriques, nous proposons de présenter deux documents de notre corpus et de partager les premiers éléments d'analyse issus de ce travail.

Dispositifs, objets numériques, usages, représentations sociales

## The use of ICT and the info-communicational function of numeric objects

This communication is based on a research conducted in the ICS, on the representations of music therapy in information and communication devices of public health policies. Since the early 1990s, with the development of the Internet in society, these devices also integrate numeric technologies. After a first task in identifying the actors in public health policies, we focused the field of our research on Internet to extract various numeric objects produced by these different actors to build a corpus and observe how numeric technologies involved in the development of representations of music therapy, particularly through the info-communicational function of numeric documents. In support of methodological and theoretical guidelines, we propose to introduce two documents of our corpus and share the initial analysis from this work.

Devices, numeric objects, uses, social representations

## Contexte de la recherche

Cette communication s'articule à une recherche en sciences de l'information et de la communication portant sur les représentations de la musicothérapie dans les dispositifs d'information et de communication des politiques de santé publique. Dans le contexte de la France contemporaine, les dispositifs d'information et de communication des politiques de santé publique sont multiples. Ils existent sous forme d'instances, de regroupements et de réseaux pluridisciplinaires à différents niveaux de localisation : local, régional, national, voire international. On en dénombre quelques exemples au cœur de la Clinique et dans les institutions publiques, comme les agences régionales de santé (ARS) où se déroulent des conférences de territoire réunissant de nombreux acteurs<sup>1</sup> politiques, administratifs, médicaux, paramédicaux, chefs d'entreprise, etc. pour discuter de l'organisation sanitaire de nos régions. Depuis les années 1990, avec le développement d'Internet au sein de la société, ces dispositifs, définis comme des agencements organisés d'acteurs humains, de structures organisationnelles et de configurations techniques, intègrent également les technologies du numérique. De nombreux chercheurs s'intéressent à cet ancrage social des TIC, qui ouvre à des situations communicationnelles complexes autour de différentes questions de santé publique, thématique récurrente d'un espace public désormais élargi à Internet : publicisation de la santé, réseaux documentaires à l'intention des professionnels, du public, forum de discussion des usagers, etc. (Staii, 2012 ; Ollivier-Yaniv, 2013)

La problématique que nous avons élaborée autour des représentations de la musicothérapie résulte d'une expérience professionnelle de musicothérapeute, qui m'a conduite à une fonction de communicante dans l'établissement de soins où j'ai exercé pendant plus de dix ans entre 2000 et 2013, puis à une reprise d'étude en SIC. Depuis les années 2000, j'ai pu observer le changement organisationnel de plusieurs institutions en lien avec le secteur de la santé publique, coïncidant avec le développement des NTIC. Outre la mise en place du dossier patient informatisé dans les établissements de soins, l'opportunité d'une visibilité sur Internet pour ces mêmes structures, des organisations administratives telle que la Haute Autorité de Santé fournissent aux professionnels de

---

<sup>1</sup> Source : Décret n°2010-347 du 31 mars 2010 relatif à la composition et au mode de fonctionnement des conférences de territoire.

la santé, des référentiels de bonnes pratiques, consultables en ligne. Ces documents produits par des collèges pluridisciplinaires donnent lieu à une représentation sociale de la musicothérapie dans les dispositifs de soins et le discours institutionnel. Pour autant, les musicothérapeutes ne sont pas encore représentés dans ces collèges et leur profession reste peu connue et reconnue, puisqu'elle ne figure sur aucun registre national des métiers du soin. La particularité de ce parcours nous a donc permis de saisir une problématique qui pourrait se formuler de la façon suivante : Comment se manifestent les représentations de la musicothérapie chez les acteurs des politiques de santé publique qui définissent la place de cette pratique dans le système de l'économie des soins et qui, par là-même, en délimitent le champ thérapeutique ? Ce projet de recherche m'a également conduit à poser deux interrogations :

- Les représentations sociales des acteurs qui élaborent les politiques de santé publique sont-elles des éléments participatifs de la place de la musicothérapie dans l'économie des soins ?
- Les outils d'information et de communication à disposition des acteurs, en l'occurrence les dispositifs numériques, permettent-ils l'expression de ces représentations ?

## Positionnement épistémologique

Notre positionnement épistémologique repose sur le constructivisme et le paradigme de la complexité, notamment à travers la sémiotique et la systémique. Notre démarche oriente ce travail de recherche selon « *une conception générale de la réalité qui détermine quelles questions sont à étudier, comment les approcher, comment les analyser et quelles significations les conséquences de l'analyse peuvent avoir pour la connaissance scientifique et son application* » (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007 : 20). Deux axes sont privilégiés, développés par l'équipe du LERASS-CERIC à laquelle je suis affiliée, l'un centré sur les objets, l'autre sur les actions, qui interagissent et tissent des liens entre eux. Sur le plan méthodologique nous appuyons le recueil des matériaux sur une approche compréhensive et des méthodes qualitatives.

Par ailleurs, en référence à mon parcours, ce choix de ce sujet de thèse s'inscrit dans une dimension politique et une perspective qui m'obligent à réfléchir sur l'action de la subjectivité dans le travail mené, notamment quant à la mise en œuvre d'une stratégie de recherche qualitative : entre cadre théorique, choix de corpus, méthode de recueil et d'analyse de données, méthodologie de type ethnographique, voire auto-ethnographique (Royer, 2007).

Dès le début de ce travail, je me suis trouvée dans une position complexe de « praticien-chercheur ». Une posture qui a été interrogée par certains chercheurs et qui cristallise un ensemble de questionnements : « *L'expression*

«praticien-chercheur» ne signifie pas seulement que le chercheur est engagé sur un autre terrain professionnel que celui de la recherche, mais aussi de façon dialogique et réursive, que l'activité de recherche ressource et réoriente l'activité professionnelle. » (De Lavergne, 2007). Depuis, j'ai évolué vers des activités d'enseignement en SIC. Dans ce nouveau contexte, il perdure des formes d'implications croisées qui me conduisent à discuter encore la notion d'implexité définie par Louis Le Grand (cité par De Lavergne, 2007) et qui englobe aussi les questions d'engagement et d'éthique liées au statut de l'apprenti enseignant-chercheur.

## Cadre théorique

Avec l'intitulé de ma recherche, nous avons pu percevoir la complexité de notre objet de recherche répondant, par ses tensions, au socle théorique des SIC qui se présentent comme une science interdisciplinaire pouvant emprunter certains concepts aux sciences du langage, à la sociologie, à l'anthropologie, etc. Mon positionnement en SIC se réfère aux théories de l'information et de la communication, notamment pour l'observation et l'étude :

- des dispositifs et de leurs usages (Jeanneret, 2004 ; Miège, 2007 ; Olivesi, 2013),
- des processus de production de l'information, via la théorie du document (Couzinet, Régimbeau et Courbières, 2001 ; Clavier et Paganelli, 2013),
- des acteurs individuels et institutionnels qui produisent de l'information dans des situations de communication complexes (Mucchielli, 2004 ; Lugan, 2009 ; Bourret et Andonova, 2010).

Toutefois, nos travaux devront également composer avec les concepts de *représentation* et de *politique publique* qui intéressent aussi d'autres champs disciplinaires. La théorie des représentations est issue de la psychologie sociale, qui propose une revue de la littérature couvrant une longue période de recherche depuis le concept de *représentation sociale* précisé par Moscovici en 1961 et ouvre à diverses perspectives conceptuelles et méthodologiques, se référant, par exemple, à l'analyse des processus communicationnels dont émergent les représentations (Jodelet, 1989 ; Abric, 2003). Un concept, que certains auteurs redéfinissent, dans une ouverture au champ des SIC, en le qualifiant de *phénomène social de communication* (Lalli, 2005). Par ailleurs, la science politique propose un modèle théorique appelé théorie des 3 i (intérêt, idée et institution) s'intéressant aux dynamiques communicationnelles qui participent à l'élaboration des politiques publiques et qui pose un cadre à l'observation de l'État en action, ce qui permettra d'apporter un éclairage supplémentaire à l'analyse du discours institutionnel, pour mieux appréhender la

trajectoire des idées<sup>2</sup> par rapport aux intérêts des acteurs et aux poids des institutions (Palier et Surel, 2005). Les différents concepts évoqués ci-dessus et les différents champs disciplinaires auxquels ils font référence, nous conduisent à envisager une triangulation théorique qui pourrait renforcer notre argumentation en SIC pour produire une interprétation plus précise et accessible à différents niveaux de compréhension.

## Constitution et organisation du corpus

Les acteurs des politiques de santé publique sont nombreux : hommes ou femmes politiques, mais aussi : médicaux, paramédicaux, musicothérapeutes, experts, institutions, publics, privés, organismes de formation, sociétés civiles, usagers de la santé publique, médias, etc. Après un premier travail d'identification de ces acteurs, j'ai ciblé le champ de ma recherche sur Internet, qui constitue un terrain propice à l'expression des représentations de la musicothérapie. Sur ce terrain, circulent des objets numériques très diversifiés produits par ces différents acteurs : textes institutionnels, articles de revues, vidéos, blogs de professionnels, etc., dans lesquels se manifestent des discours et des énoncés relatifs à la musicothérapie et dont certains montrent des musicothérapeutes en plein exercice de leur pratique, comme c'est le cas sur plusieurs vidéos. Ce choix d'un corpus de documents numériques nous confronte à quelques questions. Quelles particularités présentent ces documents numériques ? Comment les approcher ? A quel type de dispositif font-ils référence ? De plus, si Internet se révèle être un terrain très riche, il est aussi relativement mouvant : les objets numériques n'y sont pas toujours figés ni pérennes. Comment évaluer alors la durabilité d'un document ? Préoccupation coïncidant avec un impératif de la recherche scientifique de pouvoir consulter les documents d'un corpus afin que ce que l'on dit d'eux puisse être vérifiable et contrôlable (Mayaffre, 2007 ; Couzinet, Régimbeau, Courbières, 2001). Ce critère est-il pertinent pour certains documents, tels que les blogs ou les sites institutionnels ? Comment figer un document pour le rendre pérenne et pouvoir l'intégrer au corpus ? Comment le classer par rapport à un type de dispositif en particulier ? Une autre difficulté est de réunir un ensemble de documents représentatif d'un panel suffisamment large d'acteurs, afin qu'entre ces objets puisse exister une dimension réflexive permettant une analyse critique. J'ai donc commencé à établir une liste de documents par catégorie d'acteurs en me fixant sur des catégories relativement globales. Par exemple : politiques, institutionnels publics, institutionnels privés, scientifiques, sociétés civiles et médias. Je dispose actuellement d'un corpus de 34 objets numériques, soit une moyenne de 5,6 documents pour chacune des 6 catégories d'acteurs définies. Bien qu'elle soit actuellement toujours en chantier, la constitution de ce corpus répond à

<sup>2</sup> Idée : mot à mettre ici en lien avec le concept de représentation

une typologie de plus en plus représentative des objets étudiés. Elle se révèle complexe, dans la mesure où certains objets demandent à être explorés davantage, afin de mieux repérer les liens hypertextes existants qui pourront renvoyer à des connexions vers d'autres objets numériques, d'autres acteurs et qui serviront l'analyse critique des objets déjà choisis.

## **Dispositif de recherche, méthodologie, méthode**

Cette recherche, de type exploratoire, sur le terrain d'Internet nous met dans une position méthodologique d'observation participante doublement fondée, à la fois en tant que musicothérapeute et en tant qu'internaute, bien que mon rapport à la musique se soit depuis déplacé vers une pratique plus artistique du piano et du chant. Une approche de type ethnographique qui prend en compte un degré d'identification pouvant se polariser sur 2 axes et présente à la fois des avantages et des risques.

Les documents numériques de notre corpus sont la production de différents acteurs et communautés impliquées dans les politiques de santé publique. Ils sont également à comprendre par rapport aux situations de communication dans lesquelles ils ont été élaborés.

Cette complexité oblige à mettre en place une méthodologie particulière pour le recueil et l'analyse des données que nous aurons à traiter. Elle m'a conduite à formaliser différentes grilles de recueil de données à partir de différents critères permettant, par exemple à un niveau d'observation micro que nous pouvons situer par rapport au document lui-même :

- d'identifier chaque document par rapport à un type d'acteur en particulier, de le coder et de le classer,
- de procéder à l'analyse du dispositif dont est issu chaque document en vue de créer des catégories de dispositif, notamment en fonction de leur degré d'interactivité avec l'internaute consultant,
- de procéder à l'analyse stratégique des organisations et des systèmes dont sont issues les productions de ces documents impliquant parfois différents acteurs, en vue de préciser l'analyse de discours, par exemple à partir d'une grille empruntée à la sociologie des organisations (Dupuy, 1994)
- de procéder à une analyse de discours des documents textuels pour repérer les formes d'expressions des représentations de la musicothérapie afin de les classifier et en vue d'une catégorisation plus conceptuelle,
- de procéder à une analyse de contenu des documents mixtes pouvant comprendre du contenu textuel, iconographique ou filmographique à visée démonstrative des pratiques et pouvant produire des représentations chez l'internaute consultant.

La construction de ces différentes grilles s'appuie sur des propositions qui pour la plupart sont déjà existantes en sciences humaines et sociales. Nos documents numériques font l'objet de nombreux aller-retour afin de

pouvoir recueillir les différents types de données nécessaires à notre étude, ce qui, à ce stade de notre recherche, participe encore à l'élaboration de nos grilles de recueil et d'analyse. Dans un temps ultérieur, nous conduirons une analyse croisée de nos données plus détaillées, impliquant un niveau plus macro d'observation entre nos documents, afin de pouvoir mener une analyse plus critique des différents types de dispositifs utilisés par les acteurs des politiques de santé publique et de mieux comprendre le contenu des représentations de la musicothérapie.

## Exemples de documents numériques et éléments d'analyse

Parmi les types de documents retenus dans le corpus, en voici deux qui donneront un aperçu des questions qui se posent à l'analyse de contenu en contexte et permettront un début de mise en perspective de la diversité des représentations de la musicothérapie en fonction de leurs origines.

The screenshot shows the TLFi search results for 'musicothérapie'. The search bar at the top contains 'musicothérapie subst., (dans l'article MUSICO-, MUSI, élém. formants)'. The main definition is: 'musicothérapie subst., psych. psychol. 1. Forme de thérapie individuelle ou collective utilisant à des fins diverses et selon des modalités différentes, de la musique enregistrée (Lézin, 1979). D'emploi ancien mais non systématiquement jusqu'à la fin des années 1970, les méthodes diverses de musicothérapie visent à utiliser la musique à des fins psychologiques (...) il existe spécifiquement plusieurs modes de musicothérapie : écoute, l'écoute, l'interprétation (voir Payen, 1971). 2. Forme d'expression de valeurs psychothérapeute et cathartique (Caz, 1935; Proch, 1976).

Other entries visible include: 'II - Élém. représentant le subst. musique ou l'adj. musical; le 2<sup>e</sup> élém. est un terme fr. subst. ou adj.', 'musico-cinématographique, adj. Qui combine, par un système synchronisateur, la projection de cinéma et un élément musical. Synchronisation musico-cinématographique' (Ciné-Journal, 20 janv. 1912, p.41, col.2 ds OZANON 1956), 'musico-international, -ale, -aux, adj. hapax. beaux-arts. Les adaptations musico-internationales (Le Jour, amonst, 12 mars 1892, 2b ds OZANON DDL t.17)', 'musico-mécanique, adj. Qui reproduit mécaniquement une musique enregistrée. Prociédes, appareils musico-mécaniques; droits de reproduction musico-mécaniques. La Société Générale de l'Édition phonographique et cinématographique (...) limite son activité à la perception du droit d'auteur sur tous les engins musico-mécaniques et bandes sonores (Arts et litt., 1936, p.80-4)', 'musico-poétique, adj. hapax. À la fois musical et poétique, qui concerne l'harmonie, la musicalité du vers. À l'origine, forme mixte musico-poétique, essentiellement «égalitaire», les rythmes, les échelles étaient propres à chaque morceau (BACHMAN, Poés. pure, 1926, p.102).', 'B. - [Forme musi- (plus rare)]', 'musicassette, subst. fém. ...Musicassette de musique enregistrée.' (caz 1980). La musicassette (1,4 million en 1969, n'a pas, jusqu'ici, causé de tort aux disques. C'est un autre marché (L'Express, 14 sept. 1970 ds OZANON 1980).', 'musicolor (du lat. color, coloris <oculaire>), subst. fém. Méthode d'enseignement de la musique au piano, par le moyen de notes imprimées en couleurs différentes, correspondant à des indications de couleurs placées au-dessus des touches du piano' (OZANON 1970).', 'Prononc.: [myziko], en syll. macronnée [c\_]. Bbg. OZANON DDL t.1, 2, 9, 17, 18, 21 (comp).'

Document n°1 - Définition de la musicothérapie du TLFi<sup>3</sup>

Le document, figurant ci-dessus, a été réalisé à partir d'une capture d'écran. Il s'agit du texte d'une définition de la musicothérapie extraite du dictionnaire du Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi). Sous cette forme, il présente l'avantage d'être stable et identifiable : visibilité de son référencement dans le TLFi et date de consultation. Sa production repose sur une logique éditoriale rigoureuse s'appuyant sur une démarche scientifique validée par un collectif de chercheurs (CNRS et Nancy Université), dont la mission publique consiste en la diffusion de connaissances sur la langue française. Une connaissance « *permettant d'aller au-delà de l'accumulation de faits de langue et de confronter ses*

3 Source : <http://www.cnrtl.fr/définition/musicoth%EA9rapie>

*théories à l'usage effectif de la langue* » (Pierrel, 2007). Un usage que nous appréhendons ici par la dimension dialogique du texte de la définition se référant à des écrits d'auteurs<sup>4</sup>. Sans entrer ici dans une analyse exhaustive, nous apercevons déjà les fragmentations possibles du contenu textuel de ce document, qui permettront d'identifier des éléments représentationnels de la musicothérapie. Par exemple : le mot *musicothérapie*<sup>5</sup> dont l'existence figure dans ce dictionnaire peut être catégorisé selon une thématique que nous pouvons nommer « objet d'une connaissance » ; ou encore l'unité significative *forme de thérapie individuelle ou collective*<sup>6</sup>, selon une autre catégorie, « pratique de soin ».

Ce document renvoie également à l'opérationnalité du dispositif info-communicationnel dont il est issu, un dispositif qui limite les possibilités de l'internaute à une situation de consultation tout en lui donnant les moyens d'opérer de nombreux aller-retour pour s'approprier l'information et élaborer ses représentations : « *Les dictionnaires sont une source de choix pour l'analyse des représentations sociales. Ils contiennent de la connaissance sociale sédimentée, exprimée délibérément de manière explicite, pédagogique, et directement analysable par les outils d'analyse textuelle* » (Lahlou, 2003). Pour aller plus loin, dans cette démarche de catégorisation, je propose un deuxième document, également produit par capture d'écran.

13ème législature		QE
Question N° : 17383	de M. Bascou Jacques ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Aude )	
Ministère interrogé :	Santé, jeunesse et sports	
Ministère attributaire :	Travail, emploi et santé	
	Question publiée au JO le 19/02/2008 page : 1366	
	Réponse publiée au JO le 15/03/2011 page : 2544	
	Date de changement d'attributaire : 14/11/2010	
Rubrique :	santé	
Tête d'analyse :	politique de la santé	
Analyse :	musicothérapie, développement	
<b>Texte de la QUESTION :</b>	M. Jacques Bascou interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la place de la <u>musicothérapie</u> dans l'économie des soins. Contrairement à d'autres pays européens, en France, la <u>musicothérapie</u> semble mal reconnue parmi les actes apportant du bien-être ou du mieux être aux patients et ou résidents des établissements de soins. Les avantages de <u>musicothérapie</u> sont pourtant connus notamment en psychiatrie, gériatrie, néo-natalité, soins palliatifs et l'université forme à cette pratique. Les musicothérapeutes rencontrent surtout de grandes difficultés à exercer en raison de l'insuffisance des moyens des établissements. Le financement de séances de <u>musicothérapie</u> animées par des professionnels diplômés ne paraît pas prioritaire dans un contexte de tensions budgétaires. Il lui demande si une incitation pourrait être donnée aux établissements de soins et médico-sociaux afin de mieux utiliser les services des musicothérapeutes formés par l'université.	
<b>Texte de la REPONSE :</b>	La <u>musicothérapie</u> consiste à utiliser la musique comme support de médiation dans le cadre d'une prise en charge orientée vers le mieux-être de la personne dans son environnement. Cette activité spécifique intervient en support et accompagnement dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle. En établissement de santé le recours à cette pratique est une réalité notamment en psychiatrie ou gériatrie. Par ailleurs, cette activité n'est pas seulement exercée par des professionnels de santé ayant réalisé une formation complémentaire mais également par des professionnels d'autres secteurs tels ceux du champ éducatif (à titre d'exemple, les éducateurs de jeunes enfants, les professeurs des écoles). Les formations universitaires délivrées dans ce domaine sont placées sous la seule responsabilité de l'université. L'évaluation technologique et clinique de ces pratiques reste à engager. C'est seulement sur la base de ces travaux que des dispositions réglementaires pourront être éventuellement envisagées.	

## Document n°2 - Fiche question écrite au gouvernement<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Voir document n°1 : les références aux écrits d'auteurs sont soulignées en jaune.

<sup>5</sup> Voir document n°1 : le mot *Musicothérapie* cerclé de rouge.

<sup>6</sup> Voir document n°1 : l'expression *forme de thérapie individuelle ou collective* soulignée en vert

<sup>7</sup> Source : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-17383QE.htm>

Il s'agit de la fiche d'une question écrite au gouvernement, que l'on peut retrouver sur le site internet de l'Assemblée nationale. La forme de ce document qui se présente comme une *fiche question* permet d'emblée d'identifier la musicothérapie comme thématique centrale de ce contenu textuel (voir ligne n°9 : *Analyse : musicothérapie développement*). Le segment textuel se référant à la question posée (ligne n°10 et paragraphe 1) permet de relever 4 occurrences du mot *musicothérapie* et 2 occurrences du mot *musicothérapeute* que nous pouvons regrouper pour la catégorie déjà énoncée par rapport à notre premier document : «objet d'une connaissance» et qui se révèle comme le noyau central des représentations de la musicothérapie. L'unité significative *parmi les actes apportant du bien-être ou du mieux-être aux patients qui s'articule à et/ou des résidents des établissements de soins* pose le contexte d'exercice de la musicothérapie en offrant un contenu représentationnel entrant également dans la catégorie «pratique de soin». D'autres unités significatives telles que *l'université forme à cette pratique* ainsi que *professionnels diplômés* permettent d'identifier chez l'auteur de la question une connaissance du cursus de formation de la musicothérapie et donne lieu à une nouvelle catégorie ou élément périphérique des représentations de la musicothérapie que nous pourrions nommer «profession diplômée». Sans aller plus loin dans notre analyse, pour des raisons pratiques liées au format de cette communication, intéressons-nous maintenant au contenu du texte de la réponse. Le mot *musicothérapie* utilisé ici permet de repérer chez l'auteur de la réponse que celle-ci fait également l'«objet d'une connaissance». Les unités significatives auxquelles ce mot s'articule *consiste à utiliser la musique comme support de médiation dans le cadre d'une prise en charge orientée vers le mieux-être de la personne puis le recours à cette pratique est une réalité notamment en psychiatrie ou en gériatrie* permettent de repérer chez cet auteur un contenu représentationnel s'intégrant aussi dans la catégorie «pratique de soin». L'unité significative *les formations universitaires délivrées dans ce domaine sont placées sous la seule responsabilité de l'université* permet de distinguer la catégorie «profession diplômée» d'une nouvelle catégorie «formation universitaire» n'ayant pas la même incidence significative. Elle permet aussi d'observer une divergence qui en jouant sur les mots renforce l'instabilité de la musicothérapie dans l'économie des soins. Et, nous pressentons l'intérêt d'une analyse dialogique avec les autres documents de ce corpus.

Par ailleurs, la question écrite au gouvernement consiste en un mode de communication relevant des prérogatives accordée aux parlementaires. Elle constitue un dispositif info-communicationnel à part entière par lequel les acteurs politiques disposent d'un moyen d'exercice de la démocratie. Sa formulation suit une procédure stricte encadrée par l'article 135 du Règlement de l'Assemblée nationale.<sup>8</sup> Préalablement, le texte de la question est remis au

<sup>8</sup> Source : [http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/4.asp#P270\\_45329](http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/4.asp#P270_45329)

président de l'Assemblée nationale qui doit en informer le gouvernement. Puis, il fait l'objet d'une publication au journal officiel. Le ministère interpellé a obligation d'y répondre, dans un délai légal fixé à un mois. L'usage fréquent de la question écrite, entre les parlementaires, a pu entraîner, dans la pratique, de nombreux retards de réponse. Ainsi, *un accord tacite s'est progressivement établi pour élargir ce délai à deux mois*<sup>9</sup>. Or, ce document nous permet d'observer un décalage de quasiment 3 ans entre la formulation de la question et sa réponse. Un détail qui n'est pas des moindres, si l'on tient compte du fait qu'une question peut être éludée par un gouvernement, si celui-ci déclare par écrit qu'elle ne présente aucun intérêt public et qu'en cas de non-réponse dans les délais impartis, il est de la responsabilité de l'interpellant d'en demander le renouvellement. Une précision qui renseigne sur les stratégies susceptibles d'être amorcées par les acteurs concernés. Une procédure qui permet d'affirmer que le contenu textuel de la question écrite n'a rien d'un discours spontané. Il s'agit d'un discours préparé et intentionnel, visant un impact particulier qui dépasse le cadre de la situation communicationnelle configurée par l'institution et les acteurs impliqués dans la production de ce contenu. Et, si les questions écrites figurent sur le site institutionnel de l'Assemblée nationale, leur diffusion sur internet participe également aux stratégies de communication des acteurs politiques, notamment sur les sites se référant aux protagonistes qui interrogent le gouvernement. Notre document permet d'identifier deux types d'acteurs politiques, l'un identifiable en nom propre, l'autre apparaissant au titre de sa fonction ministérielle. Il y aurait là beaucoup d'informations à prendre en compte pour les mettre en lien avec les contenus représentationnels qui nous intéressent. Quoi qu'il en soit, nous pouvons mettre en évidence l'autorité politique du gouvernement sur la personne qui pose la question et supposer les interférences de cette autorité sur les représentations respectives des acteurs, notamment sur ce que certains auteurs en psychologie sociale nomment la « zone muette » des représentations et qui peut aussi interférer sur les représentations de l'internaute consultant, sans que celui-ci dispose d'un droit de question ni de réponse via le dispositif.

## Conclusion

Si l'état de notre recherche n'en est encore qu'à un stade de pré-analyse, ces premiers éléments permettent de comprendre comment les documents numériques font saisir des contenus représentationnels relatifs à la diversité des acteurs et des situations de communication dans lesquelles ils sont produits. Ces contenus s'avèrent déterminants de catégories dont se dégagent déjà un noyau central de représentation, des éléments périphériques ou variables et des zones muettes qu'il faudra interroger dans une perspective plus vaste, étendue à l'ensemble des documents

---

<sup>9</sup> Source : idem

de notre corpus. Outre la saisie d'éléments représentationnels de la musicothérapie, notre approche permet d'observer les dimensions socio-économique, sociopolitique et socio-sémiotique des documents numériques. Ceux-ci sont les artefacts de différents acteurs et ont été produits dans des situations de communication concrètes, ancrées dans la réalité de pratiques socioprofessionnelles. Les dispositifs numériques offrent une sorte d'extension de ces situations de communication en facilitant l'accessibilité des documents produits à l'internaute. (Courbières et Régimbeau, 2006). Ces documents présentent de nouvelles formes de matérialité et via ces dispositifs ils peuvent conduire l'internaute à effectuer de nombreux aller-retour vers l'information afin de mieux s'en saisir et de la traiter, ce qui renforce la valeur info-communicationnelle du document numérique par rapport à d'autres types de document, par exemple une version papier souvent plus difficile à consulter. A travers le document numérique, les représentations de la musicothérapie agissent alors comme un véritable phénomène social de communication susceptible d'interpeller et de mobiliser les acteurs pour l'élaboration d'un « construit social » autour de cette pratique professionnelle, dans une logique de co-construction de sens liée à la situation de consultation particulière dont notre corpus fait l'objet et pouvant contribuer à un domaine de connaissance en SIC.

## Bibliographie

Bonneville L, Grosjean S. & Lagacé M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Québec, Gaëtan Morin Editeur, Les éditions de la Chenelière inc.

Bourret C. & Andonova Y. (2010). Les réseaux de santé en France ou comment créer du lien par la maîtrise de l'information et l'amélioration des processus communicationnels entre les acteurs. Propositions pour une nouvelle approche centrée sur l'analyse des interactions à partir du modèle de l'enchevêtrement. *Communication & santé : enjeux contemporains*, Villeneuve-D'ascq, Routier C. & d'Arripe A. (éds), Presses Universitaires du Septentrion.

Clavier V. & Paganelli C. (dir.) (2013). *L'information professionnelle*. Paris, Lavoisier.

Courbières C. & Régimbeau G. (coord.) (2006). Entrées pour le document : praxis, matières et formes sociales. In *Dimensions sociales du document*. Sciences de la société n°68. Mai 2006. Consultable en ligne sur : <http://w3.scsoc.univ-tlse2.fr/68/1.html#1>

Couzinet V., Régimbeau G. & Courbières C. (2001). Sur le document : notion, travaux et propositions. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*, Couzinet V. (dir.), Paris, ADBS Editions, p. 229-263.

De Lavergne C. (2007). La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches Qualitatives*, Hors Série n°3, p. 28-43.

Dupuy F. (1994). L'apport de l'analyse stratégique et du raisonnement systématique à l'analyse du système politico-administratif local et des politiques publiques. In Pavé F. (1994). *Le foisonnement de l'analyse stratégique, sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Le Seuil, Paris.

- Jeanneret Y. (2005). Dispositif. *La société de l'information : glossaire critique*, Commission nationale française pour l'Unesco, la documentation française, p.50-51.
- Lahlou S. (2003). L'exploration des représentations sociales à partir des dictionnaires. *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Abric J.-C. (dir.) Ramonville-Saint-Agne, ERES p.37-58.
- Lalli P. (2005) Représentations sociales et communication. *Hermès*, n°41, p. 59-64.
- Lugan J.-C. (2009). *La systémique sociale*, Paris, PUF, Coll. « Que Sais-je ? ».
- Mayaffre D. (2007). Philologie et/ou herméneutique numérique : nouveaux concepts pour de nouvelles pratiques ? *Corpus en Lettres et Sciences sociales – Des documents numériques à l'interprétation*, Toulouse, Presses de l'imprimerie intégrée de l'Université de Toulouse, Le Mirail.
- Miège B. (2007). *La société conquise par la communication III. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Mucchielli A. (2004). *Étude des communications : Approche par la modélisation des relations*, Paris, Armand Colin.
- Olivési S. (dir.) (2013). *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, Collection communication en plus.
- Ollivier-Yaniv C. (2013). *TIC et communication de santé publique : une normalisation ambivalente*, sur : [hal.univ-lille3.fr/docs/00/82/.../axe\\_1\\_colloque\\_cmn\\_ollivier-yaniv.pdf](http://hal.univ-lille3.fr/docs/00/82/.../axe_1_colloque_cmn_ollivier-yaniv.pdf).
- Palier B. & Surel Y. (2005). Les « trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de sciences politiques*, vol. 55, p. 7-32.
- Pierrel J.-M. (2008). Informatisation et valorisation sur le Net : une deuxième vie pour le TLF. *HAL*, Id: halshs-00258120.
- Royer C. (2007). Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives ? *Recherches Qualitatives*, Hors Série n°5, p. 82-98.
- Staï A. (2012). De la normalisation et des TIC : Résistances, persistances et reconfigurations sociétales autour des questions de santé. *La communication électronique dans la « société de l'information » : Quels usages, quelles pratiques ?* Textes réunis par Sami Zlini et Fabien Liénard, Editions Klog.



## **ATELIER N°2**

# **COMMUNICATION DES ORGANISATIONS**





# **Identités et activismes chrétiens sur Internet une analyse comparée des radicalismes catholiques et protestants français Le cas de la blogosphère traditionaliste**

Charlotte Blanc

Laboratoire MICA  
Université Bordeaux Montaigne  
[charlotteblanc@outlook.fr](mailto:charlotteblanc@outlook.fr)

Le présent article a pour objet d'exposer brièvement les enjeux du travail de thèse en cours portant sur les expressions radicales de groupes catholiques et protestants sur l'Internet. Sans exposer les résultats de recherche, l'article se veut un début de réflexion sur l'inscription de la communication religieuse sur l'Internet comme champ de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication. Il se propose d'être un retour méthodologique et épistémologique sur la recherche menée sur les premières années de thèse.

Activisme chrétien, blogosphère, communication religieuse

## **Christian identities and activisms on the Internet : a compared analysis between catholic and protestant radicalisms**

This paper intends to briefly expose the issues the thesis is dealing with and in particular regarding the radical religious expressions on the Internet. Without describing the results of the research, we instead try to put forward the methodological and epistemological aspects this research raises, such as these dealing with religious communication online.

Christian activism, blogosphere, religious communication.

La thèse en cours porte sur les réseaux de mobilisation des chrétiens radicaux en France sur/par Internet. Dans une approche en Sciences de l'Information et de la Communication, nous nous demandons quels types de liens communicationnels émergent de la présence multiforme des communautés radicales sur les réseaux chrétiens ? Nous cherchons à observer et comprendre la dynamique de structuration de l'action collective par le prisme communicationnel (institutionnel ou individuel). Par là même nous envisageons de mettre en avant les faits de mobilisation tant symboliques qu'effectifs. Ainsi, notre terrain qu'est le Web chrétien radical a pour objet l'activisme chez les traditionalistes catholiques et les fondamentalistes protestants dans une démarche d'analyse comparée. Nous nous intéressons aujourd'hui au terrain traditionaliste. Nous proposons de présenter les méthodes et outils sélectionnés pour cette recherche exploratoire, dont les résultats seront bientôt partiellement publiés et dans une logique modestement réflexive.

Ce travail de recherche s'inscrit dans des problématiques et des recherches actuelles de visibilité et d'action de groupes religieux dans la sphère publique, de travaux sur la communication religieuse (Douyère, Dufour, Riondet, 2014) et sur la participation et la mobilisation politiques en ligne (Monneyer-Smith, 2011 ; Olivesi, 2014). Nous souhaitons, par le truchement du média Internet, observer de nouvelles formes de communication religieuse et d'engagement politique à des fins religieuses. Ce faisant nous interrogeons le lien entre identité religieuse et rapport au monde (Donegani, 2000), en ciblant en particulier les identités religieuses dans leurs acceptions radicales et/ou minoritaires, dans leurs modes d'engagement (Ion, 2000) sur le web.

## Introduire la recherche exploratoire du travail de thèse

Nous étudions un phénomène dans une approche communicationnelle, impliquant de savoir comment les processus de la communication interviennent dans ce phénomène. Nous exposons aujourd'hui le travail effectué sur la blogosphère traditionaliste. Le traditionalisme catholique en tant que notion sociologique concerne des courants religieux qui souhaitent maintenir un héritage de la tradition. Le traditionalisme est structuré par différentes tendances catholiques issues d'une opposition au *tournant de la modernité*, ayant suscité des réactions internes à l'Eglise dès le début

du XX<sup>e</sup> siècle (Poulat, 1969). Cette rupture interne, ayant entraîné une dissidence, prend racine à partir du concile Vatican II. Ces diverses tendances traditionalistes se fondent sur un désaccord plus ou moins fort avec les réformes progressistes proposées lors du Concile. Elles procèdent d'une lecture sélective de la tradition catholique.

Le web est appréhendé comme terrain de notre recherche avec pour objet l'activisme chrétien. Toutefois avant de parler d'activisme nous décidons de prendre en compte l'ensemble des réseaux des groupes catholiques traditionalistes, afin d'en comprendre la structure et la dynamique. Ainsi, comme le présente Monneyer-Smith (2013 : 12), le web est « une réalité techniquement complexe et socialement construite ». Le travail de thèse mené confronte des dispositifs sociotechniques à des dispositifs de pratiques et de croyances, d'où la nécessité d'élaborer une méthode adaptée aux questionnements de la recherche. Les travaux de recherche sur le web en termes de participation, fleurissent, mais restent cantonnés le plus souvent encore au domaine politique. Nous avons souhaité nous interroger sur des questions et groupes religieux, sur des engagements de nature religieuse, ou porteurs de valeurs religieuses. Il est nécessaire d'écarter déjà quelques éléments : nous ne cherchons pas à observer la mobilisation d'un groupe sur une plateforme spécifique ni à s'intéresser nécessairement à un type d'acteur (c'est à dire institutionnel ou personnel), nous cherchons à rendre compte des processus de la communication au sens d'Alex Mucchieli (Mucchieli, Corbalan, Ferrandez, 1998) d'un réseau dans son ensemble, appréhendé comme système<sup>1</sup>. Nous souhaitons comprendre l'architecture du web chrétien minoritaire dans une approche complexe par lien hypertexte (Verlaet, Gallot, Gonzales Aguilar, 2013).

## L'élaboration du *corpus* de sites

Nous avons en premier lieu procédé à l'élaboration d'une grille de lecture du traditionalisme catholique afin de nous permettre de vérifier les appartenances idéologiques et confessionnelles. Pour cela un état de l'art a été effectué sur la question et a permis d'identifier des indicateurs du traditionalisme catholique et de ses variables. Une fois fait, le terrain traditionaliste a été abordé par le biais des sites institutionnels, c'est à dire des congrégations et fraternités. Souhaitant mettre en avant une appartenance formelle au traditionalisme, le *corpus* s'est en priorité élaboré sur la base de sites institutionnels, de fraternités et de congrégations : la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, l'Institut du Christ Roi ou la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre par exemple. Nous avons ensuite procédé à une

<sup>1</sup> « Un système de communications est un ensemble récurrent, régulier et repérable de formes d'échanges existant, dans une certaine temporalité, entre des acteurs participant d'un cadre d'action pertinent, ensemble qui entraîne les acteurs dans sa dynamique propre », Alex Mucchieli, *Théorie systémique des communications, Principes et applications*, Armand Colin, coll.U communication, Paris, 1999, 160 p., p 19 (chapitre 1).

observation sur la base des *blogrolls* des sites web et blogs des institutions. Cette démarche permet de prendre connaissance du champ de références des sites traditionalistes ainsi que les blogs qu'ils recommandent. Les données, une fois recoupées, nous ont menées vers un ensemble d'une vingtaine de blogs consultés dans les milieux traditionalistes.

L'observation par *blogrolls* nous semblait néanmoins insuffisante. De ce fait nous avons également procédé à une collecte de liens hypertextes. La démarche consiste à entrer dans un *crawler*<sup>2</sup> (Jacomy, Guitalla, 2007) chaque site ou blog préalablement mis en évidence par les *blogrolls*. Enfin, le logiciel Gephi<sup>3</sup> a permis de visualiser l'ensemble des sites du *corpus* au nombre de 60. L'approche utilise le lien hypertexte comme outil d'analyse de la mobilisation en ligne en partant de l'hypothèse, qu'avec l'aide la grille de lecture du traditionalisme, il est possible d'établir un réseau d'appartenance. Sur la base de deux indicateurs, l'un d'appartenance au traditionalisme, l'autre thématique (portant sur les thèmes du mariage pour tous et des pro-vie), que cette recherche exploratoire s'est menée. La démarche a permis de mettre au jour certaines caractéristiques morphologiques du réseau. En employant les ressources hyperliens centrées autour de centres d'intérêts (confessionnels) et visualisables par cartographie, nous avons pu identifier un réseau d'acteurs. Ayant identifié un ensemble de sites consultés par les sites institutionnels nous avons ensuite eu la démarche inverse d'observer les sites qui allaient dans la direction de ce groupe de sites émergent dans le réseau.

Ces outils ont permis de dégager un espace spécifique fortement mobilisé dans le réseau, un *cercle d'intérêt* correspondant à « l'ensemble des sites connectés à un site particulier (le « site-terrain ») via des liens hypertextes. On s'intéresse ici à la façon dont l'existence du site-terrain est relayée par d'autres sites sur le web. » (Badouard, 2006). Grâce à cette méthode nous avons pu mettre en avant l'existence de plusieurs réseaux « thématiques ». Nous avons centré notre intérêt en particulier sur une blogosphère dite de réinformation, ou « réinfosphère ». Une typologie des sites et blogs du corpus a été dressée afin de saisir le paysage traditionaliste, les dispositifs et les acteurs du réseau. Ainsi, nous avons élaboré différentes variables de l'analyse des sites dont le dispositif employé, la visée informationnelle, les objectifs du site, les thématiques principales du site (en « lecture flottante » et non sur la base d'une analyse de contenu approfondie), l'orientation religieuse, ainsi que la liste des réseaux personnels et les acteurs de chaque site ou blog. Nous avons procédé de cette façon pour les 60 sites du corpus.

<sup>2</sup> Le crawler est « un robot qui explore et indexe les sites web en laissant le chercheur guider la navigation » (Plantin, 2013).

<sup>3</sup> <http://gephi.github.io/>

## Aborder le dispositif : questions épistémiques

Lors de notre recherche plusieurs *cercles d'intérêt* ont pu être dégagés, témoignage d'une hétérogénéité numérique de la présence des traditionalistes. De cette hétérogénéité émerge, la réinfosphère, pôle ré-informationnel au centre de la blogosphère. L'analyse des liens hypertextes et les listes de *blogrolls* élaborées sur la base des sites du *corpus* ont mis en exergue une vingtaine de blogs conseillés par la blogosphère traditionaliste. Cette dernière est alimentée par cette « réinfosphère » à visée réinformationnelle, c'est à dire dans une logique de relecture de l'actualité et dans une démarche médiatique alternative. Cette réinfosphère sera un point majeur dans notre travail de thèse car elle illustre des pratiques médiatiques alternatives, dans une logique qui semble osciller entre contre-hégémonie et expressivisme. C'est à ce sujet que nous mobiliserons les *Cultural Studies*, notamment à travers les travaux d'Eric Macé et Eric Maigret sur les « médiacultures », mais aussi, avec Dominique Cardon et Fabien Granjon (2013), Laurence Allard et Olivier Blondeau (2007), des travaux sur le « médiactivisme ».

La recherche exploratoire menée, dont les résultats seront bientôt publiés, a permis de construire notre objet de recherche. Quelles sont les pratiques communicationnelles mises en place sur la blogosphère traditionaliste ? En quoi est-elle un espace dit de « réinformation » et d'élaboration d'un potentiel savoir-faire militant ? De plus, comment mener une recherche sur le web religieux ? Cette recherche exploratoire nous a menés vers un questionnement épistémologique à travers une réflexion autour d'une *épistémè* constructiviste. En effet, la nature du web permettant une forte implication représentationnelle (à travers l'expression d'une identité déclarative forte) et expressiviste, nous engageons un positionnement à majorité qualitative et compréhensive. Pour cette même raison cette recherche contenait une analyse de contenu de la réinfosphère orientée vers les thématiques du Mariage pour tous et des pro-vies. Une analyse qualitative se révèle nécessaire étant donné le caractère idéologique et symbolique du matériau de travail. Ainsi, nous souhaitons centrer notre intérêt sur une caractéristique spécifique de la blogosphère traditionaliste : la thématique de la famille et le traitement des questions de bioéthique de façon générale (le mariage homosexuel, la Procréation Médicalement Assistée, la Gestation Pour Autrui, les études de genre, etc.). Envisageant le web comme un objet complexe, nous chercherons dans la thèse à traiter de l'activisme chrétien mené autour de la représentation de la famille. Nous entendons ici aborder cette question tant par le prisme religieux que politique, entre autres. Le complexe est entendu au sens d'Edgar Morin : « est complexe ce qui ne peut se résumer en un maître mot, ce qui ne peut se ramener à une loi, ce qui ne peut se réduire à une idée simple. Autrement dit, le complexe ne peut se résumer dans le mot de complexité, se ramener à une loi de complexité, se réduire à l'idée de complexité. [...] « Dans ce sens la pensée complexe aspire à la connaissance multidimensionnelle » (Morin, 1990). Ainsi le web est, pour

Laurence Monneyer-Smith, « appréhendé comme objet de recherche, [et] doit être entendu comme un « composite » (Le Marec, 2003) [...] L'originalité des SIC réside alors bien dans son aptitude à tenir ensemble la dimension technique du web, replacée dans son environnement sociotechnique, ainsi que l'ensemble complexe des médiations sociotechniques qui le font exister » (Monneyer-Smith, 2013). Le dispositif blog est porteur d'identité déclarative prolifique. Il laisse au blogueur une marge d'expression qui permet ainsi au chercheur de prendre la mesure de ses intentions de communication. L'un des enjeux de cette recherche est de saisir le système de représentations de cette blogosphère de « réinformation » que nous souhaitons interroger comme « cadre d'énonciation de la Tradition catholique ». Nous tentons de comprendre ici ce qui est à l'origine chez les traditionalistes de l'expression médiatique (« web) de la défense d'un modèle familial spécifique. Ainsi, nous chercherons à savoir si leur système de représentations constitue une force mobilisatrice et un moyen d'action dans l'espace public.

## Conclusion

Afin de conclure cette courte et succincte présentation de notre recherche exploratoire de thèse et de nos divers questionnements, nous pouvons dire que traiter de la présence de groupes religieux minoritaires sous l'angle de la mobilisation est en soit complexe.

Nous abordons le web chrétien, dans le souci de nous inscrire dans les problématiques des Sciences de l'Information et de la Communication, en ayant une approche communicationnelle. Cette approche est elle-même « composite » et s'inscrit dans une *épistémé* constructiviste-subjectiviste, ainsi que dans un champ théorique pragmatique. En ce sens nous cherchons à rendre compte des relations entre les acteurs des deux tendances religieuses. Nous avons par conséquent une vision pragmatique de l'hyperlien, engageant une webométrie.

De même, la thèse en cours tente de saisir non seulement la structuration des relations entre acteurs du web chrétien, mais aussi l'expression identitaire qui en émerge et les intentions communicationnelles des acteurs dans une recherche de contextualisation des thématiques mobilisées sur le web.

Enfin, l'enjeu est également de comprendre la logique médiatique qui anime la présence de ces groupes chrétiens sur Internet.

## Bibliographie

Allard L. et Blondeau O. (2007). L'activisme contemporain : défection, expressivisme, expérimentation. *Rue Descartes*, vol.1, n°55.

Badouard R. (2011). « Cartographie » du web, un outil méthodologique pour les SIC ? Actes des Journées doctorales 2011. Bordeaux, 30-31 mars 2011, *Problématisation et méthodologie de recherche*, Société française des sciences de l'information et de la communication, pp. 7-20.

- Badouard R. (2013). Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne. Réseaux, Dossier *Militantisme en réseau*, La Découverte, Lavoisier, pp.87-117.
- Barats C, Leblanc J.-M., Fiala P. Approches textométriques du web : corpus et outils. p. 100-119.
- Barats C. (dir.) (2013). *Manuel d'analyse du web en Sciences humaines et sociales*. Collection U, Armand Colin, Paris, 259 p.
- Cardon D. et Delaunay-Teterel H. La production de soi comme technique relationnelle. Un essai des blogs par leurs publics. *Réseaux*, vol 24, n°138, pp. 15-71.
- Cardon D. et Granjon F. (2013). *Médiactivistes*. Contester, SciencesPo. Les Presses, 197 p.
- Donegani J.-M. (2000). Identités religieuses et pluralité des rapports au monde. *Religion et action dans l'espace public*, Bréchon, Duriez et Ion (dir.). Logiques politiques, L'Harmattan, p. 211-224.
- Douyère D., Dufour S. et Riondet O. (dir.). Religion et communication. *MEI*, n° 38. Paris, L'Harmattan, 2014.
- Filoramo G. (2002). Pluralisme religieux et crises identitaires. P.U.F, *Diogène*, vol.3, n°199, p. 34-51.
- Ion J. (2000). L'évolution des modes d'engagement dans l'espace public. In *Religion et action dans l'espace public*. Bréchon, Duriez, Ion (dir.). Logiques politiques, L'Harmattan, p. 199-210.
- Jacomy M. et Guitalla F. *Méthodologies d'analyse de corpus en Sciences humaines à l'aide du Navicrawler*. Rapport final 2007.
- Le Marec J., Babou I. (2003). De l'étude des usages à une théorie des « composites » : objets, relations et normes en bibliothèque. In Souchier E., Jeanneret Y. et Le Marec J. (dir.). Lire, écrire, réécrire – objets, signes et pratiques des médias informatisés. pp. 233-299.
- Macé E. (2006). *Les imaginaires médiatiques, Une sociologie postcritique des médias*. Editions Amsterdam, 168 p.
- Monnoyer-Smith L. (2013). Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? p. 12-31.
- Morin E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Le Seuil.
- Mucchieli A. (1998). *Théorie des processus de la communication*. Armand Colin, coll. U., 178 p.
- Mucchieli A. (1999). *Théorie systémique des communications, Principes et applications*. Armand Colin, coll. U communication, 160 p.
- Plantin J.-C. D'une carte à l'autre : Le potentiel heuristique de la comparaison entre graphe du web et carte géographique. p. 228-243.
- Poulat E. (1969). *Intégrisme et catholicisme intégral, un réseau secret international antimoderniste : La « Sapinière », 1909-1921*. Paris, Casterman.
- Verlaet L., Gallot S., Gonzales Aguilar A. (2013). Le paradigme de la complexité : Apports pour les approches formelles de l'hypertexte, dans Actes de H2PTM'13, 16-17-18 octobre 2013, *Pratiques et usages numériques*, Saleh et al. (coord), Hermès science, Lavoisier, p. 75-90.





# **Instrumentation et promotion de *best practices* comme réponses aux réorganisations des services déconcentrés de l'État**

Anja Martin-Scholz

Laboratoire CERTOP  
UMR TETIS, Irstea  
Université Paul Sabatier Toulouse III  
[anja.martin@teledetection.fr](mailto:anja.martin@teledetection.fr)

Notre travail de thèse s'inscrit dans le champ de la communication des organisations. L'objet d'étude porte sur les processus organisants qui ont pris forme autour du projet d'élaboration d'une formation réunissant des services déconcentrés de différents Ministères qui tentent de concevoir un instrument d'action publique dans un contexte renouvelé. A travers cet objet d'étude, nous caractérisons la façon dont ces acteurs, humains et non-humains, s'associent afin de prescrire des « données » et des *best practices* dans le but de les représenter et de maintenir leur capacité d'action dans des collectifs auxquels ils ne prennent plus part.

Services déconcentrés de l'État, instrument d'action publique, communication comme constitutive des organisations

## **Instrumentation and best practices promoting as answers to the reorganization of state decentralized services**

As part of the field of organizational communication, our thesis focus on organizing processes those occur around the project to design a training program involving several decentralized services of various ministries. Faced with many changes, these services are trying to conceive a policy instrument. Thus, through this study, we aim to characterize how these actors, both human and non human, have joined forces to prescribe data and best practices in order to be represented and maintain their ability to action where they are no longer taking part.

State decentralized services, instrument of public actions, communication constitutive of organizations

Notre recherche s'inscrit dans le champ de la communication des organisations, et plus précisément dans les approches qui considèrent la communication comme constitutive des organisations (Cooren & Robichaud, 2011 ; Delcambre, 2000). De nombreuses recherches dans ce domaine visent à caractériser les processus communicants et la façon dont ils contribuent aux processus organisants (Le Moëne, 1998 ; Mayère 2014). Notre travail de thèse porte sur un processus organisant particulier, à savoir celui qui a pris forme autour du projet d'élaboration d'une formation associant différents services déconcentrés de l'État en région en charge des politiques d'aménagement, d'environnement et de l'agriculture. L'étude de cette organisation en train de se faire, et des textes et conversations qui participent à la mettre en forme, nous permet d'interroger les articulations entre 'macro' et 'mésos' ; entre des politiques publiques prescrivant les objets requis d'attention et les justifications nécessaires, et des services déconcentrés de l'État qui cherchent à les équiper pour y conformer d'autres acteurs. Ce travail d'instrumentation de l'action publique passe notamment par un équipement en termes de productions d'information, de méthodes d'analyse, et de techniques d'élaboration de documents. C'est ainsi tout un assemblage d'objets et de techniques intellectuels et informationnels que ces organismes cherchent à constituer pour agir à distance, et recomposer leur agentivité. Notre communication vise à caractériser la façon dont les formes de prescription/promotion de données et de méthodes d'utilisation sont porteuses d'enjeux importants, ce qui requiert de 'dénaturaliser' leurs modalités d'élaboration et de mise à disposition.

### **L'aménagement du territoire : des arbitrages difficiles réalisés de manière renouvelée**

En matière d'aménagement des territoires, les conflits concernant les décisions quant à l'usage qui devrait être fait des sols sont en augmentation. Ces conflits sont particulièrement sensibles dans la région Languedoc-Roussillon qui connaît une forte croissance démographique. Accueillir cet apport de population nécessite de construire des logements et des infrastructures, amenant de nombreuses surfaces, principalement agricoles, à être mobilisées à ces fins, les « consommant » de manière irréversible. Se pose ainsi la question de l'arbitrage entre différentes dimensions du territoire souvent en concurrence (accueil de population,

préservation d'un patrimoine agronomique, alimentation de la population, préservation des écosystèmes etc.).

Ces arbitrages se font principalement à travers l'élaboration des documents d'urbanisme tels que, par exemple, les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) ou les PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux) établis par les collectivités territoriales, avec le soutien de bureau d'études privés. Ces processus impliquent également différents services déconcentrés de l'État en charge de produire des mesures, des « données », de conseiller les collectivités territoriales et/ou de valider ces documents.

Une recomposition des acteurs en charge de l'aménagement des territoires est à l'œuvre avec le désengagement progressif de l'État français au niveau local, dont certaines missions sont désormais attribuées aux collectivités locales. Les services déconcentrés de l'État voient leur rôle de conseil et information amont se restreindre pour se concentrer sur un rôle de contrôle aval, sans plus intervenir directement dans l'élaboration *stricto sensu*. Les services publics de l'État ont donc un rôle d'information (via notamment le « porter-à-connaissance<sup>1</sup> »), en même temps qu'ils sont en charge de veiller à une meilleure prise en compte des enjeux relevant de l'écologie, de la préservation de l'agriculture, et autres prescriptions associées aux politiques publiques. Cette recomposition de leurs domaines et de leurs capacités d'action suscite tout un ensemble de questions au sein de ces services déconcentrés de l'État sur leur identité et leurs missions sur le territoire.

Les décisions ainsi élaborées sont censées être rationnelles et justifiées. Pour justifier, légitimer et s'assurer d'avoir pris « la bonne décision », la décision la plus « rationnelle », les politiques publiques s'accompagnent de plus en plus de dispositifs « quantifiant » et « qualifiant » un « état du monde ». Leur conception reste principalement l'apanage de spécialistes qui tentent de les clôturer en « boîtes noires ». Or ces dispositifs ne sont pas donnés mais construits, ils n'ont pas été constitués selon « une force autonome située en dehors de la Société » (Feenberg, 2004 : 14) ; ils appartiennent au monde social de leurs concepteurs et sont le reflet de leurs intérêts.

Dans ce contexte renouvelé, de nouvelles voies se cherchent pour trouver des moyens d'intervention et éventuellement de pilotage à distance via la recommandation de certaines données et de certaines méthodes d'élaboration.

---

<sup>1</sup> Dire de l'État émis au tout début du processus d'élaboration des documents d'urbanisme. Ce document présente à la fois les informations dont dispose l'État et qu'il lui semble pertinent de communiquer aux élus et techniciens telles que les contraintes règlementaires, les informations démographiques... et aussi les données dont l'État ne dispose pas mais qu'il lui semble important de prendre en compte.

## La conception de manière distribuée d'une formation

Notre objet d'étude se focalise sur un espace-temps de négociation dans lequel des agents issus de plusieurs services déconcentrés de l'État en Languedoc-Roussillon, relevant de différents Ministères, s'organisent pour concevoir de manière « distribuée » une formation.

En 2008, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt<sup>2</sup> (DRAAF) du Languedoc-Roussillon, face à la perspective d'une pénurie alimentaire mondiale en 2050, concernée par la diminution des superficies cultivables dans la région, considère le « sol » comme un patrimoine à préserver. Afin de faire partager ses préoccupations avec les autres acteurs en charge de l'aménagement des territoires, elle a mandaté les unités mixtes de recherche TETIS (Territoire, Environnement, Télédétection et Informations Spatiales) et LISAH (Laboratoire d'Étude des Interactions entre Sol-Agrosystème-Hydrosystème) pour concevoir des « données » qualifiant et quantifiant la « consommation » des sol par « l'artificialisation » (Martin-Scholz et al., 2013).

Suite à leur diffusion en 2010, ces différentes « données » ont été recrutées par différents actants dans une optique différente de celle qui a présidé à leur conception (Martin-Scholz et al., 2013). Cette « dissidence » (Callon, 1986) des « données » a amené, en 2013, la DRAAF et TETIS à initier un projet afin de construire une formation visant à faire partager l'idée que le sol serait une ressource à préserver et à « normer » la mobilisation de ces « données ». Rapidement, ce cadrage de l'usage des « données » a pris aussi en considération les autres dimensions et les autres « données » manipulées par les acteurs de l'aménagement du territoire, suggérant de construire, avec les participants à la formation, une hiérarchisation des enjeux et une méthode d'utilisation de l'ensemble des « données » à leur disposition. Considérant que la DRAAF et TETIS n'étaient pas légitimes pour parler des dimensions du territoire autres que celles relatives strictement à l'agriculture, la Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement<sup>3</sup> (DREAL) du Languedoc-Roussillon s'est enrôlé dans ce

<sup>2</sup> La DRAAF est le service déconcentré en région du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), dont elle est chargée d'en faire appliquer les politiques. Elle a également pour mission conjointement avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'orienter, d'encadrer et de fournir un support méthodologique et technique aux Directions Départementales des Territoires. Elle peut également être amenée à réaliser (ou faire réaliser) un certain nombre d'études et de données concernant les domaines d'intérêts de son ministère.

<sup>3</sup> De même que la DRAAF, la DREAL est un service déconcentré de l'État en région mais sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) et celui du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR). L'intitulé et les domaines d'intervention de ces deux ministères ont fortement varié depuis 2007, souvent au gré des remaniements du gouvernement. La DREAL a les mêmes types de missions que ceux de la DRAAF mais sur les champs d'action de ses ministères de tutelle.

projet. L'enrôlement de la DREAL permettrait aussi, d'après la DRAAF, de pouvoir intéresser les Directions Départementales des Territoires<sup>4</sup> (DDT). En effet, suite à la fusion des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et des Directions Départementales de l'Équipement (DDE) au sein des DDT, les agents de la DRAAF considèrent qu'ils ne trouvent plus d'écho auprès des DDT. La définition de ce projet de formation a fortement évolué avec l'enrôlement progressif de ces organismes.

Cette mobilisation des « données » n'a pas été, contrairement à ce que pourrait laisser penser le terme, donnée. De nombreux efforts ont dû être fournis pour les inscrire : il a fallu les identifier, les sélectionner, les localiser, les récupérer, les mettre en formes, etc. C'est pourquoi au terme de « donnée » nous préférons celui d'*obtenu* (Latour, 2001) permettant d'insister sur leur processus d'obtention impliquant de nombreux compromis, négociations et traductions.

## Suivre les acteurs à la trace

Pour observer la constitution de cette organisation en devenir à travers ce projet de formation, nous suivons les acteurs impliqués « à la trace » (Latour, 2007), en nous fondant sur une approche empirique. Cette observation est menée en collectant le plus d'observables possibles, à savoir les interactions et les différents équipements et supports mobilisés et/ou invoqués, en nous concentrant plus particulièrement sur les réunions (Boden, 1994 : 81). Les échanges ainsi que la mobilisation des différents supports lors des réunions qui ont eu lieu jusqu'à présent ont été retranscrits afin de pouvoir en dégager les principales thématiques, les débats tels qu'ils évoluent et se reconfigurent, ainsi que les récurrences et les contradictions (Kaufmann, 2003).

La collecte de ces différents matériaux ainsi que l'observation de la constitution dans le temps de cet instrument ont également nécessité la tenue d'un journal de bord détaillé, afin de pouvoir re-contextualiser ces matériaux et rendre compte de l'évolution de cette organisation en devenir.

---

<sup>4</sup> Les DDT ou DDTM, pour Mer, quand les départements en question présentent une façade maritime, sont issues de la fusion en 2010 des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), sous la tutelle du MAAF, et des Directions Départementales de l'Équipement (DDE), sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, qui sera en 2012 scindé en deux ministères qui sont, à l'heure actuelle, le MEDDE et le MLETR. Les DDT sont donc sous la tutelle de ces trois ministères dont ils sont chargés de faire appliquer les politiques dans les départements. Les DDT réalisent et administrent un certain nombre d'études et de données. Elles participent aux processus d'élaboration des documents d'urbanisme, au début, en réalisant des dires de l'État, notamment le « porté à connaissance », et à la fin, en participant à la validation de ces documents par l'État.

## Questionner la construction d'un instrument d'action publique

Considérant les processus d'*organizing* à l'œuvre au sein de cette organisation en devenir que constitue ce projet de formation, nous travaillons l'hypothèse selon laquelle, à travers cette dernière, il s'agit surtout pour les acteurs impliqués de maintenir leur présence lors des processus d'élaboration de document d'urbanisme, en construisant un « instrument d'action publique », « *un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur* » (Halpern, et al., 2014 : 17).

## Pourquoi s'intéresser aux instruments d'action publique ?

L'évolution étudiée s'inscrit dans un contexte, où les politiques publiques notamment du fait de l'avènement de modèles managériaux issus du secteur privé, sont de plus en plus souvent accompagnées d'artefacts (Halpern, et al., 2014), que nous désignerons par le terme d'*instrument*. Pour Aggeri et Labatut (2014) l'instrument, qui est à la fois le produit d'une conception mais aussi son utilisation, nécessite des « *opérations de pensée d'ordre supérieure* ». Ces auteurs précisent que la notion d'instrument comporte également une dimension politique : l'instrument est destiné à un certain usage et est censé produire certains effets. Ainsi, étudier un instrument d'action publique implique de « ne pas se limiter à la conception d'un artefact, mais aussi *d'intégrer les usages de ces instruments en situation et les effets qu'ils sont susceptibles de produire sur les comportements des autres acteurs* » (Aggeri et Labatut, 2014 : 66).

Pendant longtemps, les questions liées aux propriétés de ces instruments, les critères de leurs choix, leurs effets et leur combinaison ont été occultés dans l'étude des politiques publiques (Lascoumes et Simard, 2011). Cependant de nombreux phénomènes ont relancé l'intérêt pour l'étude des instruments d'action publique et ont conduit à ne plus considérer la place de ces derniers dans l'action publique comme donnée et « naturelle » (Lascoumes et Simard, 2011). Ainsi en est-il du renouvellement des interrogations concernant la conduite des politiques publiques du fait de l'émergence ou de la réorientation d'enjeux publics (environnement, santé, etc.) ; de la diffusion de mode de pilotage de l'action publique fondée sur la mesure des performances ; ou de l'accroissement des critiques remettant en cause cette « gestionnarisation » des politiques publiques.

La focale retenue sur l'instrument permet de sortir du seul monde des idées, des postures et des intentions et de saisir l'action publique dans sa matérialité. L'instrument matérialise ces intentions et incorpore une représentation spécifique de l'enjeu qu'il traite (Lascoumes et Simard, 2011). De plus, l'étude par les instruments d'actions publiques permet de révéler les changements qui s'opèrent, notamment dans le rapport entre

gouvernant et gouverné, car ils permettent, entre autres de révéler des scènes discrètes (Halpern et al., 2014) lors des discussions qui président à leur constitution ou leur réagencement (Latour, 2007). L'approche par les instruments permet également de remettre en cause plusieurs préconçus comme l'idée que la technique serait neutre, et non influencée par les stratégies politiques (Halpern et al., 2014 ; Feenberg, 2004).

Hood (2007) a identifié trois principales approches fondées sur les instruments. Nous nous inscrivons plutôt dans l'approche centrée sur les dynamiques de construction et d'appropriation. A partir de l'étude des travaux fondés sur cette approche, Lascoumes et Simard (2011) ont relevé trois principaux effets des instruments d'action publique : (1) les instruments constituent un acteur-réseau (Callon, 1986), ils ont un effet d'agrégation, où via des chaînes de traduction des acteurs hétérogènes se retrouvent et travaillent dans un même réseau ; (2) les instruments ont aussi un effet cognitif direct, dans la mesure où ils induisent une problématisation particulière de l'enjeu, ils hiérarchisent des variables et peuvent aller jusqu'à suggérer un système explicatif ; et (3) les instruments ne sont pas indissociables des modes d'actions contextualisées, c'est par et à travers elles que l'instrument existe réellement (Feenberg, 2004).

## La conception d'un instrument d'action publique

Les instruments incorporent non seulement des « données », leurs préconisations d'usage mais également les représentations qu'elles véhiculent, les raisonnements et les hypothèses qui ont présidé à leur constitution (Benamouzig, 2014), ainsi que des méthodes, tout ceci permettant de ventriloquer les acteurs qui ont participé à leur conception (Cooren, 2008). Les acteurs de la conception de la formation cherchent ainsi à équiper les intervenants de l'aménagement territorial, en premier lieu les chargés de PLU des DDT, de modes de raisonnement et de façon de faire.

L'objectif de cette formation était dans un premier temps « d'explicitier » le sens que les acteurs de l'aménagement doivent « donner » aux *obtenus* issus du projet DRAAF/TETIS/LISAH.

*La finalité, c'est l'appropriation de données géographiques qui soient pertinentes pour l'aménagement du territoire, qui porte notamment sur la thématique consommation des sols à potentiel agronomique. Et leurs usages dans... tout ce qui est outils d'aménagement.*

(Agent de TETIS)

L'instrument ainsi imaginé devait désigner les *obtenus* du projet DRAAF/TETIS/LISAH comme « pertinents » et déterminer comment ces derniers doivent être inscrits dans les documents d'urbanisme.

Néanmoins, rapidement, du fait de l'intégration de nombreux *obtenus* et de préoccupations associées plurielles et souvent contradictoires,

les discussions autour de la conception de la formation se sont moins concentrées sur le sens des *obtenus* sur les sols et comment « transmettre le message de manière efficace », que sur la confrontation entre les logiques en présence, entre la singularité du contexte et les règles et prescriptions plus génériques. L'inscription de la DREAL dans la conception de la formation a amené les acteurs à ne plus seulement s'intéresser à l'intégration des *obtenus* sur le sol, mais à tenter de produire une méthode pour hiérarchiser l'ensemble des *obtenus* que manipulent les DDT, comme l'explique l'extrait ci-dessous, issu d'une réunion entre TETIS et la DRAAF.

*Parce qu'en fait finalement, il n'y a pas de méthode parce que contrairement à ce qu'on croyait en face de nous, on n'avait pas des gens qui ont un machin organisé. Finalement, chacun faisait selon sa façon. Donc, finalement, on a en face de nous JLV qui veut aussi organiser l'articulation de toutes leurs données et donc effectivement on se retrouve un petit peu avec nos données comme étant un des éléments de cet ensemble.*

(Agent de la DRAAF)

La définition de cet instrument a aussi évolué suite à l'inscription des DDT dans le projet et au désengagement progressif de l'État. En effet, les DDT ne sont plus en charge de l'application du droit des sols (ADS), c'est-à-dire qu'elles ne participent plus à l'élaboration des documents d'urbanisme *stricto sensu*. Ce changement de mission est rappelé dans l'extrait ci-dessous, où un agent de la DDT de l'Hérault, participant à une des réunions de conception de la formation, fait part de son inquiétude quant à ce désengagement de l'État et à la nécessité, selon lui, de construire une méthode pour élaborer les documents d'urbanisme afin de s'assurer que la partie agriculture sera bien prise en compte.

*On fait plus l'ADS hein, les DDT. Donc ça va être les collectivités, ça va être dans certains endroits, je le pense mais ça c'est personnel, (.) ça va être un peu n'importe quoi. Enfin, en tout cas, au début ça sera pas du tout homogène en termes départemental, donc je pense qu'au [...] niveau des PLUi ou des PLU, va falloir vraiment ficeler les choses. En termes, d'agriculture, hein, je parle. Des choses bien cadrées, quoi, faudra pas se louer. Parce qu'après on n'aura plus du tout, l'État n'aura plus du tout la main.*

(Agent de la DDT de l'Hérault)

Cette modification de l'identité des DDT n'a pas amené la DRAAF et la DREAL à redéfinir les DDT en tant que destinataire de la formation. En

effet, ils considèrent que les DDT conservent un rôle de « prescripteur », en indiquant ce que les collectivités territoriales doivent prendre en compte via le porter-à-connaissance et en vérifiant la prise en compte des enjeux de l'État dans les documents d'urbanisme. C'est pourquoi l'objet de la conception de cette formation est de hiérarchiser et d'explicitier ces enjeux plus ou moins contradictoires, afin que les DDT puissent ventriloquer (Cooren, 2008) les préoccupations, portées à la fois par la DRAAF et la DREAL.

Le collectif s'organisant autour de ce projet a, par la suite, décidé de scinder la formation en deux parties, une qui serait sous l'autorité de la DRAAF et l'autre sous celle de la DREAL, chacune devant rendre des comptes à l'autre de l'avancement de ses travaux et de ses réflexions. La DRAAF, traduisant un constat exprimé par la DREAL et la DDT de l'Hérault, à savoir que les agents des DDT ne « maîtrisaient » pas les enjeux relatifs à l'agriculture, a dû redéfinir les enjeux agricoles qu'elle souhaitait défendre. Si auparavant, la DRAAF se plaçait dans une démarche à long terme, défendant une vision « patrimoniale » des sols, représentée par les *obtenus* issus du projet DRAAF/TETIS/LISAH, elle considère aujourd'hui que les enjeux agricoles devant être inscrits dans les documents d'urbanisme incluent également les enjeux à plus court terme, concernant l'économie agricole de la région. Or, il s'avère que les terres qui peuvent être considérées comme importantes au titre de l'économie agricole du point de vue des enjeux de court terme sont rarement les mêmes que celles que les enjeux de long terme conduisent à sélectionner au titre du patrimoine agronomique.

## Conclusion

Pour conclure, cette association d'actants humains et non humains, dont la configuration évolue en fonction de leur identité, leur inscription et leurs intérêts, sélectionne un ensemble de méthodes et d'*obtenus* pour équiper l'élaboration des documents d'aménagement. Il s'agit par cet instrument d'accompagner la hiérarchisation de priorités dans un entrelacs de logiques plus ou moins contradictoires, à des échelles de temps et d'espaces différentes. Ce faisant, il s'agit ainsi pour les services déconcentrés de l'État de « faire sens » par délégation, par le biais d'un instrument chargé de les représenter et de prolonger leur capacité d'action dans des assemblées dont ils ne sont plus parties-prenantes.

Pour étudier de tels processus organisants, la notion d'instrument nous semble pertinente dans la mesure où elle permet de tracer et questionner la façon dont sont élaborés et promus des processus de production d'information et d'écriture de documents articulés sur les prescriptions des politiques publiques. Elle permet également de « réintroduire » dans l'analyse la question de la matérialité de ces processus (Grosjean, 2013).

## Bibliographie

- Aggeri F. & Labatut J. (2014). Les métamorphoses de l'instrumentation gestionnaire Une généalogie des approches par les instruments. In *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*. Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, and Patrick Le Galès (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, p.63-93.
- Baribeau C. (2005). Le Journal de bord : un instrument de collecte de données indispensable. *Recherche Qualitative*. Actes du colloque « L'instrumentation dans la collecte des données », UQTR, 26 novembre 2004, ARQ, Hors Série n°2.
- Benamouzig D. (2014). Des idées pour l'action publique. Instruments ou motifs cognitifs ? In *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*. Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, and Patrick Le Galès (dir.). Paris, Presses de Sciences Po, p. 95-118.
- Boden D. (1994). *The Business of Talk*. Polity Press.
- Callon M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*. Troisième série, Vol. 36, p. 169-208.
- Cooren F. & Robichaud D. (2011). Les approches constitutives, In *La communication organisationnelle. Approches, processus et enjeux*. Sylvie Grosjean and Luc Bonneville (dir.), Chenelière Education, p.140-175.
- Cooren F. (2008). The Selection of Agency as a Rhetoric al Device: Opening Up the Scene of Dialogue Through Ventriloquism. In E. Weiggand (Ed.), *Dialogue Analysis and Rhetoric* (pp. 23-37). Amsterdam: John Benjamins
- Delcambre P. (2000). *Communications organisationnelles. Objets, pratiques, dispositifs*. Presses Universitaires de Rennes, 330 p.
- Feenberg, A. (2004). *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*. La Découverte/M.A.U.S.S., 230 p.
- Grosjean S. (2013). Interagir pour savoir et s'organiser : une analyse des « savoirs-en-action » produits lors de réunions, *Sciences de la société*, n°88, pp.59-81.
- Halpern C., Lascoumes P. & Le Galès P. (2014). Introduction. L'instrumentation et ses effets débats et mises en perspective théoriques. In *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*. Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, and Patrick Le Galès (dir.), Paris Presses de Sciences Po, p. 15-62.
- Hood C. (2007). Intellectual Obsolescence and Intellectual Makeovers: Reflexions on the Tools of Government after Two Decades. *Governances: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, n°20 (1), p.127-144.
- Kaufmann J. C. (2011). *L'entretien compréhensif*. 3<sup>e</sup> édition. Armand Colin.
- Lascoumes P. & Simard L. (2011). L'action publique au prisme de ses instruments, *Revue française de science politique*, n°61 (1), p.5-22.
- Latour B. (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*. Paris, La Découverte.
- Latour B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte.
- Le Moëne C. (1998). *Communications d'entreprises et d'organisations*. Presses Universitaires de Rennes.

Martin-Scholz A, Mayère A, Barbe E, Valette E & Maurel P. (2013). Quand l'information échappe à ses créateurs. Le cas de l'artificialisation en Languedoc-Roussillon. *Études de communication*, n°40(1), p.145-166.

Mayère A. (2014). Communication et santé : étude des processus et dispositifs d'une rationalisation équipée, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°4.





# **Analyse des interactions entre les éléments du dispositif formé par le réseau social d'entreprise : apport de l'étude du discours promotionnel des éditeurs de logiciel dans une table ronde**

Hélène Piment

Laboratoire ELICO  
Université Lumière Lyon 2  
helene.piment@univ-lyon2.fr

Envisageant le réseau social d'entreprise comme un dispositif info-communicationnel, nous visons à saisir les différents discours qui le traversent. Nous considérons ici la faisabilité et l'intérêt d'une analyse du discours promotionnel des éditeurs de logiciel dans le contexte d'une table ronde animée par un journaliste, devant un public de professionnels de l'information. Ceci afin de compléter notre analyse des interfaces de la plateforme de réseau social, et d'enrichir notre analyse du discours des salariés et de celui des promoteurs externes à l'organisation.

Réseau social d'entreprise, dispositif info-communicationnel, méthodologie, entretien collectif

## **Analysis of the interactions between the elements of the apparatus formed by the enterprise social network: contribution of the study of the promotional discourse of software vendors in a round table**

Considering the enterprise social network as an info-communicational apparatus, we aim to capture the different discourses that cross it. We consider here the feasibility and the interest to analyse the promotional discourse of software vendors in the context of a round table moderated by a journalist, in front of an audience of information professionals. This in order to complete our analysis of interfaces from the social network platform, and to improve our analyse of the employees' discourse, and of the one of promoters which are external to the organization.

Enterprise social network, info-communicational apparatus, methodology, group interview



Initialement organisés autour des documents à centraliser, partager et gérer, les outils de travail collaboratif dans les organisations tendent désormais, depuis la fin des années 2000<sup>1</sup>, à mettre l'accent sur l'individu, qui se trouve ainsi positionné au cœur du système informationnel. Les éditeurs de ces outils, en France, les nomment « réseaux sociaux d'entreprise » ou RSE. Ce faisant, ils font écho aux réseaux socionumériques publics, nommés dans le langage courant « réseaux sociaux ». Le RSE serait donc un réseau socionumérique privé, utilisé dans le monde du travail, par des salariés, au sein d'une organisation. La particularité du RSE, outre qu'il s'agit d'un nouvel outil technique de communication, est qu'il semble être porteur de contradictions, voire de paradoxes, qui permettent d'appréhender des phénomènes informationnels et communicationnels au travail sous un nouvel angle de vue. Constitué d'acteurs, de techniques et d'objets matériels en interaction permanente, installés dans un contexte défini, il vise à produire des actions et met en œuvre des processus d'information et de communication. En ce sens, nous l'entendons comme un dispositif info-communicationnel (Couzinet, 2009). Dans ce cadre, étudier les RSE implique de « s'interroger sur leur nature et leur fonctionnement, sur la manière dont ils atteignent les objectifs qui leur ont été assignés », de « questionner les raisons de leur efficacité et de leurs échecs » (Couzinet, 2009 : 21). Adoptant dans notre travail de recherche une position critique du modèle managérial, nous cherchons en particulier à vérifier dans quelle mesure les RSE peuvent devenir des outils de documentation (Frayssé, 2011) des salariés et de gestionnarisation (Robert, 2014), plutôt que de communication.

Pour rendre compte des phénomènes dont le RSE est révélateur et afin de comprendre l'ensemble des interactions qui ont cours entre les différents éléments qui le composent, nous l'examinons à travers ses énoncés et sa concrétisation sémiotique (Monnoyer-Smith, 2013). Nous avons distingué les acteurs suivants dans le dispositif RSE : les concepteurs de l'outil, ses promoteurs externes à l'organisation, ses promoteurs internes, ses

---

<sup>1</sup> Les premières publications en France par des praticiens faisant état de mises en œuvre concrètes de RSE datent de 2009 (cabinet de conseil *Lecko*) et 2010 (société d'ingénierie et de conseil *Smile*).

gestionnaires, ainsi que ses utilisateurs, les salariés de l'organisation. Chacun d'entre eux est susceptible de produire des discours, qui peuvent être saisis sur différents terrains. La majorité de ceux que nous présentons ci-après proviennent du cas d'étude de notre thèse, le RSE d'une organisation qui a répondu favorablement à notre sollicitation. Nous le nommerons par la suite le cas Agence.

Pour obtenir le discours des salariés et des promoteurs internes du cas Agence, nous avons utilisé la méthode de l'entretien individuel, qui nous semble la plus adaptée étant donnés les objectifs que nous venons d'énoncer (Blanchet, Gotman, 2001). Nous avons également recueilli les articles publiés en ligne par des consultants en gestion managériale, informationnelle ou informatique, au moment de la mise en œuvre du dispositif du cas Agence. Nous les avons sélectionnés et analysés suivant la méthode exposée dans l'ouvrage *Le nouvel esprit du capitalisme*, qui traite de discours promoteurs de consultants en gestion managériale (Boltanski, Chiapello, 1999). Afin d'étudier le discours des concepteurs et des gestionnaires du RSE du cas Agence, nous avons analysé trois séries d'interfaces de réseaux socionumériques, dont une issue du cas Agence, en nous appuyant sur des approches sémiologiques du web (Bonaccorsi, 2013). Enfin, pour compléter ces analyses nous avons cherché à connaître l'image du RSE que les éditeurs de logiciel souhaitent transmettre lorsqu'ils sont face à un auditoire composé de potentiels clients. A cette fin, nous avons organisé le captage audiovisuel d'une table ronde, constituée de trois dirigeants, interviewés par un journaliste spécialisé, devant un public d'une centaine de professionnels de la gestion d'information (ADBS Lyon, 2014).

Nous visons à déterminer dans ces discours les représentations, les normes sociales, le cadre de référence et le modèle communicationnel qui sont liés au management, au travail, au RSE, ainsi qu'aux pratiques informationnelles, collaboratives et communicationnelles dans les organisations. Dans ce contexte, quelle méthode d'analyse pouvons-nous appliquer à cette table ronde, afin d'être en mesure de confronter ensuite l'ensemble de nos résultats ? Par ailleurs, qu'apporte cette analyse croisée à notre compréhension du dispositif info-communicationnel RSE ?

Pour répondre à ces questions, nous commencerons par détailler la méthodologie que nous avons employée pour appréhender les discours qui nous intéressent. Nous justifierons notre choix méthodologique pour analyser cette table ronde. Enfin, en nous appuyant sur des croisements de certains de nos résultats, nous discuterons de leur contribution à l'appréhension du dispositif que nous étudions.

## Méthodologie d'appréhension du dispositif info-communicationnel RSE

Nous avons fondé les choix méthodologiques que nous détaillons ci-après sur la volonté de pouvoir comparer plusieurs discours, produits dans des conditions particulières, par des locuteurs distincts qui se trouvent dans des postures énonciatives différentes.

Nos entretiens avec les salariés du cas Agence ont été retranscrits et les articles des consultants sont des productions écrites. De ce fait, nous avons pu appliquer à ces deux corpus des grilles d'analyses similaires. Dans les articles, nous avons relevé la logique argumentaire employée par les consultants. Dans les entretiens, nous avons cherché l'éthique personnelle et la norme sociale des salariés. Nous avons également recherché, dans les deux corpus, les vocables utilisés pour désigner les actions accomplies par les utilisateurs dans le RSE, l'action d'ajout d'information par les utilisateurs dans le RSE, l'information figurant dans le RSE ainsi que la fonction du RSE.

Comment avons-nous pu rapprocher l'analyse sémiologique des interfaces de réseaux socionumériques de ces deux premières analyses, qui s'appuient sur des corpus textuels ? Nous avons utilisé, pour analyser les interfaces, les notions d'écrit d'écran et d'énonciation éditoriale conceptualisées par Souchier et Jeanneret (Souchier, 1996, 1998). C'est-à-dire que nous avons envisagé à la fois des caractéristiques matérielles, langagières et communicationnelles dans les éléments que nous avons observés dans les interfaces. En ce sens, nous avons considéré une interface en tant que cadre et surface, délimitant un *texte* entendu comme « un ensemble de signes dont la nature peut être hétérogène et qui est reconnu comme interprétable », lui conférant ainsi une cohérence et une lisibilité propre (Bonaccorsi, 2013 : 127). Nous avons observé la structuration des éléments dans l'espace, l'iconographie et les dénominations, pour dégager le modèle, l'univers convoqué par les signes observés (Bonaccorsi, 2013). Nous avons également cherché quelles étaient les différents instances d'énonciations intervenues dans la production du *texte*, quels étaient en particulier les énoncés de l'énonciation éditoriale, sachant que celle-ci conditionne la légitimité du « texte premier » et « ancre l'idéologie d'une époque et d'un milieu » (Souchier, 1998 : 145). Ainsi, outre que nous avons pu comparer les éléments strictement textuels des interfaces aux vocables issus à des corpus textuels, nous avons pu rapprocher le modèle, les univers convoqués et l'énonciation éditoriale des rhétoriques mises au jour dans l'examen des retranscriptions d'entretiens ainsi que des articles.

Notre analyse sémiologique des interfaces de réseaux socionumérique était destinée, en partie, à saisir les énoncés des éditeurs de logiciel. Cependant, nous n'avons pu, pour certains signes, distinguer clairement si l'énonciateur était le gestionnaire de la plateforme ou l'éditeur du logiciel sur lequel la

plateforme a été bâtie. Par ailleurs, la posture énonciative d'un éditeur dans le logiciel qu'il conçoit est différente de celle qu'il adopte lorsqu'il est en cours de prospection commerciale. Dans le premier cas, il s'adresse à un client, dans le second il interagit avec un prospect, qu'il s'efforce de convertir en client. Rapprocher ces deux discours d'un même locuteur dans deux postures différentes permet d'affiner la distinction d'une part entre éditeur et gestionnaire du RSE, et d'autre part entre discours de conception et discours de promotion. Enfin, notre analyse des discours promoteurs était fondée jusqu'alors sur ceux de consultants. Or, en tentant d'appréhender l'interaction de ces énoncés avec ceux des interfaces, nous avons décelé l'absence d'un élément situé entre ces deux discours : celui des éditeurs en position de promoteurs du RSE. Il nous a paru pouvoir faire le lien entre la posture externe du consultant et celle interne du gestionnaire, étant à la fois interne et externe au RSE. C'est pourquoi nous avons organisé un événement permettant de saisir le discours de promotion des éditeurs de logiciels RSE.

Ayant considéré les interfaces de réseaux socionumériques comme des textes, au même titre que les entretiens et les articles, comment pouvions-nous intégrer cette table ronde à nos corpus textuels déjà constitués ? La table ronde étant enregistrée, l'identification de chacun des interlocuteurs est facilitée, mais ce document audiovisuel contient surtout une richesse supplémentaire car les attitudes sont visibles, qui peuvent constituer des marques particulières d'accord ou de désaccord, de positionnement d'un interlocuteur par rapport aux autres. Du fait de la diversité potentielle du matériau ainsi constitué, il paraît complexe de tenter une analyse extensive des deux heures d'enregistrement. Par ailleurs, pour pouvoir appliquer nos premières grilles d'analyse sur les discours provenant de la table ronde, et ainsi opérer un rapprochement des résultats issus de quatre corpus différents, il nous était nécessaire de travailler sur un corpus textuel. Nous avons donc choisi de retranscrire la table ronde de la même manière que les entretiens avec les salariés du cas Agence, en ajoutant toutes les indications nécessaires à la prise en compte des interactions, c'est-à-dire les attitudes, les pauses silencieuses, les apartés, les paroles inaudibles, les interruptions, les prises de paroles concurrentes, suivant ainsi l'esprit des conventions proposées par Michael Billig (Billig, 1998 : 24 cité par Duchesne et Haegel, 2009 : 81). Ce qui implique « *de concentrer l'analyse systématique et méthodique sur le texte issu de la transcription des discussions, et de traiter le reste comme de l'information contextuelle et de l'illustration.* » (Duchesne et Haegel, 2009 : 78). Ce faisant, nous avons considéré que la situation de la table ronde était similaire à celle d'un entretien collectif, qui vise d'abord à recueillir du discours, étant une méthode qui prend en compte les interactions sociales, permettant « *à la fois l'analyse des significations partagées et du désaccord* » (Duchesne et Haegel, 2009 : 35),

« d'accéder au sens commun, aux modèles culturels et aux normes » (Duchesne et Haegel, 2009 : 36).

Quels éléments nous ont permis de rapprocher la situation de la table ronde que nous avons organisée de celle d'un entretien collectif ?

## Analyser une table ronde comme un entretien collectif

Pour être défini comme tel, un entretien collectif doit être un entretien de recherche, c'est-à-dire un discours recueilli pour l'analyse, qui est provoqué par le chercheur. Le groupe doit être constitué de façon homogène, comme un groupe d'interconnaissance, sinon un groupe ayant une expérience ou une identité commune. La taille et le nombre des groupes ne suivent pas de règles établies, mais les entretiens collectifs sont rarement organisés seuls : soit le même groupe est réuni à plusieurs occasions, soit plusieurs groupes ayant des caractéristiques sociales distinctes sont réunis, afin de pouvoir contraster les résultats (Duchesne et Haegel, 2009).

Nous avons organisé cette table ronde, non pas en tant que chercheur *stricto sensu* mais en tant que représentante d'une association de professionnels de l'information, dont les travaux de recherche en cours portent sur le sujet. Notre intention était double : à la fois organiser un événement utile pour les adhérents de l'association que nous représentions, et pouvoir ainsi recueillir un nouveau matériau à analyser pour nos travaux actuels.

Nous avons bâti le guide d'entretien en collaboration avec le journaliste animateur. Les trois principaux participants ont connaissance de nos travaux et de notre objet de recherche. Le groupe constitué était plutôt homogène : les trois principaux participants sont chacun créateur d'un logiciel RSE, fondateur de la société qui l'édite, ils se connaissent et se fréquentent professionnellement. Ils ont été interviewés par un journaliste, qu'ils fréquentent également d'un point de vue professionnel, devant un public qu'ils ne connaissaient pas, que nous avons considéré comme un membre du groupe, mais dont le temps et les occasions de parole ont été plus réduits que ceux des autres participants.

Ainsi, les éditeurs, concurrents, interagissaient entre eux, avec le journaliste et avec le public. Ce groupe a été réuni une fois, nous n'avons pas cherché à constituer d'autres groupes pour contraster nos résultats d'analyse. Cette coprésence semi-publique des participants et ces échanges dynamisés par l'animateur, organisés en partie à des fins de recherche, nous ont paru être une situation suffisamment proche de celle d'un entretien collectif pour être pertinente dans le recueil du discours qui nous intéressait. La configuration que nous avons adoptée nous a également permis d'observer des acteurs dans une situation qui leur est relativement familière sans intervenir directement dans la production de leurs discours, la discussion étant menée par un intermédiaire, l'animateur de la table ronde.

Que nous a apporté cette analyse du discours promotionnel des éditeurs de logiciel, dans notre démarche de compréhension du dispositif info-communicationnel formé par un RSE ?

## **Étude du discours promotionnel des éditeurs en table ronde : une contribution à la compréhension du dispositif info-communicationnel RSE**

En croisant les résultats de nos premières analyses avec ceux de notre analyse sémiologique des interfaces du cas Agence, nous avons pu constater qu'ils se rejoignent sur un point : l'omniprésence du registre de la visibilité et des signes d'identité numérique dans le dispositif info-communicationnel formé par le RSE. Les salariés semblent être transformés, de façon plus ou moins contraignante, en experts de l'expression de soi. Car dans le cas Agence, l'analyse des interfaces a révélé que le RSE propose un modèle communicationnel qui encourage peu à l'élaboration et la diffusion de discours par ses utilisateurs, si ce n'est à propos d'eux-mêmes. Aucune action d'animation n'est permise dans ce dispositif, qui n'offre pas non plus de possibilité d'établir des liens interindividuels. Les salariés du cas Agence semblent par ailleurs être pris dans un paradoxe : une injonction à devenir experts de leur visibilité, dans des énoncés dont ils ne maîtrisent pas le cadre d'énonciation. Nous avons rapproché ce résultat du discours de certains salariés, qui était particulièrement marqué à propos de la fonction du RSE, vu comme un outil déshumanisé : nous avons relevé des expressions assez fortes pour décrire cette interposition du dispositif dans les interactions humaines, comme par exemple : « ça enlève de la relation humaine » ou « cette déshumanisation » (Piment, 2013 : 79). L'éditeur du logiciel du cas Agence étant l'un des trois participants, il nous a paru alors intéressant, sur ce point, de placer l'analyse du discours produit dans la table ronde à un niveau individuel, et non au niveau du groupe. Par ce biais, c'est dans le discours de l'un des deux autres éditeurs, que nous avons trouvé des éléments qui nous ont semblés devoir être pris en compte dans notre réflexion au sujet de l'identité numérique des salariés. Il affirme : « Le document, la personne, la conversation, se trouvent à un pied d'égalité dans l'outil » (ADBS Lyon, 2014 : 00:25:26) et « avec l'intégration, on peut capturer dans le flux d'autres choses que les gens » (ADBS Lyon, 2014 : 00:26:32). Cet exemple illustre ici l'apport qu'a constitué l'analyse de la table ronde au niveau de chaque individu du groupe. En effet, en croisant l'analyse des interfaces du RSE et du discours des salariés du cas Agence, nous penchions pour un lien fort entre la représentation que ceux-ci donnaient du RSE et les choix de paramétrage du gestionnaire de ce RSE en particulier, qui nous semblait être construit comme un obstacle à d'éventuelles relations interindividuelles. Cette intervention d'un éditeur, qui n'est pas celui du RSE du cas Agence, a relativisé notre première interprétation et affaibli la singularité du cas, cette impression de déshumanisation pouvant être plus largement liée

à la conception des logiciels de RSE, qui placeraient les êtres humains sur le même plan que les documents, et qui les « captureraient » parmi d'autres « choses ». Ces deux extraits illustrent également, à l'inverse, un renforcement de nos premiers résultats grâce à l'analyse de cette table ronde. En effet, nous avons relevé dans les discours de consultants une catégorie particulière de vocables pour qualifier l'information dans le RSE, celle de l'être humain. Cette catégorie a été confortée par l'analyse des écrans : pour les promoteurs externes comme pour le producteur et le gestionnaire de la plateforme RSE, le contenu est composé d'individus et de documents professionnels. Ce qui a donc été à nouveau confirmé par l'éditeur que nous avons cité, qui considère qu'il capture des gens dans son outil, entre autres contenus.

Ces propos auraient-ils été tenus en entretien individuel ? L'avantage que présente cette table ronde, comparativement à trois entretiens individuels, tient dans la dynamique créée par le groupe. Celle-ci « *va pousser certains à exprimer des points de vue qu'ils ne livreraient pas dans un autre contexte* » (Duchesne et Haegel, 2009 : 89), d'autant que dans notre cas, les principaux participants étaient clairement mis en compétition les uns avec les autres, étant donné le contexte dans lequel ils se trouvaient. Ils étaient particulièrement poussés à se différencier par leurs prises de position, qui étaient en interaction les unes avec les autres. Par ailleurs, l'analyse des postures du locuteur, notées avec la retranscription des propos, a mis en évidence une forme de rythme que chacun applique à son discours, qui nous a semblé à rapprocher des intonations ou des mises en exergue graphiques de textes écrits. Un moment de la discussion illustre bien cet apport : l'un des trois éditeurs reprend la parole après les deux autres sur une question particulière, et annonce qu'il va « apporter quelques rectifications » (ADBS Lyon, 2014 : 01:27:14) à ce qu'ont dit ses deux voisins. Il expose ses rectifications durant environ trois minutes, présentant une vision humaine du RSE, plaidant pour laisser aux utilisateurs la possibilité « qu'on les laisse tranquilles » (ADBS Lyon, 2014 : 01:30:05) et terminant par la proposition d'une forme d'éthique de l'éditeur quant aux effets sur les humains des logiciels qu'il développe. Son propos, qu'il marque par une pause de trois secondes, appelle immédiatement une réaction de la part de l'un des deux autres éditeurs, qui se voit dans l'obligation de développer une autre argumentation, permettant de justifier ses choix technologiques. Cette rhétorique en quelque sorte spontanée a été construite par le contexte de la table ronde, elle a dévoilé un positionnement qui aurait été plus difficile à obtenir dans une autre situation. Quelle est son argumentation ? Il commence par déplacer la responsabilité de la déshumanisation vers les organisations qui mettent en place le RSE, arguant qu'il ne fait que proposer des technologies, parmi lesquelles il est possible de choisir, diminuant l'effet de contrainte dramatique qu'avait

créé son contradicteur, en réintroduisant la notion de choix. Il continue par la preuve des chiffres : il annonce le nombre de clients qui utilisent son logiciel, puis la proportion, faible, qui ont choisi de ne pas utiliser la fonction, remise en cause par son contradicteur, qui permet d'automatiser la production d'une partie du profil des utilisateurs du RSE. Il termine par un argument d'efficacité managériale : le gain de temps procuré par cette fonction. Le journaliste enfin clôt le débat en sa faveur, misant sur une culture française qui expliquerait qu'il soit nécessaire de mettre en place cette fonction. Cet échange a montré une posture inhabituelle du premier locuteur, qui se place du côté d'un utilisateur du RSE, aussitôt repris par ses interlocuteurs, qui reviennent à une posture supposément plus en conformité avec un discours de management.

## Conclusion

Notre analyse étant en cours, nous avons produit ici quelques exemples que nous avons présentés moins comme résultats partiels que comme illustration d'une part de la faisabilité du croisement des différentes méthodes que nous avons utilisées pour appréhender les discours traversant le dispositif info-communicationnel formé par le RSE, et d'autre part de l'intérêt que représente l'entretien collectif dans le recueil d'un discours visant à obtenir à la fois les modèles et les normes qui sont communes à certains groupes d'individus.

## Bibliographie

- ADBS Lyon. (2014, 2 décembre). *RSE et gestion collaborative des connaissances : 3 éditeurs, 3 visions*. [Vidéo en ligne] Lyon, INSA Lyon. Repéré à <http://3e3vrse.tumblr.com/>
- Piment H. (2013). *Processus info-communicationnels dans le réseau social d'entreprise : une mutation de la communication ?* (Mémoire pour master 2 recherche). Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Billig M. (1998). *Talking of the Royal Family: second edition with new introduction*. Londres, Routledge.
- Blanchet A. & Gotman, A. (2001). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Paris, Nathan.
- Boltanski L. & Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Bonaccorsi J. (2013). Approches sémiologiques du web. *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Paris, Armand Colin. p. 125-146.
- Couzinet V. (2009). Introduction. Dispositifs info-communicationnels : contributions à une définition. *Dispositifs infocommunicationnels : questions de médiations documentaires*. Paris, Hermès science publications. p. 19-30.
- Duchesne S. & Haegel F. (2009). *L'entretien collectif*. Paris, Armand Colin.
- Frayse P. (2011). Document. *Approche de l'information-documentation. Concepts fondateurs*. Toulouse, Cépaduès Editions. p. 36-73.

Monnoyer-Smith L. (2013). Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Paris, Armand Colin. p. 12-31.

Robert P. (2014). Critique de la logique de la « gestionnarisation ». *Communication & Organisation*, Vol. 45, n°1, p. 209-222.

Souchier E. (1996). L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique. *Communication et langages*, n°107, p. 105-119.

Souchier E. (1998). L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les Cahiers de médiologie*, n°2, p. 137-145.



## ATELIER N°3

# QUESTIONS ÉMERGENTES ET PRATIQUES





# Apports de la numérisation des collections d'histoire naturelle à la production et à la médiation des savoirs

Lisa Chupin  
Laboratoire Dicen-IDF  
lisa.chupin@cnam.fr

Nous présentons le cadrage théorique, la méthodologie et les directions d'analyse de notre enquête concernant les effets des dispositifs de médiation numériques aux collections naturalistes sur les formes de leur exploitation scientifique et de leur valorisation patrimoniale. Nous nous centrons sur le cas des herbiers, collections de plantes séchées, que nous appréhendons comme des documents médiateurs d'interactions à l'origine de la production et de la communication des savoirs.

Patrimoine scientifique, collection numérique, médiation des savoirs, netnographie

## The role of digitalized collections for naturalistic practices

We describe our theoretical and methodological framework to analyse the influence of the digitalisation process on the uses of naturalistic collections for knowledge production. Our analysis is focused on the role of herbaria, that are collections of dried plants, to coordinate interactions that lead to knowledge creation.

Scientific heritage, digital collection, netnography

## Contexte de l'objet d'étude et de l'enquête

La numérisation des collections d'histoire naturelle questionne les enjeux des corpus de documents patrimoniaux en ligne pour la production de connaissances dans les disciplines dont ils sont le support, qui visent en l'occurrence la description et le suivi de la biodiversité, ou l'histoire des sciences et des collections. Cette entreprise interroge aussi l'appropriation du patrimoine scientifique par un public non spécialiste qui n'y a accès que sous cette forme numérisée. Cette double perspective sur les enjeux du patrimoine numérisé correspond à la dualité des missions d'un musée d'histoire naturelle, chargé de mettre à disposition les collections à des fins de recherche, mais aussi de les valoriser pour un public néophyte (Winker, 2004). Contribuer à la connaissance des pratiques qui motivent la consultation des collections physiques, ou déjà numérisées, peut éclairer en partie les choix présidant aux modalités de la mise en ligne des collections. C'est l'un des objectifs de la présente recherche, menée dans le cadre de l'infrastructure de numérisation des collections e-ReColNat, qui regroupe plusieurs institutions détentrices de collections d'histoire naturelle (ReColNat, 2013), dont le Musée national d'Histoire naturelle (MNHN).

## Cadrage disciplinaire

Nous analysons les transformations liées à la numérisation des collections d'histoire naturelle pour leur exploitation et leur valorisation scientifique et patrimoniale à partir d'un positionnement en sciences de l'information et de la communication. Nous centrons notre analyse de la production et du partage des savoirs naturalistes sur le rôle des collections et des dispositifs qui organisent et donnent accès aux documents qu'elles contiennent. Nous appréhendons les documents des collections physiques et numériques comme des artefacts médiateurs d'interactions distribuées dans l'espace et dans le temps (Zacklad, 2014) entre différents usagers des collections. L'herbier physique est en effet le support des expertises réalisées au cours de l'histoire par les différents spécialistes qui l'étudient : chaque « planche » d'herbier (feuille de

papier sur laquelle a été conservé un spécimen) conserve la trace de toutes les déterminations apposées par les spécialistes qui ont exprimé un avis sur l'espèce à laquelle appartenait le spécimen. En cela, l'herbier est le support d'une communication scientifique distribuée à très grande échelle dans l'espace et le temps, qui passe par des interactions médiatisées par l'herbier et par les publications scientifiques : ces dernières s'appuient sur la description de spécimens qu'elles citent. Nous appréhendons l'image d'herbier issue de la numérisation comme un nouvel artefact médiateur de la communication entre acteurs de la valorisation et de l'exploitation scientifique des collections. Nous questionnons son statut documentaire à partir des usages dont elle fait l'objet, en la confrontant avec la valeur de « preuve » accordée au spécimen physique (Briet, 1951 : 9), qui tient en partie à la « matière » de ce dernier (Latour, 1996 : 23), mais aussi à l'ensemble des opérations d'interprétation indissociables de la construction de sa signification (Jeanneret, 2009), réalisées par les acteurs qui l'ont récolté, sélectionné, étudié (Després-Lonnet, 2014 : 107), et documenté plus ou moins précisément dans les étiquettes ou les carnets de récoltes. Nous voulons en particulier mettre en évidence le rôle que joue l'herbier numérique dans les interactions entre acteurs ou usagers des collections partageant des niveaux d'expertise inégaux ou des approches des collections différentes ; nous cherchons à analyser les éventuelles productions de connaissances qui résulteraient de cette confrontation de points de vue. Les collections ont été appréhendées comme des « objets frontière » (Star et Griesemer, 1989) en ce qu'elles font intervenir des naturalistes de terrain et des chercheurs dans leur constitution. La constitution de bases de données associées aux collections donnent à voir comment se constituent ces objets frontières (Meyer, 2009). L'ouverture des bases à l'intégration de données produites par des internautes non spécialistes suppose la mise en place de nouvelles règles de participation, qui n'empêchent pas certaines « frictions » (Meyer, 2009). Nous étudions les formes de régulation des contributions permises dans les sites de différentes institutions, en envisageant qu'elles puissent transformer les interfaces de consultation en espaces d'interaction et de production de connaissances en commun. Nous cherchons à mettre en évidence d'éventuelles reconfigurations des relations entre acteurs de l'étude et de la valorisation des collections qui en résulteraient.

## **Méthodologie**

Nous adoptons une démarche ethnographique pour analyser les pratiques d'exploitation des herbiers et les interactions qu'ils médiatisent, à partir d'observations et d'entretiens réalisés avec les acteurs de la gestion, de la valorisation et de l'exploitation scientifique des collections partenaires de l'infrastructure e-ReColNat. Les entretiens sont axés sur l'explication

des activités réalisées avec les herbiers physiques et numérisés ainsi que sur les pratiques de recherche d'information et de gestion documentaires qu'elles génèrent. Certains entretiens ont donné lieu à la démonstration de l'utilisation de bases de données (référentiels taxonomiques et bases de données de collections numérisées). Trois situations d'observation nous ont permis de mieux cerner les opérations centrales pour le travail avec les collections : la recherche de spécimens types (c'est-à-dire mentionnés dans des publications) lors d'une journée de formation organisée par Tela Botanica (Heaton et Proulx, 2012), l'identification d'un spécimen (la détermination de l'espèce à laquelle il appartient) ainsi que la mesure de caractères morphologiques à partir d'images lors d'une séance de travail de deux chercheurs au MNHN. Nous associons à ces observations des analyses « netnographiques » (Kozinets, 2009), afin de comprendre l'articulation de la consultation et de l'exploitation des collections numérisées avec les pratiques botaniques hors ligne. Nous étudions la diversité des dispositifs mis en place pour donner accès aux collections numérisées en fonction des possibilités d'exploitation des documents plus ou moins collaboratives. Le corpus est constitué des sites des principales institutions détenant des collections numérisées. Nous approfondissons davantage l'étude des sites de transcription collaborative ouverts à tous, qui sont le lieu de recherche d'informations et de lecture collaborative des herbiers numérisés. Nous analysons la participation suscitée par ces différents sites à partir de l'analyse des contributions des usagers visibles en ligne (commentaires, corrections, transcriptions). Nous disposons de davantage d'informations pour le site de transcription collaborative du MNHN, « Les Herbonautes » (MNHN, 2012), puisque nous avons accès à la base de données des contributions dans le cadre du projet Recolnat. Les entretiens avec les contributeurs les plus investis dans ces opérations de transcription sont également une entrée dans la compréhension de l'activité botanique plus générale dans laquelle s'inscrivent ces pratiques en ligne.

## Axes d'analyse des observations

Les sites présentant des collections naturalistes en ligne se caractérisent par différents principes de gouvernance, en fonction des publics auxquels ils sont destinés (tout public ou spécialistes), et des procédures définies par les institutions pour valider les données collectées (modération prise en charge par le personnel institutionnel ou par des contributeurs avertis, ou autorégulation des contributeurs faisant plus ou moins appel à la discussion en ligne). Nous regroupons ces sites en deux principales catégories, en fonction du public auquel ils s'adressent. La première catégorie offre principalement des fonctionnalités de recherche dans les collections et vise d'abord les acteurs de la gestion et de l'exploitation scientifique des herbiers. Au contraire, un travail important de médiation à l'égard d'un public néophyte est fait dans les plateformes qui proposent aux internautes de participer à

la transcription des étiquettes associées à chaque spécimen. Les usages et formes de participation générés par ces deux catégories de sites se distinguent également par les formes de lecture du document mobilisées, même si des convergences existent dans les ressources documentaires, ainsi que dans les publics mobilisés. Nous choisissons cette dichotomie pour construire deux axes d'analyse des herbiers numériques et des pratiques associées, avant de proposer des perspectives pour la conception d'un dispositif capable de les articuler davantage.

Le premier axe de notre analyse cherche à décrire la reconfiguration des pratiques scientifiques intégrant la consultation des bases de données d'images d'herbiers, dont nous questionnons le statut documentaire, mais aussi le rôle dans les interactions entre botanistes. Les pratiques des usagers des collections sont différemment reconfigurées en fonction de leurs objectifs – valorisation des collections ou recherche – et des disciplines dans lesquelles elles s'inscrivent. L'image d'herbier prend selon les cas une valeur d'intermédiaire facilitant l'accès au document, de copie dégradée, ou de document directement exploitable en ligne pour produire des connaissances sans recourir à la planche physique. La fonction utilisée par tous les acteurs est celle de la recherche documentaire, la base de données étant utilisée pour chercher dans les collections auxquelles on ne peut avoir facilement accès. Par conséquent, on constate une prédominance dans le paysage informationnel botanique des institutions ayant numérisé leurs collections, au moins pour la recherche de spécimens « types ». Les relations avec le personnel gestionnaire des collections s'en trouvent elles aussi reconfigurées, avec une autonomie plus grande de l'utilisateur qui formule des demandes plus précises après une pré-visite en ligne. Le personnel de certains herbiers est soucieux de réaffirmer son rôle dans l'accès aux collections, en proposant justement aux chercheurs visitant leurs fonds des spécimens non représentés en ligne. Les activités les plus affectées par les images sont celles qui s'appuient essentiellement sur les étiquettes associées aux spécimens, et qui tirent le plus profit des fonctions participatives de certains herbiers numériques. Il est alors possible de signaler directement une donnée à préciser ou à corriger à l'institution ayant mis en ligne l'image. Si ces fonctions contributives sont présentes sur encore assez peu d'herbiers, et sont utilisées régulièrement seulement par quelques dizaines de contributeurs dans les sites que nous avons observés, elles laissent envisager des formes collaboratives de valorisation des collections, l'herbier en ligne devenant non seulement un espace de ressources mais d'interactions entre usagers des collections.

Les possibilités de collaboration les plus abouties dans les herbiers numériques se trouvent sur les sites destinés à un public non spécialiste, que nous analysons dans un deuxième axe de notre travail comme étant à l'origine de nouvelles communautés de pratiques investies dans une forme renouvelée de valorisation des collections. L'enjeu que représente

l'utilisation des images dans la démarche scientifique a conduit à développer des plateformes de transcription collaboratives permettant de convier les internautes à participer au traitement documentaire des images issues de la numérisation. Du point de vue de la gestion des collections, ces plateformes supposent une recherche d'ouverture accordant aux usagers novices des possibilités de contribution produisant des données directement incorporées aux bases des collections. Cette transformation de la procédure de validation des données par l'institution a pour corrélat la recherche de formes de production de données valides par des acteurs de niveaux de compétence hétérogènes. La production de données légitimes passe alors par la définition d'algorithmes de répartition et de contrôle des tâches répétées par différents contributeurs, associés à des outils pédagogiques et à des espaces d'interactions. L'analyse quantitative de la participation à ces plateformes permet de mettre en évidence l'implication forte de contributeurs réguliers engagés dans la formation des novices. L'analyse par questionnaire en ligne du profil des contributeurs, a permis de situer cette communauté émergente par rapport aux acteurs et usagers traditionnels des collections : l'objectif de participation d'un public découvrant les herbiers par le site est bien atteint, mais on trouve également des professionnels des collections utilisant la plateforme pour accroître les possibilités de travail en ligne afin de compléter des données relatives aux images du MNHN, directement utiles à leurs travaux. La découverte des collections que font certains contributeurs en participant au traitement documentaire des images invite à considérer ces plateformes de transcriptions comme des dispositifs de médiation patrimoniale aux collections, fondés sur la participation du public à la valorisation de l'objet qu'il lui est proposé de découvrir. Nous cherchons à approfondir l'expérience des collections offerte au néophyte par cette activité de transcription par une analyse qualitative des discussions en ligne.

Le dernier axe de notre travail consiste à contribuer à l'instrumentation des pratiques d'exploitation des images en ligne à partir des résultats de l'analyse que nous en faisons. Il s'agit d'envisager, en vue de la conception de l'interface qui donnera accès aux images des collections du réseau d'institutions naturalistes Reclonat, des outils de communication, de gestion documentaire et d'organisation des connaissances adéquats aux besoins des différentes activités dont les images d'herbiers sont le support. Le dispositif réalisé implémentera techniquement différentes hypothèses formulées à partir de l'analyse des pratiques botaniques observées en ligne et hors ligne. Le dispositif reposera aussi sur des postulats plus généraux associés à la science ouverte, directement appelés par les missions des institutions naturalistes et le recours à la contribution bénévole des internautes à la valorisation des données. Contrairement aux sites existants, nous posons l'hypothèse de la possibilité de renforcer la qualité et l'efficacité des coopérations et collaborations entre botanistes en

ouvrant les ressources, outils et droits de participation à tout internaute, avec des niveaux d'autorités des contributions distincts selon le profil du contributeur. Il s'agit de s'appuyer sur la communauté de contributeurs que le site du MNHN est parvenu à fédérer pour proposer des tâches plus complexes aux usagers les plus investis, avec une gouvernance plus communautaire répondant aux besoins des contributeurs experts. Alors que les sites de transcription existants sont conçus pour collecter des données correspondant à des catégories définies en amont par les acteurs de la conservation et de l'exploitation scientifique des collections, ouvrir davantage les possibilités de contribution sans les prédéfinir permettra de tester la possibilité de collecter des informations sur les collections envisagées sous différents points de vue, traditions disciplinaires, ou centres d'intérêt concernant les collections. Ainsi, le dispositif envisagé pose l'hypothèse de la possibilité de renouveler conjointement la médiation documentaire (en donnant accès aux spécimens à partir de multiples entrées), la médiation patrimoniale (en faisant droit à une présentation des collections comme objets patrimoniaux, outre leurs fonctions de document scientifique), et la médiation des savoirs (en favorisant la collecte d'informations, la production et le partage de connaissances concernant les collections).

## Conclusion

L'engagement du chercheur dans la conception d'une interface de consultation des collections nécessite de mettre à distance ces hypothèses présidant à la conception du dispositif. La confrontation des choix de conception avec les volontés des usagers est l'une des modalités de cette distanciation. S'y ajoutera, une fois le dispositif effectivement développé, l'étude de l'appropriation qui en sera faite par les usagers, et permettra d'évaluer la pertinence des hypothèses retenues pour sa conception.

## Bibliographie

- Briet S. (1951). *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris, EDIT.
- Després-Lonnet M. (2014). *Temps et lieux de la documentation. Transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches.* Université de Lille [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01094789/document>
- E-ReColNat (2013). *ReColNat [en ligne] Infrastructure Nationale en Biologie et Santé e-ReColNat.* Date de consultation : janvier 2015, <http://ReColNat.org/>
- Heaton L., Proulx S. (2012). « La construction locale d'une base transnationale de données en botanique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 6, n° 1, p. 141-162.
- Hine C. (2006). « Databases as Scientific Instruments and Their Role in the Ordering of Scientific Work », *Social Studies of Science*, vol. 36, n° 2, p. 269-298.
- Kozinets R.V. (2009). *Netnography: Doing Ethnographic Research Online.* London, SAGE Publications.

- Meyer M. (2009). « Objet-frontière ou Projet-frontière ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, n° 1, p. 127-148.
- Heaton L., Proulx S. (2012). « La construction locale d'une base transnationale de données en botanique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 6, n° 1, p. 141-162.
- Hine C. (2008). *Systematics as Cyberscience*. The MIT Press.
- Jeanneret Y. (2009). « Faire avec le faire communicationnel : les prétentions de la sémiotique face à l'horizon des pratiques », *Actes Sémiotiques* [En ligne] <http://epublications.unilim.fr/revues/as/3336>
- Latour B. (1996). « Ces réseaux que la raison ignore – laboratoires, bibliothèques, collections », in Jacob C., Baratin M. (dir.), *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Paris : Albin Michel, p. 23-46.
- MNHN (2012). *Les Herbonautes*. [en ligne] Muséum national d'Histoire naturelle. Date de consultation : janvier 2015, <http://lesherbonautes.mnhn.fr/>
- Nentwich M. (2003). *Cyberscience: research in the age of the Internet*. Vienna: Austrian Academy of Sciences Press.
- Star S.L., Griesemer J.R. (1989). « Institutional Ecology, Translations, and Boundary Objects ». *Social Studies of Science*, vol 19, n°3, p. 387-420.
- Winker K. (2004). « Natural History Museum ». *Bioscience*, 54(5), p. 456-459.
- Zacklad M. (2015). « Genre de dispositifs de médiation numérique et régimes de documentalité ». In Gagnon-Arguin L. (dir.), *Les genres de documents dans les organisations, Analyse théorique et pratique*, PUQ, Québec, 145-183.



# **Les dispositifs numériques d'influence : reterritorialiser pour une organisation efficace de l'action publique départementale**

Mihaela Drâmbă

Laboratoire PREFics  
Université Rennes 2  
mihaeladramba@yahoo.com

L'administration départementale, en pleine évolution, est confrontée à des mouvements de déterritorialisation et reterritorialisation. Cette communication propose une approche info-communicationnelle de ce phénomène et interroge la place prise par le numérique en examinant le cas d'un outil de gestion de temps utilisé comme dispositif d'influence et de mise en condition visant à reterritorialiser une organisation efficace.

Dispositifs numériques, déterritorialisation, reterritorialisation, administration départementale

## **Digital Influence Apparatus : Reterritorializing for an Efficient Organization of the Local Administration**

The local French administration, which is currently undergoing deep evolutions, is exposed to processes of deterritorialisation and reterritorialisation. In this paper we present an informational and communicational approach to this phenomenon and we question the role of the digital apparatus. We analyze a digital time management device as an apparatus for influencing the context of reterritorialisation of an efficient organization.

Digital apparatus, deterritorialisation, reterritorialisation, local administration

Nos recherches doctorales portent sur le rôle du numérique dans l'évolution organisationnelle de l'administration départementale, et plus spécifiquement dans la structuration des organisations efficaces, notamment en ce qui concerne la coordination territoriale et la relation aux usagers.

Nous constatons que les administrations départementales sont confrontées à un environnement mouvant : contraintes budgétaires fortes, évolutions sociales et politiques, changements réglementaires et législatifs profonds (loi organique relative aux lois des finances, projet de loi en cours sur la nouvelle organisation territoriale de la République), nouvelles pratiques managériales (New Public Management), généralisation des technologies numériques associée à une appropriation sociale fulgurante et à une injonction de modernisation de l'administration publique, mutation du rapport à l'utilisateur et, plus généralement, mutation des relations aux publics et de la communication territoriale. L'instabilité de l'environnement met davantage sous pression le territoire de l'administration départementale (ou l'ordre des choses), qui devient ainsi un terrain favorable à l'observation des mutations, des vecteurs de déterritorialisation/reterritorialisation (Deleuze & Guattari, 1972, 1980) à l'œuvre et la place que le numérique prend dans le cadre de ce phénomène.

Dans cet article nous considérons le numérique en tant que dispositif d'influence permettant de définir et d'agir sur les modalités de l'action collective via une mise en condition du contexte et de l'efficacité. L'agir efficace comporte un double niveau d'analyse : le premier correspond aux conceptions managériales qui traversent les discours des acteurs alors que le deuxième dépasse la doxa managériale étant associé à l'exploitation du potentiel par la distribution des choses (Jullien, 1992, 1996). Cette dernière conception nous paraît plus appropriée par rapport aux phénomènes observés puisque l'influence s'exerce via la mise en forme d'un contexte tel que les acteurs modifient par eux-mêmes leur façon d'agir. Par ailleurs, la virtualisation (Lévy, 1995) et les dé/recontextualisations produites par le numérique ouvrent davantage le champ des possibles et accroissent le potentiel de mutation.

Nous analyserons ici le cas d'un dispositif numérique particulier, Horoquartz. Ce dernier est un outil de gestion du temps – et, dirions-nous, du territoire – de travail mis en place progressivement de décembre 2013 à janvier 2015 dans une administration départementale. Nous avançons l'hypothèse que, face aux pratiques et comportements échappant au contrôle managérial, ce dispositif (Foucault, 1977) a une fonction stratégique<sup>1</sup> dominante de reterritorialisation des « lignes de fuites » (Deleuze & Guattari, 1972) afin de structurer des organisations dites efficaces.

Autrement dit, l'organisation se reterritorialise dans et par le dispositif. Dans ce sens, le numérique n'est pas que le territoire virtuel de l'organisation mais actant ou corps entrant en agencement avec l'organisation départementale. Et, contrairement aux logiques managériales, le numérique, lui-même déterritorialisé, en interaction avec le corps de l'administration surcode ce dernier. « On ne déterritorialise jamais tout seul » (Deleuze & Guattari, 1980 : 214) et on se reterritorialise toujours par rapport à un élément déjà déterritorialisé, qui s'est déjà libéré des relations fixes d'un corps, tout en l'exposant ainsi à des nouvelles organisations. Tout en étant conscients de cette double dynamique, nous allons concentrer notre analyse dans cet article sur la reterritorialisation.

## Du territoire à l'entrelacement des territoires

Ce processus de dé/reterritorialisation ainsi que les spécificités d'une recherche sur les collectivités territoriales appellent à un approfondissement de la notion de territoire, qui revêt une certaine « élasticité » (Pailliart, 1993 : 149). Dans le cadre de nos recherches, le territoire est entrelacement des hétérogénéités, des territoires physique, administratif et symbolique.

Le territoire physique est le département avec ses routes, ses plaines, ses montagnes, ses villes... Il regroupe l'espace naturel et l'espace travaillé par l'action humaine, tel qu'il est défini, par exemple, dans les travaux des géographes, tels ceux de Claude Raffestin.

Le territoire administratif est placé sous une autorité politique et institutionnelle qui le gère selon ses compétences définies par la loi. Il a des frontières fixes et une appartenance juridique clairement identifiée. Il délimite le périmètre physique d'intervention des agents départementaux auprès des usagers, il fixe les points d'accueil institutionnels et encadre, par conséquent, la mobilité des agents. Le territoire administratif est interconnecté au territoire physique : signalétique routière pour délimiter ses frontières, implantation des lieux d'accueil et des bureaux...

---

<sup>1</sup> Nous distinguons entre la fonction stratégique d'un dispositif (c'est-à-dire, la capacité d'un dispositif de comporter une valeur stratégique par rapport à la situation, aux relations entre acteurs) et les stratégies coordonnées ou non-coordonnées, convergentes ou divergentes des acteurs autour de cet outil numérique.

Il est également interconnecté au territoire symbolique via les stratégies de communication et les discours médiatiques des institutions et des politiques. Il représente, tout comme l'État, une première forme de déterritorialisation (Deleuze & Guattari, 1972 : 170-171).

Le territoire symbolique renvoie au vécu, au raconté, à la mise en forme et à la mise en commun pour créer une identité territoriale, un sentiment d'appartenance, un partage de connaissances, une mémoire collective... Il fait aussi référence au rapport entretenu à l'espace et au temps. Ainsi, le territoire symbolique a une dimension spatio-temporelle. Il est processuel. Ses limites sont mobiles. Le territoire symbolique présente une étape encore plus avancée de la déterritorialisation. Il se reterritorialise par et dans les symboles, traversant les discours, les matérialités, les corps physiques... Mais il n'est jamais totalement stable.

Finalement, le territoire comme entrelacement hétérogène entre physique, administratif et symbolique combine d'un côté, du territorial, de l'attribué, du segmenté, de l'organisé et, de l'autre, des entrées et sorties multiples, des flux, des lignes par lesquelles il s'échappe.

## **Une approche info-communicationnelle de la dé/reterritorialisation**

Par rapport à cette définition du territoire et des flux qui le traversent, comment conceptualiser la communication et l'information ? Et, plus particulièrement, comment penser les médias, dont les médias numériques ? De nombreuses recherches en sciences de l'information et de la communication se sont concentrées sur la place des médias – dont notamment la presse et, ensuite, les TIC – dans la construction d'un territoire (Pailliant, 1993, 2006). Plus récemment, les recherches de Noyer et Raoul (2011) s'intéressent au « discours territorialisant » qui donne forme au territoire en participant à une instance discursive.

Nos recherches se distinguent par le fait de penser les relations médias-territoires au-delà d'un processus de construction (uniquement) du territoire. De même, les médias sont pensés dans un sens large, comme des espaces-temps de médiation avec des dimensions discursives, immatérielles entrelacées à des dimensions matérielles (Innis, 1950). Le territoire et les médias fonctionnent comme un agencement de multiplicités, autrement dit comme l'orchidée et la guêpe de Deleuze et Guattari (1980 : 17) : « l'orchidée se déterritorialise en formant une image, un calque de guêpe ; mais la guêpe se reterritorialise sur cette image. La guêpe se déterritorialise pourtant, devenant elle-même une pièce dans l'appareil de reproduction de l'orchidée ; mais elle reterritorialise l'orchidée, en transportant le pollen ». Le territoire et les médias évoluent en se connectant et déconnectant, pris dans un processus de dé/reterritorialisation de l'un en l'autre et inversement.

Par ailleurs, un certain nombre de travaux considèrent que les médias numériques sont déterritorialisés ; ainsi, la communication devient un objet

de la déterritorialisation. D'autres études considèrent que la mondialisation et les technologies de l'information et de la communication alimentent positivement la déterritorialisation. Ainsi, la communication devient facteur de déterritorialisation.

Dans nos recherches, la communication n'est ni objet déterritorialisé ni facteur de déterritorialisation, mais processus impliqué dans la dé/re/territorialisation des organisations – puisque nous considérons la communication comme processus organisant, donc constitutif de l'organisation. Ensuite, si « s'organiser (se structurer, s'institutionnaliser, se réguler), c'est métacommuniquer (construire un métadiscours, un métatexte, une métaconversation) et engager le produit de cette métacommutation (cadre ou script) comme ressource dans la poursuite et la rationalisation de ses activités » (Fauré & Robichaud, 2013), nous pouvons même avancer l'hypothèse que le code est le produit de la (méta)communication et donc, que c'est par le truchement de la (méta)communication qu'on assigne une territorialité aux flux qui échappent. La communication est donc une dimension essentielle du dispositif numérique Horoquartz, mis en place pour coder les lignes de fuite et les lignes souples.

Quant à l'information, elle fait référence à la « mise en forme », mais pour autant elle « ne se réduit pas à des formes, ne crée pas des formes ni un ensemble de formes, elle est ce qui suscite la variabilité des formes organisationnelles, ce qui permet les processus de perpétuelle émergence de nouvelles formes » (Le Moëne, 2006). Si nous considérons que les formes sont des territorialités, alors l'information est un processus contribuant à la création de nouvelles territorialités. Par l'information, les territoires se détachent et se réaffectent.

## **Horoquartz et les effets de reterritorialisation**

En tant que dispositif numérique d'influence, Horoquartz agit sur le contexte afin de produire des effets de reterritorialisation. Les acteurs tentent d'exploiter le potentiel offert par le numérique pour trouver une territorialité, un organisé « plus moderne », « plus efficace »<sup>2</sup>.

Pour essayer de comprendre les nouvelles territorialités nous nous sommes appuyées sur un corpus constitué des documents officiels (règlements, notes administratives, le projet présenté en comité technique paritaire, documents de formation des gestionnaires décentralisés, textes et contenu multimédia diffusés en ligne sur l'intranet de la collectivité, statistiques d'usage), observations recueillies en situation d'usage (nous-mêmes étant utilisateur d'Horoquartz) et en situation de participant/témoin à des interactions entre agents, agents-management, agents-Président, ainsi que

<sup>2</sup> Extraits d'entretiens avec des administrateurs de l'outil. Toutes les citations sans référence théorique sont dorénavant dans cet article des extraits des entretiens ou des notes d'observation.

des entretiens (environ une trentaine) formels et informels (Bruneteaux & Lanzarini, 1998) avec les sentinelles du dispositif (administrateurs territoriaux et centraux, référents décentralisés, managers-valideurs, membres du comité de suivi, syndicalistes) et les utilisateurs, braconniers déclarés ou pas.

Nous avons rencontré certaines difficultés lors du recueil des informations (départ du Directeur général des services, pilote de projet ; difficultés pour obtenir des éléments concrets de la part de la direction des ressources humaines, porteuse du projet), mais nous avons réussi à les contourner en nous appuyant sur le réseau informel que nous avons constitué au sein de l'administration et en croisant avec les documents officiels.

Ce travail de recueil et d'analyse présente, comme toute recherche majoritairement qualitative, des limites que nous avons essayé de réduire en mettant toujours en perspective le discours des acteurs, en les croisant, en les questionnant : « toute recherche rompt d'abord avec une hiérarchie de crédibilité qui consiste à faire aveuglement confiance aux acteurs impliqués dans un domaine professionnel quelconque » (Le Breton, 2004 : 166). L'enjeu était pour nous d'un côté, de dépasser le discours standard, lisse et de l'autre côté, de ne pas se laisser submerger par les tactiques discursives personnelles, partisans ou militantes. Nous sommes aussi conscientes que les phénomènes échappent souvent à la réflexion préalable et aux reconstitutions discursives postérieures. De même, nous avons dû mettre à distance nos propres pratiques (Devereux, 1980). Cette recherche s'est construite de manière empirique, itérative, en aller-retour entre le terrain et les questions de recherche.

Finalement, l'analyse du corpus permet de délimiter trois axes à travers lesquels les flux sont (re)codés : la rationalisation, le contrôle et l'homogénéisation des multiplicités des rapports au travail, au temps et à l'espace. Ces procédés résultent de la rencontre entre les stratégies d'influence voulues et le spontané.

### ***La rationalisation***

La rationalisation du travail se fait par trois grands procédés interconnectés : l'optimisation, la codification et la justification (Bouillon, 2009). L'optimisation est le produit des relations entre une première expérimentation « satisfaisante », la recherche d'équilibre juste entre le déploiement des ressources et la production du service, l'observation de l'activité et des usages et le comptage. Ensuite, la codification suppose la mise en place de codes numériques et l'objectivation par la donnée. Enfin, la troisième dimension, la justification, relève de l'action d'explicitation, d'argumentation et de légitimation.

La « machine » Horoquartz permet d'extraire des comptages, des statistiques. L'activité des agents sur un territoire est ainsi transposée, décontextualisée et déterritorialisée pour ensuite être organisée, codée dans des tableaux chiffrés. Cette masse de chiffres casée dans des catégories de profil, motifs d'absence/

présence, anomalies est analysée par les administrateurs centralisés et servira au discours de justification devant les syndicats, le comité de suivi, les référents décentralisés. C'est via les chiffres que les multiplicités sont gérées et qu'on essaie d'ajouter un code à un flux. L'observation, la mise en visibilité et l'objectivation permettent de « se poser les bonnes questions », de réduire au maximum la subjectivité de l'individu par rapport à son travail et de normaliser l'activité de travail (« on est obligé de tout normer », « on va tout mettre dans des cases »). A l'extrême, le territoire « réel » du travail se trouve dans les chiffres : « il faut des éléments statistiques, des éléments vrais », « les faits réels sont les pointages ».

### **Le contrôle**

La fonction de contrôle du dispositif a comme effet une reterritorialisation des lignes souples, comme par exemple la réduction de la micro-politique de la machine à café et la reterritorialisation des lignes de fuite, des organisations de travail clandestines, imprévisibles. Autrement dit, on réduit les espaces des possibles. On revient au dur, on fait rentrer dans l'ordre : « cela demande plus de discipline ».

Un ensemble hétérogène d'éléments participe à produire ces effets : la documentation accompagnant la mise en place d'Horoquartz, le règlement du temps de travail, la législation nationale notamment portant sur les garanties minimales, les discours sur le bien-être au travail, l'infrastructure (le logiciel et les choix de matériel informatique, interdisant les dispositifs mobiles), les règles introduites dans la programmation d'Horoquartz (par exemple, enlever automatiquement 2h30 de travail pour tout oubli de pointage à midi, sauf déclaration et justification, suivie par la validation du management), la recherche de l'anormal, la (sur)demande des justificatifs. La fonction de contrôle du dispositif passe également par l'autocontrôle (« je compte mes heures ») et la surveillance panoptique entre les utilisateurs (« ils [mes agents] sont suspicieux sur le fait que leurs collègues travaillent réellement »).

### **L'homogénéisation**

La territorialisation par répétition est produite également par un processus d'homogénéisation des multiplicités des rapports au travail, à l'espace et au temps. L'homogénéisation ne peut exister qu'à l'égard d'un territoire.

Concrètement, ce processus est encouragé par l'utilisation de cases et de règles fixes, applicables pour tous (« pour nous, la DRH, ça a l'intérêt de rappeler la règle et essayer de la faire appliquer de la même manière partout ») et par l'aménagement de bons lieux et temps pour pointer (pointage à partir d'un ordinateur connecté au réseau interne et situé au bureau, de 7h30 à 19h30 de lundi à vendredi). Les rythmes différents de vie, les situations de travail en mobilité, chez soi ou chez l'utilisateur, la problématique de la déterritorialisation du travail, de la perméabilité de la sphère privée/professionnelle ne rentrent pas, par défaut, dans le codage prédéfini.

## Conclusion

Selon une logique managériale de l'efficacité, le dispositif numérique Horoquartz contribue à la rationalisation du travail, à l'amélioration de la coordination via une visibilité accrue de l'activité, à la réduction de l'absentéisme et des risques associés, au (re)quadrillage des relations au temps et à l'espace de travail et à la redéfinition du contrat de travail. Si le numérique amène une certaine flexibilité et permet une certaine mobilité (quelquefois hors cadre et hors code), ce dispositif a la fonction stratégique de recadrer les acteurs en les fixant aux postes de travail, aux règles de bon usage du temps reconnues dans les réglementations, etc. Bouleversée par la généralisation de la numérisation, l'institution tente de résister et de se protéger contre les éventuels impacts par le retour à la codification justifiée par les règles juridiques.

Cependant, malgré l'effet recherché de reterritorialisation, lors de nos observations nous avons pu entrevoir des effets de déterritorialisation, que nous souhaitons approfondir dans des recherches futures.

## Bibliographie

Bouillon J.-L. (2009). Comprendre l'organisation par la communication... sans réduire l'organisation à la communication. Enjeux, perspectives et limites d'une théorisation communicationnelle de l'organisation. *Actes de colloque Nouvelles tendances en communication organisationnelle*. 77e Congrès de l'ACFAS. Université d'Ottawa. [http://www.grico.uottawa.ca/fra/documents/Bouillon\\_ACFAS\\_2009.pdf](http://www.grico.uottawa.ca/fra/documents/Bouillon_ACFAS_2009.pdf)

Bouquillion P. & Pailliant I. (2006). *Le déploiement des TIC dans les territoires. Le rôle des Collectivités*. Grenoble, PUG.

Bruneteaux P. & Lanzarini C. (1998) Les entretiens informels. *Sociétés contemporaines*, n°30. p. 157-180.

Carmes M. & Andonova Y. (2012). Les politiques numériques internes à l'heure de l'e-administration : une analyse des programmes d'action des collectivités territoriales. *Communication et organisation*, n°41. p. 87- 100.

Comtet I. (2007). De l'usage des TIC en entreprise. Analyses croisées entre Sciences de l'information et Sciences de gestion. *Communication et organisation*, n°31, <http://communicationorganisation.revues.org/161>

Deleuze G. & Guattari F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie 2. Mille Plateaux*. Paris, Les Editions de Minuit.

Deleuze G. & Guattari F. (1972). *Capitalisme et schizophrénie 1. L'Anti-Œdipe*. Paris, Editions de Minuit.

Deleuze G. (1971). *Anti-Œdipe et Mille-Plateaux. Cours Vincennes*. <http://www.webdeleuze.com/php/texte.php?cle=115&groupe=Anti+Oedipe+et+Mille+Plateaux&langue=1>

Devereux G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Aubier.

Durampart M. (2007). Les TIC et la communication des organisations : un dispositif révélateur des émergences ambivalentes de nouvelles

- formes organisationnelles. *Communication et organisation*, n° 31, <http://communicationorganisation.revues.org/186>
- Fauré B. & Robichaud D. (2013). Les approches communicationnelles, discursives et langagières des processus d'organisation. Genèse et convergences d'un dialogue. *Sciences de la société*, n° 88. <http://sds.revues.org/366>
- Foucault M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- Foucault M. (1977). Le jeu de Michel Foucault (entretien). *Ornicar*, n° 10, p. 62-93.
- Fusulier B. & Lannoy P. (1999). Comment « aménager par le management ». *Hermès*, n°25, p. 181-198. <http://hdl.handle.net/2042/14986>
- Groleau C. & Mayere A. (2007). L'articulation technologies – organisations : des pistes pour une approche communicationnelle. *Communication et organisation*, n° 31. <http://communicationorganisation.revues.org/176>
- Innis H. (1950). *Empire and communication*. Oxford, Oxford University Press.
- Jullien F. (1996). *Traité de l'efficacité*. Paris, Grasset.
- Jullien F. (1992). *La propension des choses. Pour une histoire de l'efficacité en Chine*. Paris, Seuil.
- Le Breton D. (2004). *L'interactionnisme symbolique*. Paris, PUF.
- Le Moëne C. (2004). Introduction aux systèmes d'information organisationnels ? *Sciences de la société*, n° 63, p. 3-9.
- Le Moëne C. (2006). Quelques remarques sur la portée et les limites des modèles de communication organisationnelle. *Communication et organisation*, n° 30. <http://communicationorganisation.revues.org/3449>
- Levy P. (1995). *Qu'est-ce que le virtuel ?* Paris, La Découverte.
- Noyer J. & Raoul B. (2011). Le « travail territorial » des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion ». *Études de communication*, n° 37. <http://edc.revues.org/2933>
- Noyer J-M. & Carmes M. (2011). Pour une nouvelle anthropologie de l'entreprise : les processus de territorialisation numérique. [http://www.grico.fr/wp-content/uploads/2011/10/Noyer\\_carmes\\_territorialisation\\_numerique2011.pdf](http://www.grico.fr/wp-content/uploads/2011/10/Noyer_carmes_territorialisation_numerique2011.pdf)
- Pailliart I. (1993). *Les territoires de la communication*. Grenoble, PUG.
- Pailliart I. (2011). Postface. *Études de communication*, n° 37. <http://edc.revues.org/3182>
- Pasqueux Y. (2009). La notion de territoire. Colloque Propedia – Observatoire économique des banlieues. Paris. [https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/479794/filename/Notion\\_de\\_territoire.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/479794/filename/Notion_de_territoire.pdf)
- Petit V. (2005). La gouvernamentalité managériale. *Études de communication*, n° 28. <http://edc.revues.org/246>
- Raoul B. (2003). Le développement des territoires au miroir de la communication : une problématique en perspectives. *Études de communication*, n° 26. <http://edc.revues.org/101>





# Le livre numérique enrichi : enjeux et pratiques de remédiation

Arnaud Laborderie

Laboratoire Paragraphe, Équipe EHN  
BnF, Université Paris-VIII  
[arnaud.laborderie@gmail.com](mailto:arnaud.laborderie@gmail.com)

Comment remédier un classique de la littérature ? C'est à partir d'une étude de cas — l'application *Candide* publiée par Orange et la BnF — que nous posons les modalités de « remédiation » par le livre numérique enrichi. Par sa structure hypertextuelle, cette édition convoque différents médias pour construire un discours multimodal qui augmente la réception de l'œuvre. En favorisant l'appropriation des contenus par le lecteur, elle atteste d'une transformation des pratiques, de l'édition à l'éditorialisation.

Édition numérique, livre enrichi, remédiation, éditorialisation

## Enhanced E-Book: Issues and Practices of Remediation

How to remediate a classic of literature? From a case study — *Candide's* app published by Orange and the French National Library (BnF) — we ask the modalities of “remediation” through enhanced e-books. With its hypertextual structure, this edition uses different medias to build a multimodal discourse which increases the reception of the work. Promoting appropriation of contents by readers, this e-book illustrates the many changes occurring in publishing up to editorialization practices.

Digital publishing, enhanced e-book, remediation, editorialization

Les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) sont nées des problématiques posées par le traitement de l'information avec, pour ancêtre et comme héritage, le livre. Les questions ancestrales posées par la bibliothéconomie sont en effet partie prenante des SIC. Désormais intrinsèquement numérique, le livre renouvelle les problématiques d'accès à la connaissance. Dématérialisé, il se fond dans un vaste système d'information à travers lequel il s'agit d'abord, pour le lecteur, de s'orienter. Aux questions épistémologiques et technologiques de gestion des connaissances s'ajoutent celles de la médiation numérique : il importe d'éditorialiser ces bases de données exponentielles qui exigent de nouvelles compétences (Doueïhi, 2008) : filtrer, trier, évaluer, hiérarchiser, certifier, etc.

Dans le même temps, ce livre dématérialisé migre vers un nouveau support, la tablette numérique, qui impose de nouveaux gestes et de nouveaux modes de lecture. Le livre devient véritablement une interface homme-machine qui gère des flux et des interactions. Appréhender le livre de cette manière c'est, pour nous, vouloir lui appliquer les principes de la conception d'interface, « orientée utilisateurs », et considérer la lecture comme une « expérience utilisateur ». Partir de l'usage pour rematérialiser le livre. Considérer l'utilisabilité (Baccino, 2004) pour concevoir le livre-interface. Telle est la singularité de notre approche et le prisme à travers lequel nous formulerons nos hypothèses de recherche.

## Un nouvel objet : le livre enrichi

En 2011, un an après la sortie de l'iPad aux États-Unis (le 3 avril 2010), paraissaient les premières éditions numériques augmentées (*enhanced e-books*). Un nouvel objet faisait irruption dans le champ des SIC<sup>1</sup> : le « livre enrichi », c'est-à-dire un livre numérique auquel sont ajoutés contenus et médias.

En France, le livre numérique *De Gaulle et les Français libres*, paru chez Albin Michel le 18 juin 2011, faisait figure de pionnier, en proposant des « enrichissements exceptionnels par rapport à la version papier (les discours historiques de la période et des archives inédites issues de collections privées) ainsi que des modules vidéo extraits du documentaire De Gaulle

<sup>1</sup> Avec notamment le séminaire « e-book » animé par Françoise Paquien séguy dès septembre 2011. En ligne : <http://ebook.hypotheses.org>.

et les siens, réalisé par Daniel Costelle et Isabelle Clarke et commenté par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, historien et grande figure de la résistance. »<sup>2</sup>

Ainsi Bernard Prost pouvait-il définir le livre enrichi (ou augmenté) comme « *la prolongation naturelle du livre homothétique : il s'agit de profiter des possibilités offertes par l'informatique et d'explorer de nouvelles voies de création rendues possibles par la dématérialisation, le multimédia et l'Internet. L'orientation la plus intuitive pour enrichir le livre consiste à introduire un contenu additionnel au livre d'origine. Avec le numérique, l'auteur n'est plus limité par un volume de pages prévisionnel : il peut ajouter du texte sans limites, et surtout il peut faire appel à des médias temporels comme la vidéo ou le son intégrés au sein du texte, alors que dans le monde du papier, la seule possibilité reste l'adjonction d'un support optique (CD ou DVD) ou l'indication de liens Internet (non cliquables évidemment) à l'intérieur du texte.* » (Prost, 2013).

Éditeurs et auteurs sont invités à « enrichir » leurs livres numériques en ajoutant du texte, des liens, des médias. La question essentielle à nos yeux réside dans la nature de l'enrichissement. S'agit-il seulement d'ajouter contenus et médias ? Dans quelle problématique ces enrichissements s'inscrivent-ils ? Quelles pratiques peuvent-ils initier ?

## La « remédiation » des œuvres littéraires

Ces dernières années, des efforts colossaux, publics et privés, ont été déployés pour numériser les collections patrimoniales. À ce jour, près de 3,2 millions de documents sont consultables dans Gallica. Pour autant, peut-on se satisfaire du passage de l'analogique au numérique et de la mise à disposition du patrimoine littéraire dans des bibliothèques virtuelles ? Au-delà des questions d'accessibilité par les moteurs de recherche et de restitution des textes dans des interfaces adaptées, l'enjeu est à considérer en termes de transmission et de réception. Pour Antoine Compagnon (2012), « *il se peut que la notion du texte linéaire soit en voie d'extinction et qu'il devienne indispensable de reformater les livres anciens pour qu'on puisse continuer à les lire* ». C'est ainsi que nous souhaitons poser la problématique de « remédiation » des œuvres littéraires, en termes de nouvelles médiations, du point de vue de la lecture, des usages et de la réception.

Bolter et Grusin (1999) ont défini la remédiation (*remediation*) comme l'appropriation et la transformation d'un média dans un autre : il s'agit de garantir l'accès de l'ancien média dans le nouveau média. Pour les auteurs, le processus de remédiation emprunte deux voies, selon que l'on donne à voir, ou non, la présence de l'ancien média : « *hypermediacy* » rappelle la présence du premier média ; « *immediacy* » le fait disparaître derrière d'autres types de représentations. Selon Ghislaine Azémard (2013), « la médiatisation

<sup>2</sup> Selon la fiche de présentation de l'éditeur, en ligne : <http://www.albin-michel.fr/De-Gaulle-et-les-francais-libres-EAN=9782226181855>. Consulté le 11 janvier 2015.

est une médiation dont l'intermédiaire est nécessairement un média ». Dès lors, toute remédiatisation suppose une « nouvelle médiation » à travers le nouveau média. Ce sont les modalités de cette médiation nouvelle qui nous importent. Il s'agit, comme le suggère Philippe Bootz (2013), de « dépasser [le] rapport entre l'ancien et nouveau média » et d'« explorer les possibilités de lecture potentiellement contenues dans l'œuvre à remédier ».

## Étude de cas : l'application *Candide* de la BnF

Dès lors, comment remédier une œuvre littéraire ? C'est partir d'une étude de cas que nous répondrons à la question et formulerons nos hypothèses : l'édition numérique enrichie de *Candide*<sup>3</sup>, publiée par la Bibliothèque nationale de France (BnF), Orange et la Voltaire Foundation. Cette application iPad, couplée à un site Web, conjugue les mutations de l'ère numérique, celles à la fois du support, des formes, des pratiques et des usages. La singularité de cette édition, c'est de combiner les deux modes de remédiatisation : d'une part, « *hypermediacy* », en restituant l'ancien média par un livre dont on tourne les pages, à l'instar d'une liseuse électronique ; d'autre part, « *immediacy* », avec deux nouvelles représentations, celles de la carte et du jardin.

L'application propose en effet trois modes d'entrée dans le conte de Voltaire (fig. 1) : le « livre » permet de suivre l'œuvre dans sa linéarité ; le « monde » représente le voyage de Candide sur une carte qui ouvre une exploration en réseau des grandes thématiques du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le « jardin », espace de travail collaboratif, permet à chacun de construire son propre savoir, d'élaborer sa pensée personnelle en réinvestissant sa lecture et son exploration dans une publication originale. Cette édition hybride, articulant la linéarité du livre et la structure rhizomique (Deleuze & Guattari, 1980) de l'Internet, permet de s'interroger sur ces deux médias. Partant du livre, l'application offre avec la carte une métaphore du Web et modélise un processus de travail : collecter des favoris au fil de sa lecture, explorer les contenus thématiques et multimodaux, synthétiser ses connaissances en produisant son propre contenu.

<sup>3</sup> *Candide, l'édition enrichie*. BnF, Orange, Voltaire Foundation, 2013. Application iPad à télécharger gratuitement sur iTunes : <http://bit.ly/Lyx9zb>. Démonstration vidéo : <http://bit.ly/LPUw8f>



Fig. 1 : *Candide*, l'édition enrichie. Trois entrées dans l'œuvre : le livre, le monde, le jardin.

Le livre et la carte, le monde et le jardin : en combinant ces représentations du conte de Voltaire, l'application *Candide* va bien au-delà de la question du média pour proposer véritablement une « nouvelle médiation ». Elle nous permet d'avancer les conditions de remédiation d'une œuvre littéraire : proposer de nouveaux accès à l'œuvre qui offrent au lecteur la liberté de choisir ses modalités de lecture, tout en recréant les différents contextes qui lui permettront de construire sens et savoir.

## Construction du sens et des connaissances

D'après le modèle de Bransford et Nitsch (1978), le processus de lecture et de compréhension procède par l'association du texte et du contexte. Pour être compris, le texte lu doit être contextualisé à la fois par les pré-requis du lecteur, qui peut ainsi décoder le texte et l'interpréter, et par le « contexte de lecture enclenchée » où les données font sens les unes avec les autres, chaque information établissant le contexte de réception de la suivante (Vandendorpe, 1999). Restituer ces différents contextes, c'est, selon nous, tout l'enjeu d'une édition numérique enrichie. Les enrichissements de contenus et de médias reposent sur des liens hypertextuels qui « dérangent l'ordre global de la page, le rapport du texte à ce qui lui est extérieur. » (Bon, 2011). Ne risquent-ils pas de détourner du texte ? Si l'hypertexte diversifie les parcours de lecture, il détermine aussi les conditions de notre attention (Citton, 2014). En offrant une liberté de choix, l'hypertexte

instaure un nouveau mode de lecture dont les risques sont bien connus (par ex. Chevalier & Tricot, 2008) : rupture sémantique, incohérence et désorientation.

Face aux menaces qui pèsent sur la lecture et la compréhension, il importe donc de nourrir le contexte du lecteur tout en maintenant le contexte de réception (Laborderie, 2014). Aussi défendons-nous l'idée que les enrichissements doivent être des aides à la contextualisation afin de préserver la cohérence du parcours de lecture. Nous faisons l'hypothèse d'une construction du sens et des connaissances grâce à des enrichissements hypertextuels organisés en couches superposées : un « hypertexte stratifié » (Vandendorpe, 1999) qui contextualise et organise l'accès à l'information selon différents niveaux de lecture et d'interprétation, lesquels sont autant de voies vers les collections de la bibliothèque virtuelle.

Au-delà de cet enjeu de l'accès et de la contextualisation, l'enrichissement peut être plus qu'un complément : un élément d'un discours multimodal qui favorise l'immersion et permet des pratiques d'appropriation, individuelles, par la lecture-écriture créative, ou collectives, par des scénarios pédagogiques.

### ***L'approche multimodale***

Texte, image, son, vidéo : l'application articule différents médias autour du texte de Voltaire. Le recours au multimodal a pour vocation de stimuler l'attention en changeant de mode de représentation.

Dans ce processus de remédiatisation, une part inédite est faite à l'image avec plus de 400 documents : photographies du manuscrit avec les corrections et repentirs de Voltaire, illustrations du texte qui confrontent plusieurs représentations d'une même scène et augmentent la polysémie du texte, albums documentaires articulés à des temps forts du texte qu'ils prolongent et enrichissent. L'image est ainsi prise à la fois comme média et comme médiation. Le texte connaît lui aussi différents statuts : texte de Voltaire, appareil critique avec notes érudites et scolaires, variantes, mais aussi fiches thématiques (personnages, lieux, concepts), enfin quelque 161 textes d'auteurs de toutes époques qui dialoguent avec celui de Voltaire.

L'application propose douze approches thématiques s'appuyant chacune sur une anthologie et un album d'une vingtaine d'images qui, à partir d'une étape du voyage de Candide, permettent d'explorer l'imaginaire du conte et de traverser le XVIII<sup>e</sup> siècle. Chaque thème est abordé dans une tension entre les images et le texte. L'image montre, reproduit, informe, imagine et l'essentiel de ce qu'elle exprime est irréductible au langage. « À la différence du texte, qui fonctionne sur le code, l'image fonctionne 'à l'analogie', c'est-à-dire qu'elle entretient avec son modèle un lien sensible » (Melot, 2005). Ici elle s'émancipe du texte pour véritablement porter un autre discours : chaque album a sa logique, l'ordre des images déroule un propos qui vient abonder ou contredire le texte, faisant surgir des correspondances ou des paradoxes, bousculant les

idées, éveillant l'esprit. L'image échappe à la redondance de l'illustration pour dialoguer avec le texte, porter un autre regard, initier un second discours.

Le son intervient à deux endroits de l'application. Dans le « livre », le texte est synchronisé avec un mode de lecture sonore qui fait tourner les pages du livre. C'est la voix du comédien Denis Podalydès dont l'interprétation renoue avec la tradition orale du conteur. Le ton, volontairement neutre, renforce le caractère ironique du conte par une sorte de détachement, qui laisse le lecteur libre d'interpréter le texte selon ses propres associations.

Dans le « Monde », une voix off permet de suivre les étapes du voyage de Candide sur la carte interactive. Elle invite à entrer dans un parcours thématique multimodal selon une démarche pédagogique qui s'organise en quatre étapes : découverte, exploration, réflexion, invention. « Découverte » offre une première approche visuelle du thème, par la comparaison et le questionnement d'images. On observe comment évoluent les représentations, on examine d'autres visions graphiques. « Exploration » approfondit le sujet à partir d'extraits littéraires, qui convoquent des points de vue complémentaires ou divergents, éclairent sur l'historicité et la postérité du thème. « Réflexion » interroge le monde contemporain. Après avoir regardé, comparé, lu, questionné, « Invention » invite le lecteur à terminer son parcours par une création littéraire ou graphique. Il peut concevoir un argumentaire ou réaliser une affiche pour promouvoir son idée et la partager sur le Web. En conclusion, Martine Reid, Michel Le Bris, Georges Vigarello ou Alain Finkielkraut apportent leur point de vue dans une séquence vidéo.

Ainsi le livre enrichi n'est-il pas un simple enrichissement du texte mais prétexte à enrichir ce voyage initiatique qu'est *Candide*, ce voyage personnel qu'est toute lecture, et réécriture d'un nouveau texte, à partir d'un discours multimodal qui convoque son, images, textes, vidéo. Cette approche multimédia d'une œuvre littéraire peut-elle nous éclairer sur un quelconque ordre du discours numérique ? Tous les médias ne restituent pas les mêmes contextes. Chaque média est investi d'un propos à sa mesure, à sa manière propre, qu'il importe désormais d'évaluer pour pouvoir l'optimiser.

Si l'édition enrichie de la BnF peut paraître exemplaire en termes de remédiation, elle reste un objet unique, compte tenu des moyens très importants mis en œuvre, inaccessibles aux éditeurs, rendus possibles grâce au mécénat d'Orange. Pour autant, l'enjeu est déterminant en termes de transmission du patrimoine littéraire numérisé. Aussi importe-t-il d'expérimenter nos hypothèses dans d'autres cas de figure, avec d'autres moyens, dans le cadre d'un atelier-laboratoire IDEFI-CréaTic consacré au livre augmenté. L'objectif de ces expérimentations est d'éprouver les effets de la virtualisation sur la construction du sens et des connaissances : les conditions de réception d'un discours numérique, hypertextuel et multimodal, qui fait appel à du texte, de l'image, de la vidéo, du son, de l'animation — dans une pratique de lecture qui recourt à une gestuelle inédite.

## De l'édition à l'éditorialisation

Comme l'a souligné Françoise Benhamou (2014), « l'usage simultané et non séquentiel de différents contenus redessine la manière de construire et de transmettre les savoirs ». La transformation est à l'œuvre avec une édition numérique enrichie telle que l'application *Candide*. Le paradigme a changé, en passant du texte au contenu et de l'édition à l'éditorialisation. S'agit-il, non plus d'éditer le livre, mais de « l'éditorialiser » ? Appliquer au livre le modèle du Web, encourager des pratiques de lecture-écriture (Jeanneret & Souchier, 2003), faciliter l'appropriation des contenus et leur partage : tout cela s'inscrit en effet dans les formes numériques de l'éditorialisation. On entend généralement par « éditorialisation » le processus de publication des contenus sur Internet, qui consiste à réadapter des contenus existants, dont beaucoup préexistent à l'environnement numérique (Bachimont, 2007). C'est une pratique d'organisation et de structuration de l'information, qui participe à la production et à la circulation du savoir (Vitali-Rosati, 2014). On peut distinguer trois étapes dans ce processus :

- éditer du contenu en l'adaptant aux contraintes éditoriales du Web (lecture indicielle, mots-clés, balisage, métadonnées, etc.) ;
- contextualiser ce contenu pour qu'il fasse sens (le renseigner, le référencer, le documenter) ;
- l'enrichir, lui apporter une valeur ajoutée, un point de vue, un angle propre.

L'éditorialisation fait ainsi le lien entre ces trois actions : éditer, contextualiser, enrichir. Elle procède du lecteur qui produit ainsi son propre contenu, personnalisé. N'est-ce pas précisément ce que propose en dernier lieu l'application *Candide* ? Elle invite en effet le lecteur à s'approprier le contenu en l'éditorialisant dans des carnets personnels qui trouvent leur place dans le jardin de *Candide*, un jardin des savoirs.

## Conclusion

L'histoire du livre et de la lecture nous apprend que le support détermine la forme du livre qui elle-même matérialise le texte et ordonne le discours (Cavallo & Chartier, 1997). Aujourd'hui supports, formes, pratiques, usages mutent et se renouvellent simultanément. Or les formes affectent le sens (McKenzie, 1991) : en changeant de supports et de formes, on modifie l'ordre du discours, l'expression même de la pensée.

Dans notre approche, remédialiser le patrimoine littéraire, c'est donc donner accès aux œuvres par une redistribution des contenus dans un ordre du discours qui n'est plus forcément celui linéaire de l'auteur, mais qui organise une dialectique par des enrichissements de médias. C'est aussi restituer ce patrimoine dans un livre-interface, qu'il s'agit de modéliser dans la perspective d'une construction du sens et des connaissances, un livre interface qui, en définitive, propose une lecture du monde. L'enjeu de remédialisation apparaît alors comme l'exigence de construire un discours interactif et multimodal, en

réseau avec des documents qui ouvrent sur les collections de la bibliothèque virtuelle, voire sur le Web.

## Bibliographie

- Azémard G. (2013). *100 notions pour le crossmédia et le transmédia*. Paris, Éditions de l'immatériel.
- Baccino T. (2004). *Mesure de l'utilisabilité des interfaces*. Paris, Lavoisier, Hermès sciences.
- Bachimont, B. (2007). Nouvelles tendances applicatives. De l'indexation à l'éditorialisation. Gros P. (dir.), *L'indexation multimédia : description et recherche automatiques*. Paris, Lavoisier, Hermès sciences.
- Benhamou F. (2014). *Le livre à l'heure numérique : Papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*. Paris, Le Seuil.
- Bon F. (2011). *Après le livre*. Paris, Le Seuil.
- Bolter J. & Grusin R. (1999). *Remediation. Understanding New Media*. Cambridge, MIT Press.
- Bootz P., Laitano M. I. & Salceda H. (2013). Re-hypertextualisation d'œuvres littéraires. *Pratiques et usages numériques*. Actes du colloque H2PTM'13. Paris, Lavoisier.
- Cavallo G. & Chartier R. (1997). *Histoire de la lecture dans le monde occidental*. Paris, Le Seuil.
- Chevalier A. et Tricot A. (2008). *Ergonomie des documents électroniques*. Paris, PUF.
- Citton Y. (2014). *Pour une écologie de l'attention*. Paris, Le Seuil.
- Compagnon A. (2012). Lire numérique. *Le Débat*, Le livre, le numérique, T. 170. Paris, Gallimard.
- Dehaene S. (2007). *Les neurones de la lecture*. Paris, Odile Jacob.
- Deleuze G. & Guattari F. (1980). *Mille Plateaux*. Paris, Éditions de Minuit.
- Doueïhi M. (2008). *La Grande conversion numérique*. Paris, Le Seuil.
- Jeanneret Y., Le Marec J. & Souchier E. (2003). *Lire écrire, récrire. Objets signes et pratiques des médias informatisés*. Paris, BPI.
- Laborderie A. (2014). Lectures plurielles : discontinuité et ruptures sémantiques. *Livre post-numérique : historique, mutations et perspectives*. Paris, Europaia.
- Melot M. (2005). L'image n'est plus ce qu'elle était. *Documentaliste-Sciences de l'Information* 6/2005, Vol. 42.
- McKenzie D. (1991). *La Bibliographie et la Sociologie des textes*. Paris, Édition du Cercle de la Librairie.
- Paquenseguy F. & Bossier S. (2014), Le livre numérique en questions. Lille, *Études de communication* 2/ (n° 43).
- Sinatra M. E. & Vitali-Rosati M. (2014). *Pratiques de l'édition numérique*. Montréal, Presses de l'Université.
- Vandendorpe C. (1999). *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*. Paris, La Découverte.





# **Médias et réseaux sociaux des minorités en France : leur rôle dans la communication et l'intégration des communautés d'immigrants**

## **Le cas de la communauté cap-verdienne**

Vanessa Landaverde-Kastberg

Laboratoire I3M  
Université Nice Sophia Antipolis  
vlandaverde@gmail.com

Depuis quelques années, les communautés d'immigrants en France ont augmenté leur utilisation des outils de communication numérique, notamment les réseaux sociaux. Ces dispositifs leur permettent de garder le contact avec leurs proches et les membres de leur communauté dans le pays d'accueil. Les difficultés d'intégration ont conduit des groupes et des individus à employer les réseaux sociaux pour aider les immigrants pendant leur processus d'intégration. Beaucoup de ces usages ont émergé grâce aux pratiques des adolescents et des jeunes adultes et à leur implication dans leur milieu associatif. Dans cette recherche qui s'appuie sur la méthode de la *Netnographie*, nous proposons une analyse sur l'utilisation des réseaux sociaux numérique par la communauté cap-verdienne en France comme outil d'intégration.

Réseaux sociaux, intégration, minorités

# **Media and social networks of minorities living in France : their roll in communication and integration of immigrants**

## **The case of the Cap-verdien community**

Since a few years back, immigrant communities in France have increased their use of digital communication tools, with social networks being on top of the list. Such tools allow them to keep in touch with relatives and friends, as well as with citizens of their new home country. The difficulties associated with integration into the new society has incited groups and individuals to use social networks in order to help immigrants to integrate. Many of those new practices have emerged due to the habits typical of teenagers and young adults, and to how they apply this in their new environment. In this research, based on the Netnography method, I propose an analysis of social network usage by the Cap-verdian community in France, as a tool of integration.

Social networks, integration, minorities



Les dernières technologies du web social, et notamment les réseaux sociaux numériques se caractérisent par leurs dimensions communicationnelle, innovatrice, ubiquitaire, accessible, économique et asynchrone. Ces traits attirent plusieurs types d'usagers : les technophiles, les natifs du numérique, mais aussi les communautés d'immigrants.

En effet, les groupes d'immigrants, les minorités ethniques et les diasporas comptent parmi les premières communautés à avoir commencé à se servir fortement d'Internet pour s'informer et communiquer. Cela a été le cas en France où ces groupes ont été aussi parmi les premiers à avoir recouru à Internet en tant que média (O. Blondeau et L. Allard). Pour Isabelle Rigoni dans le parcours des pratiques médiatiques électroniques des populations migrantes, on distingue deux périodes principales : la première s'étend du début des années quatre-vingt-dix au début des années deux-mille, elle est caractérisée par le boom des cafés Internet. Cette pratique, au départ individuelle, permettait la mise en lien avec ses proches au delà des frontières géographiques, et à des coûts relativement bas. Puis à partir des années deux-mille, avec la démocratisation de l'accès à Internet au niveau mondial, la réduction des prix du matériel informatique et le développement du web social, la migration vers l'utilisation de ces technologies est devenue monnaie courante dans les foyers d'immigrants. Ainsi I. Rigoni avance l'idée que, grâce à Internet,

*« la construction et la maintenance de réseaux de contacts de diverses natures (familiaux, amicaux, intimes, inconnus...) se complexifient à mesure de l'utilisation de plus en plus intensive des applications du web 2.0. Dès lors, les usages ne relèvent plus seulement de l'ordre de la sphère privée : Internet devient un outil au moyen duquel les réseaux associatifs, politiques ou religieux se développent, les mobilisations se globalisent et les médias des minorités ethniques prennent un nouvel essor ».*

Ces pratiques avaient été repérées par le milieu scientifique depuis les années quatre-vingt-dix. Dana Diminescu, explique ainsi comment dans ces années-là, le milieu scientifique s'est intéressé aux utilisations des NTIC par les immigrants. Les chercheurs avaient découvert l'intégration de ces technologies dans des utilisations propres aux problématiques de l'immigration : « Dans la préparation des déplacements, dans la maintenance du lien à distance, dans l'intégration sur le marché du travail, l'usage des TIC était devenu incontournable ».

## Réseaux sociaux numériques et immigrants

Pour ces communautés, les médias sociaux deviennent un canal clé de mise en contact avec leurs proches dans leur pays d'origine et avec la communauté qui les accueille en France. Edward Hall explique notre besoin de communiquer d'abord avec ceux avec qui on partage la même langue et les mêmes valeurs culturelles. De plus, des échanges interculturels se déroulent entre la culture autochtone et la culture des nouveaux arrivants ; le rejet ou l'acceptation se définirait alors selon les civilisations auxquelles appartiennent les cultures. Samuel Huntington explique qu'une « civilisation représente l'entité culturelle la plus large. Les villages, les régions, les groupes ethniques, les nationalités, les groupes religieux : tous ont des cultures diverses à différents niveaux d'hétérogénéité culturelle ». Ce sont ainsi les connaissances que l'on aura de « l'autre » qui détermineront en partie, l'acceptation ou le refus. À ce propos et comme le précise le rapport au premier ministre français de 1995 intitulé *Liens culturels et intégration* : « L'intégration se fait car les populations immigrées veulent dans leur majorité s'intégrer ».

Cependant, souvent et malgré des efforts, les personnes issues des groupes immigrants peinent à s'adapter à leur pays d'accueil et à devenir des citoyens assimilés. L'accès à la culture d'accueil est fréquemment verrouillé. Ainsi, auto-regroupés par « groupes ethnoculturels » (terminologie employée par Hugues Lagrange pour désigner les différences liées à la langue et la région d'origines des parents) les liens avec leurs groupes locaux se renforcent.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux numériques devenus médias ethniques peuvent inverser le sort de beaucoup d'immigrés. En effet, dans ce micro monde, la rencontre et les échanges, tant avec des membres de leur communauté qu'avec des autochtones du pays d'accueil, peuvent avoir lieu facilitant la circulation des informations culturelles, sociales, politiques, religieuses, etc. La fréquentation de tels sites et des groupes de discussion en ligne facilite ainsi le tissage des liens. Antonio Casilli explique cette démarche comme la construction d'une sociabilité forte basée sur des liens faibles. Selon Matsaganis, Katz et Ball-Rokeach, les médias ethniques contribuent à redéfinir la place de nouveaux arrivés dans une société, à travers une remise en question constante et des négociations avec soi pour accepter la culture de l'autre.

### La problématique

De cette situation découle la problématique suivante : comment les réseaux sociaux des minorités ethniques peuvent faciliter la communication et la compréhension de la culture de leur pays d'accueil ?

Ces groupes ou communautés ont tendance à se regrouper géographiquement et socialement, ce qui ne facilite pas leur intégration à la société française. Nous soutenons ainsi l'hypothèse suivante : si les nouvelles pratiques des

technologies et des médias facilitent la communication entre les membres d'une ou différentes communautés, elles peuvent aussi faciliter leur intégration à la culture d'accueil.

Pour notre recherche, nous allons employer une définition d'intégration des cultures au sens de Hubert Hannouin (*L'Intégration des cultures*, 2010) qui porte une approche interculturelle. L'intégration dans une perspective interculturelle sera celle où les deux groupes, la culture d'accueil ou du groupe dominant et la culture de la minorité ou du groupe dominé, « deviennent tous deux acteurs de l'intervention humaine dans le processus social. Ils évoluent l'un et l'autre dans le sens de l'émergence du groupe nouveau qu'ils doivent construire à partir de leur rencontre, de leurs antagonismes comme de leurs complémentarités. ».

## Le choix d'échantillon

La communauté lusophone est l'une de celles à avoir adopté ces dispositifs. En France, elle se compose principalement de Portugais et de Cap-verdiens. L'immigration de ces derniers, 40 000 résidents en France selon les chiffres de l'Ambassade du Cap Vert, est un nombre important par rapport aux habitants du pays, 505 606. Nous avons retenu la population de ce pays, car nous partons du principe que les populations les plus éloignées géographiquement de leurs pays d'origine sont les plus motivées à utiliser les médias sociaux. Pendant deux ans, nous nous sommes focalisés sur la population cap-verdienne de Nice, qui compte environs 10 000 habitants, et nous avons travaillé principalement avec les jeunes immigrants de deuxième génération et leurs parents.

De fait, très peu de recherches ont été réalisées en France en matière d'études sur les médias ethniques et sociaux. D'ailleurs, dans un article intitulé « Différences d'approches entre traditions française et nord-américaine dans les recherches en *ethnic/race studies* », Laurent Béru explique le retard de la France dans ce domaine ainsi que le manque de données pour analyser l'appropriation de ces outils par les communautés d'immigrants.

## Les disciplines d'appui

Notre projet de recherche s'inscrit dans ces disciplines : sciences de l'information et de la communication, *ethic media studies* et *social media studies*. D'un point de vue sociologique, nous nous inspirons spécifiquement de la théorie de réseaux sociaux, de la théorie de la coopération, immigration et intégration des cultures.

## Méthodologie

Pour conduire cette recherche nous utilisons la méthodologie qualitative *Netnography* développée par Robert V. Kozinets. Cette méthode se présente comme une ethnologie en ligne impliquant l'observation des communautés rencontrées d'abord dans leur vie *offline* (dans le cas des associations) et

ensuite repérées et observées dans la vie *online*. Pour le travail de terrain, nous incluons des interviews d'acteurs des communautés, de chargés d'État de l'intégration des immigrants et de représentants de l'Ambassade du Cap-Vert. Notre travail inclut aussi une période d'observation au sein de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et de son encadrement du « Contrat d'accueil et d'intégration », des interviews avec les acteurs principaux désignés par l'État en région PACA à charge de « mesurer » et déterminer l'intégration de nouveaux arrivés en France. Notre analyse des résultats est encore en cours, pour cet article nous allons nous limiter ici à les présenter de façon générale et partielle.

## Les observations

### *Présentation de l'OFII*

L'Office français d'immigration et d'intégration - OFII, est le résultat d'une évolution de plusieurs institutions qui depuis 1946 se sont succédées afin d'encadrer l'accueil des immigrants. L'OFII, fusionne plusieurs agences et se place sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Il accueille les immigrants depuis ses cinq premières années en France, ainsi que les demandeurs d'asile. L'OFII accompagne les étrangers pendant leur parcours pour arriver en France, s'installer et apprendre à vivre dans la société française.

### *Le Contrat d'accueil et d'intégration CAI*

Le contrat CAI est structuré en plusieurs étapes, dès l'arrivée et l'accueil d'une personne jusqu'aux évaluations des cours. Ce dernier est composé de ces parties : plate-forme d'accueil, formation d'éducation civique, formation sur la vie en France, formation de français langue étrangère, formation droits et devoirs des parents et bilan de compétences.

### *Stage à l'OFII*

Nous avons participé en mai 2012 à un stage d'observation au sein de l'OFII des Alpes-Maritimes. Pendant cette période nous avons observé et discuté avec les responsables de chaque service sur l'accueil des étrangers, les démarches qu'ils doivent suivre et les résultats attendus de la part des signataires du CAI. À l'issue de ce stage nous avons eu une réunion avec la directrice de l'OFII des Alpes- Maritimes et la responsable du Bureau d'accueil des étrangers. Nous avons évoqué le manque d'information sur le CAI au moment d'arriver à la journée de Plate-forme d'accueil pour les intéressés. En effet, comme déjà mentionné, beaucoup de personnes pensent aller à l'OFII pour récupérer seulement leur titre de séjour et découvrent le jour même toutes les conditions à remplir pour avoir leur titre renouvelé. Après une analyse de l'ensemble de nos interviews, nous avons conclu que seulement une partie des migrants suit le parcours CAI avec la conviction de s'intégrer à la société française. Pour beaucoup, ces formations restent encore des démarches administratives à suivre afin d'avoir ses papiers en ordre. L'intégration est une définition encore très floue, même pour des

institutions comme l'OFIL. En effet, nous avons recherché et questionné la définition opérationnelle de « l'intégration » par le biais de l'institution. Et voici une réponse résumée et composée des résultats de nos interviews des agents : « l'intégration, c'est la bonne acquisition des enseignements dispensés. C'est suivre ces cours assidument et essayer d'en tirer le maximum ».

Pour l'OFIL, le CAI est conclu une fois que l'ensemble des formations ont été suivies et la langue évaluée. En conséquence, le seul moyen pour évaluer l'intégration se limite ainsi au contrôle : contrôle de l'assiduité et contrôle pédagogique. C'est à la personne de trouver in *fine* ses propres moyens d'intégration.

## Les observations des jeunes cap-verdiens

Notre observation s'appuie sur un corpus de quinze jeunes Cap-Verdiens entre 13 et 17 ans, tous scolarisés à Nice, pour certains cas dans des établissements dits « sensibles ». Ils sont pour la plupart issus d'une classe ouvrière et habitent dans des quartiers modestes de la ville. Cependant ils possèdent tous du matériel informatique (ordinateur, smartphone...), une connexion à Internet, et des comptes sur les réseaux sociaux où ils sont actifs.

Ce groupe se fréquente en dehors de leurs établissements scolaires grâce à l'association Maison du Cap-Vert qui organise des activités culturelles hebdomadaires. Notre méthode de travail nous impose un contact *offline* et *online*, nous avons opté pour faire le premier contact face à face avec le responsable des activités des jeunes. Suite à une longue discussion, nous avons été autorisée à assister aux activités des jeunes, discuter avec eux et se mettre en contact avec eux via les réseaux sociaux. Nous avons constaté que les sites plébiscités par ce groupe étaient Facebook et Twitter, mais compte tenu des possibilités d'observation plus approfondies et des échanges plus riches, nous avons opté pour ne les observer que sur Facebook.

Lors du premier échange avec eux en face à face, nous avons conclu l'interview avec ces questions :

- Qu'est-ce que l'intégration pour vous ?
- À votre avis est-il nécessaire de s'intégrer à la société française ?
- Que faites-vous pour vous intégrer à la société française ?
- Quels sont les dispositifs de communication de votre communauté ?

De façon générale, on peut dire que les réponses ont été « scolaires » car ils ont répondu en espérant donner la bonne réponse et aussi pour faire plaisir à leur entourage. Pour la première question, les réponses variaient entre des phrases comme « l'intégration est comprendre les français », « respecter leurs habitudes », « apprendre bien la langue », et des phrases comme « comprendre pour s'adapter », « pouvoir rester dans le pays ».

- Pour la deuxième question toutes les réponses ont été affirmatives, en ajoutant de façon générale que l'intégration est importante pour réussir après les études.

Pour la troisième question les réponses variaient entre « aller au collège », « apprendre à écrire bien le français », « fréquenter des camarades de classe français » et « suivre l'actualité sur les réseaux sociaux », « regarder la télévision française ».

Pour la dernière question, ils affirment communiquer entre eux via les réseaux sociaux, les SMS, et les messageries instantanées. En ce qui concerne leurs parents ils préfèrent le téléphone portable.

Après ce contact en face à face, nous avons procédé à leur demander leur autorisation pour les suivre sur Facebook, nous avons opté pour une observation non-participative afin de ne pas interférer avec les habitudes sur le net et mieux comprendre leur vie *online*.

L'observation sur le réseau Facebook s'est déroulée de la façon suivante : nous avons commencé par créer un profil précis pour rentrer en contact avec les jeunes sélectionnés pour l'échantillon. Nous avons à fur et à mesure établi un réseau de 15 jeunes sélectionnés sur ces critères :

- les avoir rencontré en face à face lors du premier entretien ;
- activité constante sur Facebook ;
- être en contact avec la plupart des autres membres ;
- être en contact avec des camarades français de leur établissement scolaire ;
- publier du contenu en français et en portugais ou en créole.

Cette observation a visé à repérer des « signes » qui indiquent qu'il y a une intégration à la société française qui est en train de se développer. Les principaux indices recherchés sont :

- des informations partagées en français : liens, photos, *news* ;
- des mots clés indiquant une volonté de vouloir se rapprocher de la culture française.

Les premiers résultats de ces observations ont laissé comprendre qu'il y a une certaine volonté de la part de ces jeunes de vouloir être proches de leurs camarades français. Même si le contenu partagé demeure en grande partie en langue portugaise ou en créole, il y a beaucoup de messages et d'échanges en français entre Cap-Verdiens et Français qui démontreraient que ce groupe ne reste pas enfermé dans les codes de leur communauté.

Les interviews avec certains parents et des responsables de l'association laisseraient comprendre qu'ils souhaitent que ces enfants gardent des traits de la culture de leurs parents. D'ailleurs seul le créole est entendu lors des animations. Or les jeunes affirment utiliser pratiquement que le français dans les établissements scolaires. Dans les échanges via les réseaux sociaux nous constatons également ce désir de s'exprimer dans les deux langues.

## Conclusion

À ce stade d'analyse très prématuré, nous ne pouvons pas encore nous avancer sur la véracité ou la réfutabilité de notre hypothèse principale, beaucoup d'éléments doivent encore être traités et analysés. Cependant nous pouvons nous avancer sur le fait que selon nos constats, les réseaux sociaux sont un puissant outil qui n'est pas suffisamment exploité ni cadré pour permettre cette compréhension de l'autre, souhaité tant par les communautés d'origine étrangère que par les communautés d'autochtones.

## Bibliographie

- Béru L. (2009). Différences d'approches entre traditions française et nord-américaine dans les recherches en ethnic/race studies. *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*. Paris, L'Harmattan.
- Casilli A. (2010). *Les Liaisons numériques: Vers une nouvelle sociabilité?* Paris, Seuil.
- Cottle S. (2000) *Ethnic minorities and their media*. Philadelphia: Open University Press.
- Diminescu D. (2010), Introduction : Les migrants connectés. *Réseaux*, N° 159, p. 9-13.
- Georgiou M. (2002). *Mapping minorities and their Media : The National Context* . London School of Economics.
- Hargreaves A.G. (2007). *Multi-ethnic France : immigration, politics, culture and society*. Routledge.
- Hannouin H. (2004). *L'intégration des cultures*. Paris, L'Harmattan.
- Hall, E. T. (1976). *Au-delà de la culture*. Paris Seuil.
- Howley K. (2005). *Community Media : People, Places, and Communication Technologies*. Cambridge University Press.
- Huntington S. (1996). *Le choc des civilisations*, Odile Jacob.
- Husband, Ch. (2005). *Minority Ethnic Media As Communities Of Practice : Professionalism and Identity Politics in Interaction*. *Journal of ethnic and migration studies*, Vol. 31 N° 3, p. 461-479.
- Kozinets, R. V. (2009). *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*. Sage.
- Lagrange H. (2010). *Le déni des cultures*. Paris, Seuil.
- Matsaganis M. D. & Katz V. & Ball-Rokeach S. J. (2010). *Understanding Ethnic Media*. Sage.
- Rapport au Premier ministre : Liens culturels et intégration, juin 1995 (1995). *Collection des rapports officiels*. Paris, La documentation Française.
- Rigoni I. (2010). Technologies de l'information et de la communication, migrants et nouvelles pratiques de communication. *Migrations, société*, Vol. 22 N° 132, p. 36-46.
- Viswanath K. & Arora P. (2000). *Ethnic media in the United States : An essay on their role in integration, assimilation, and social control*. *Mass Communication and Society*, Vol. 3, N° 1, p. 39-56.



## ATELIER N°4

# APPROCHES SÉMIOTIQUES





# **Restaurer les conditions d'intelligibilité du document numérique patrimonial : mobilisations sémiotiques et documentaires du web des données**

Lénaïk LEYOUDEC

Laboratoire Costech  
Sorbonne universités  
Université de technologie de Compiègne  
[lenaik.leyoudec@utc.fr](mailto:lenaik.leyoudec@utc.fr)

Le document numérique patrimonial est soumis avec le temps à un double hiatus : non seulement son intégrité documentaire s'affaïsse mais également son intelligibilité culturelle. Considérant la redocumentarisation comme une méthode de recontextualisation du document, un dispositif annotationnel mobilisant le web des données est construit. Ce dispositif est le fruit de l'instrumentation éditoriale des effets de sens identifiés au sein d'un corpus de documents par une approche sémiotique. L'intelligibilité restaurée du document est à terme interrogée par le prisme de l'usage.

Document, intelligibilité, sémantique, web des données

## **How to reestablish intelligibility conditions of digital heritage documents through a semiotic and documentary approach of the web of data**

Numerical (documentary) heritage suffers from a double hiatus over time: both its documentary integrity and its cultural intelligibility erode. Considering redocumentation as a method for recontextualisation, we build an annotational artifact using the web of data as a source of contextual information. By identifying these effects of senses on a corpus of documents using differential semantic, we chose an interpretative approach to create our artifact. Hence semantic redocumentation of documentary heritage is questioned from a semiotic approach, then in light of the use.

Document, intelligibility, semantics, web of data



## Du fléchissement de l'intelligibilité associée à l'archive numérique

Le numérique est depuis quelques années un support majeur pour la majorité des contenus, en particulier culturels. La spécificité du numérique est que l'accès au contenu n'est possible qu'après un double procédé d'instrumentation et de manipulation. En effet, aux médias perceptifs ne nécessitant de la part du lecteur qu'une instrumentation limitée, s'opposent les médias technologiques soumis à une double manipulation : « à l'incontournable médiation culturelle, il faut donc ajouter une médiation technologique pour l'accès au contenu » (Mattelart, 1971). Le numérique, par définition, impose un décodage du contenu archivé afin d'en permettre la consultation. L'archive en tant que telle est une ressource codée et le dispositif computationnel propose à l'utilisateur une reconstruction du contenu consultable.

Le média technologique est soumis avec le temps à deux problèmes majeurs qui altèrent son utilisation : le fossé d'obsolescence – correspondant aux problématiques de préservation des formats associés et plus largement aux moyens technologiques d'accès au contenu archivé – et le fossé d'intelligibilité (Bachimont, 2010 : 22). Ce dernier incarne l'effet de l'outrage du temps sur la lisibilité culturelle du contenu archivé. Décontextualisée, l'archive perd son rôle de réceptacle de la mémoire, elle doit ainsi être interprétée pour recouvrer son intelligibilité.

## Propriétés du document patrimonial numérique

Si le double fossé s'applique à tout document numérique, le cadre du document patrimonial relève d'enjeux supplémentaires. L'objet que l'on hérite et transmet aux générations suivantes accueille une mémoire transmise par son intermédiaire. Son changement de matérialité – effet de la numérisation – peut avoir un impact sur cette transmission. En effet, la propriété numérique du document peut retarder voire empêcher la médiation culturelle associée à l'objet patrimonial à l'instar de l'inscription située derrière la photographie de famille non reportée dans les métadonnées du document désormais numérique. Le processus de construction du statut patrimonial associé au document – la patrimonialisation (Davallon, 2006) – n'est pas ici interrogé. Objets culturels – textes, images fixes et images animées – ayant fait l'objet d'une numérisation, ils sont aujourd'hui

autant de documents numériques soumis à ce double péril incarné par la dégénérescence technique et la décontextualisation du document. Tout objet patrimonial étant le produit d'un discours l'ayant qualifié de tel par une population désignée, nous n'interrogeons pas la nature patrimoniale du document mais plutôt : quels effets de sens émergent de manière universelle du document ?

## **Influer sur l'intelligibilité du document patrimonial**

Fort du constat d'une sensibilité du document numérique patrimonial à la problématique de la préservation du sens, la question qui anime cette recherche s'oriente sur les possibilités d'une préservation de l'intelligibilité du document numérique à caractère patrimonial mais également les modalités d'une hypothétique reconstruction de cette intelligibilité dans le cas d'un document entièrement décontextualisé.

On observe ici une profondeur du questionnement sur deux niveaux. Dans un premier temps, il s'agit d'envisager la prolongation de l'intégrité culturelle du document. Parallèlement, nous envisageons également d'élargir la question au document entièrement décontextualisé en se posant la question : peut-on reconstruire une intelligibilité du document patrimonial ex-nihilo et quelles en seraient les modalités ?

## **Appliquer au document patrimonial un processus de redocumentarisation**

S'inscrivant dans le champ des sciences de l'information et de la communication, l'hypothèse que nous avançons est la possibilité d'une préservation de l'intelligibilité de l'objet patrimonial numérique par le biais d'une redocumentarisation – acte d'ajouter de nouvelles métadonnées qui reconstruisent l'indexation originale du document (Pédaque, 2007) – de l'objet. Ce processus envisagé mobilise en son sein et de manière expérimentale le web des données, appréhendé en tant que réseau d'informations liées et ouvertes pouvant être rapatriées au sein d'un dispositif computationnel tiers.

## **Mobiliser la sémantique différentielle et construire un parcours interprétatif**

L'intelligibilité du document est éclairée par le concept de « compréhension », décrit par François Rastier (Rastier, 2001 : 12) : « *la compréhension [...] est une interprétation : elle consiste à stipuler [...] (i) quels traits sémantiques sont actualisés dans un texte, (ii) quelles sont les relations qui les structurent, et (iii) quels indices et/ou prescriptions permettent d'actualiser ces traits et d'établir ces relations, qui sont autant de chemins élémentaires pour des parcours interprétatifs* ». Notre hypothèse est de mobiliser cette approche interprétative sur le document numérique patrimonial afin de

déduire les traits sémantiques spécifiques au parcours interprétatif d'un témoin universel. La réponse à la question : « qu'est ce qui fait sens quand je consulte ce document » est envisagée par la conjonction des différents traits sémantiques obtenus.

L'approche se décline en trois phases consécutives : l'analyse sémiotique d'un corpus d'archives au moyen de la sémantique différentielle (Rastier, 1987), l'agrégation des traits sémantiques obtenus en une méthode de valorisation du document et enfin l'implémentation de la méthode de redocumentarisation au sein d'un artefact éditorial expérimental afin de vérifier l'hypothèse d'une reconstruction possible de l'intelligibilité du document patrimonial.

Première des phases expérimentales de cette recherche, le corpus constitué est interrogé par une méthodologie d'analyse sémiotique : on vient ici interroger l'image pour en extraire les unités minimales de sens. La quête des traits sémantiques actualisés – « moments stabilisés dans des parcours interprétatifs » (Rastier, 1987 : VI) s'opère ainsi à trois niveaux (micro-, méso- et macro-), qu'il s'agit de fixer selon l'objet culturel interrogé. Les concepts de parcours interprétatif – suite d'opérations cognitives permettant d'assigner une signification à une séquence linguistique – et de trait sémantique sont convoqués dans le cadre de cette expérimentation. Quant à la légitimité de la mobilisation de cette méthodologie d'interprétation du texte sur d'autres objets culturels telle que l'image animée dans cette étude, l'auteur précise que « la problématique interprétative dépasse les textes et peut s'étendre à d'autres objets culturels, comme les images » (Rastier, op. cit.).

Fort de ce bagage théorique, l'objectif de cette phase expérimentale est de définir les limites des parcours interprétatifs propres au visionnage de documents patrimoniaux. Il s'agit par le biais d'une méthodologie sémiotique d'appréhender les effets de sens qui se dégagent du film, ces derniers étant entendus comme les éléments, présents dans le film, identifiés intuitivement par un spectateur et participant de la compréhension de l'objet culturel.

## **Le film de famille numérisé comme matière première d'une expérimentation sémiotique**

Saisissant l'opportunité de travailler sur des archives inédites, un corpus de films patrimoniaux est construit auprès de la Cinémathèque de Bretagne, l'ECPAD, l'INA (projet Mémoires partagées) et le Forum des images. Le corpus cherche à représenter un échantillonnage homogène des documents patrimoniaux audiovisuels occidentaux. L'acception patrimoniale est ici mobilisée car il s'agit de films de famille – nous empruntons la qualification de Roger Odin (Odin, 1995) - ayant été confiés à des institutions patrimoniales.

Considérant l'approche interprétative présentée précédemment, trois passages ont été définis et interrogés : respectivement les plans n°13, n°14 et n°15 du film *Vues de Biarritz et de Bayonne* (Inconnu, 1950, INA Mémoires partagées). L'acception de « passage » est définie par Rastier ainsi : « les unités textuelles élémentaires ne sont pas des mots mais des passages. Un passage a pour expression un extrait et pour contenu un fragment » (Rastier, 1987 : VI).

La synthétique description plan par plan réalisée mérite d'être mentionnée en guise de présentation de ces passages.

- Plan n°13 : 1'55" - 2'00" : plan large, architecture urbaine spécifique (Sud de la France), présence de végétation et de véhicules au premier et second plans, passants traversant le champ au second plan, personne avec chapeau traversant le premier plan, panoramique latéral mettant à l'image un jardin urbain.
- Plan n°14 : 2'01" - 2'06" : plan américain, caméra fixe, deux femmes et un homme (vêtus avec distinction : costume, tailleur, chapeau, cravate et canne) avancent vers la caméra dans une rue piétonne et quittent le champ par la gauche, véhicules, architecture et végétation urbaines à l'arrière-plan
- Plan n°15 : 2'07" - 2'22" : plan d'ensemble, bord de mer avec plage, nombreux vacanciers avec matériel et jeux de plage, panoramique latéral, architecture balnéaire à l'arrière-plan, phare et bord de mer à l'arrière-plan



Fig. 1 - Vues de Biarritz et de Bayonne, Extrait du plan n°13



Fig. 2 - Vues de Biarritz et de Bayonne, Extrait du plan n°14



Fig. 3 - Vues de Biarritz et de Bayonne, Extrait du plan n°15

Appliquant un parcours interprétatif inductif, il convient de s'intéresser successivement à chacun des passages de manière séparée (approche micro-sémantique), puis d'interpréter la réunion des passages en formalisant les genres et d'éventuelles isotopies (approche méso-sémantique) avant enfin de confronter le corpus à l'intertexte : les métadonnées associées au document (approche macro-sémantique).

Localement plusieurs traits sémantiques sont identifiables au sein du premier passage (plan n°13) : la présence d'une architecture spécifique, de fait pouvant être localisée. Le second passage (plan n°14) met à l'image

des personnes vêtues avec distinction : l'étude du vêtement permet de positionner la localisation générale de la captation (Europe de l'Ouest) ainsi qu'une datation approximative du document par le biais des usages et modes vestimentaires. Enfin, le troisième passage (plan n°15) met à l'image un paysage à la fois naturel (plage) et humain (foule de baigneurs) suggérant un emplacement relatif de la captation (bord de mer, côte Atlantique) et une datation (postérieure aux années 1940 par l'étude du matériel, des installations balnéaires et du vêtement de plage).

De manière secondaire, l'interprétation croisée des trois passages permet de mettre en lumière différents genres - « le genre se définit par un type d'interaction entre composantes au sein de deux plans du contenu et de l'expression, ainsi qu'entre ces deux plans » (Rastier, 2008 : 5) - auxquels se rapproche le document. Le grain de l'image suggère le genre du document ancien tandis que la technique audiovisuelle identifiée ainsi que la présence d'une bande altérant l'image suggèrent le genre cinématographique du film amateur dans lequel s'inscrirait le document présent. Le choix des images et la technique contemplative utilisée suggère également un genre documentaire qui néanmoins semble neutralisé par l'absence de bande sonore. La présence d'enfants à l'image suggère l'inscription dans le film de famille, qui peut être nuancée par l'absence de regards caméra, typique du registre familial. Enfin, plusieurs similarités suggèrent la présence d'isotopies sémantiques - « effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème » (Rastier, 1987 : 276). L'architecture urbaine balnéaire est récurrente au sein des passages tandis que le champ matériel peuplant l'image (voitures, objets du quotidien, matériel de plage) inscrivent la captation dans une temporalité spécifique (les années 1940-1950). Enfin, le vêtement incarne un moyen efficient de datation de l'archive.

Dans un troisième temps, une approche macro-sémantique permet d'envisager le document par le prisme de l'intertexte : la conjonction des passages et des métadonnées associées au document.

*« [Image amateur]. Balade dans Biarritz : le front de mer, la ville, la plage, le centre ville où des personnes distinguées se promènent. À Bayonne, une procession religieuse marche dans les rues de la ville. Vue de l'église Saint Michel au loin filmée depuis l'actuel Parc des Sports Saint Michel. Ambiance festive dans un quartier où des couples dansent dans la rue au rythme d'un air joué par un groupe de musiciens (accordéon, batterie et guitare) » (INA, 2015).*

La confrontation des passages avec ce texte additionnel permet d'actualiser - « opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte » (Rastier, 1987 : 275) - plusieurs traits sémantiques. Tandis que le statut amateur des images est renforcé, la localisation précise des passages étudiés est précisée - Bayonne, sa plage et son centre ville - de même que la datation de la captation est indiquée : 1950. En rapprochant le corpus avec le texte supplémentaire, on obtient la vérification d'un certain nombre

d'interprétations stéréotypiques à l'instar de l'énoncé : « la technique est approximative, il s'agit d'un film amateur ». L'accumulation de parcours interprétatifs à plusieurs échelles permet de déconstruire ces stéréotypes qui accompagnent le visionnage de documents audiovisuels. De même que l'on s'attend à un certain type de contenus en allumant la télévision - la promesse des genres (Jost, 1997) - le visionnage de contenus patrimoniaux fait également l'objet de raccourcis interprétatifs, qu'il s'agit de déconstruire afin d'en tester la véracité.

## Bilan de l'étude sémiotique

Le présent cas d'étude nous permet de dresser des conclusions préliminaires sur les parcours interprétatifs typiques du visionnage d'un document patrimonial audiovisuel. Après l'étude des différents traits sémantiques identifiés lors des parcours interprétatifs associés aux films, deux ensembles de **marqueurs sémiotiques** apparaissent : les informations contextuelles et les « marqueurs de proximité ».

Intuitivement, en observant une image non familière, plusieurs questions émergent et nous tentons d'y répondre en interprétant l'image. L'œil tente intuitivement de comprendre le contexte général propre au document visionné : où se passe l'action - Bayonne dans l'exemple -, qui sont les protagonistes et quel type d'action se déroule-t-il, entre autres. Ces informations contextuelles nécessaires à l'interprétation forment un premier ensemble d'informations à intégrer.

Derrière ce premier champ, l'étude sémiotique met en avant une autre catégorie d'effets de sens, que l'on pourrait qualifier de « marqueurs de proximité historique ». Certaines évidences comme les stéréotypes, les vêtements ou les coiffures ont été intériorisées, aujourd'hui ces évidences ne le sont plus à l'instar du costume bourgeois des années 1950 présent dans l'exemple. Intuitivement, les différents éléments forment autant de marqueurs sémiotiques qui vont permettre de dater l'archive visionnée. Ces effets de sens se rapprochent d'une conception intime ou empathique de notre rapport au document ancien : l'interprétation s'incarne dans notre éloignement historique par rapport aux éléments à l'image. Ce décalage permet en réalité de renouer un continuum : le spectateur tend à se mettre à la place de la personne qui filme dans le cas d'un document audiovisuel. Il s'agit d'un point de vue éditorial de retranscrire cette catégorie spécifique d'effets de sens au sein du dispositif envisagé.

## Mobilisation du web des données au sein d'un dispositif éditorial

Les deux catégories d'effets de sens décrites incarnent autant d'approches de redocumentarisation : ajouter de l'information contextuelle afin d'accompagner l'utilisateur et assister l'utilisateur dans l'immersion dans le document étranger de son quotidien. Le choix méthodologique réalisé

est la mobilisation du web des données en tant que réseau d'informations et de fait matière première du processus de redocumentarisation. Nous convoquons en particulier l'ensemble de données libres et structurées disponibles sur le Web que sont les *Linked Open Data*.

En guise de définition, décomposons l'appellation *Linked Open Data*, que l'on pourrait traduire en français par « données liées ouvertes ». Dans un premier temps, les *Linked Data* désignent des données reliées entre elles. Cette liaison est permise par la conjonction d'une publication sur le web et l'association à chaque donnée d'un identifiant unique. Dans un second temps, l'*Open Data* désigne le mouvement d'ouverture des données des collectivités, services publics et entreprises qui émerge depuis la fin des années 2000. Afin d'être considérées comme ouvertes, ces données doivent respecter un critère technique (fourniture des données dans un format non propriétaire), économique (liberté d'utilisation des données) et juridique (données sous licence ouverte) (Chignard, 2012). De fait, l'appellation *Linked Open Data* illustre la conjonction - à l'échelle des données - d'une structure (données liées) et d'un statut (données ouvertes). Ce contexte spécifique crée une interopérabilité à la fois technique, juridique mais également économique qui ouvre un large éventail de possibilités d'utilisation dont l'étude présente souhaite présenter un aspect. En 2014, plus de 900.000 documents décrivant plus de huit millions de ressources ont été déployés et liés sur le Web. Des silos spécifiques coexistent avec des silos généralistes à l'instar de Freebase.

Dans le cadre de la catégorie d'effets de sens liée aux informations contextuelles, notre attente dans la mobilisation du web des données est la possibilité de retranscrire les multiples aspects de l'information contextuelle pouvant s'incarner à la fois dans un lieu de tournage, dans un personnage apparaissant à l'écran, un objet, une activité comme le jeu de plage mais également d'une catégorie plus théorique - « sujet » - illustrant des concepts immatériels comme « vacances ». L'examen des propriétés associées à chaque notice du *Linked Open Data* Freebase mentionne un certain nombre de propriétés pouvant se rapprocher des effets de sens identifiés. Il accueille des notices relatives à un nombre important de domaines, allant de la notice géographique - Bayonne (figure n°4) - à la notice biographique en passant par des notices historiques comme « les congés payés » (figure n°5).

Notre approche méthodologique documentaire vise à transformer la première catégorie d'effets de sens identifiés en autant de **catégories d'annotations**. Celles-ci sont censées offrir à l'utilisateur une granularité d'inscriptions, propice pour la description d'événements sensibles ou difficiles à appréhender dans l'environnement patrimonial. Les champs annotationnels « lieu », « personne », « objet », « activité » et « sujet » sont ainsi considérés et semblent couvrir la dimension descriptive identifiée.

En conclusion, l'écosystème informationnel du web des données semble vertueux pour le cadre expérimental présent, les différentes notices de Freebase sont compatibles avec le premier type d'attentes annotationnelles identifié.

The screenshot shows a Freebase notice for 'Bayonne' in French. At the top, there is a thumbnail image of a landscape with a river and a person. The title is 'Bayonne' with a French flag icon and the text 'Created by metaweb on 22/10/2006'. Below the title, the mid and notable type are provided: 'mid: /m/01thvk notable type: /location/citytown notable for: /location/citytown on the web: /wikipedia.org'. The main text describes Bayonne as a commune in the Pyrénées-Atlantiques region, mentioning its location at the confluence of the Adour and Nive rivers, its historical significance, and its role as a capital in the 13th century. Below the text, there are tabs for 'Properties', 'I18n', 'Keys', and 'Links'. The 'Properties' tab is active, showing a search bar, filter options, and a list of properties including 'Common', 'Topic', 'Also known as', and 'Description'. A right-hand sidebar lists various types such as 'Common', 'Topic', 'Location', 'Ville/Village', 'Lieu', 'Région statistique', 'Date du lieu', 'Periodicals', and 'Newspaper circulation area'. At the bottom, there are links for 'Terms of Service', 'How to Attribute to Freebase', 'Feedback', and a '© 2015 Google' logo with 'View Source' and 'Clear Cache' options.

Fig. 4 - Notice Freebase en français sur Bayonne

The screenshot shows a Freebase notice for 'Congés payés' in French. At the top, there is a thumbnail image of a person. The title is 'Congés payés' with a French flag icon and the text 'Created by mwd\_wikipedia\_en on 18/12/2009'. Below the title, the mid and notable type are provided: 'mid: /m/09gjq9n on the web: /wikipedia.org'. The main text describes the paid leave periods in France and Belgium, mentioning the 1936 law and the 1950 law, and the historical context of the legislation. Below the text, there are tabs for 'Properties', 'I18n', 'Keys', and 'Links'. The 'Properties' tab is active, showing a search bar, filter options, and a list of properties including 'Common', 'Topic', 'Also known as', and 'Description'. A right-hand sidebar lists various types such as 'Common', 'Topic', 'Image', and 'Image'. At the bottom, there are links for 'Terms of Service', 'How to Attribute to Freebase', 'Feedback', and a '© 2015 Google' logo with 'View Source' and 'Clear Cache' options.

Fig. 5 - Notice Freebase en français sur les congés payés

Dans un second temps, l'entrée dans l'archive s'effectue également par la construction d'un rapport sensible au passé. Cette dimension n'est pas appréhendée par les annotations typées, il convient dès lors d'intégrer cette recommandation éditoriale : assister l'utilisateur dans la formalisation de son rapport au passé à travers une expérience utilisateur spécifique. De fait, la conjonction au sein du dispositif de ces deux types de fonctionnalités éditoriales semble nécessaire.

La conception de l'artefact technologique à vocation patrimoniale est réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE entre l'Université de technologie de Compiègne et le partenaire industriel PERFECT MEMORY SA, start-up en ingénierie des connaissances. La première phase expérimentale de cette étude a eu pour objectif de faire émerger des recommandations fonctionnelles et éditoriales en plus du bilan sémiotique associé à l'intelligibilité de l'archive. Celles-ci sont transmises à différents collaborateurs développeurs : cette collaboration qui positionne l'expérimentation sémiotique réalisée au cœur d'un projet technologique est pensée comme une co-construction.

## Conclusion

Le web des données semble un « macro-dispositif » efficient quant à la fonction de recontextualisation participant de la restauration de l'intelligibilité du document. Les caractéristiques « ouvertes » et « liées » des données favorisent respectivement leur réutilisation dans le cadre de dispositif tiers comme celui construit dans cette étude. Celui-ci est original dans son identité de part la coexistence dans un même plan documentaire de différents objets (documents audiovisuels, métadonnées et fiches issues du *Linked Open Data*). Si ce dispositif peut être instable sémiotiquement parlant, le dispositif n'en demeure pas moins heuristique tandis que son efficience quant à l'intelligibilité du document pourra à terme être évaluée.

Si le problème - la perte de l'intelligibilité associée à l'archive -, la méthode sémiotique -, l'outil - les *Linked Open Data* - et le livrable - un artefact technologique annotationnel - semblent cohérents, une question demeure saillante : l'usage. Ce dispositif d'organisation des connaissances dans un cadre patrimonial mérite d'être interrogé quant à sa dimension prescriptive. Un dispositif est inutile si son appréhension par le public n'est pas entérinée, à l'instar d'une personne rematérialisant l'archive afin de l'annoter textuellement : le dispositif ainsi construit peut-il résister à son expérience ?

## Bibliographie

- Bachimont B. (2010). La présence de l'archive : réinventer et justifier, *Intellectica*, n°53-54, p.281-309.
- Davallon J. (dir.) (2012). *L'économie des écritures sur le web*. Paris, Hermès-Lavoisier.
- Chignard S. (2012). *L'open data : comprendre l'ouverture des données publiques*. Limoges, Fyp Editions.

- Institut national de l'audiovisuel (2015). Vues de Biarritz et de Bayonne, [en ligne] <http://www.ina.fr/video/AMX13000074/vues-de-biarritz-et-de-bayonne-video.html>
- Jost F. (1997). La promesse des genres, *Réseaux*, vol. 15 n°81, p.11-31.
- Mattelart A. (1971). *L'invention de la communication*, Paris, Éditions La Découverte.
- Odin R. (1995). *Le film de famille : usage privé, usage public*, Paris, Méridiens-Klincksieck.
- Pédaque R.T. (2007). *La redocumentarisation du monde*, Paris, Cépaduès.
- Rastier F. (1987). *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, 3<sup>e</sup> éd. 2009.
- Rastier F. (2011). Objets et performances sémiotiques : l'objectivation critique dans les sciences de la culture, *Texto!*, vol. XVI n°1, p.1-31.
- Rastier F. (2008). Passages et parcours dans l'intertexte, *Texto!*, vol. XIII n°4, p.1-20.
- Rastier F. & Cavazza M. & Abeillé A. (2001). *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.



# **Impact et influence des communautés d'interprétation dans le dispositif de la web- série autoproduite**

Marie-Caroline Neuvillers

Laboratoire du CEISME  
Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3  
marie.neuvillers@gmail.com

Le développement et la facilité d'accès aux outils numérique ont permis l'éclosion de nouveaux formats sur le web, dont celui de la web-série. Nombreux sont les amateurs qui se sont lancés dans leur réalisation par le biais de l'autoproduction. Pour être viables ces objets nécessitent cependant l'engagement actif de communautés qui seront en mesure de les rendre visibles. Nous nous proposons ainsi d'étudier leur impact sur le dispositif de ces web-séries autoproduites.

Autoproduction, communauté d'interprétation, engagement

# **Impact and influence of the interpretatives communities in the device of the self- production web-series**

Development and easier access to digital tools allowed the emergence of new formats on the web, like web series. Many amateurs who have embarked on their realization through self-production. However, to be sustainable these objects require the active engagement of communities that will be able to make them visible. We thus propose to study their impact on the system of the self-produced web series.

Self-production, interpretative community, commitment

La production amateur prend une toute autre envergure au début des années 2000 avec la « démocratie internet » (Cardon, 2010) telle que la qualifie Dominique Cardon. Les moyens matériels permettant de filmer, monter et surtout diffuser ne sont plus des outils réservés aux professionnels, mais deviennent accessibles à tous. Le web participatif offre alors un panel de dispositifs de diffusion ne nécessitant pas plus que la création d'un compte personnel pour, théoriquement, toucher une sphère élargie. Le développement croissant des technologies numériques offre un véritable terrain d'expression à des utilisateurs placés au cœur même du fonctionnement de ces plateformes. Ainsi, le statut de l'internaute évolue : réaliser un contenu audiovisuel et le diffuser auprès d'un public large ne requiert plus de validation de la part d'institutions, ne nécessite plus d'intermédiaires et ne demande pas non plus d'apport financier particulier. Le circuit de production diffère du schéma traditionnel et permet ainsi l'éclosion massive de contenus créés par de « simples » utilisateurs devenus créateur. Dans ce cadre, les structures « matérielles » s'effacent au profit d'une autre entité, plus symbolique, représentée par celui qui n'est pas juste spectateur ou internaute, mais lui aussi utilisateur et dont les pratiques auront une incidence concrète sur le contenu. Une incidence précisément recherchée par celui qui crée et qui envisage parfois le circuit de production alternatif que représente le web social, comme un moyen de professionnalisation, voire un tremplin vers d'autres écrans. Avec la facilité d'accès aux outils numériques et l'affranchissement des contraintes d'un système de production, distribution et diffusion classique, l'utilisateur intègre ainsi un nouvel écosystème aux spécificités adaptées au web : l'autoproduction.

### Indications méthodologiques

Ce travail de recherche sur la web-série entreprend de s'interroger d'une part sur le format de ces objets, à la fois propres au web et entièrement dépendant de dispositifs sociotechniques, et d'autre part, sur la remise en question de la définition de l'amateurisme et la posture de l'internaute, dès lors qu'il produit un contenu visible par tous, et potentiellement déclencheur d'un mouvement économique. Pour mener à bien cette recherche, nous

nous appuyons sur deux créations en particulier; deux web-séries créées en autoproduction, qui ont rencontré dès leur lancement un succès important et qui, encore aujourd'hui, restent parmi les fictions les plus vues sur le web : *Noob* (2008) et *Le Visiteur du Futur* (2009). Dans ce cadre, l'objectif est de comprendre quel rôle joue les communautés interprétatives dans l'évolution, narrative et scénaristique de l'objet, mais également dans son développement économique et structurel. Dans ce contexte, il convient d'utiliser les outils d'analyse de la télévision et du modèle télévisuel tels que développés par François Jost ou John Fiske, pour appréhender et analyser le format de ces objets, ainsi que les travaux de Dominique Cardon afin de questionner la question de l'amateurisme intrinsèque à ces deux fictions. À ce cadre théorique s'articule une méthodologie couplée entre une analyse des dispositifs sociotechniques et de leurs usages, et l'observation et l'analyse des données et interactions laissées par les communautés que ces objets fédèrent. L'intérêt est ici de comprendre quels rôles jouent les communautés interprétatives dans un processus, en apparence simple et transparent du point de vue du dispositif, et dense et complexe du point de vue de la création et de l'identité de la web-série, dans le contexte particulier de l'autoproduction.

## Un circuit adapté : l'autoproduction

L'autoproduction se fonde dans un environnement numérique où les rapports directs et les dispositifs collaboratifs sont privilégiés. Plus qu'un circuit de production parallèle, elle s'inscrit comme véritable usage dans un espace où la notion de collectif relèverait presque de l'utopie : pas de sélection ou de monopole médiatique, l'expression de soi devient libre, le contenu qui en ressort est en mesure d'être diffusé. C'est en partie ce qui pourrait expliquer aujourd'hui la déferlante de nouvelles productions que l'on peut visionner sur les plateformes de diffusion en ligne : des objets audiovisuels aux formats hybrides qui participent eux aussi peu à peu de la construction d'un espace à la fois collectif et individuel. Un format en particulier se distingue depuis une dizaine d'années : celui de la web-série. Bien que la popularité grandissante de ces objets ait amené chaînes de télévision et sociétés de production à encadrer leur financement, nombreuses sont celles qui adoptent encore le principe de l'autoproduction, leur conférant parfois une image peu qualitative. Aujourd'hui notre travail porte ainsi exclusivement sur ces web-séries dites autoproduites, que l'on appelle encore « web-séries amateurs » quelques fois.

Mais si l'autoproduction permet à la web-série d'exister, en revanche, elle ne garantit pas sa viabilité : ainsi si la web-série produite et financée dans le cadre d'une stratégie transmédia d'une chaîne de télévision ou d'une société de production n'a pas besoin d'être particulièrement visible pour être viable économiquement, la web-série autoproduite elle, est en mesure de produire une valeur économique et marchande uniquement si elle se

rend suffisamment visible ; et cette visibilité dépend de l'utilisateur. C'est donc bien l'élan communautaire que saura susciter l'objet qui pourra le crédibiliser et le faire vivre. Il en va du même constat si l'on suit le circuit de production tel que décrit par John Fiske (Fiske, 1987 : 312) à propos de la série télévisée : avant même sa diffusion, la série télévisée possède une valeur économique et un statut de marchandise ; la web-série autoproduite ne bénéficie elle évidemment pas de cet atout puisque, par ontologie, elle ne possède aucune valeur économique à sa création elle est donc entièrement tributaire du public et de la valeur culturelle que celui-ci voudra bien lui reconnaître. La valeur culturelle est alors dans ce cadre productrice d'une valeur économique. Le nombre de vues que la web-série sera capable de générer sur les plateformes de diffusion va ainsi lui permettre d'obtenir un premier gain financier, les vidéos engrangeant un nombre de vues important devenant elles aussi des supports potentiellement bénéfiques aux yeux des annonceurs. Cette première source de revenus si elle est faible, dérisoire même, est malgré tout le résultat de l'action du public sur l'objet. Car c'est bien le fait que celui-ci choisisse de visionner ce contenu et ce faisant de contribuer à le rendre visible qui permet d'induire une source financière extérieure au projet et ainsi de le légitimer en tant qu'objet culturel.

## Un spectateur acteur

Dès lors, le public se trouve au cœur d'un dispositif économique dans lequel sa sollicitation est primordiale. Si son avis et sa participation sont requis de façon constante, cela n'est pas seulement pour s'assurer que le contenu plaise, mais bien pour assurer épisode après épisode la subsistance même de l'objet. Plus que d'être simple spectateur, on l'invite à passer de l'autre côté de l'écran en intégrant une expérience créative de partage : on ne l'incite pas seulement à discuter de la potentielle valeur culturelle de la web-série, mais de crédibiliser celle-ci. Pour cela, on inclut ce public, non seulement dans l'univers narratif et créatif de la production, mais également dans son contexte et les modalités de sa réalisation. Dans ce cadre, il ne s'agit pas tant de faire la promotion d'un contenu que de le rendre prétexte à la construction d'une relation entre un créateur et celui qui devient public. On ne laisse pas uniquement la web-série séduire celui qu'il faudra ici nommer le « spectateur/utilisateur » (nommé ainsi par l'incidence que le dispositif interactif lui permet d'avoir sur l'objet) on lui dévoile l'envers d'un décor décrit comme semblable au sien : ici, la figure de l'amateur joue donc un rôle important. Si l'intérêt de ces productions est bien entendu d'être les plus réussies possibles, les inscrire dans le cadre de l'autoproduction (et supposément donc de l'amateurisme) semble être une plus-value plutôt qu'un désavantage. On permet de saisir la réalité derrière la fiction, faire percevoir « l'effet de réel » pour reprendre la formulation de Roland Barthes (1968) en détaillant chaque pan de l'expérience, chaque difficulté ou avancée, y compris lorsque ces dernières relèvent de l'ordre financier

ou technique. La considération est autre lorsque l'on connaît les moyens et les obstacles auxquels ont du faire face ceux qui étaient jusque là eux aussi « simples » utilisateurs, et qui se confrontent à l'évaluation collective. *Noob*, l'une des web-séries phare en France, aujourd'hui dotée d'une communauté puissante et d'une structure de production qui a permis le développement de l'œuvre originale sur divers supports, est particulièrement encline à dévoiler l'envers de son décor. Non pas seulement par l'écrit (via les pages Facebook des web-séries ou le site qui les accompagnent le plus souvent) mais également par l'image, en créant des vidéos « making of » destinées à répondre aux questions de leur communautés de fans, mais aussi à ancrer l'idée d'une équipe de « non-professionnels » : une bande d'amis et de bénévoles qui font face aux difficultés de tournage et de production d'épisodes. Pourtant en quelques années seulement, *Noob* est devenue une grosse machine au merchandising développé, qui s'étend de la peluche aux DVD. Mais c'est bien l'image d'une équipe ne bénéficiant que de peu de moyens qui est mise en avant de façon omniprésente. Ainsi, des vidéos quasiment sous forme de tutoriels indiquent les aspects techniques, financiers et promotionnels nécessaires à la fabrication d'une web-série autoproduite. L'équipe se place alors dans la logique du partage d'un savoir adressé gratuitement à l'ensemble d'une communauté : bien qu'on ne puisse plus parler d'amateurisme au sens traditionnel (*Noob* est reconnue au niveau international, encadré par une société de production créée par l'auteur même de la web-série et a battu le record européen de gains obtenus via le crowdfunding en 2013). C'est pourtant dans ce rapport qu'on essaie de se replacer vis à vis de la communauté de fans, dans la production et la mise en commun de savoirs. De ce fait, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit là de pallier le fait que l'objet se détache peu à peu de ses créateurs (donc de la figure amateur et de la sphère de « l'entre-soi ») pour exister par lui-même. Une étape que décrit Dominique Cardon comme « cruciale et difficile à négocier ». L'auteur indique que « Cette séparation constitue même souvent une épreuve décisive pour isoler ce qui relève des productions « professionnelles » de ce qui tient aux passions « amateurs », l'amateurisme se caractérisant alors par la manière dont l'œuvre fait corps et s'attache par des liens multiples à l'identité de son producteur. » (Cardon, 2011). On suppose donc dans ce cadre que ce lien serait essentiel quant à la bonne marche de la web-série et que son identité amateur serait ce qui forge ce lien avec la communauté qui lui permet de vivre.

Les membres de cette communauté sont ainsi le point gravitationnel de l'objet, et l'équipe de *Noob* l'écrit elle-même dans un article appartenant à la catégorie « FAQ », en posant ce spectateur/utilisateur comme « décideur » : [...] nous sommes bénévoles sur les vidéos car elles sont gratuites, et ont vocation à le rester pour toujours sur Internet. Une vidéo, ça coûte cher, et on ne peut pas se rémunérer en plus de l'achat du matériel. Donc tout le bénéfice des ventes de produits dérivés et de la publicité part dans

l'amélioration de nos contenus, qui restent une passion qu'on a toujours pratiqué bénévolement. En revanche, Fabien Fournier est devenu auteur, et vit de ses royalties [...] Il n'est pas rémunéré de manière fixe, ni en tant que gérant d'*Olydri*<sup>1</sup>, ni en tant que réalisateur, ni en tant que post producteur. En gros, ce sont les fans qui décident de son salaire chaque mois. » Plus loin, on réaffirme son statut de « bénévoles » en excluant clairement les demandes d'éventuels professionnels qui souhaiteraient intervenir dans les tournages à venir, expliquant que cette « aventure » est avant tout celle de volontaires et portée par « la générosité de notre communauté » ; préserver cette identité est donc nécessaire.

## De la qualification au jugement

Le spectateur/utilisateur se pose alors presque dans le rôle d'actionnaire, mais aussi- et de façon plus importante- dans celui d'entité légitimante. Cette légitimation s'opère de manière progressive et semble passer par plusieurs étapes dont la première serait sans doute l'identification même de l'objet que l'on visionne : les plateformes de diffusion hébergent un nombre infini de contenus aux formats tout aussi divers. Certains de ces contenus restent des vidéos qui n'auront jamais de suite et qui n'ont pas été créées dans cette optique ; d'autres au contraire, sont une succession de plusieurs productions pas forcément considérées pour autant comme sérielles. Les formats diffèrent alors dans la durée, le dispositif filmique, le genre... Ainsi, si l'on se base sur les commentaires laissés sur les premiers épisodes de la web-série *Le Visiteur du Futur*, on constate que la qualification de l'objet est nécessaire à son jugement. *Le Visiteur du Futur* est dans le classement du « box office » français de la web-série, l'une des plus importantes après *Noob*. Créée en 2009 par François Descraques, elle emprunte à l'univers de la science-fiction et fait également partie de ces « success story » de l'autoproduction : fruit du travail d'une bande d'amis, « *Le Visiteur* » s'inscrit au départ dans un schéma de production plus global et relève des expérimentations audiovisuelles de Descraques sur son blog appelé *Frenchnerd*. Ce blog qui semble être un laboratoire à idées rencontre alors un certain succès. Le lancement sur la plateforme *Dailymotion* du premier épisode du *Visiteur du Futur* n'est donc pas envisagé comme celui d'une web-série par son créateur, qui le voit là plutôt comme un sketch indépendant sans volonté précise de suite ou d'intrigue « feuilletonnante ». L'analyse des premières marques d'interaction entre la web-série et ceux qui la visionnent indiquent pourtant un besoin de nommer ce qui est vu : certains parlent de « vidéos », d'autres identifient déjà une « web-série », quelques uns même un « film », ils ont hâte de « voir la suite », sont plus dubitatifs parfois mais ça n'est « que le premier épisode »... Par le biais

<sup>1</sup> *Olydri* est le nom de la société de production fondée par Fabien Fournier, créateur de *Noob*, qui existe depuis 2008 et a donc été lancée avant la web-série.

de cette identification, on se focalise également sur l'aspect qualitatif de l'objet : l'intérêt fictionnel s'il est reconnu rapidement n'est pas ce sur quoi on met l'accent : on se concentre plutôt sur la technique, sur la qualité d'une réalisation dont on sait qu'elle a été effectuée dans des conditions difficiles et l'on salue donc la performance que l'on reconnaît comme amateur. On évalue collectivement un travail et par cette voie, on le reconnaît alors comme légitime. Ces premiers commentaires pourraient être envisagés comme des instances régulatrices, permettant en un sens de rendre visible l'objet ; dans ce cadre, cet espace d'interaction qui confronte directement le contenu vidéo à son public pourrait être définie comme le premier lieu de la délibération, à la fois collective et individuelle. Cette délibération serait une première barrière à franchir : plus la web-série sera commentée sur une plateforme de diffusion, plus le nombre de ses vues est susceptible d'augmenter, plus sa visibilité est croissante.

## Des territoires étendus

Ces échanges autour du *Visiteur du Futur* font transparaître un engouement qui va pousser l'équipe à complexifier le récit et penser le scénario de façon globale. La communauté qui se forme autour de la web-série s'attache de plus en plus à la fiction et ses créateurs eux, organisent peu à peu des espaces au sein desquels vont s'organiser une communication avec leur public mais également entre les membres de la communauté. Il s'agit là d'étendre la visibilité et hiérarchiser différents « territoires » qui participent de la prescription de l'objet via les interactions de ceux qui s'en portent désormais garants. La présence d'une web-série sur une plateforme de diffusion ne suffit pas : l'élan communautaire que celle-ci peut susciter, nécessite une forme d'organisation car ces contenus écrits seront autant de traces qui contribueront à son référencement général. *Noob* bénéficie ainsi de plusieurs plateformes comme *Noob-tv* ou *Noob-Online*, ce dernier étant particulièrement dédié aux fans de la web-série. Dans le cas du *Visiteur du Futur*, c'est le blog *Frenchnerd* qui fait particulièrement vivre la communauté, mais la web-série possède elle aussi un site internet qui lui est entièrement consacré. Chacune de ces productions intègre également des forums qui bâtissent la communauté « de l'intérieur », où se partage un savoir expert et co-construit autour de ces univers : analyses d'épisodes, relevé de références, sondages... On tisse un lien fait d'une somme d'informations considérables visant à étoffer l'objet que l'on aime pour le crédibiliser auprès d'un public toujours plus large et souder celui déjà existant. Une communauté qui, consciente de son rôle prescripteur, défend systématiquement la qualité de la web-série ; lorsque des commentaires négatifs sont postés, ceux-ci ne passent jamais inaperçu : on défend et on argumente, remettant souvent en exergue le statut amateur et autoproduit de la web-série ; bien souvent, on précise aussi que la qualité ne cesse de s'améliorer au fur et à mesure des saisons, que les acteurs sont plus convaincants, les histoires

plus prenantes... On reste donc conscient des failles techniques et parfois scénaristiques, mais celles-ci ne constituent plus une entrave à la qualité pour autant. Preuve en est pour la communauté : la diffusion à la télévision. *Le Visiteur du Futur* comme *Noob* ont été diffusés sur les chaînes *Nolife* ou *France 4*. Cela constitue un élément de poids pour ces communautés qui y voient là la preuve d'une légitimité et une forme d'aboutissement dans la reconnaissance par le média qui reste dominant et avec lequel ces publics semblent entretenir parfois un rapport ambigu. C'est sans doute sur cette relation qu'il conviendrait de s'interroger à présent, et sur la façon dont celle-ci réinterroge une fois de plus la définition de l'amateurisme : on relève de constantes oppositions entre le « professionnel » et « l'amateur » dans les commentaires et interactions des communautés, comparant les web-séries aux productions télévisuelles. Ainsi, certains semblent envisager la web-série comme un contre-modèle et ainsi se placer dans le rôle d'un contre-public. Pourtant, on encourage presque aussi systématiquement les créateurs à franchir les « frontières » du web pour d'autres écrans dont celui de la télévision. Le format du web serait-il alors considéré seulement comme intermédiaire ? Par rapport à quoi ses critères de qualité seraient-ils donc définis ? Comment ces communautés appréhendent-elles l'objet dont elles ont contribué à bâtir l'identité dès lors que celui-ci échappe au dispositif sociotechnique du web ?

## Bibliographie

- Barthes R. (1968). L'effet de réel, *Communications*, n°11, p84-89.
- Cardon D. (2010). *La démocratie internet : promesses et limites*. Paris, Seuil.
- Cardon D. (2011), Production de soi, distance à soi. Recompositions identitaires à l'heure d'Internet. *La Clé des Langues*.
- Fiske J. (1987). *Television Culture*. Londres, Methuen.
- Jost F. (2014). Web-séries, séries TV : allers-retours. Des narrations en transit. *Télévisions*, n°5, p13-25.



# La mise en œuvre du dispositif de croyance dans la production télévisuelle des mythes Exemple du JT de 19 heures de la Télévision vietnamienne

NGUYEN-POCHAN Thi Thanh Phuong

Laboratoire CEMTI  
Université Paris VIII  
[thanhphuong@gmail.com](mailto:thanhphuong@gmail.com)

Notre communication présente le mode de production du sens spécifique du JT du soir de la Télévision vietnamienne dans la perspective sémio-pragmatique. Par le biais des images télévisées d'actualité, nous tâcherons d'examiner l'émergence des mythes *essentialistes* dans l'information de la télévision nationale. Le mode *mythificalisant*, s'appliquant en tant que dispositif de croyance, vise à dévoiler les idées nationalistes dans la propagande communiste qui se joue actuellement au niveau métalangagier.

Télévision, Mythe, Vietnam, Sémio-pragmatisme

## The Implementation of a Belief-based Apparatus in the Television Production of Myths Example of the Evening News Programme of the Vietnamese Television

Our communication presents the mode of meaning-production peculiar to the evening news programme of the Vietnamese Television from the semiopragmatic perspective. Through the news images on television, we will try to examine the emergence of *essentialist* myths in the national TV news. The mode *mythificalisant*, applied as a belief-based apparatus, is aimed at unveiling nationalist ideas from the Communist propaganda that are now acted out at a metalanguage level.

Television, Myth, Vietnam, Semiopragmatism

Notre étude examine le modèle ritualiste de la communication qui, selon la définition de James Carey, place le processus symbolique au centre du système de production du sens (Carey, 1992 : 23). Par la mise en œuvre du « dispositif de croyance », ce modèle permet au public de passer de l'état « cru parce que vu » à l'état « cru parce qu'expérimentable » (Weissberg, 1999 : 169) : le spectateur semblait être passé de la situation de communication à celle de communion dans laquelle il porte sur l'événement rapporté un jugement d'ordre moral. Le dispositif de croyance met en lumière la production du sens dans le déroulement du vécu symbolique en se basant sur une croyance communément partagée. Il vise à réduire, dans le processus de la réception, le mécanisme cognitif en mécanisme fusionnel. Dans notre étude, il s'agit plus précisément du mode de production du sens du JT de la Télévision vietnamienne (VTV) que nous qualifierons de *mythificalisant* et qui, dans notre hypothèse, est susceptible d'allier propagande communiste et idéologie nationaliste. La construction de ce mode s'inspire des modes de la production du sens développés par Roger Odin (2000) dans la perspective sémio-pragmatique, permettant d'analyser le sens des informations télévisées en prenant en compte des contraintes (contextuelles ou structurelles) liées à une situation communicationnelle et des contenus culturels liés à une société donnée. Le paradigme pragmatique met également l'interrogation du sens au centre d'une intentionnalité communicationnelle cherchant à atteindre l'effet de sens visé auprès des spectateurs supposés ou ciblés par l'instance de production. Ainsi, il est un « dispositif médiatique » au sens que Guy Lochard donnait à ce terme : « définissable comme l'ensemble des paramètres situationnels et communicationnels retenus par une instance de production pour mettre en œuvre ses visées stratégiques » (Lochard, 2009 : 133), ce afin d'obtenir l'efficacité optimale.

Au Vietnam, le travail de construction de l'idéologie nationaliste se mit en marche dès le début du XX siècle sous l'occupation coloniale française. Il

exalte les grandes victoires du passé et la tradition de résistance d'un peuple persévérant et héroïque à l'encontre des envahisseurs étrangers. Les termes de nation et de peuple revêtent ici un sens spécifique : ils désignent une continuité identitaire en termes d'ethnie du peuple Viêt, qui constitue plus de 80% de la population vietnamienne, sans forcément se limiter à la fondation de l'État-nation moderne qui suivit la Révolution de 1945<sup>1</sup>. Selon Anthony Smith, l'ethno-nationalisme se distingue des autres types du nationalisme rationaliste par la « solution ethnique » et la « recherche d'une essence », lesquelles visent à constituer les critères propres à « tracer la frontière » (Smith, 1991 : 277). Dans sa construction idéologique, le retour perpétuel aux sources engendre le système des mythes essentialistes, considérés comme vitaux pour la persistance de la communauté. D'après l'auteur, le réformisme nationaliste se transforme en « revivaliste » avec le retour de la conscience ethnique fervente et la recherche d'une essence dans la source unique qu'est le peuple élu. De ce point de vue, les mouvements anticolonial et indépendantiste dans le Vietnam du XX<sup>e</sup> siècle, y compris le mouvement communiste, relèvent du nationalisme ethnique : ils ont recours aux mythes essentialistes de l'ethnie Viêt en tant que moteur idéologique de la réforme. La solution communiste d'Ho Chi Minh fut avant tout un choix stratégique : l'adhésion au Komintern (la III<sup>e</sup> Internationale de Lénine) avait pour but principal la libération nationale.

## Nouvel enjeu de la légitimation du PCV

La réunification politique du Viêt Nam fut parachevée en 1975 avec l'établissement du régime communiste dans le pays entier. Le régime tout nouvellement instauré se trouva immédiatement confronté à de nouveaux défis. Pour consolider la jeune administration, la réunification de l'identité nationale s'imposait. Mais il fallut attendre 1986 pour que soit instaurée la première réforme, connue sous le nom de renouveau (*đổi mới*). Le *đổi mới*, initialement conçu dans un but d'ouverture économique au marché mondial, devint rapidement une réforme totale, englobant tous les aspects de la vie sociale et s'efforçant d'apporter une réponse renouvelée aux tensions de l'après-guerre. L'enjeu consistait dorénavant à renforcer la légitimité du Parti communiste vietnamien (PCV) face au renouveau potentiel des forces d'opposition. La stratégie classique des revivalistes fut de nouveau mobilisée, et on assista à la réémergence progressive des mythes essentialistes dans les discours politiques. Cependant, cette « retraditionalisation idéologique » n'est jamais un « traditionalisme naïf » (Geertz, 1973 : 219) car, dans la tradition retravaillée, s'introduit un « ajout » encombrant (Smith, 1991 : 276) : les aboutissements révolutionnaires sous la direction du Parti communiste. L'objectif est de réduire, voire d'effacer progressivement l'écart entre *l'essence* et *l'ajout*, d'essentialiser l'ajout ou de naturaliser la légitimité du PCV comme

<sup>1</sup> Cette révolution donna naissance à la République démocratique du Vietnam

partie intégrante de l'héritage national. Il est tout à fait compréhensible, dans cette perspective, de vouloir aligner les figures des communistes sur les héros nationaux, de rapprocher les masses populaires et laborieuses du peuple élu et d'incorporer les récits de la résistance de l'époque moderne dans le moule des « mytho-moteurs » (Armstrong, 1982) de la nation.

La visibilité médiatique joue un rôle central dans la nouvelle politique culturelle, marquée par la promulgation, en 1997, de la résolution du Comité central du PCV intitulée : « Construire une culture progressiste et imprégnée de l'identité nationale »<sup>2</sup>. Elle donne à voir une nouvelle forme de la propagande dans le contexte de transition.

Le terme de propagande est utilisé ici dans un sens strict et générique : il désigne uniquement l'action de l'endoctrinement communiste auprès de la population. La définition relève du sens commun de l'opinion publique, qui qualifie systématiquement de propagande le moindre détail évoquant l'endoctrinement communiste ; à l'opposé, l'exaltation du rayonnement des dynasties monarchiques, de la grandeur de la civilisation vietnamienne à l'époque antique, des cultes ancestraux, considérée comme une posture naturelle et évidente, ne sera pas qualifiée de propagande. Le concept de mythe désigne ici, d'une part, l'ensemble complexe des mytho-moteurs essentialistes, constitutifs de la culture de l'ethnie Viêt (histoires légendaires, figures héroïques, etc.) et d'autre part, le processus de l'identification à la communauté ethnique. Ainsi, lorsque nous analysons la construction des mythes dans le JT, le mythe se manifeste non seulement dans les événements cérémoniels, mais également dans le processus identitaire qui prime sur la construction de l'information générale. Cette orientation idéologique contribue à naturaliser la conception ethnocentrique de la vie sociale et morale et devient une force conductrice de la production des informations. Elle a l'impact direct sur la manière de sélectionner, traiter et présenter les sujets d'actualité dans le journal.

Les concepts de propagande et de mythe sont souvent considérés comme indissociables. « *Si la propagande veut pénétrer dans la conscience de masses [...], elle ne peut le faire que par le moyen d'un mythe* » (Ellul, 1990 : 266). Dans le contexte actuel, les pratiques propagandistes sont conduites par une logique et une dynamique autres que celles de la guerre. Ce ne sont plus les éléments constitutifs du mythe qui entrent dans le moule idéologique, mais l'idéologie communiste cherche désormais un ancrage dans le monde mythique, en conséquence, les pratiques de la nouvelle propagande génèrent un déplacement du sens important. Dans cette perspective, l'interrogation sur la visée réelle de la propagande actuelle n'est pas sans fondement. Nous formulons l'hypothèse suivante comme une réponse temporaire : la propagande communiste (au sens strict) joue actuellement au niveau du « métalangage » (Barthes, 1971) pour transmettre l'idéologie nationaliste.

<sup>2</sup> Résolution du V congrès, session VIII, 16 juillet 1997

Cette approche révèle une stratégie de renouvellement idéologique et de revitalisation de la légitimité du pouvoir et témoigne en même temps de l'épuisement effectif du sens provoqué par l'écart croissant entre le sens donné et la réalité sociopolitique. Lorsque la perte de sens devient critique, le recours au mythe est inévitable et vital ; sauver la croyance en l'ordre politique par une divinisation de cet ordre est alors le but ultime.

## Le système médiatique du Vietnam

Le système médiatique est composé de quatre grands secteurs: la presse écrite, la radio, la télévision et la presse électronique ou en ligne. Il existe aujourd'hui 838 organes de presse écrite (1 111 publications), 90 publications en ligne, 67 radios et télévisions et près de 18.000 journalistes détenteurs de la carte de presse<sup>3</sup>. Les médias vietnamiens fonctionnent sous la gestion monopolistique de l'État-parti. Il s'agit d'une structure tripolaire de contrôle : le PCV contrôle les lignes politiques, le Ministère de l'Information et de la Communication assume la gestion étatique et les procédures administratives et le Ministère de la Police surveille les activités de la presse dans la coopération internationale. Le système se caractérise par un dilemme quant à la marge de liberté : d'une part, il fonctionne sous le contrôle à la fois strict et formel de l'État-Parti, d'autre part, il élargit progressivement sa marge de manœuvre à travers un processus appelé la *socialisation de la presse*. Depuis le VIII<sup>e</sup> congrès national de 1996 est apparu dans le discours politique, le concept de *socialisation* des secteurs publics (Dinh, 2012 : 62), laquelle consiste à autoriser la participation d'acteurs privés à la production des biens et des services publics : ceux-ci n'étant pas pour autant privatisés mais socialisés. Ainsi, ce terme dissimule le processus de privatisation et de libéralisation effective de l'économie nationale.

Les professionnels du JT de 19 heures de la chaîne Une de VTV sont actuellement confrontés à des logiques contradictoires dans les pratiques journalistiques. L'organisation de la production télévisuelle se heurte à la fois à l'héritage de la propagande communiste et à la rationalisation progressive de la division du travail. La sélection quotidienne des sujets doit répondre simultanément à un double critère : direction politiquement juste et attractivité, en d'autres termes, satisfaire aux centres d'intérêt du public à condition que ceux-ci ne s'opposent pas à l'intérêt politique général. La saillance ne fait pas partie des critères prioritaires : les nouvelles imprévues du jour sont rares (dans ce cas, il s'agit plutôt de catastrophes naturelles, d'incendies ou d'accidents de la route), les thèmes susceptibles de menacer la stabilité sociopolitique et la sécurité nationale sont à éviter. Il est important de souligner l'absence des dépêches d'agence de presse dans la pratique journalistique. En réalité, loin du journalisme d'information au sens occidental du terme, l'enjeu auquel ils sont confrontés est l'édification d'un nouvel *ethos* journalistique. Ils doivent

<sup>3</sup> Rapport du ministère de l'Information et de la Communication du Vietnam de 2014

s'auto-représenter comme des journalistes professionnels et modernes. S'il est impossible d'y parvenir sur le fond, c'est sur la forme que cet *ethos* se jouera. Pour moderniser leur image de propagandistes de l'ère du *đôi mõi*, ils ont donc essentiellement recours à deux méthodes : l'usage de l'interface technologique (changement régulier de génériques, de décors, de plateaux, de modes de présentation), et l'élaboration d'une image de soi (journaliste-narrateur, médiateur, observateur, etc.) par des procédés audiovisuels et énonciatifs. Ainsi l'identité journalistique relève-t-elle d'un vaste domaine de *feintises* (Jost, 2001).

## Le mode *mythificalisant* de la production du sens

Selon Roger Odin, dans l'espace de communication, les deux instances ont « le sentiment de communiquer alors qu'il y a seulement convergence entre les deux procès de production de sens » (Odin, 2000 :12). Pour que ces deux processus se croisent, il faut qu'ils opèrent autour du même « axe de pertinence », déterminé par « un faisceau de contraintes », universelles et structurelles, liées à un espace de communication donné (Odin, 2011 : 39). Ainsi, l'ensemble des contraintes définit l'axe de pertinence et donne lieu à des modes de production du sens qui conduisent « chacun à un type d'expérience spécifique » tels les modes *fictionnalisant*, *spectacularisant*, *documentalisant*, etc. » (Odin, 2000 : 11).

Dans le prolongement de la théorie de Roger Odin, nous développons le mode *mythificalisant*, qui se caractérise, comme les autres, par une combinaison des différents processus : ceux de construction du monde *diégétique* (image-monde), de l'organisation discursive, du type de relation affective et du sujet de l'énonciation (Odin, 2011 : 46). Comme tous les modes du modèle sémio-pragmatique, le mode *mythificalisant* ne se dote que d'une valeur *heuristique*, c'est-à-dire celle d'une « hypothèse dont on ne cherche pas à savoir si elle est vraie ou fausse, mais qu'on adopte seulement à titre provisoire comme idée directrice dans la recherche des faits » (Odin, 2011 :19), ce d'autant plus qu'une « promesse n'engage que celui qui la croit » (Jost, 1999 : 20).

Nous appliquerons l'approche sémio-pragmatique pour analyser les deux exemples extraits du JT de 19 heures de VTV : un récit relevant de la campagne de propagande sur la morale d'Ho Chi Minh (septembre 2009) à l'occasion du quarantième anniversaire de son testament (Ho Chi Minh est décédé en 1969) et une brève retransmission de la cérémonie en hommage aux rois Hùng, où officiait le Président de la République socialiste du Vietnam (2010). Nous avons choisi ces deux occurrences pour leur caractère significatif de la construction symbolique et identitaire opérée par la télévision dans un contexte de transition, ce, en termes non seulement de structures matérielles socio-économiques mais aussi de valeurs et de représentations ethno-nationalistes.

## Occurrence 1 : Un récit sur l'Oncle Hô

Le premier, extrait du JT du 23 août 2009, est une occurrence d'une durée de 6,5 minutes sur le thème des « *Souvenirs des paysans de la province de Vĩnh Phúc avec l'Oncle Hô* »<sup>4</sup>. Ce récit, parmi d'autres, illustre le mouvement politique « *Quarante ans de réalisation du testament d'Ho Chi Minh* »<sup>5</sup> en 2009, lequel s'inscrivait à son tour dans une vaste campagne initiée en 2006 par le Bureau politique du PCV, sous le titre « *Apprendre et suivre le miroir de la morale d'Ho Chi Minh* »<sup>6</sup>.

Malgré l'expression manifeste de la propagande, le reportage procède d'emblée à une stratégie narrative au moyen de dispositifs fictifs. Dans l'introduction, le terme de *récit* est mis en avant : « *Plusieurs récits restent marqués dans l'esprit de plusieurs générations de Vĩnh Phúc qui veulent aujourd'hui les transmettre à la jeune génération* ».

Le reportage s'ouvre sur un personnage qui témoigne de leur vécu commun. « *La dernière visite de l'Oncle Ho à Vĩnh Phúc remonte à 50 ans, mais son souvenir reste ancré dans la mémoire de M. Lê Dân, ancien cadre du Comité provincial du Parti* ». La diégèse nous fait entrer dans un monde nostalgique grâce à l'organisation *profilmique* d'une salle d'exposition de Vĩnh Phúc où le témoin pose devant de vieilles photographies.

La stratégie de proximité « corporalisante » est mise en œuvre par la journaliste qui introduit l'image « en train de se faire » (Ringoot et Rochard, 2005: 78) dans l'univers diégétique. Néanmoins, ce procédé s'avère rapidement une illusion : d'abord, l'ensemble des images révèle la position d'une caméra dotée d'un regard indifférent ou désincarné qui ne donne aucun point de vue propre aux acteurs de la scène (aussi celui du journaliste que celui du témoin) mais un regard spectatorielle ou omniscient ; ensuite, aucun signe discursif ne désigne le pronom de la première personne. Ce faisant, la promesse d'une empreinte du journaliste-narrateur n'est pas tenue.

Quant aux témoins, leur statut de l'énonciation montre une dépersonnalisation qui ne vise pas à leur faire raconter leurs souvenirs personnels avec l'Oncle, mais plutôt des récits conformes à la représentation traditionnelle d'un leader du peuple : « *L'Oncle a parlé de ce que nos ancêtres nous ont enseigné, des coutumes et des mœurs, des modes de production agricole, des règles de l'hygiène, tout cela* » (M. Lê). Les témoins se situent dans le statut symbolique en tentant de donner chair à des prescriptions de l'Oncle Hô (développement du système d'irrigation et de drainage pour la production agricole, construction des routes, etc.).

La dynamique narrative s'évaporerait peu à peu lorsque le récit fait alterner images du présent et du passé selon une seule logique : les enseignements

<sup>4</sup> Nous traduisons ici des extraits du JT

<sup>5</sup> Directive n°36-CT/TW du Bureau politique le 2 juillet 2009

<sup>6</sup> Directive n°06-CT/TW du Bureau politique le 7 novembre 2006

d'Ho Chi Minh *vivent* effectivement dans la réalité contemporaine. Ainsi, la personnalité d'Ho Chi Minh elle-même s'est estompée pour laisser place à sa morale et ses enseignements. Le monde-image est ici rapidement envahi par les archives audiovisuelles. L'usage des archives mérite un regard attentif : elles ne servent pas ici à apporter une cohérence interne au récit mais bénéficient d'une posture autonome, au point que les autres éléments du récit servent à faire revivre ce moment *hic et nunc* des archives. Plusieurs séquences d'archives se déploient dans l'objectif de faire revivre le vécu du passé lointain. Cet emploi des archives a pour conséquence de donner une temporalité anhistorique du récit. Le récit nous apparaît centré sur les archives, supposées authentiques par les codes reconnaissables de cette époque.

Cette anhistoricité est d'autant plus marquante que les images d'archives alternent avec les images récentes dans le sens d'une illustration de la pensée prophétique de l'Oncle. Suite à une description des changements matériels intervenus dans la vie de la population, la voix-off commente en ces termes : « *Il y a quarante six ans, l'Oncle en parlait sous la forme d'un souhait, d'une aspiration quant à l'émancipation des paysans* ». Le sens du récit de sa visite à Vĩnh Phúc s'inscrit donc dans un ordre symbolique et non historique, et ce pour deux raisons : l'une est due à l'*atemporalité* du récit, l'autre au regard a-historique du journaliste dans le rapport de l'événement, ce qu'atteste la conclusion suivante : « *Aller vers l'Homme et tout sacrifier pour l'Homme ont été les aspirations tenaces qui ont guidé toute sa vie et qui se cristallisent dans son testament* ».



Fig.1: JT du 23 août 2009

En guise de conclusion s'ensuit une séquence d'archives revivalistes. Dans la construction discursive, il est intéressant de remarquer l'absence significative du discours de référence à l'idéologie communiste, en faveur du discours de référence traditionaliste et moraliste. Le récit n'est pas doté du temps historique, des motifs d'action et d'énonciation comme la conduite narrative (Ricœur, 1984) : en réalité, on *feint* de raconter un récit qui n'a pas la posture du récit.

## Occurrence 2 : L'hommage rendu aux rois Hùng

Le deuxième aperçu (extrait, d'une durée de 5 minutes 20 seconde, du JT du 23 avril 2010) rapportait la cérémonie rendue en hommage aux rois Hùng, les personnages mythiques considérés comme les ancêtres de la nation. La cérémonie officiellement reconnue en 2007 devient dès lors un « *rituel national* » qui est « *officiée* » par le Président. Cet événement cérémoniel se trouve au premier rang des événements du jour. Dans la construction du monde-image du reportage, le « cadre-scène uniponctuel », qui est « profondément marqué par les vues tabulaires de la lanterne magique ou celles de la performance théâtrale » (Soulages, 2007 : 32), joue un rôle primordial : la première séquence est constituée d'une succession de scènes tabulaires de la procession cultuelle. Dans une culture donnée, certaines images sont perçues comme allant de soi, c'est-à-dire perçues immédiatement, voire inconsciemment en faisant appel à un référent culturel stable. Ainsi, le cadre-scène fait entrer directement le téléspectateur dans le monde « humainement perçu » sans nécessité de recours à la narrativisation, puisqu'il s'appuie sur « les artifices perceptuels » déjà construits (2007 : 17) tels que les lieux sacrés du culte (le mont Nghĩa Lĩnh, le temple Kinh Thiên), la disposition des marqueurs *identitaires* (chaise à porteurs sacrée, fleurs et offrandes, costumes traditionnels) ou des marqueurs *discursifs* se référant au monde culturel (officier, autel des ancêtres de la patrie, haut sanctuaire, vénération, culte, esprit sacré). Le téléspectateur vietnamien, par l'effet de son *habitus* culturel, peut reconnaître ce monde dès la première image accompagnée de surcroît d'une musique fortement codée. La description textuelle du déroulement de la procession accentue l'effet du monde familier dans lequel se projette le spectateur. L'information est donc d'ordre descriptif. L'effet de transparence du monde *vu* est accentué par l'usage alternatif du cadre-parcours (travelling) qui fait *comme si* l'événement était en train de se dérouler devant le téléspectateur.

La cérémonie est représentée comme une réalité dichotomique : sa temporalité se fond dans celle de la légende ancestrale et le vécu *hic et nunc* englobant la donnée primordiale et la donnée actuelle du politique. Cette dichotomisation de la représentation se manifeste ainsi dans les images symboliques des deux drapeaux juxtaposés (le drapeau traditionnel aux cinq couleurs et celui de la nation politique) ou des habits portés par les dirigeants (tunique traditionnelle et costume occidental).

Quant à la posture de *l'officier* du Président, elle est de facto *symbolique* et non *performancielle* (les signes révélateurs en sont, par exemple, son costume officiel, sa mise à distance par rapport à la performance culturelle). Elle ne présente pas le Président en tant qu'*acteur*, mais *actant* de la cérémonie. Néanmoins, la description du journaliste semble mélanger ces deux registres d'acte : lorsque le Président présente les offrandes devant l'autel ancestral, son geste est mis en images par des scènes longues et décrit comme s'il constituait l'acte performatif du rituel.



Fig.2: JT du 23 avril 2010

Le caractère symbolique de ce geste est mis en lumière dans la séquence suivante, où est mis en avant le rôle de l'acteur politique: le reportage consacre au discours du Président 2 minutes et 15 secondes. Faute de pouvoir ici l'analyser en détail, nous nous contenterons de signaler qu'il s'agit d'un discours-type du nationalisme revivaliste où se mêlent des récits légendaires et des épisodes politiques relatifs au Parti communiste du XX<sup>e</sup> siècle. Il souligne la fondation de l'État Vãn Lang comme étant « *le premier État indépendant et souverain des anciens Viets* ». Ce discours marque l'emprise de l'esprit traditionnaliste et souligne la contribution du PCV à cet héritage millénaire. L'évocation des activités du PCV apporte une note discordante par rapport à l'ambiance globale créée par le reportage et cette tonalité dissonante est d'autant plus marquée que l'image du Président lisant son discours, « *destiné aux compatriotes vietnamiens dans le pays entier et à l'étranger* », s'affiche dans le cadre-fenêtre personnalisant sa présence, ce, en rupture avec le cadre-scène dépersonnalisé de la cérémonie. La séquence finale fait revenir le téléspectateur au monde rituel par la narration du récit légendaire de l'origine du peuple Viêt. Ainsi, le reportage adhère à une valeur dichotomisée entre le spirituel et l'idéologique, en tentant d'apporter une caution scientifique aux rois Hùng par la conclusion suivante : « *Cette ère est considérée par les historiens comme une période cruciale dans l'histoire du Vietnam, celle précisément qui vit l'édification de la nation, de la culture et de la tradition spirituelle vietnamiennes* ». Il est l'exemple-type d'une construction mythique du pouvoir reposant sur l'exécution du rituel sécularisé.

## Conclusion

Le mode *mythicalisant* produit l'illusion selon laquelle nous sommes tous égaux devant Dieu. Il cherche à atténuer de manière illusoire les tensions sociales réelles par des opérations magiques relevant de l'expérience

transcendantale de la culture. Or le « manipulateur » est susceptible d'être « manipulé » par sa propre logique (Charaudeau, 2011). Loin de l'approche instrumentale de la manipulation, nous adhérons plutôt à l'approche culturaliste de l'ethno-nationalisme, en avançant que le recours aux idées nationalistes d'appartenance ethnique relèverait aussi d'une croyance effective du manipulateur en tant que membre de la communauté ethnique : le ressort culturel mobilisé pour manipuler autrui s'incorpore à son propre système de croyance. C'est sur ce terrain prometteur des « régimes de croyance » (Veyne, 1983 : 29) que nous tâcherons de découvrir la représentation de l'idéologie nationaliste par le biais de la production médiatique du mythe essentialiste.

## Bibliographie

- Armstrong J. (1982). *Nation Before Nationalism*. The University of North Carolina Press.
- Barthes R. (1971). *Mythologies*. Paris, Seuil.
- Carey J. (1992). *Communication As Culture. Essays on Media and Society*. London, Routledge.
- Charaudeau P. (2011). *Les Médias et l'information. L'Impossible Transparence du discours*. Bruxelles, de Boeck Université.
- Chesneaux J. (1957). *La Pensée*, 73. Paris, pp.60-4.
- Đinh VH. (2004). *Organisation et fonctionnement de la rédaction de presse*. Hanoi, Université nationale de Hanoi.
- Đinh TXH. (2012). *La Question de la socialisation des émissions télévisuelles au Vietnam actuel*, thèse de doctorat, Hanoi.
- Ellul J. (1990). *Propagandes*. Paris, Economica.
- Geertz C. (1973). *The Interpretation of Culture*. New York, Basic Books.
- Jost F. (1999). *Introduction à l'analyse de la Télévision*. Paris, Ellipses.
- Jost F. (2001). *La Télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*. Bruxelles, INA/De Boeck Université.
- Lévi-Strauss C. (1962). *La Pensée sauvage*. Paris, Plon.
- Lochard G. (2009). Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision, in Charaudeau P. (eds), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris, l'Harmattan, p.133-143.
- Nguyễn TK. (2011). *Coopération internationale dans les activités de la presse : les problèmes posés pour la mission de sécurité*. Hanoi, Police du peuple.
- Odin R. (2011). *Les Espaces de communication. Introduction à la sémiopragmatique*. PUG, Grenoble.
- Odin R. (2000). *De la fiction*. Bruxelles, De Boeck Université.
- Ricœur P. (1991). « Événement et sens », *Raisons pratique*, n°2, Paris, EHESS, p.42-56.
- Ricœur P. (1984). *Temps et Récit, tome 2 : La configuration dans le récit de fiction*. Paris, Seuil
- Ringoot R., Rochar Y. (2005). « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques », *Mots*, n°77, 2005, p.73-90.

Smith A.D. (1991). La 'légitimation dualiste', matrice du nationalisme ethnique, in Delannoi G. et Taguieff P.-A. (eds), *Théorie du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*. Paris, éd. Kimé, p.256-283.

Soulages J.-C. (2007). *Les rhétoriques télévisuels. Le formatage du regard*. Bruxelles, de Boeck Université.

Veyne P. (1983). *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*. Paris, Seuil.

Weissberg J.-L. (1999). « Dispositif de croyance », *Hermès*, n°25, *Le dispositif entre usage et concept*, pp.169-178.



# **La représentation du corps adolescent au cinéma : éléments d'une sémiotique de la jeunesse contemporaine**

Sonia Liced Sánchez Rivera

Laboratoire CEDITEC  
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne  
profsoniasanchez@yahoo.es

Les jeunes occupent une place très importante dans la scène sociale contemporaine. Depuis les mobilisations juvéniles des années soixante en France et aux États-Unis, ils sont le pivot de grandes transformations culturelles et sociales. Le cinéma a pris acte de cette visibilité en construisant ses propres images de la jeunesse. Les films cristallisent l'univers juvénile en dévoilant le réseau complexe de signes qui le conforment, dont le plus révélateur est le corps. Cet article souhaite mettre en évidence la signification du corps dans la représentation des adolescents au cinéma en prenant appui sur la sémiotique filmique. Autrement dit, établir la valeur symbolique du corps mènera à interpréter les sensations, les pensées et les expressions corporelles comme signes de l'identité adolescente à l'écran.

Cinéma, sémiotique, jeunes, corps

## **The representation of the adolescent body in the cinema: elements of one semiotics of the contemporary youth**

The young occupy a very important place in contemporary society. Since the mobilizations of the sixties in France and in the United States, they have been the center of big cultural and social transformations. The cinema noted this visibility and built its own images of the youth. The movies crystallize the young universe by revealing the complex network of signs; the most revealing of which is the body. This article tries to show the meaning of the body in the representation of the teenagers in the cinema by with the support of the semiotics of the cinema. In other words, to establish the symbolic value of the body will lead to interpret the sensations, the thoughts and the corporal expressions as the signs of the adolescent identity on screen.

Cinema, semiotics, young, body



Cet article faisant partie d'une recherche en cours a pour objet de saisir les éléments sémiotiques qui constituent la représentation de la jeunesse contemporaine au cinéma. Le point de départ est que le cinéma en tant qu'objet de langage - composé par différents codes et niveaux de signification a une puissance symbolique telle qu'elle l'engage inéluctablement à la conformation d'images et d'imaginaires sur les jeunes. En effet, depuis *La fureur de vivre* de Nicholas Ray en 1956, le cinéma est profondément porteur de conduites éthiques et esthétiques de plusieurs générations et a montré l'influence des transformations sociales et culturelles du XXe siècle dans la construction de la catégorie jeunesse.

En ce sens, les films offrent une myriade de regards qui exposent les ressemblances et les différences de la condition juvénile en époques et sociétés particulières. Car si ce phénomène social naît en Europe au XIXe siècle, il se développe vertigineusement en Amérique au XXe siècle. À l'heure actuelle, le phénomène s'est installé dans de nombreuses sociétés en dépassant les frontières de l'âge. Incontestablement, son expansion et son évolution ont été favorisées par le cinéma. La mise en relation du cinéma et les faits sociaux justifie notre investissement sémiotique, ciblé à approfondir les « trucages » narratifs, esthétiques et techniques du langage cinématographique qui deviennent les films, œuvres uniques et extraordinaires susceptibles d'atteindre nos émotions, nos pensées, nos opinions et de questionner notre forme de voir le monde.

Compte tenu de ce qui précède, nous nous inscrivons dans la continuité des travaux portant sur la matérialité signifiante du cinéma, spécialement des films ayant comme sujet la jeunesse, sortis entre 2009 et 2014 en Europe et en Amérique. Les œuvres dans notre corpus appartiennent au cinéma indépendant et au genre teen movies, et constituent des récits sur l'expérience de l'adolescence au sein des sociétés actuelles. Par ailleurs, les termes-paires adolescents/adolescence et jeunes/jeunesse sont ici utilisés comme synonymes si l'on tient compte des dimensions - physique, psychologique, anthropologique, sociale, économique, culturelle - cruciales dans la période qui démarque la fin de l'enfance et le commencement de la vie adulte.

CORPUS DE FILMS			
TITRE	RÉALISATEUR	AN	PAYS
J'ai tué ma mère	Xavier DOLAN	2009	Canada
Fish tank	Andrea ARNOLD	2010	Royaume-Uni
Perras (Les chiennes)	Guillermo RIOS	2011	Mexique
Estrella del sur (L'étoile du sud)	Gabriel GONZALEZ	2012	Colombie
La vie d'Adèle	Abdellatif KECHICHE	2013	France
Palo Alto	Gia COPPOLA	2014	États-Unis

En outre, à l'horizon des sciences de l'information et de la communication, le cinéma offre un terrain fécond de recherches, étant donné sa dimension discursive qui met en jeu de multiples modes de communication, ainsi que sa dimension symbolique qui génère les processus de production de sens social. Ces dimensions du cinéma mettent en relation des aspects tant pragmatiques et communicatifs que sociaux et culturels lesquels envisagent de nouvelles voies théoriques et méthodologiques. Basée sur cet enjeu, notre étude se penche sur l'interprétation sémiotique et discursive du cinéma et sur l'exploration de son rôle dans la signification des phénomènes sociaux.

Pour nous, le cinéma vu comme « langage et fait social », d'après Christian Metz et Marcel Mauss (Metz, 1971 : 5), permet de réfléchir sur la complexité de la condition juvénile posant d'autres points de vue. Dans cette perspective, le langage cinématographique comporte des principes essentiels pour entamer une sémiotique de la jeunesse à l'écran consacrée à décrire les signes de l'identité adolescente explorés par le cinéma, spécialement ceux liés au corporel. Cette sémiotique issue de l'analyse filmique s'engage à faire émerger les processus de productions de sens dans la construction de cette identité.

### Approche méthodologique

Mobiliser un regard sémiotique sur les œuvres filmiques suggère d'aborder celles-ci selon les catégories théoriques de ce domaine. Les ouvrages de Christian Metz *Langage et cinéma* et *Essais sur la signification du cinéma* apporteront certaines notions pour le traitement des unités de signification qui entrent en jeu dans la syntaxe du film et qui permettent d'interpréter le film dans sa totalité. Parallèlement, les outils de la sémiotique filmique développés par Jacques Aumont et Michel Marie dans *L'analyse des films* nous seront utiles pour approfondir les mécanismes de représentation visuelle et sonore, sous-jacente à la composition des œuvres.

Dans le cadre général de notre recherche, nous poursuivons l'analyse dans deux directions : d'une part, l'histoire, en termes de la diégèse, le récit et la

narration, et d'autre part, la proposition esthétique pour raconter l'histoire d'une manière singulière à travers l'ensemble d'images et de sons.

D'après la première optique, on examinera le récit filmique en ce qui concerne la structure narrative, les contenus, les personnages et le point de vue du narrateur. Quant à la deuxième, on observera les aspects techniques qui déterminent le style du film, les mouvements de la caméra, les composants et détails des images, des plans et des séquences.

Du point de vue de la syntaxe cinématographique, un film est une combinaison de séquences intégrées par une succession de plans. Les séquences ont des caractéristiques techniques et narratives qui les constituent en unités thématiques avec un sens plein. Ainsi, pour mieux illustrer, on accomplira le décortilage des œuvres à partir de certaines séquences et de certains plans. Pour simplifier les critères de sélection, on se fixera sur deux types de séquences: « le moment déclencheur » ou la première séquence du film, et « les morceaux de bravoure » ou les séquences remarquables ou virtuoses au long du film. Certainement, ces séquences rejoignent de nombreux éléments de la communication visuelle conduisant la signification vers les champs thématiques qu'on signalera par la suite.

### **Chemin interprétatif de la représentation du corps**

Les films sélectionnés en vue de l'analyse ont un point commun : ils racontent des histoires sur des adolescents qui franchissent le seuil du monde adulte en expérimentant une rupture avec le monde infantile. En général, les histoires gravitent autour de cette expérience : les personnages sont confrontés à des situations -de chaos et de déséquilibre ou d'arrangement et d'harmonie- qui entraînent une série de transformations. Dans les films, le corps est le signe le plus explicite car le corps est le siège de la métamorphose adolescente. Il subit les changements psychobiologiques liés à l'éveil sexuel et les rend visibles à travers les comportements et rituels de passages qui définissent l'identité juvénile. Les mutations corporelles sont au cœur du récit cinématographique et sont de cette manière le pivot de plusieurs éléments connotatifs des images qui l'intègrent.

À ce propos, on décryptera la représentation des jeunes sous l'égide du corps, en fonction de trois champs déclencheurs des métaphores du corporel : 1) L'expression de l'identité -le corps comme un tissu sur lequel se dessine une image de soi- ; 2) L'éveil sexuel -le corps comme le milieu des nouvelles expériences de plaisir- ; et 3) Les rituels de passage -le corps comme une zone de transition. Ces champs sont significatifs de l'univers juvénile et par conséquent répandus dans les films. Dans cet article, on se focalisera particulièrement sur le premier champ en étudiant la première séquence des films « Fish tank » et « J'ai tué ma mère » afin d'aborder la liaison entre corps et identité depuis deux mises en scène distinctes.

Tout d'abord, il convient de préciser que dans le cadre de cette recherche, le corps est considéré comme une entité biologique, culturelle et sociale qui est support de l'existence, d'après les postulats de David Le Breton dans son ouvrage *Anthropologie du corps et modernité*. En effet, l'homme s'installe au monde grâce à son corps et à ses facultés sensorielles, gestuelles et proxémiques. Il est aussi la matière de la vie sociale et le référent de l'identité qui véhicule des signifiés, des intentions et des valeurs, dont témoigne le constat de Le Breton : « *le corps est la souche identitaire de l'homme, le lieu et le temps où le monde prend chair* » (2001 : 7).

Également, la matérialité signifiante du corps dans tous ses modes d'expression et d'interprétation - sensoriel, visuel, gestuel, sonore, tactile, olfactif - suggère de le comprendre comme un signe, « élément dynamique de la vie sociale » (Jean-Jacques Boutaud, 2007). Ainsi, faut-il considérer la notion de signe chez Charles S. Peirce, un signe dynamique fondé sur le rapport triadique entre un signe premier ou « representamen », un signe second ou « objet », et un troisième signe « interprétant » pour produire de nouveaux signes. Le corps est ici un signe évoquant une infinité de signes, un mécanisme de production de signifié qui ne s'épuisera pas. Ce dynamisme est inhérent au corps : d'une part, parce qu'il est support d'expérience, il est constamment soumis au changement ; d'autre part, il est l'instrument de connexion avec d'autres corps, « une interface des expériences sensibles entre le sujet et le monde », selon Maurice Merleau-Ponty (1945).

Dans les films, le caractère sémiotique du corps met en relief le rapport entre le sujet et le monde. Les signes de la corporéité révèlent la nature et l'authenticité de chaque individu, ce qui identifie ce dernier et le distingue. C'est pourquoi le corps est, chez les héros et les héroïnes des films, un vecteur de l'identité, « le lieu de mise en scène de soi » (Le Breton, 2006 : 18). Autrement dit, c'est un système de production de sens qui favorise leur volonté de s'inventer.

En somme, se pencher sur l'interprétation du corps est valable parce que la figuration des jeunes dans les films est liée au corps comme objet principal de leur représentation. Le regard filmique montre que le corps est un dispositif d'exploration -intérieure et extérieure - réorganisant l'expérience sensible pour aboutir à un rapport avec le monde comblé de sens à l'existence. Par conséquent, le corps s'avère une source inépuisable de connaissances et de signifiés sur l'univers juvénile représenté dans les films.

## Signes du corps

L'étude du corpus montre que pour les adolescents protagonistes des films, le corps a une valeur pragmatique parce qu'il leur permet d'agir, de se communiquer, de sentir et de penser. En un mot, l'utilisation du corps détermine son signifié. En effet, dans la première séquence de « Fish tank », on trouve des images qui remarquent la fonction pragmatique du corps.

*Description de la séquence* : une longue exhalaison s'entend en arrière-plan, d'emblée dans le premier plan, la caméra est en plongée, première image : un corps, une personne inclinée souffle longuement. Ensuite, la personne retourne brusquement à la posture tenue au rythme du souffle, la transition de la caméra découvre une jeune fille, on identifie ses traces corporelles : les indicels, les gestes, la sueur, la posture des bras, et les symboliques, le maquillage, la coiffure, les vêtements, les accessoires. Résolument, le plan synthétise les éléments de la narration, notamment, le rapport de Mia, l'héroïne de l'histoire, au monde à travers son corps. Plus tard, on comprendra que l'activité qu'elle a faite est la danse, le break dance. Mia a l'habitude de danser cachée dans un immeuble abandonné, une sorte de rite secret qu'elle accomplit chaque soir.

*Pistes d'interprétation*: en effet, le déroulement du film donne à voir la découverte d'une corporéité puissante qui débouche une myriade d'émotions et de sensations inconnues. De ce fait, la narration s'articule à partir de plusieurs plans-séquences dont l'objet central est l'héroïne : la caméra suit sa trajectoire corporelle en maintenant la cadence des mouvements et en les montrant sous divers angles, toujours en contraste avec les sons de l'environnement, soit les bruits de la rue ou soit la musique issue de la radio, la télévision ou l'internet. De son côté, les effets de distance focale et profondeur du champ mettent en relief les objets ou les actions déterminantes pour la progression du personnage. De même, le cadrage, le décadrage et les changements d'intensité de la lumière font circuler le point de vue. De cette manière, le récit est fruit de l'amalgame des éléments du langage cinématographique disposés pour récréer la métamorphose corporelle et spirituelle de cette adolescente.

La rencontre d'un corps changeant et flexible confronte Mia avec ses désirs et l'expose à nouvelles formes de plaisir et de jouissance incarnant la douleur et la détresse. Toutefois, cette confrontation mène l'adolescente à explorer et à s'approprier son corps, en s'en servant pour créer une image de soi. Dans le film, cette image attache plusieurs signes : le jogging, les baskets, les cheveux, la posture corporelle, les gestes et les grimaces, signes évocateurs de la culture hip-hop. Mia passionnée pour le break dance, y trouve l'esprit agressif de sa propre nature, la danse devient ainsi une façon de maîtriser les forces de sa corporéité et de donner un sens à son existence.

Ces mouvements symboliques du corporel lui permettent de construire son identité et de la déclarer à travers la mise en acte des techniques du corps. Ce phénomène pourra s'expliquer par le postulat de Marcel Mauss : c'est « la façon dont les hommes savent se servir de leur corps dans le cadre d'une vision du monde précise » (2001 : 5). Notamment, la manière unique de marcher, de regarder, de danser, de s'habiller, mobilise un ensemble de signes et d'intentions, cristallise la valeur pragmatique du corps et met en évidence que la production de l'identité est un investissement de sens. À cet égard il faut considérer que ces comportements ont aussi bien une signification au regard des autres et

qu'ils représentent une image de soi dans l'ensemble des pratiques sociales et culturelles. Ceci établit que les comportements et conduites corporelles affirment la présence de soi et influencent l'interaction symbolique.

## Nuances de l'identité

Dans les films, la construction de l'identité accorde une attention particulière d'abord au découpage des référents de l'image enfantine investie par les parents et, en conséquence, à l'épanouissement d'une image authentique permettant aux jeunes d'habiter et d'apprécier leur corps, en conjurant le corps façonné de l'enfance. En quelque sorte, il s'agit de la naissance d'un corps et d'un esprit nouveaux qui les rassure. Une telle disparition provoque aussi la rupture du système de signifiés et de valeurs héritées.

En l'occurrence, chaque film explore la crise générationnelle causée par la chute des significations qui questionne la validité de la vision du monde chez les adultes. Et ce en rappelant l'ancienne demande des jeunes : la déconstruction des institutions sociales. Les signes radicaux de ce choc se matérialisent dans le film canadien « J'ai tué ma mère », récit autobiographique du jeune réalisateur Xavier Dolan portant sur les ruptures symboliques de l'adolescence. Autobiographique, le film privilégie le regard subjectif comme un recours pour accéder à la narration à travers les yeux d'Hubert, le héros de la trame. La narration commence par une séquence assez révélatrice.

*Description de la séquence* : sur l'écran une épigraphe de Guy de Maupassant « on aime sa mère presque sans le savoir et on ne prend conscience de toute la profondeur des racines de cet amour qu'au moment de la séparation dernière », ensuite un plan détail, image en blanc et noir, le zoom sur les yeux de quelqu'un qui dit « je ne sais qui s'est passé », un clignement d'yeux annonce la phrase suivante : « quand j'étais petit on s'aimait », transition du zoom, caméra fixe sur le visage d'un jeune qui avoue : « je l'aime, je peux la regarder, la saluer, être à côté d'elle » « mais » -un battement des paupières longues et un soupir coupent la phrase- « je ne peux pas être son fils, je serais le fils de n'importe qui, mais pas d'elle » un geste de négation avec la tête qui clôture le plan.

*Pistes d'interprétation* : ce moment déclencheur dévoile la trame : le rapport conflictuel d'un fils et de sa mère. Néanmoins au-delà du sujet, ce qui résulte le plus attirant est la sincérité déchirante pour déclarer la disjonction percutante des nœuds filiaux. En filigrane, il s'agit d'une prise de position sur l'enquête de l'identité et de sa construction en déni des racines. En effet, au cours du film circulent les signes de la distinction qui évoquent l'opposition des visions du monde entre Huber et sa mère. En ce sens, l'esthétique spécifique du récit recrée cette relation hostile grâce à une sorte de catharsis audiovisuelle combinant les images et les sons pour transmettre l'intensité des sentiments qui balancent entre les forces de la création et la destruction.

À cet égard, la composition du film déroule des ressources diverses pour capturer cet antagonisme. D'une part, le récit prend forme à partir des

transitions entre la fabulation et la réalité pour exprimer symboliquement la profondeur des forces de pulsion et de répulsion. D'autre part, la juxtaposition de plans monde réel/monde onirique et les mouvements de la caméra - ralentir et accélérer- en synchronie avec les notes de la musique classique ou du rock, conduisent à l'exploration potentielle des émotions. Cette exploration renvoie à la figuration du corps. Au cœur du récit, le portrait corporel de la mère et du fils expose les univers opposés auxquels chacun appartient. D'une certaine façon l'aveu qui démarre le film établit une scission irréversible d'après laquelle la seule manière de relation entre le fils et sa mère est la confrontation. Conformément, les images dépeignent les conduites corporelles de la mère -les grimaces et les manies- que le fils juge répétitives, prévisibles et banales. La mère, de son côté, juge la posture et le regard du fils arrogants et hautains, comme s'il n'existait pas entre eux une valeur, une opinion ou un goût communs. Ainsi, le langage du récit mobilise une hypothèse : la proclamation d'une identité représente une mutation du corps et de l'esprit, et surtout la mutilation des racines négligeables.

En somme, les nuances de l'identité dans le film configurent un réseau de sens, un filtre à travers lequel le héros, Huber, regarde, comprend, agit et juge le monde. Une telle structure symbolique tissée des valeurs, des croyances et des intentions articule un discours sur soi. Chez cet adolescent, les jeux créatifs de retracer de nouvelles nuances de l'identité visent à résoudre la nécessité prégnante d'effacer les amarres de l'enfance et de développer une image authentique de soi. De cette façon, il fait face au désenchantement qui provoque l'accès à un monde adulte pour lui absent de sens.

## Conclusion

Au fil de l'article, on a montré la connexion entre le corps et l'identité. De « Fish tank » avec des images hyperréalistes à celles du surréalisme dans « J'ai tué ma mère », on a entrevu les signes corporels qui structurent la représentation des adolescents dans des films contemporains. À ce sujet, les images dévoilent bien que pour configurer une identité, il faudrait se servir du corps pour maîtriser les ambivalences de la propre existence. Le corps est un tissu qui raconte et modifie l'histoire de soi, en effaçant toutes les marques démunies de valeurs et en ressortant les transcendantales. Pour Mia, l'héroïne de « Fish tank » et pour Huber, le héros de « J'ai tué ma mère », cette expérience de création autonome sert de catalyseur de la métamorphose de l'âge. Grâce à leur corps, ils se livrent à une certaine liberté pour inventer une identité à leur manière. Donc, interpréter les signes du corps dans leur richesse symbolique et pragmatique contribuera à développer une sémiotique de la jeunesse représentée au cinéma.

## Bibliographie

Aumont J., Marie M. (2006). *L'analyse des films*. Paris, Armand Colin.

- Boutaud J-J., Veron E. (2007). *Sémiotique ouverte. Itinéraires sémiotiques en communication*. Paris, Lavoisier.
- Cassirer E. (1991). *La philosophie des formes symboliques*. V. 1 Le langage. Paris, Éditions de Minuit.
- Fontanille J. (2011). *Corps et sens*. Paris, PUF.
- Goffman E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit.
- Kaufmann J-C. (2009). L'identité. *Identités entre être et avoir : qui suis-je ?* Toulouse, Éditions : Érès, p. 55-64.
- Le Breton D. (2013). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris, PUF.
- Le Breton D. (2011). Présentation. *Corps et société*. Paris, Harmattan, no 23, p. 9-12.
- Le Breton D. (2005). Le corps, la limite : signes d'identité à l'adolescence. *Un corps pour soi*. Paris, presse universitaire de France. p. 89-113.
- Le Breton D. (2006). Signes d'identité : tatouages, piercings, etc. *Journal français de psychiatrie*, no 24, p. 17-19.
- Mauss M. (2001). *Les techniques du corps*. Édition numérique, par Jean-Marie Tremblay.
- Merleau-Ponty M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard.
- Metz C. (2013). *Essais sur la signification du cinéma*. Tomes I et II. Paris, Klincksieck.
- Metz C. (1971). *Langage et cinéma*. Paris, Librairie Larousse.
- Peirce C.S. (1978). *Écrits sur le signe*. Paris, Éditions de Seuil, 1978.

## Références cinématographiques

- Arnold A. (2010). *Fish tank*. Royaume-Uni.
- Dolan X. (2009). *J'ai tué ma mère*. Canada.





**ATELIER N°5**

**APPRENTISSAGES  
& TICE**





# **Les TIC à l'école, entre communication et transmission : le cas de la conception et du déploiement à grande échelle d'une plateforme de contenus pédagogiques numériques**

Pascal Maniscalco

Laboratoire I3M  
Université de Nice Sophia-Antipolis  
[pascal.maniscalco@gmail.com](mailto:pascal.maniscalco@gmail.com)

Nous nous proposons d'interroger les TIC pour l'éducation (TICE) à la lumière d'un couplage entre communication et transmission au sens de la médiologie, avec pour terrain un programme de recherche en cours sur le déploiement à grande échelle d'une plateforme numérique de contenus pédagogiques innovants pour l'école primaire et le collège. Nous montrerons comment le couple transmission-communication interpelle l'école et les SIC dans le contexte plus large de la révolution numérique.

TIC, école, transmission, communication

## **ICTs at school, between communication and knowledge transmission : the case of the large scale deployment of a digital educational contents platform**

This paper proposes to examine ICTs at school through a coupling between communication and transmission within the mediology meaning. This reflexion is based on the field of an on-going research on the large scale deployment of a digital educational contents platform. We will also broach how the transmission-communication couple calls school and information-communication researches to mind in the enlarged context of the digital revolution.

ICTs, school, transmission communication

La révolution numérique affecte l'école de manière singulière. Elle transforme ses pratiques, ses procès, mais également ses savoirs et ses valeurs. Les mutations du savoir intéressent notre discipline à travers les questions du web sémantique et des *digital humanities* (Dacos, Mounier, 2014). Concernant les valeurs, l'école apparaît concurrencée par des rivaux (médias, religions, marketing, théories du complot...) qui investissent massivement le numérique. Avec la question du numérique à l'école, ce sont donc les deux versants de notre discipline (information et communication) qui sont convoqués. Travailler sur le terrain de l'école nous a en outre conduit à nous pencher sur la transmission au sens de la médiologie (Debray, 1997). Nous montrerons dans un premier temps en quoi l'axe transmission-communication apporte un éclairage nouveau à la question des TIC à l'école (TICE). Nous exposerons ensuite un programme de recherche en cours pour lequel notre laboratoire a été sélectionné et à travers lequel nous interrogeons empiriquement les hybridations induites par les TICE entre transmission et communication. Nous proposerons enfin un retour, à partir des éléments exposés, sur des considérations tenant à l'épistémologie des SIC.

## **Ecole, transmission, communication**

Un des axes de nos travaux de recherche consiste à positionner les usages des médias éducatifs et les discours qui les accompagnent sur un axe transmission – dans une optique médiologique – communication. Pierre Mœglin (Mœglin, 2005) comme Régis Debray (Debray, 1997) ont en effet relevé la difficile conciliation entre d'une part éducation – chez Mœglin – ou transmission – chez Debray – et d'autre part communication. Il faudrait en somme choisir, au moins à un instant donné, entre transmettre ou communiquer, tout en sachant que les deux dimensions se conditionnent mutuellement. L'école en tant qu'institution multiséculaire a toujours ostensiblement choisi de transmettre : l'histoire, la littérature classique, les langues anciennes, les mathématiques, la philosophie, presque toutes les disciplines traditionnelles s'enseignaient sous l'égide de grands anciens dont la fréquentation était supposée avoir des vertus civilisatrices. C'était l'école humaniste.

Dans le même temps, et bien que ce n'ait été que peu étudié, elle n'a jamais cessé de communiquer. Les nécessités pragmatiques contingentes à la transmission scolaire ont impliqué d'entretenir un certain nombre de relations, à différents niveaux, avec les sphères politique, religieuse, familiale, scientifique, médicale, juridique, industrielle... La transmission humaniste n'a jamais fait qu'occulter la place de la communication dans l'école en survalorisant son héritage, tout en intégrant, mais comme à la marge, les évolutions de la communication. Une approche historique de l'éducation par les médias permet de s'en convaincre : l'école a tout d'abord intégré le média livre, à travers le manuel scolaire, dès la Révolution Française ; le premier journal scolaire référencé à la Bibliothèque Nationale de France date de 1830 ; les premières expériences de radio scolaires et de cinéma d'enseignement des années 1920 ; l'enseignement par la télévision est évoqué dès les années 1950... Certes, la transmission scolaire a préservé à travers ces évolutions la centralité de l'écrit, des disciplines et des programmes, mais des hybridations entre transmission et communication ont néanmoins eu lieu, au moins localement.

Il faut néanmoins relever un seuil, autour de l'après seconde guerre mondiale, à partir duquel le rapport entre transmission et communication semble presque s'inverser. Les humanités ont commencé à perdre de leur importance au nom de la modernisation de l'enseignement, qui impliquait une prise en compte accrue de l'évolution des sciences et des techniques. Le mouvement s'est poursuivi, non sans résistance, jusqu'à aujourd'hui, où l'on s'écharpe sur la suppression des langues anciennes et la modification de l'enseignement de l'histoire.

Dans le même temps, la communication s'est imposée, d'abord hors l'école avec la culture mass-médiatique, puis dans l'école, via l'éducation aux médias qui a pu s'appuyer sur les travaux des sémiologues Roland Barthes ou Christian Metz, ou via les pédagogies constructivistes (Le Moigne, 2012) qui ont envisagé la construction des savoirs au fil d'interactions communicationnelles plutôt que sa transmission « pure ». La querelle des « pédagogues » et des « républicains » qui a suivi l'apparition de ces méthodes apparaît comme une querelle des anciens face aux modernes, d'une école de la transmission d'un héritage humaniste face à une école de la communication en prise avec un monde réactualisé notamment par l'explosion technique et scientifique.

Aujourd'hui, cette querelle paraît dépassée (Meirieu et al., 2012) au profit d'une réflexion sur ce que les TIC imposent comme recomposition entre un héritage scolaire humaniste et une ouverture aux nouvelles écologies cognitives portées par le numérique.

La possibilité même d'une telle recomposition des contenus et des méthodes de l'école n'a pourtant rien d'évident. Elle peut même paraître impossible si l'on adopte une lecture radicale des mutations qui s'opèrent au seuil que nous avons évoqué.

Peter Sloterdijk (Sloterdijk, 2000) ou Céline Lafontaine (Lafontaine, 2004) proposent de telles visions, radicales, et évoquent un basculement anthropologique qui interviendrait à la suite des travaux de la cybernétique et de l'émergence du concept d'information. Ces deux lectures donnent lieu à des prises de position totalement opposées. Pour le premier, la sortie de l'humanisme est une chance, une possibilité de sortir d'un paradigme grossier et brutal pour entrer dans l'intelligence du paradigme informationnel. Pour la seconde, ce serait au contraire une catastrophe de laisser le nouveau paradigme antihumaniste détruire par ses dérives – en particulier les dérives rationalistes, technicistes, antidémocratiques portées par la cybernétique et ses prolongements – les acquis du précédent. Ces deux pensées radicales s'accordent toutefois sur l'ampleur, anthropologique, du basculement qu'elles décrivent si différemment, et sur l'antagonisme des deux paradigmes : des visions inconciliables de l'homme, de son monde, du savoir, s'opposeraient.

A la lecture de ces travaux, les évolutions de l'école qui nous intéressent – le renversement du rapport d'infériorité entre communication et transmission – apparaissent comme des symptômes de ce changement de paradigme : un basculement de l'humanisme qui s'est déployé à travers les siècles via la transmission et principalement la transmission scolaire vers un « après-humanisme » qui se déploie dans l'espace, en synchronie pour nous qui sommes contemporains de cette évolution, via les réseaux de communication et largement hors de l'école. Les hybridations entre transmission et communication interviennent ici encore. Les mutations qui entourent le déploiement des réseaux et l'essor de la communication semblent devoir perdurer et s'ancrer toujours plus profondément dans nos quotidiens, au point qu'on évoque une ou des « culture(s) numérique(s) » qui, si elle(s) advien(nen)t, auront nécessairement instauré un régime de transmission particulier. On peut du moins en faire l'hypothèse, et dès lors s'interroger sur la manière dont se concilient, dans l'école actuelle, la transmission humaniste centrée sur l'écrit livresque – l'héritage de l'école – et les formes émergentes de transmission fondées sur les réseaux de communication et donc sur les TIC – de nouvelles conditions de l'enseignement/apprentissage faisant une place accrue à la communication, interrogées notamment par la notion d'humanités numériques (Le Deuff, 2011).

Cette interrogation nous a conduit à enquêter sur différents terrains dont celui que nous exposerons ici est le dernier en date. Nous avons auparavant mené, alors que nous étions encore professeur des écoles, avec l'aide d'un chercheur en SIC de l'Université de Nice, Jacques Araszkievitz, une recherche impliquée de deux ans dans une classe de CM1-CM2 (Maniscalco, 2010) sur l'utilisation des TICE pour accentuer le versant communicationnel de l'enseignement à travers la mise en œuvre de projets d'éducation par les médias – journalisme scolaire, production d'un film d'animation. Cette expérimentation nous a permis à la fois de valider l'intérêt d'un enseignement de la communication

en contexte pour instaurer des conditions favorables à la transmission et de mesurer les contraintes qui s'appliquent à l'innovateur-usager des TICE dès lors qu'il cherche à s'émanciper des cadres normatifs de l'éducation nationale. Nous avons ensuite participé, cette fois en tant que chercheur à part entière, à une recherche-action sollicitée par le CRDP de l'Académie de Nice sur l'introduction de tablettes numériques dans des classes de collèges et lycée, qui nous a donné un nouveau cas d'étude d'hybridations entre communication et transmission autour des TICE. A cette occasion, nous avons pu observer comment les contraintes normatives de la transmission scolaire venait contraindre les usages des TICE. Nous avons en particulier observé comment les enseignants encadraient strictement l'utilisation par les élèves avec en point de mire la priorité donnée au traitement des notions « au programme » et en arrière-plan la crainte que les situations pédagogiques n'échappent à leur contrôle s'ils ouvraient trop de possibilités, notamment en termes de communication. Le troisième terrain que nous allons à présent aborder nous permet de remonter encore d'un cran dans les échelles observées – il s'agit d'un programme de recherche à l'échelle nationale – et d'achever ainsi un mouvement du micro vers le macro, dans une approche *bottom-up* qui répond sur le plan empirique à l'approche *top-down* des rapports entre communication et transmission que nous venons d'évoquer du point de vue théorique.

## **Les TICE entre transmission et communication: un programme de recherche**

Dans le cadre des Investissements d'Avenir, volet Développement de l'Economie Numérique, en réponse à l'appel à projet « Services et contenus numériques innovants pour les apprentissages fondamentaux à l'École » de l'éducation nationale, le programme de recherche pour lequel notre laboratoire a été sélectionné regroupe un consortium d'éditeurs, d'experts pédagogiques issus de l'Education Nationale et de laboratoires de recherche. Il est piloté sous le contrôle de l'Education Nationale. Les éditeurs élaborent une plateforme en ligne pour tous supports (ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs...), qui proposera des contenus éducatifs innovants à destination des enseignants et des élèves ainsi que des services aux administrations (articulation aux Environnements Numériques de Travail). Notre laboratoire a pour mission de fluidifier les échanges entre éditeurs et éducation nationale (tension logique éditoriale - logique enseignante - logique institutionnelle) lors de la phase de spécification et d'élaboration des maquettes, puis de conduire une étude d'usages pendant la phase de déploiement expérimental. C'est pour nous l'occasion d'observer comment la conception de la plateforme articule les potentialités des TICE en termes de transmission et communication, et comment le déploiement sur le terrain et l'appropriation par les acteurs modifient ce rapport dans les usages.

Le programme de recherche comporte deux phases :

- Phase 1 : spécifications et conception de la plateforme,
- Phase 2 : déploiement dans les établissements scolaires.

Pendant la phase 1, nous participons à des réunions périodiques, pendant lesquelles nos compétences en SIC (éducation aux médias et par les médias, analyse et visualisation de données, industries culturelles et éducatives, études d'usages...), et une certaine familiarité avec les sciences de l'éducation (l'auteur de ces lignes a participé à un groupe de recherche en sciences de l'éducation pendant quatre ans, de 2004 à 2008) sont utilisées pour faciliter le dialogue entre les membres du consortium.

Du point de vue de notre recherche personnelle, c'est une phase d'observation participante pendant laquelle nous recueillons les conceptions des acteurs sur l'enseignement, l'apprentissage, les technologies de l'information et de la communication, les missions de l'école. L'observation des échanges est complétée par des entretiens ouverts lors des moments informels qui émaillent les journées de réunion. Les données récoltées jusqu'ici laissent entrevoir des conclusions intermédiaires :

### **Enclosures**

La logique éditoriale qui préside à l'élaboration de la plateforme place les enseignants et les classes d'expérimentation dans l'optique de la transmission. L'idée centrale des éditeurs est de fournir des contenus granulaires indexés sur les programmes de l'éducation nationale, enclos sur leurs serveurs et accessibles uniquement sur abonnement payant après la phase d'expérimentation. La complexité des questions juridiques autour de la propriété intellectuelle et du modèle économique qui permettra à la plateforme de perdurer semble conduire inévitablement à ce type d'enclosure. Le cloisonnement des granules pédagogiques, déjà induit par le découpage disciplinaire des programmes, est redoublé par cette logique propriétaire. Il ne permet pas d'envisager des combinaisons ouvertes et variées qui autoriseraient les enseignants à se saisir de la plateforme dans une perspective communicationnelle.

### **Evaluation**

Parmi les fonctionnalités de la plateforme, une attention considérable est portée aux outils de suivi et d'évaluation des élèves. Enregistrement des traces des activités des élèves, statistiques de leurs performances pour chaque exercice, articulation à l'ENT pour le contrôle des absences et le suivi des devoirs... Il n'est prévu d'évaluation que par ces outils de suivi ou les annotations de l'enseignant. L'enclosure des données sur les serveurs des éditeurs et la mise en forme didactique des activités semblent interdire la mise en œuvre de formes d'évaluation compatibles avec une approche communicationnelles, c'est-à-dire basée sur un *feed-back* d'interlocuteurs ou d'un public-cible extérieur à l'école.

### **Ambiguïté du discours institutionnel**

Face aux postures totalisantes que peuvent prendre certains éditeurs (« mon logiciel couvre la totalité des apprentissages aux programmes»), les représentants de l'éducation nationale brandissent la complexité de l'acte d'enseignement et la nécessaire ingénierie didactique et pédagogique que les enseignants mettent en place en bricolant des agencements de différents outils et de différentes méthodes. C'est une manière de contredire l'idée d'une transmission en silo fermé via la plateforme. Pourtant, dès qu'il s'agit de mettre à disposition des mêmes enseignants des technologies relativement riches de potentialités, en l'occurrence des technologies numériques d'annotation collaborative de vidéos éventuellement libres de droit, disponibles sur la toile ou produites par les classes, ils brandissent le manque de formation des enseignants, leur manque de familiarité avec ce type d'outils, la nécessité de simplifier les scénarios d'usages. Ce faisant, ils réduisent *a priori* le champ des possibles qui s'ouvre aux enseignants et à leur classe dans les usages qu'ils feront de la plateforme. Nous avons ici un exemple de la manière dont les contraintes de la transmission – « il faut que ce soit simple pour les enseignants et pour les élèves » – viennent neutraliser les possibilités de communication ouvertes par les TIC.

### **Verticalité**

La constitution du consortium projette un « monde sans couture du numérique ». Pas d'extérieur, pas de reste : tout le monde peut et doit trouver sa place dans l'école numérique. Les articulations entre pratiques papier, orales, plastiques, etc. et pratiques numériques ne sont pas formellement exclues mais pas non plus pensées. Lorsque notre laboratoire a demandé à intégrer au panel des établissements expérimentateurs des écoles ou collèges caractérisés par une exposition antérieure au numérique faible, des réticences ont été exprimées : « on ne va pas faire une énième étude sur les freins ». Le but n'est visiblement pas d'évaluer la pertinence de la plate-forme dans une variété de contextes mais de promouvoir ses usages, en s'appuyant sur des enseignants volontaires, dans des contextes qu'on considère déjà acquis aux TICE. Reste à savoir comment ce contexte *a priori* favorable au déploiement de la plateforme s'appropriera cette dernière. Quoi qu'il en soit, on est face à une logique très verticale, qui enjoint indirectement aux enseignants et aux élèves de s'adapter à un environnement numérique sur lequel ils n'ont aucune emprise. La consultation des chercheurs intervient après l'élaboration du cahier des charges, celle des enseignants après l'implémentation du premier prototype, à un stade d'avancement du projet qui n'autorise de modification qu'à la marge. La pertinence des outils de la plateforme n'est jamais envisagée à l'aune de la diversité des contextes d'enseignement et des outils préexistants dans les classes. Ainsi on propose un outil d'apprentissage de la lecture sans envisager que les enseignants de CP qui l'utiliseront disposent de méthodes et d'outils personnels parfois bien plus étoffés. Cette logique verticale qui décide puis impose des contenus

et leurs mises en formes – tout en demandant à recueillir des *feed-backs* du terrain qui semblent devoir servir davantage à construire un discours d'accompagnement qu'à modifier en profondeur la proposition – renvoie à nouveau aux schémas de la transmission : certains savent et d'autres pas, et ceux qui savent expliquent à ceux qui ne savent pas ce qu'il convient de faire. Une approche communicationnelle imposerait *a minima* des processus horizontaux de négociations en amont de la conception du dispositif.

### **Des possibilités de communication réduites**

La plateforme prévoit des fonctionnalités de communication, notamment dans le cadre de son articulation aux Environnements Numériques de Travail (ENT) : forums d'échange entre enseignants, messagerie à destination des parents d'élèves et messagerie administrative. Ces possibilités de communications sont toutefois contraintes par des exigences de contenus liés à l'organisation de la vie scolaire. Plutôt que d'une véritable communication, il s'agira sans doute davantage de transmission d'information, cette fois au sens de Shannon.

La première phase du programme semble confirmer notre hypothèse d'une neutralisation des possibilités communicationnelles des TIC sous les contraintes de la transmission. Les TIC ne semblent pas ici devoir servir un apprentissage de la communication mais seulement des objectifs didactiques et administratifs.

La phase de déploiement (phase 2) concernera au minimum 2000 élèves, répartis sur 30 écoles primaires et 10 collèges. Il s'agira pour notre laboratoire de produire une étude d'usages à même d'élucider les conditions de déploiement de la plateforme en fonction des matériels et infrastructures des établissements, des modalités de mise en œuvre, des connaissances et des représentations initiales des acteurs dans le domaine du numérique éducatif, etc. Notre hypothèse de travail postule que l'intégration de la plateforme se fera nonobstant les qualités ou les défauts pédagogiques des contenus granulaires indexés, mais plutôt en fonction de la capacité du dispositif à améliorer l'ambiance de travail. Elle s'étaye par une analogie avec les travaux, précurseurs de la sociologie des usages française, de Baboulin, Gaudin et Mallein (Baboulin et al., 1983), qui ont montré notamment que la capacité du magnétoscope à pacifier les relations familiales autour de la télévision a été décisive dans son adoption au sein des foyers, bien plus que les caractéristiques techniques spécifiques du dispositif. Notre expérience de dix ans de professorat des écoles nous a en outre permis d'observer de nombreuses fois qu'un support pédagogique sophistiqué et intéressant *a priori* n'impliquait pas forcément un travail satisfaisant du groupe-classe, alors qu'un support parfois extrêmement critiquable en soi pouvait être plébiscité par les élèves et l'enseignant et donner lieu à des usages pérennes *a posteriori*.

Notre étude quantitative reposera, pour la totalité de l'échantillon, sur des questionnaires remplis par les acteurs en amont et en aval de l'expérience. Elle sera complétée par une approche qualitative concernant au minimum 10% de l'échantillon total, et qui reposera sur des entretiens semi-directifs en amont et en aval de l'expérience, des observations participantes, et des observations distanciées. Les données empiriques récoltées seront mises en perspective dans nos travaux personnels par le prisme du couple transmission/communication.

Au-delà des deux phases de cette recherche (facilitation et repérage d'indicateurs) de type *bottom-up*, nous développons une recherche plus fondamentale, fondée sur une interrogation épistémologique par rapport à l'organisation actuelle des SIC (cf. infra), qui nous conduira à réorganiser les indicateurs issus de cette recherche-action de premier niveau dans une approche plus générale incluant différentes expérimentations et visant à interroger l'évolution de l'École dans une approche *top-down*. Ce double mouvement est au cœur de nos interrogations épistémologiques et méthodologiques.

## Enjeux épistémologiques

L'ancrage de notre recherche en SIC est double. Il concerne en premier lieu les objets des SIC : les TIC, pour ce qui concerne cette communication, mais également le journalisme, les médias, les arts du spectacle ou la muséologie, qui trouvent tous des déclinaisons singulières dans la sphère scolaire, dans la mesure où leur dimension communicationnelle apparaît contrainte par les exigences de la transmission. Nous défendons l'idée qu'une accentuation du versant communicationnel de l'enseignement favoriserait une transmission de savoirs plus pertinente dans une société de l'information. Nous cherchons de ce point de vue à constituer les déclinaisons scolaires de ces objets, et en particulier les TICE (TIC pour l'Éducation), comme indices d'un changement qui, au-delà des usages scolaires, révèlent à la fois la manière dont l'école travaille le socius en tant qu'équipement collectif de subjectivation (Guattari, 1987) et la manière dont elle est elle-même travaillée par des forces extérieures (logiques économiques, technoscientifiques, gouvernementales, bref politiques au sens le plus large). Il y a donc dans notre recherche la volonté de décrire des phénomènes actuels qui mobilisent les objets des SIC, mais également un effort de réflexivité pour montrer en quoi ces phénomènes sont révélateurs de tendances « de fond ».

Cet effort appelle une réflexion épistémologique qui constitue notre deuxième point d'ancrage en SIC. Travailler sur le terrain de l'école nous a amené à prendre en compte la transmission dans une optique médiologique, et non plus informationnelle. Nous défendons à présent l'idée d'un « quart de tour » épistémologique qui conduirait, au lieu de partir du couple information-communication, à partir du couple transmission-communication pour autonomiser le concept d'information

et le positionner convenablement en regard de la production de subjectivité. Les centres d'intérêts actuels de notre discipline (internet des objets, transhumanisme, digital humanities, web sémantique, data-journalisme, réseaux sociaux...) nous semblent en effet interroger simultanément l'information et la production de subjectivité, en synchronie et en diachronie, entre communication et transmission. Le couple information-communication ne permet pas de convenablement expliquer le *background* sur lequel la révolution numérique prend son essor. Elucider la révolution numérique, c'est selon nous expliquer ce qu'elle transforme et ne transforme pas de ce *background*. La prise en compte de la transmission nous paraît donc nécessaire, à l'école comme ailleurs, pour comprendre et expliquer comment les héritages, notamment humanistes et cybernétiques, travaillent « par en-dessous » la révolution numérique et sont travaillés par elle.

## Bibliographie

- Baboulin J-C., Gaudin J-P., Mallein P. (1983). *Le magnétoscope au quotidien, un demi-pouce de liberté*. Paris, Aubier-Montaigne.
- Dacos M. et Mounier P. (2014). *Humanités Numériques. État des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international*. Rapport au ministère des Affaires étrangères.
- Debray R. (1997). *Transmettre*. Paris, Odile Jacob.
- Guattari F. (1987). De la production de subjectivité, *Chimères*, n°4
- Lafontaine C. (2004). *L'empire cybernétique : des machines à penser à la pensée machine*. Paris, Seuil.
- Le Deuff O. (2011). *La formation aux cultures numériques*. Paris, FYP éditions.
- Le Moigne J-L. (2012). *Repères historiques pour l'entendement des épistémologies constructivistes*. Paris, PUF.
- Maniscalco P. (2010). « Emergence de dispositifs de savoir et construction identitaire de l'élève ». @rchiveSIC, [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00650408](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00650408).
- Meirieu P., Stiegler B., Kambouchner D. (2012). *L'école, le numérique et la société qui vient*. Paris, Fayard/Mille et une nuits.
- Mœglin P. (2005). *Outils et médias éducatifs : une approche communicationnelle*. Grenoble, PUG.
- Sloterdijk P. (2000). *Règles pour le parc humain : une lettre en réponse à la «Lettre sur l'humanisme» de Heidegger*. Paris, Mille et une nuits.
- Sloterdijk P. (2000). *La domestication de l'Être, pour un éclaircissement de la clairière*. Paris, Mille et une nuits.



# Représentations et usages de l'espace de la documentation scolaire

Valentine Mazurier

Laboratoire MICA  
Université Bordeaux Montaigne  
[mazurier.valentine@gmail.com](mailto:mazurier.valentine@gmail.com)

Cet article propose une lecture spatiale de l'histoire de la documentation scolaire en France. Il pose également le cadre méthodologique et notionnel d'une thèse de doctorat sur l'espace documentaire vécu et représenté en tant que dispositif interspatial complexe.

Espace documentaire, interspatialité, représentations, usages

## Use and representations of space in French school libraries

This paper proposes a spatial analysis of the history of French school libraries. It also explains the notional and methodological framework of a PhD Thesis about use and representations of documentary space as an interspatial and complex system.

Documentary space, spatial interrelations, representations, use

L'histoire de la documentation scolaire est une histoire assez récente qui superpose des couches géologiques différentes dont les toutes premières remontent à l'après-guerre. À partir de 1974, date officielle de la création des centres de documentation et d'information (CDI), le CDI polarise et centralise les documents, mais aussi les activités autour du document dans un lieu unique. La documentation dans l'enseignement secondaire, « c'est d'abord un lieu dans un établissement » (Fondin, 1996 : 24). Depuis, l'espace physique reste fortement attaché à la fonction documentaire. Mais, l'espace documentaire inclut désormais des accès vers des informations exogènes auxquelles il faut « trouver une place dans un monde jusqu'ici fini, exploré et cartographié » (Bertrand, 1997 : 179).

L'espace documentaire scolaire a déjà été l'objet de plusieurs travaux de recherche (Piponnier, 2002 ; Fabre, 2006). Nous proposons une réflexion articulant lieu, espace et système documentaires. Notre contribution s'appuie sur le modèle de l'interspatialité que nous proposons de transposer à l'espace documentaire.

Anne Piponnier (2002) analyse le double mouvement, à la fois spatial et symbolique, qui caractérise l'espace documentaire scolaire, de la périphérie vers le centre. La position du CDI au centre de l'établissement et sa déclinaison symbolique dans le système éducatif restent depuis un élément de discours fort. Les professionnels eux-mêmes ont fortement intériorisé ce mouvement centripète (Liquète, 2005). Cet élément opère comme un postulat et détermine des conceptions qui ne sont pas uniquement spatiales. Le développement de l'offre numérique parce qu'il induit un accès démultiplié et délocalisé pose, de fait, la question du décentrage.

Plusieurs chercheurs ont contribué à écrire l'histoire de la documentation scolaire en apportant un éclairage sur les professionnels (Le Gouellec Decrop, 1997) ou sur le lieu (Chapron, 1999).

En prenant appui sur les textes officiels régissant la documentation scolaire, nous proposons une approche spatiale qui s'organise en quatre phases : le modèle hors-sol (1962-1974), le modèle de la centralité (1974-1989), le modèle de la lieuïté (1989-2003) et enfin celui de l'interspatialité (2003-). Chacune des phases convoque un modèle spatial, mais aussi des logiques d'acteurs et des logiques d'action qui lui sont propres.

## Le modèle hors-sol

On peut parler d'une documentation hors-sol comme d'un « système spatial en rupture avec le sol-support » (Lussault, Lévy, 2003 : 470). Dans ce cas, le service « ne tire pas parti de la spécificité du lieu dans lequel il est implanté ; seule la situation géographique, définie par la distance (...) est déterminante » (*Ibid.*). Le service de documentation ne requiert pas de lieu dédié et existe hors le lieu. On se contente d'une exigence de « local », terme spatial générique qui n'est pas qualifié autrement que par sa contiguïté déterminante avec la bibliothèque des professeurs. Il rassemble du matériel et des objets documentaires variés ; l'information émane essentiellement de l'Éducation Nationale.

Il s'agit d'une fonction de secrétariat, voire de magasinage, qui subordonne le responsable aux enseignants et aux bibliothécaires. Le responsable du service, en tant que dépositaire du matériel d'enseignement, se place dans la partie technique, en amont des considérations pédagogiques, plus nobles d'un point de vue social. On ne lui reconnaît pas l'existence d'un champ de compétences autonomes.

L'élève n'est pas concerné par le service de documentation ; le service de documentation n'est pas concerné par l'élève. Il faut attendre l'année 1966 et le service de documentation et d'information (SDI) pour que le lieu soit ouvert aux élèves.

Dès le début des années 1960, « *les méthodes d'enseignement semblent archaïques. Scolariser la masse de la population dans les formes pédagogiques imaginées pour les enfants de la bourgeoisie au début du siècle semble une gageure* » (Prost, 1997 : 160). Les SDI apparaissent alors comme un support de développement des formes d'enseignement nouvelles.

## Le modèle de la centralité

Le glissement sémantique du substantif de « service » vers celui de « centre » en 1974 marque une étape essentielle : l'acquisition d'une existence spatiale autonome. Cette nouvelle période constitue le paradigme de la centralité définie comme la « capacité de polarisation de l'espace et d'attractivité d'un lieu ou d'une aire qui concentre acteurs, fonctions et objets de société » (Lussault, Lévy, 2003 : 139).

Les périphéries (armoires et laboratoires) se vident au profit d'un lieu unique. Jusqu'alors disséminées, les ressources de l'établissement doivent être répertoriées et centralisées afin d'être disponibles à l'ensemble de la communauté éducative, au premier chef de laquelle, les enseignants.

Les fonctions du documentaliste qui étaient jusqu'alors éparses et dépourvues de lieu spécifique peuvent « avoir lieu ». Elles sont essentiellement tournées vers la gestion et les techniques documentaires.

Le CDI polarise et centralise les documents mais aussi progressivement les activités autour du document, le documentaliste assurant officiellement à partir de 1986 une fonction « de nature essentiellement pédagogique »<sup>1</sup>.

## Le modèle de la lieuïté

Le lieu forme « un ensemble discret - au sens des mathématiques - et aisément discrétisable, qui s'affirme en tant qu'entité dans cette discrétion » Il est « un objet identifiable, et éventuellement identificatoire, dans un fonctionnement collectif » (Lévy, Lussault, 2003 : 562). Le lieu CDI a assuré cette fonction identificatoire dans le processus de professionnalisation des documentalistes. Il est un vecteur essentiel de la revendication du statut d'enseignant obtenu avec le CAPES en 1989. En l'absence de programmes et d'horaires, le lieu joue cette fonction de légitimation. Unité spatiale signifiante, il devient espace et objet des fonctions d'enseignement et d'éducation.

Pendant les années 1990, les supports et les outils de recherche et d'accès à la connaissance se diversifient. Les CDI deviennent des centres de ressources numériques. Le logiciel de recherche documentaire reste l'outil central en termes de gestion comme en termes de pédagogie documentaire. Internet pénètre dans les établissements scolaires via le CDI, mais l'usager est encore assez captif, dépendant des ressources mises à disposition par le professeur documentaliste à l'intérieur du CDI.

Les réformes qui accompagnent la rénovation des collèges et lycées à la fin des années 1990 ont de fortes répercussions sur les CDI en termes de visibilité et d'intervention pédagogique pour les documentalistes. En se plaçant sur le terrain de l'« apprendre à apprendre » et des compétences métacognitives, le professeur documentaliste, tout en revendiquant son statut d'enseignant, circonscrit et personnalise son champ d'intervention par rapport aux autres enseignants.

La question de l'identité professionnelle se cristallise précisément sur la composante enseignante. V. Couzinet et C. Gardiès (2009) expriment cette tension en évoquant un écart entre l'identité « attribuée » et l'identité « revendiquée ».

## Le modèle de l'interspatialité

La volonté d'organiser les ressources et services numériques en un espace structuré et unique intégré marque le commencement de cette dernière

<sup>1</sup> FRANCE. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche. « Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information ». Circulaire 86-123, 13 mars 1986. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/metier/le-professeur-documentaliste-textesreglementaires/acces-chronologique-aux-textes-reglementaires/1980-1989/circulaire-n-86-123-du-13-mars-1986.htm>

phase. Les espaces numériques de travail (ENT) symbolisent ce mouvement. Expérimentés depuis 2003, ils apparaissent comme le prolongement numérique de l'établissement.

Le catalogue informatisé qui s'apparente progressivement à un portail peut être interrogé au CDI, dans l'établissement, mais aussi dans l'espace social et familial. Il évolue progressivement en agrégeant des ressources externes et en permettant aux élèves de l'enrichir. Deux espaces, physique et numérique, interagissent.

Au-delà des outils, c'est également le rapport au savoir qui est bouleversé « *face à des jeunes qui mettent en place avec et par les technologies de l'information et de la communication, des modes d'apprentissage tout autres, articulés autour de l'expérimentation, de la collaboration, du tâtonnement, de la progressivité mais aussi de la réversibilité* » (Octobre, 2014 : 92).

Il s'agit, dans les lieux de culture et de savoir, de réinventer des usages, des espaces et des formes nouvelles de médiation. La réintroduction de la notion de service est une des pistes explorées dans les bibliothèques (Bourdenet, 2014). Historiquement, la professionnalisation des documentalistes opère, à l'inverse, un mouvement d'éloignement de l'orientation de service. Le modèle de Centre de connaissance et de culture (3C)<sup>2</sup> et, qui pourrait remplacer le modèle actuel des CDI place la notion de service au cœur de sa démarche, et reste, de ce fait, encore largement minoritaire et contesté par les professeurs documentalistes « *maitres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias* »<sup>3</sup>

## Hypothèses

Dans ce cadre, les questions qui fondent nos hypothèses sont les suivantes : les représentations de l'espace documentaire sont-elles indexées sur le degré d'innovation du système d'information ? Y a-t-il des représentations et des usages générationnels convergents à propos de l'espace documentaire du CDI ? Le lieu crée-t-il des horizons d'attente déterminants ? Nous retenons la dernière proposition pour formuler les hypothèses suivantes : l'espace du CDI n'est pas un espace-support, il produit des images et structure les représentations et les usages. Les professeurs documentalistes composent un ordre spatial qui superpose plusieurs dispositifs et s'appuie sur l'héritage historique de la fonction documentaire et du rôle du CDI dans l'établissement. L'espace documentaire est un espace « feuilleté » aux usages superposés. Les élèves y engagent des expériences multiples, conformes ou non conformes

<sup>2</sup> FRANCE. Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et de la vie associative. *Vers des centres de connaissances et de culture*. Disponible sur [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus\\_2012/77/1/2012\\_vademecum\\_culture\\_int\\_web\\_214771.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus_2012/77/1/2012_vademecum_culture_int_web_214771.pdf)

<sup>3</sup> FRANCE. Ministère de l'Education Nationale. *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Arrêté du 1 juillet 2013. Disponible sur [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

au contrat d'espace et au système d'intention des documentalistes. C'est l'expérience vécue par des individus situés qui fonde le non-lieu ou le lieu, le territoire, ou l'espace.

## Cadre méthodologique

Pour vérifier nos hypothèses, nous envisageons une recherche combinée de type qualitatif. Nous faisons le choix de cartographe, à l'échelle du CDI, les systèmes documentaires et les lieux, à la fois en termes de contenus, numériques et imprimés, et d'organisation matérielle et symbolique. La cartographie permet de recueillir des données, une architecture, et des éléments d'affichage et de repérage de l'information. Nous procéderons également à l'observation systématique d'activités menées au CDI par les élèves de sixième. Ce choix permet de rendre compte d'un système et d'approcher sa compréhension, mais, selon nous, celle-ci ne peut être achevée qu'en introduisant l'acteur grâce aux entretiens semi-directifs. Nous interrogerons individuellement et de façon croisée un échantillon d'élèves de sixième et tous les professeurs documentalistes responsables des CDI qui constituent notre terrain, soit six collèges d'Aquitaine situés en zones urbaine, semi-urbaine et rurale. Les six établissements forment un échantillon différencié de lieux, du plus récent au plus ancien, et de systèmes documentaires, du plus ordinaire au plus innovant. Le choix des collèges et du niveau sixième s'explique car il s'agit de ne pas interroger la variable proprement pédagogique, mais d'étudier les représentations qui précèdent la formation info-documentaire proposée au collège. Si nous considérons que l'espace documentaire se structure par l'expérience qu'en font les élèves, il semble peu pertinent d'interroger les élèves au début de l'année ; notre choix s'est donc porté sur la fin de l'année scolaire.

## Cadre notionnel

Au plan théorique, nous ne nous situons pas dans une perspective absolue et aristotélicienne qui envisage l'espace comme une enveloppe vide, extérieure à l'individu et qui permet le déroulement des activités et de l'expérience : « L'espace ne commence pas hors de nous, car nous serions dès lors toujours l'espace de quelqu'un d'autre. » (Beaude, 2012 : 66). Si l'on se place dans une perspective constructiviste, il n'y a pas d'espace, il y a seulement un « espace vécu ». C'est au géographe Alain Frémont que l'on doit la paternité de ce concept que nous transposons dans le champ de la documentation scolaire : « les relations de l'homme à l'espace ne constituent pas un faisceau de données immanentes ou innées ; elles se combinent en une expérience vécue » (Frémont, 1979 : 65).

Pour notre étude, nous nous appuyons sur la notion d'interspatialité, développée par les géographes. Entre représentations et usages, différents modes combinatoires d'interspatialité existent : cospatialité, interface et emboîtement. Cette notion convoque celle de frontière : à la fois limite

et passage, elle crée une discontinuité matérielle et/ou symbolique dans l'espace documentaire. Il s'agit de questionner, dans les représentations et les usages, les éléments pivots qui favorisent les passages ou au contraire les contraignent et organisent la mobilité (Lemos, 2011).

L'analyse de l'espace comme entité isolée et autonome ne nous semble pas opérante. Ce qui nous intéresse, c'est l'articulation entre espace documentaire vécu et espace documentaire représenté, les représentations étant, comme le rappelle D. Jodelet (2003), un objet d'étude aussi légitime que la connaissance scientifique.

## **Se représenter l'espace documentaire**

Nous retenons la définition de la représentation de D. Jodelet comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». (Jodelet, 2003 : 53). Mais la représentation, définie par J.C Sallaberry comme la « capacité, détenue par chacun, de pouvoir (se) construire une image, à propos d'un objet, de pouvoir penser un objet » (Sallaberry p.19-20), retient notre attention car elle met en lumière la dimension individuelle et psychologique qui s'articule à la dynamique collective des individus assumant un même rôle professionnel. Parce qu'elles organisent l'action et ont une visée opérationnelle, les représentations des professeurs documentalistes participent indéniablement de la production de l'espace documentaire.

## **Vivre l'espace documentaire**

Aussi, dans cet espace, les professionnels mettent-ils en place un dispositif. Nous empruntons à la communication des organisations la triple logique du dispositif, à savoir la logique d'agencement, la logique analytique et la logique critique (Appel, Heller, 2010). C'est l'articulation de ces trois logiques dans une perspective spatiale qui donne toute son épaisseur au dispositif dans le champ de notre étude. Si la première est la plus courante, car sans doute la moins coûteuse au plan épistémologique, la logique critique est en revanche moins fréquemment abordée. Or, le dispositif foucauldien pose les termes d'une relation complexe mais dépendante entre pouvoir et savoir. Cependant, avec A. Berten, nous pensons que le dispositif « échappant maintes fois à l'intention qui l'a fait naître » (Berten, 1999 : 29) peut susciter des usages imprévus. En effet, nous retenons l'apport de la théorie des « cadres de l'expérience » d'E. Goffman (1991) selon laquelle les actions individuelles sont certes déterminées par les cadres spatial et temporel, mais les hommes ne sont pas pour autant privés de leur liberté d'action. Si le lieu est « ordonné par les techniques organisatrices des systèmes », les élèves sont libres de leurs « trajectoires indéterminées » (Certeau, 1990 : 57) et de leurs usages.

Nous entendons ici l'usage comme « l'expression d'un processus constitué d'interactions complexes mettant en relation un individu et un dispositif » (Chaudiron, Ihadjadene, 2010 : 20). L'usage est à distinguer de l'utilisation, plus directement fonctionnelle, procédurale et ergonomique (Davallon, Le Marec, 2000). Si l'usage est une activité sociale récurrente, il n'est pas pour autant figé.

Notre objectif de recherche n'est donc pas de dresser le portrait de l'utilisateur type des CDI du XXI<sup>e</sup> siècle, mais d'analyser la pluralité des usages et des représentations qui fondent le CDI comme un dispositif interspatial complexe.

## Bibliographie

Appel V, Heller T. (2010). Dispositif et recherche en communication des organisations. *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*. Paris, De Boeck, p. 39-57.

Beaude B. (2012). *Internet : changer l'espace, changer la société : les logiques contemporaines de synchronisation*. Limoges, Fyp Éditions.

Berten A. (1999). Dispositif, médiation créativité : petite généalogie, *Hermès la revue*, Vol.3, n°25, p. 31-47.

Bertrand A.M. (1997). *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Paris, Ed. du Cercle de la librairie.

Bourdenet Ph. (2013). *L'espace documentaire en restructuration : l'évolution des services des bibliothèques universitaires*. Thèse. Sciences de l'information et de la communication. CNAM.

Chapron F. (2001). *Les CDI (Centres de Documentation et d'Information) des lycées et collèges*. Paris, PUF.

Chaudiron S, Ihadjadene M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles, *Études de communication*, n°35, p. 13-30.

Certeau M. de. (1990). *L'invention du quotidien*. 1, 1, Paris, Gallimard.

Couzinet V, Gardiès C. (2009). L'ancrage des savoirs des professeurs documentalistes en SIC : question de professionnalisation et d'identité, *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol. 46, n°2, p. 4-12.

Davallon J, Le Marec J. (2000). L'usage en son contexte. Sur les usages des interactifs et des cédéroms des musées, *Réseaux*, Vol., 18 n°101. p. 173-195.

Fabre I. (2006). *L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires littéraires*. Thèse. Sciences de l'information et de la communication. Université Toulouse III.

Fondin H. (1996). Le professeur documentaliste dans l'institution scolaire française : contribution pour un nouveau rôle, *Administration & Education*, n°4, p.23-41.

Frémont A. (1979). *La région, espace vécu*. Paris, Flammarion.

Goffman E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris, Ed. de Minuit.

Jodelet D. (2003). *Les représentations sociales*. Paris, PUF.

Le Gouellec-Decrop M.A. (1999). Profession et professionnalisation des documentalistes des établissements scolaires, *Revue française de pédagogie*. Vol 127, pp. 85-97.

- Lemos A. (2011). Médias localisés, territoire informationnel et mobilité. *Sociétés*, n°111, p. 81-91.
- Liquète V. (2005). Représentations et pratiques informationnelles dans le champ de la documentation scolaire, *Spirale*, Hors-série 4.
- Lussault M, Lévy J. (2003). *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin.
- Octobre S. (2014). *Deux pouces et des neurones : les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*. Paris, La documentation française.
- Piponnier A. (2002). Codes et usages topographiques au CDI, *Cahiers pédagogiques*, n°404. (Quoi de neuf à la doc ?).
- Prost A. (1997). *Éducation, société et politique : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*. Paris, Seuil.
- Sallaberry J.C (1996). *Dynamique des représentations dans la formation*. Paris, L'Harmattan.





## **ATELIER N°6**

# QUESTIONS ÉMERGENTES ET TECHNOLOGIES





# **Les productions durables d'une organisation éphémère. Analyse ethnographique et processuelle du projet culturel et participatif «Le Grand Huit» dans le cadre du label « Mons 2015 », Capitale européenne de la culture**

Joanne Jojczyk

Laboratoire LASCO  
Université catholique de Louvain  
joanne.jojczyk@uclouvain.be

Cette recherche doctorale s'intéresse aux processus de conception des productions d'une organisation éphémère. Sur un plan théorique, nous considérons la communication comme constitutive de l'organisation. La communication est le site où l'organisation est constamment négociée. Nous nous intéressons à la façon dont la communication, comme processus organisant, amène à des productions éphémères ou pérennes. Cette analyse mènera vers une meilleure compréhension de la ville éphémère.

Organisation éphémère, communication constitutive des organisations, ethnométhodologie, analyses narratives

## **Sustainable facilities and productions of an ephemeral organization: A processual and ethnographic study of the project “Le Grand Huit” as part of Mons 2015, European Capital of Culture**

This doctoral research focuses on the productions building process of an ephemeral organization. We consider theoretically the Communication as constitutive of organization. Communication is not just a way to relay a message but the site where the organization is negotiated. We have an interest in the organizing process which leads to ephemeral or sustainable facilities. Our case study will lead to a better understanding of the ephemeral and creative city.

Ephemeral organization, communication as constitutive of organizations, ethnomethodology, analyses narratives

## Étude du processus de conception des productions d'une organisation éphémère

Le 24 janvier 2015 marque le lancement de l'année culturelle pour la ville de Mons désignée Capitale européenne de la culture (CEC). A la veille de cette initiative, la question des éventuelles retombées de l'événement « Mons 2015 » est au centre des débats. Onze ans auparavant, la ville de Lille obtient ce même label. Les bilans positifs de l'événement « Lille 2004 » alimentent alors plusieurs études et recherches (Liefoghe & Grésillon, 2010 ; Lusso & Gregoris, 2014).

Initiative de l'Union européenne, le label « Capitale européenne de la culture » est fondé en 1985 par Mélina Mercouri, Ministre de la culture grecque, suite au constat d'un manque de dialogue culturel européen. Alors nommés « Ville européenne de la Culture », les lieux sélectionnés ont déjà un capital culturel établi et un patrimoine connu (Paris, Athènes, Amsterdam, ...) (Paquot, 2010). Un tournant a lieu en 1990 lors de la désignation de Glasgow. C'est la première fois que le label servira à revaloriser et redynamiser un territoire. Un autre exemple notable de redynamisation est celui de Lille. En plus d'une littérature riche sur le sujet, la Fondation en charge de l'année culturelle « Mons 2015 » revendique la capitale lilloise comme modèle de revalorisation du territoire et participatif.

La littérature autour de ces événements éphémères et leur aspect durable porte sur des objets d'étude variés, à savoir des événements sportifs, culturels ou autres manifestations. Les recherches sont principalement axées sur les retombées positives de ces événements (Castet, 2008 ; Grésillon, 2012). En effet, depuis les années 1990, ces manifestations servent d'outil stratégique de développement urbain et de marketing territorial important (Bianchini & Parkinson, 1993 ; Lusso & Grégoris, 2014 ; Arnaud, 2008), représentant un véritable enjeu au niveau sociétal et économique pour la ville (Arnaud, 2008 ; Grésillon, 2012).

La ville est alors définie comme « créative », « événement », « malléable », « durable » ou encore « éphémère ». Dans cette recherche, en lien avec notre problématique, la définition de « ville éphémère » est retenue. Ces villes éphémères permettent de repenser un territoire sur un plan identitaire. Au-delà de cette vision et de cette mission sur le court terme, ces manifestations présentent des formes de temporalités urbaines nouvelles (Chaudoir, 2007 ; Pinson, 2009). C'est ainsi une façon de réinventer un « nous » et de mobiliser les citoyens durant une mission collective (Gwiazdzinski, 2009 ;

Pinson, 2009 ; Vivant, 2009). En ce sens, la Commission européenne publie une étude du cabinet indépendant Palmer/Rae qui dresse des bilans positifs d'une série de villes portant le label CEC. De plus, ce rapport souligne la nécessité de mener une étude sur les retombées immatérielles de ces initiatives et l'impact sur l'identité de la population locale.

Ainsi, les évaluations actuelles de Capitales réalisées a posteriori méritent, selon nous, d'être nuancées. En effet, peu d'études portent sur le « pendant » du projet c'est-à-dire, sur les processus qui mènent à ces productions, qu'elles soient éphémères ou durables. Ces évaluations souvent axées sur des critères matériels, il nous semble pertinent de nous intéresser ici à tous types de productions amenées par les personnes qui animent ce territoire.

À travers cette recherche doctorale, une étude longitudinale est menée afin de mettre en lumière et comprendre le processus organisant - phénomènes et interactions des acteurs - du projet qui, selon nous, va influencer la nature des productions de l'organisation éphémère. Nous émettons l'hypothèse qu'il existe un lien entre le processus organisant au cœur du projet et le type de production - éphémère ou durable - qui en émane.

Ainsi, les questions de recherche sont :

- Pourquoi et comment certaines dynamiques organisationnelles mènent à des productions éphémères et d'autres à des productions pérennes ?
- Comment les membres de l'organisation éphémère appréhendent-ils dans leur quotidien les notions d'éphémérité, de pérennité, de matériel et d'immatériel ?

Empiriquement, nous menons cette étude à travers le projet participatif et territorial « Le Grand Huit ».

Ce projet participatif et territorial est inclus dans la programmation officielle de Mons 2015. En 2012, la Fondation Mons 2015 lance une bourse à projets. Cinq cents projets sont alors soumis mais seuls une vingtaine sont retenus. Le projet du « Grand Huit » est un projet territorial, participatif et artistique mis en place la même année à la suite des déceptions liées à cette bourse à projets et afin d'intégrer les citoyens du Grand Mons (Mons et ses anciennes communes).

## **Réflexion autour de l'approche spatio-temporelle de l'organisation : le cas du projet participatif et territorial « Le Grand Huit »**

### ***Une conception dynamique de l'organisation***

Cette recherche se construit autour d'une vision alternative de l'organisation. Les interactions des acteurs organisationnels, au cœur de notre réflexion, nous amènent à nous interroger sur le rôle constitutif de la communication au sein de l'organisation.

Sur un plan théorique, nous considérons dès lors la communication comme constitutive de l'organisation (McPhee & Zaugg, 2000 ; Putnam & Nicotera, 2009 ; Taylor, Cooren, Giroux & Robinchaud, 1996 ; Fairhurst & Putnam, 2004 ; Robichaud, Giroux & Taylor, 2004). La communication n'est pas simplement un moyen d'analyser l'organisation ou de transférer de l'information mais le site où l'organisation est constamment négociée (Taylor & Van Every, 2000).

Particulièrement développée par l'Ecole de Montréal, l'approche CCO (Communication as constitutive of organization) offre une vision alternative de l'organisation ancrée dans une perspective processuelle (Taylor et Van Every, 2000). L'organisation formée par le discours n'est pas une entité figée, elle se constitue d'événements communicationnels interconnectés (Schoeneborn & Scherer, 2011). Dans cette approche théorique, nous considérons la communication comme l'élément de base du système social que nous étudions (Luhmann, 1992, 1995). Ainsi, dès qu'un individu est impliqué dans un échange, il contribue à la construction et à l'émergence de l'organisation (Cooren, 2006).

Cette vision de l'organisation en mouvement nous permet de mieux conduire notre réflexion sur la nature des productions de l'organisation. En effet, la focale est ici placée sur ce que des dynamiques organisationnelles peuvent produire dans le temps. L'organisation est dès lors caractérisée par un réseau d'agents humains et non-humains (textes et artefacts) qui se coordonnent et s'organisent pour contribuer à la construction d'un projet commun (Cooren, Brummans & Charrieras, 2008).

L'organisation est donc en construction permanente, elle est comprise et appréhendée dans un processus menant à des productions qui, éventuellement, la pérennisent dans le temps. Cette présupposée dichotomie entre éphémère et durable amène notre réflexion sur la notion d'éphémérité.

### ***Une étude processuelle et longitudinale d'une organisation éphémère***

L'étude processuelle et l'approche CCO nous questionnent sur le temps de la vie organisationnelle à travers ses productions. L'approche théorique induit la continuité de la vie organisationnelle, l'organisation non-figée est constamment négociée via la communication.

Comme le questionne Taïka Baillargeon, chercheure en sociologie et études urbaines à l'UQAM, qu'arrive-t-il lorsque l'éphémère devient continu ? Selon elle, l'éphémère est évidemment lié au temps. L'éphémère est « cette période de rupture entre ce qui est passé et ce que nous prévoyons à venir » (Baillargeon, 2013 : 28). Les productions d'une organisation éphémère pourraient ainsi être perçues à la fois comme l'aboutissement de la mission éphémère de cette dernière et le point de départ éventuel d'une pérennisation des productions et du processus de conception de l'organisation.

Cette recherche se centre sur la façon dont certaines dynamiques organisationnelles mènent à des productions éphémères et d'autres à des productions pérennes. Ces productions peuvent être envisagées sous la forme de traces. Les (inter)actions et événements passés laissent une trace, une marque d'un moment clé dans la constitution de l'organisation. La trace, bien que volatile, est une frontière entre présence et absence de l'organisation (Assoun, 2005).

L'étude du processus de conception du projet « Le Grand Huit » nous permet ainsi de comprendre comment les membres de l'organisation éphémère appréhendent les notions d'éphémérité, de pérennité au sein de leurs productions matérielles et immatérielles.

Le « Grand huit » est présenté comme un projet participatif donnant l'opportunité à tous citoyens du Grand Mons de créer un projet artistique au sein de la programmation officielle de Mons 2015. Le programme est basé sur les 19 communes d'avant la fusion communale et les regroupe en huit territoires, il permet à chaque territoire de déployer une semaine d'activités culturelles et artistiques.

Chaque « territoire » est organisé par des citoyens et associations qui ont choisi une thématique spécifique en 2013 et sur laquelle les projets s'inscrivent. Au sein de chaque territoire, les participants sont encadrés par une « équipe territoire » composée de sept membres de la Fondation Mons 2015 qui se chargent entre autres de la gestion du projet, de la production, de la mise en place d'ateliers de création, des relations publiques et de la régie technique. S'y ajoute un artiste - hors du cercle de citoyens et des associations locales - sélectionné par Mons 2015 pour aider les citoyens dans le processus créatif.

Des réunions mensuelles de conception sont organisées, durant lesquelles, « l'équipe territoire » endosse le rôle d'agent facilitateur pour accompagner les participants dans l'organisation d'un événement à échelle européenne. L'équipe recadre les projets et les conseille via un échange de bonnes pratiques. Elle crée également un dialogue entre les différentes communes agencées en territoire afin de travailler sur une vision commune tout en valorisant son patrimoine, chaque territoire ayant sa propre histoire. Basé sur une vision territoriale, avec un processus participatif qui reste piloté, chaque territoire (ré)invente l'histoire de sa commune (par exemple, trois territoires sont composés de communes du Borinage, cœur de l'industrie minière du Hainaut). Entre histoire, patrimoine et perspectives futures pour son secteur ou son association, les participants tendent à briser l'image post-industrielle de leur région tout en rendant hommage à leur passé.

L'accent placé sur le redéploiement de territoire à travers les productions de l'organisation culturelle place le processus organisationnel dans une perspective spatio-temporelle (Vàsquez & Cooren, 2013 ; Putnam & Nicotera, 2009). Nous nous intéressons à la façon dont la communication,

comme processus organisant, produit des « schémas » qui durent dans le temps et amènent à des productions éphémères ou pérennes.

## **Capter le processus organisant et les moments clés de la conception du Grand Huit**

Suivant cette approche, la méthode adoptée et le cadre d'analyse visent à comprendre le processus de construction de ce projet culturel, ce qui a amené l'organisation éphémère à porter un choix de production, à faire ce qu'elle a fait (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Lambotte & Meunier, 2013). Notre rôle est de démontrer empiriquement comment le monde en vient précisément à se structurer par les (inter-)actions écrites et orales que nous étudions (Cooren, 2006). Le discours, les échanges et conversations ne sont donc pas que de simples données, ils possèdent une fonction qui doit être confrontée au contexte organisationnel (Putnam et Fairhurst, 2004).

Cette dimension narrative et conversationnelle nous permet d'étudier le site d'émergence de la réalité organisationnelle. Comme l'expliquent Taylor et Van Every, la conversation se réfère à la multitude d'interactions locales et éphémères, formelles ou informelles, par lesquelles des individus agissent collectivement (Taylor & Van Every, 2000). Les actions et les interactions des acteurs clés d'un projet sont ainsi capturées et décrites en s'interrogeant sur la manière dont ils construisent cette réalité organisationnelle amenant un certain type de productions (Berger & Luckmann, 1966).

Nous utilisons l'ethnométhodologie avec un suivi des membres « en filature » dans leur quotidien (technique du shadowing), à travers les réunions de projets et les séances de travail sur les questions de construction de l'événement.

L'ethnométhodologie sert à mettre en évidence la construction de sens au sein du groupe (Garfinkel, 1967). Cette recherche inscrite dans un paradigme interprétatif, ce choix de méthode s'est opéré dans le but de saisir le produit du travail continu d'organisation (Langley & Tsoukas, 2010). Utilisée dans une démarche réflexive, l'ethnométhodologie nous permet d'étudier de l'intérieur la façon dont se fabrique « Le Grand Huit » (Grosjean & Groleau, 2013).

La technique du shadowing vise à partager l'existence du groupe en suivant à la trace le travail d'organisation. Notre rôle est d'écouter ce qu'ils ont à dire, de filmer leurs activités quotidiennes et de tenir un journal de bord relatant leurs actions (Brummans, Groleau & Vásquez, 2012 ; Czarniawska, 2008).

Ce choix de méthode empirique implique une réflexion sur la posture adoptée sur le terrain. Entre engagement et distance, il est nécessaire de construire une relation de confiance avec les participants et l'équipe territoire. L'ethnométhodologie filmée demande également des allers-retours entre transparence de la démarche de recherche et discrétion sur le terrain. La caméra n'est pas un élément capable de produire du sens (Lallier, 2009) mais considérée comme un outil nous permettant d'encapsuler

les moments clés de la constitution de l'organisation. Nous avons ainsi sélectionné un matériel non-professionnel et discret afin de ne pas assimiler le chercheur à un journaliste ou documentariste.

L'analyse de la dynamique de groupe, du choix de certaines productions et des moments clés de conception s'opèrera à deux niveaux : à un niveau macro, nous reconstituerons d'abord le récit du « Grand Huit ». Ce récit peut être vu comme un tissu d'actions et d'interactions, comme le conceptualise Czarniawska (2000, 2004, 2008). Il permet de comprendre comment les actions et les trajectoires des différents acteurs s'entrelacent au fil du temps pour tisser le projet (Lambotte & Meunier, 2013).

Ce récit permettra dans un second temps d'identifier les moments kairotiques (moments clés) au sein du récit et de mener une analyse à un niveau micro. Pour ceux-ci, nous procéderons à l'analyse conversationnelle (Ten Have, 1999) permettant de mettre en évidence la négociation du projet tel qu'il s'est construit dans l'interaction.

Une analyse comparative des récits des 8 territoires nous permettra de comprendre in fine les schémas qui peuvent amener à un certain type de production.

Le suivi de l'organisation à la suite des productions du projet sera centré sur le récit des participants. Une étape importante dans la vie de l'organisation se déroulera en mars 2016 lors de la dissolution complète de la Fondation Mons 2015. L'observation et les rencontres avec les citoyens au cours du temps sur chaque territoire nous mèneront vers une meilleure compréhension de la ville éphémère et de son processus de conception.

## Bibliographie

Arnaud L. (2008). *Réinventer la ville: artistes, minorités ethniques et militants au service des politiques de développement urbain: une comparaison franco-britannique*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Assoun P.-L. (2005). La trace folle, *Che vuoi?*, 23(1), 83–94. <http://doi.org/10.3917/chev.023.0083>

Baillargeon T. (2013). La ruine de l'en-attendant : un cas d'éphémère continu. *Sociétés*, 120(2), 25. <http://doi.org/10.3917/soc.120.0025>

Berger P.L. & Luckmann T. (1966). *The Social Construction of reality*. New-York: Doubleday Publisher.

Boltanski L., & Thévenot L. (1991). *De la justification: les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

Brummans B., Groleau C. & Vásquez C. (2012). Notes from the field on organizational shadowing as framing. *Qualitative Research in Organizations and Management vol. 7, n°2*. Great-Britain, Emerald Publishing.

Castet J.-B. (2008). Les sites des expositions de Séville, Lisbonne et Saragosse : de l'éphémère au durable? Méditerranée. *Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, (111), 103–107.

Chadoir P. (2007). La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Géocarrefour*, 82(3). Retrieved from <http://geocarrefour.revues.org/2301>

- Cooren F. (2010). Comment les textes écrivent l'organisation. Figures, ventriloquie et incarnation. *Études de communication*, 34(1), 23–40.
- Cooren F., Brummans B. H. J. M., & Charrieras D. (2008). The coproduction of organizational presence: A study of Médecins Sans Frontières in action. *Human Relations*, 61(10), 1339–1370. doi:10.1177/0018726708095707
- Czarniawska B. (2000). *The Uses of Narratives in Organization Research*. GRI Report. [PDF en ligne] : <http://gupea.ub.gu.se/bitstream/2077/2997/1/GRI-rapport-2000-5.pdf>
- Czarniawska-Joerges B. (2004). *Narratives in social science research*. London, Thousand Oaks, Calif., Sage Publications.
- Estienne I. & Gregory M.-T. (12 et 13 juin 2008), Dynamiques culturelles, métropolisation et renouvellement urbain dans la métropole lilloise : Les lieux culturels, un levier pour renouveler la ville ? L'exemple de la métropole lilloise. Lille, communication durant le séminaire *Culture et développement urbain* organisé par le groupe franco-britannique d'étude d'aménagement et d'urbanisme
- Fairhurst G.T. & Putnam L. (2004). Organizing as discursive constructions. *Communication theory* n°14, London, Sage publications.
- Grésillon B. (2012). La culture comme alternative au déclin : mythe ou réalité ? *Géocarrefour*, 86(2), 151–160.
- Lallier C. (2009). *Pour une anthropologie filmée des interactions sociales*. Paris, Archives contemporaines.
- Lambotte F., & Meunier D. (2013). From bricolage to thickness: making the most of the messiness of research narratives. *Qualitative Research in Organizations and Management: An International Journal*, Vol. 8 Iss: 1, pp.85 – 100.
- Liefooghe C. (2010). Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement. Méditerranée. *Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, (114), 35–45.
- Lusso B., & Grégoris M.-T. (2014). Pérenniser l'événementiel culturel dans la métropole lilloise après la Capitale européenne de la culture. *Rives méditerranéennes*, 47(1), 59–76.
- Mcphee R.D. & Zaugg P. (2000). The communicative constitution of organizations: A framework for explanation. *Electronic Journal of Communication* n°10.
- Paquot T. (2010). Villes créatives ? *Revue Urbanisme*, n°373 (Juillet-août)
- Pinson G. (2009). *Gouverner la ville par projet: urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Putnam L.L., & Nicotera A. (2009). *Building Theories of Organization: The Constitutive Role of Communication*. New-York, ed. Routledge.
- Robichaud D., Giroux N. & Taylor J. (2004). The metaconversation : the recursive property of language as a key to organizing. *Academy of Management Review* n°29.
- Schoeneborn D., & Scherer A. G. (2011). *The Phenomenon of Globalized Terrorism: A "Communication Constitutes Organization" Perspective*. Retrieved from [http://citation.allacademic.com/meta/p\\_mla\\_apa\\_research\\_citation/4/8/9/0/4/p489044\\_index.html](http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/4/8/9/0/4/p489044_index.html)
- Taylor J.R. & Van Every E.J. (2000). *The emergent organization*. New-Jersey, ed. Lawrence Erlbaum.

- Taylor J.R., Cooren F., Giroux N. & Robinchaud D. (1996). The communicational basis of organization: between the conversation and the text. *Communication Theory* n°6. London, Sage Publications.
- Ten Have P. (1999). *Doing conversation analysis: a practical guide*. London; Thousand Oaks, Calif., Sage Publications.
- Vásquez C., & Cooren F. (2013). Spacing Practices: The Communicative Configuration of Organizing Through Space-Times. *Communication Theory*, 23(1), 25–47. doi:10.1111/comt.12003
- Vivant E. (2009). *Qu'est-ce que la ville créative?* Paris, Presses universitaires de France.





# Les Living Labs, nouveau lieu de la participation

Lydie Lenne

Laboratoire Gériico, Université Lille 3  
Unité HADéPaS, Université Catholique de Lille  
LASCO, Université Catholique de Louvain-la-Neuve  
lydie.lenne@univ-catholille.fr

À Lille, la création d'un nouveau quartier se voulant constitué de mixité, solidarité et d'innovation sociale, créé à l'initiative d'une université et de collectivités territoriales est le lieu d'un Living Lab. Nous proposons une présentation de ce nouvel objet de recherche que sont les Living Labs dont le nombre augmente en France et à l'international et la manière dont les Sciences de l'Information et de la Communication peuvent s'en emparer notamment à travers la question de la participation.

Living Lab, participation, dispositif, interaction

## Living Labs, a new place of participation

The creation in Lille of a new urban community intended to involve diversity, solidarity and social innovation, created on the initiative of a university and local authorities is the setting of a 'Living Lab'. As they increase in number in France and abroad, we offer a presentation of the Living Lab research concept, and of how Information and Communication Sciences can take up the issue, particularly through the notion of participation.

Living Lab, participation, apparatus, interaction

À l'ouest de Lille, sur les communes de Lomme et Capinghem se situe le nouveau quartier Humanité. Celui-ci a été créé à l'initiative de l'Université Catholique de Lille présente sur le site depuis 1 via le Centre Hospitalier Saint-Philibert, mue par une volonté de s'impliquer dans la vie des quartiers dans lesquels elle est insérée mais aussi dans les problématiques liées à l'évolution du système de santé et de la société notamment dans la prise en compte des questions de vieillissement, d'autonomie et de handicap.

En 2001 plusieurs réflexions en parallèle ont amené les parties prenantes du projet à se rencontrer : l'Université Catholique de Lille, les collectivités territoriales de Lomme et Capinghem et la Communauté urbaine de Lille Métropole. Au départ il n'y a pas eu de commande politique mais des acteurs qui ont choisi de créer ensemble un projet en adéquation avec leurs attentes communes. L'objectif est de réaliser un quartier où sont présents tous les représentants de la société dans leur diversité et mixité y compris les personnes ayant un handicap, afin qu'ils puissent ensemble s'enrichir de leur contact mutuel. Créer un quartier accessible à tous, où l'on pourrait retrouver des valeurs telles que le respect, l'entraide, le partage des espaces, la mutualisation des services. En adéquation avec cette démarche et pour accompagner l'émergence de l'innovation s'appuyant sur les besoins des usagers, l'Université Catholique de Lille a fait de l'ensemble du quartier un Living Lab et l'a doté d'une structure, les « Ateliers ». Les objectifs de celle-ci sont de construire un système de développement des innovations sociales autour de la question du « vivre-ensemble » et de co-élaborer des réponses aux problématiques soulevées par les usagers d'Humanité, notamment en lien avec la santé et le handicap.

Après une présentation de ce nouvel objet de recherche que représentent les Living Labs et en clarifiant la définition, nous nous intéresserons aux questions que ceux-ci soulèvent sur la notion de participation et dont les Sciences de l'Information et de la Communication peuvent légitimement s'emparer.

## La définition complexe des Living Labs

Les Living Labs essaient en France et dans plus de 40 pays à travers le monde. Si l'intérêt est si grand, c'est que cette méthode de co-création de l'innovation qu'elle soit technique ou sociale, offre à l'utilisateur final une place d'acteur clé dès le début du processus. C'est du moins théoriquement sa promesse si l'on s'en réfère aux nombreuses définitions des Living Labs, qui malgré leurs différences et parfois leur manque de précision s'accordent toutes sur ce point.

L'objectif des Living Labs, à travers un partenariat public-privé-citoyen, est de permettre par un processus de co-création de développer des nouveaux produits ou services, de découvrir des usages potentiels afin de les expérimenter en conditions réelles pour enfin les évaluer. La particularité de cette approche est de ne pas se limiter à une simple concertation à la différence d'autres initiatives. Les acteurs de ces trois parties prenantes peuvent jouer plusieurs rôles : initier les projets, fournir les technologies ou les services, contribuer au développement de l'innovation ou demander des solutions innovantes (Dubé et al., 2014 : 24). Le réseau européen des Living Labs (ENoLL) propose de les définir comme un environnement de test grandeur nature où les utilisateurs et producteurs co-crée des innovations. Il a quatre activités principales : la co-création par les utilisateurs et producteurs, l'exploration par la découverte des usages émergents, des comportements et des opportunités de marché, l'expérimentation par la mise en œuvre des scénarios au sein de la communauté d'utilisateurs et l'évaluation par la validation des concepts, produits et services en fonction des critères socio-ergonomique, sociocognitif et socio-économique. Dans un article de *Technology Innovation Management Review* (Leminen, Westerlund, Nyström, 2012 : 6) les auteurs vont plus loin : « By living labs, we mean reconstructing the interaction space. It can be any space, anywhere, suitable for collaborative design, the application of knowledge for empowerment, uplift, and development of people and communities for the use of innovation ». <sup>1</sup> Ils sont donc des espaces de n'importe quelle nature, ce peut être une pièce où l'ensemble d'un quartier comme c'est le cas à Humanité, ils permettent une collaboration entre toutes les parties prenantes de l'innovation et visent un usage optimal de celle-ci puisque ayant été co-construite par les usagers finaux. Si le bénéficiaire cherche à être impliqué dès la création de l'innovation c'est que l'objectif de cette méthode est bien de s'assurer de l'adoption de l'innovation développée afin que celle-ci soit durable et emprunte de valeur.

La notion d'usage peut être rapprochée de ce qu'écrivait Serge Proulx lorsqu'il parle d'une « appropriation » qui réunit trois conditions sociales : l'utilisateur

<sup>1</sup> Par Living Lab, nous entendons la reconstruction de l'espace d'interaction. Cela peut-être n'importe quel espace, n'importe où, adapté à la conception collaborative, l'application de l'*empowerment*, inspirant, et permettant le développement des capacités d'utilisation de l'innovation par les personnes et les communautés.

a un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet, celui-ci s'intègre à ses pratiques quotidiennes et l'appropriation donne lieu à des « possibilités de détournements, contournements, de réinventions ou même de participation directe des usagers à la conception des innovations » (Breton et Proulx, 2002 : 255). Les citoyens ne sont plus les destinataires de faits sociaux sans auteurs, mais plutôt, par une performativité sociale authentique, les co-énonciateurs et co-producteurs d'une expérience sociale vécue. Cette méthode cherche à utiliser les détournements potentiels de l'innovation à développer à des fins productives et d'efficacité. Il y a un réel intérêt économique et social des Living Labs, qui peuvent offrir un partenariat gagnant-gagnant aux entreprises et aux usagers. Il est nécessaire de passer par l'implication de l'utilisateur final, son appropriation et sa participation dans le cas de l'innovation.

Qu'en est-il des initiatives de Living Labs orientés vers des questions de santé en France ? Citons trois exemples qui se rapprochent par leurs préoccupations d'Humanité, sans en partager l'échelle. Gerontology at home (GERHOME) à Nice a pour objectif de concevoir et d'expérimenter des solutions pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées via des technologies appliquées aux bâtiments intelligents. Ce Living Lab, un « laboratoire » de quarante mètres carrés est une réplique d'un appartement type d'une personne âgée. Des volontaires de soixante ans et plus, viennent pendant quatre heures y jouer des scénarios de la vie quotidienne pendant que des capteurs recueillent les données sur leurs activités. LUSAGE à Paris est un Living Lab spécialisé dans l'évaluation, la co-conception et le développement de solutions technologiques à destination des personnes âgées. À travers différents projets il a pour objectifs d'évaluer des besoins, de concevoir et d'expérimenter l'utilisation de nouvelles technologies et de proposer des formations. Par exemple un « Café multimédia » a pour but de familiariser les personnes âgées aux technologies de l'information et de la communication mais aussi d'analyser l'impact du programme sur leur acceptabilité et les liens sociaux des personnes. Le laboratoire se situe à l'hôpital Broca mais certaines des expériences sont menées dans d'autres institutions ou au domicile des personnes. Et enfin, e-Care Lab en Rhône-Alpes est un laboratoire qui se situe lui-même à l'interface entre l'organisation des soins et les procédures techniques médico-sociales. L'approche développée est territoriale et centrée sur les utilisateurs afin de co-concevoir des solutions de soin innovantes autour des problématiques liées au cancer, aux maladies chroniques et vieillissement, ainsi qu'au handicap. Le laboratoire gère ses projets autour de différents axes : identifier et animer un réseau de compétences pluridisciplinaires, coacher et évaluer des projets selon la méthode Living Lab avec une volonté affichée de faire de l'utilisateur l'acteur principal de sa qualité de vie.

Dans les faits, les mises en œuvre des Living Labs sont donc variées tant du point de vue des moyens déployés que de l'espace consacré. L'un se déplace

en fonction des problématiques abordées, un autre utilise la réplique d'un appartement et le troisième intervient à l'échelle d'une région. Humanicité quant à lui se déploie sur l'ensemble d'un quartier tout en ayant un espace dédié. La place de l'utilisateur est également envisagée différemment selon les projets, semblant passer d'un co-créateur à un simple testeur ou évaluateur. Si l'on se réfère à la typologie des quatre types de réseaux de l'innovation ouverte (Leminen, Westerlund, Nyström, 2012 : 8), les Living Labs peuvent être différenciés selon l'acteur qui définit leurs activités. Dans le modèle utiliser-driven il s'agit de développer des produits et services pour des entreprises en collectant des données sur les usagers. Selon l'enable-driven ce sont des acteurs publics qui cherchent grâce à la résolution de problèmes sociaux et organisationnels à développer une région ou une ville. Pour le provider-driven l'accent est mis sur la promotion de la recherche et du développement afin de trouver des solutions à des problèmes bien spécifiques et de générer du savoir et des informations pour tous les membres du réseau. Et enfin le modèle user-driven est mis en place par les usagers afin de résoudre des problèmes de la vie quotidienne en accord avec les besoins et les valeurs de ces derniers. Les entreprises retirent également indirectement des bénéfices. Nous sommes dans une approche ascendante (bottom-up) où les autres parties prenantes du réseau participent en apportant leurs ressources, qu'elles soient financières, de savoirs, matérielles ou d'encadrement et de soutien.

Ce dernier modèle de l'user-driven, souhaité par Humanicité semble être le plus efficace afin d'offrir une place clé à l'utilisateur et aux usages, déterminants dans l'appropriation d'une innovation sociale. Il pose néanmoins la question de la gouvernance et de la participation mais aussi de l'organisation qui permettrait à tous d'être dans une relation gagnant-gagnant.

## **Pourquoi s'intéresser à la question de la participation ?**

Les Living Labs, nous venons de le voir sont liés à la question de l'usage de l'innovation, à l'appropriation de celle-ci et à la participation des usagers. Le concept de participation, après avoir été associé à une forme de militantisme (Alinsky, 1971) est maintenant lié à l'empowerment et la prise en charge de l'individu par lui-même, motivé par le désir de « permettre à des personnes ou des groupes qui en sont écartés d'accéder à un pouvoir ou, à une parcelle de pouvoir » (Bresson, 2014). Dans le cadre du Living Lab nous pourrions dire : permettre à l'utilisateur pour qui dans un système classique l'innovation est créée, de devenir celui par qui elle le devient.

Considérant la société comme une forme d'association et de relation d'interaction tournée vers l'action afin de mieux réaliser des formes d'expériences partagées et reposant sur les échanges et la qualité des relations (Dewey, 1990) l'individu ne peut pas être défini sans les relations ou interactions qu'il a avec autrui et son environnement social (Chantal, 2006). Pour définir une personne, Dewey la considère associée avec les

autres dans le cadre d'un échange « libre et réciproque » de leur relation. Dans cette conception de l'individu, il n'y a donc pas d'opposition entre individualité et association humaine. Pour développer son individualité il faut s'approprier son environnement social de manière active et ce grâce à la participation. La nature active et volontariste des acteurs humains, la façon dont ils sont agents de leur conduite ainsi que le rapport entre individu et société envisagé comme un processus sont des points essentiels de l'interactionnisme symbolique. Les individus produisent des faits sociaux mais ne les subissent pas. Une interaction n'est pas par définition un acte solitaire mais une action collective où les individus agissent ensemble afin de créer une activité qui va devenir quelque chose à quoi ils auront pris part, participé. Il n'y a donc pas d'interaction sans participation et vice versa. L'un des principes de l'interactionnisme symbolique est également celui de l'émergence : lorsque des choses se rencontrent, quelque chose qui n'était pas là jusqu'alors se crée (Mead, 1938 : 641). La vie de groupe est un processus en cours et la société, une structure vivante qui se fait, se défait et se refait sans cesse. Les interactionnistes excluent l'idée d'un contexte ou d'éléments extérieurs normatifs qui préexistent à l'interaction et détermineraient l'action, ce sont les acteurs eux-mêmes qui négocient la situation et ses règles. Ce lien entre participation et interaction, la nature active des individus et leur capacité à faire émerger des nouveaux systèmes sont autant de questions présentes dans le cadre de ce nouvel objet de recherche que sont les Living Labs et dont peuvent s'emparer les Sciences de l'Information et de la Communication.

En interrogeant la question de la participation dans le cadre d'une recherche sur les Living Labs au sens d'une redistribution du pouvoir et d'un développement de l'individualité, c'est aux processus d'interaction, aux codes, aux contextes et aux modes de participation des partenaires que l'on s'intéresse mais aussi aux détournements à des fins utilitaristes et aux résistances de ceux qui doivent transférer ce pouvoir. Ces espaces de participation institutionnalisée posent également la question de la gouvernance de tels dispositifs, en lien avec la notion de gouvernementalité de Foucault (Foucault, 1994).

L'organisation de l'espace ou des modalités d'échange, la prise de parole, les objets techniques utilisés sont autant de traces qui rendent possible une perspective foucauldienne. Aborder les possibilités participatives grâce à la gouvernementalisation et à l'exercice du pouvoir permet d'approcher les dispositifs participatifs mis en place. Même si pour Foucault ces dispositifs sont un moyen pour l'État de contrôler la population, ils peuvent aussi être envisagés comme des lieux d'émancipation ou de consentement si on accepte la réversibilité du concept (Rui, 2013). Dans sa conception du biopouvoir, l'État demande aux individus de vivre, travailler, consommer, produire et mourir, à quoi on pourrait aujourd'hui ajouter participer (dans une vision utilitariste de la participation). On attend de l'individu qu'il

s'expose et participe dans l'espace public. La gouvernementalité pose le problème de la gestion politique de la vie des individus. La « biopolitique implique cependant non seulement une gestion de la population mais un contrôle des stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir par rapport à eux-mêmes et les uns par rapport aux autres » (Revel, 2002 : 65).

Sandrine Rui dans son article (2013) nous livre une définition de la participation selon Foucault : une injonction du biopouvoir où l'on attend que l'individu se dévoile mais où « le perdant est toujours celui qui parle ». Une conception des individus dociles où il y a ceux qui respectent les consignes de prise de parole et les règles définies par les décideurs et ceux qui se censurent dans un esprit de loyauté pour ne pas troubler le consensus. Pour autant, des possibilités de résistance et d'opposition existent pour Foucault, transversales, locales et immédiates. En prolongeant l'idée de gouvernementalité par le souci de soi : « la manière dont les sujets se rapportent à eux-mêmes et rendent possible le rapport à autrui » (Revel, 2002 : 96), Foucault s'inscrit également dans le courant de l'interactionnisme symbolique et offre une nouvelle possibilité d'éclairage de ce qui se joue au sein des Living Labs dans une perspective d'approche communicationnelle.

À Humanité les habitants se sont maintenant installés, tout autant que les résidents des nombreux centres médico-sociaux présents sur le site qui accueillent des personnes lourdement handicapées, des personnes âgées dépendantes, des personnes sourdes ou ayant un handicap psychique. Créés afin d'encourager l'émergence de l'innovation, soutenir la dynamique Living Lab et favoriser la participation, les Ateliers sont un espace physique implanté au sein du quartier. Celui-ci a un animateur qui a pour mission d'accompagner la réalisation des projets en s'aidant de différentes ressources impliquées et en lien avec toutes les structures présentes sur le quartier ainsi que les écoles et facultés de l'Université Catholique de Lille, les entreprises et les collectivités locales. Il est en charge de différents axes de travail : mettre en œuvre une gouvernance partagée pilotant l'ensemble de la chaîne d'innovation sociale sur le quartier, créer et animer une démarche permanente d'identification des besoins et des attentes de personnes vivant et travaillant sur le quartier, proposer des cahiers des charges aux co-constructeurs des prototypes et les expérimenter dans le quartier en situation réelle en évaluant les impacts d'usage, économiques, sociaux, environnementaux dans les domaines de la santé et du handicap.

## Conclusion

En envisageant l'ensemble du quartier comme un Living Lab, le chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication, à travers la question de l'innovation, la notion de participation et la problématique de la gouvernance peut venir interroger ce nouveau modèle organisationnel structuré autour de l'usage et de l'utilisateur. Il s'agit également de s'intéresser aux types d'innovation que cette méthode permet. Elle semble être plus

adaptée au développement de nouveaux objets technologiques que dans son application dans le cadre de l'innovation sociale. Cette dernière passe à la fois par les usages de ces outils et par le processus lui-même des Living Labs qui permet à l'individu d'accéder à une nouvelle parcelle de pouvoir. Leur implantation sur un territoire permet peut-être à elle-seule de favoriser l'innovation sociale, de manière volontaire ou non, en proposant un espace, des échanges et des rencontres et en faisant naître la discussion autour de ces derniers.

Les Living Labs malgré leur souhait dans leur définition et objectifs, de placer l'utilisateur au centre et de lui accorder une place clé, sont confrontés à la difficulté de trouver un système organisationnel qui permettent la participation des usagers dès les premières étapes du processus de création. Le danger de la méthode réside dans le fait de ne lui accorder qu'une place de testeur ou d'évaluateur, dans une conception utilitariste de la participation et en niant l'approche ascendante recherchée.

## Bibliographie

Alinsky S. (1971). *Rules for radicals, A Practical Primer for Realistic Radicals*. New York, Random House.

Bresson M. (2014). La participation : un concept constamment réinventé. *Sociologos, Revue de l'association française de sociologie*, n°9, en ligne, URL : <http://socio-logos.revues.org/2817>.

Breton P. & Proulx S. (2002). *L'Explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris, La Découverte.

Chanial P. (2006). Une foi commune : démocratie, don et éducation chez John Dewey. *Revue du MAUSS*, n° 28, p. 205-250.

Dewey J. (1990). *Démocratie et éducation*. Paris, Armand Colin.

Dubé P, Sarrailh J, Billebaud C, Grillet C, Zingraff V. & Kostecki I. (2014). *Le livre blanc des Living Labs*. Montréal, UMVELT.

Foucault M. (1994). La « gouvernementalité ». In *Dits et Ecrits III*. Paris, Gallimard/Seuil, p 635-657.

Leminem S, Westerlund M. & Nyström A-G. (2012). Living Labs as Open-Innovation Networks. *Technology Innovation Management Review*, Septembre, p. 6-11.

Mead G.H. (1938). *Philosophy of the act*. University of Chicago Press, Chicago.

Revel J. (2002). *Le vocabulaire de Foucault*. Paris, Ellipses.

Rui S. (2013). Où donc est le danger ? *Participations*, n° 6, p. 65-86.



## **«OP Petit Poucet» : Propositions méthodologiques adaptées à la communication géolocalisée**

Lilyana Valentinova Petrova

Laboratoire LLSETI, G-SICA  
Université de Savoie Mont Blanc  
lillyvalpi@gmail.com

La prolifération du numérique mobile a modifié profondément les pratiques de communication. Des objets communicants tels que le smartphone offre de nouveaux terrains de recherche en SIC. Par leur singularité, ces objets créent un besoin de nouvelles méthodes pour l'observation. L'Opération Petit Poucet (OPPP) est une expérimentation avec le jeu de réalité alternée Ingress à travers lequel nous proposons des adaptations méthodologiques pour l'étude de la communication géolocalisée.

Communication mobile, géolocalisation, méthode, Ingress

## **«OP Petit Poucet» : Methodological propositions adapted to location-based communication**

The proliferation of digital mobile technology has radically changed our communication practices. Devices such as smart phones offer new research fields for the communication sciences. Singular as they are, those techniques create a need for new methods for scientific observation. "OP Tom Thumb" (OPPP) is an experiment with the alternate reality game Ingress; through its description in this paper we propose some methodological adaptations for the study of the geolocated communication.

Mobile communication, geolocation, method, Ingress

L'arrivée de l'ordinateur, de l'internet et dernièrement celui des smartphones a donné naissance à un foisonnement d'axes de recherche pour les sciences de l'information et de la communication (Badillo and Pélissier, 2015). Cette prolifération technologique s'est accompagné de questionnements autour des notions du déplacement, des usages, de la perception, de la distance, de la présence, toutes représentant un réel défi pour la recherche en SIC. La dite « révolution numérique de la mobilité » agit sur les modes de vie, les sociabilités, l'organisation des territoires, l'urbanisme, l'accès à l'information (Marzloff, 2005). Une promenade suffit au regard curieux pour qu'il se pose la question de ce que font tous ces gens, les yeux rivés sur leur téléphone portable, les pieds vadrouillant dans l'espace urbain et les doigts navigant dans l'espace de l'écran. Quelles sont les modifications apportées au processus communicationnel à la suite de l'arrivée des outils mobiles ? Comment la technique de géolocalisation délocalise nos pratiques communicationnelles ? C'est dans cette direction que nous avons choisi d'orienter nos recherches doctorales et cette question en particulier : qu'apporte cette mobilité connectée au processus de communication ?

En effet, un problème aussi complexe que le lien entre la mobilité et la communication est un problème qui mérite d'être exploré. Or, il est automatiquement suivi par un deuxième problème, aussi important que le premier, à savoir comment observer la mobilité, la communication et le numérique simultanément ? Quelle est la méthode conforme aux SIC pour l'étude des terrains qui impliquent ces trois variables ? Comme l'indique le titre du panel des séminaires MIC<sup>1</sup> 2012 'Quel positionnement et quels outils pour le chercheur face aux dispositifs numériques ?' (Barboza, Cardon, and Ghitalla, 2012). Afin de répondre à ces questionnements, l'approche méthodologique est cruciale et c'est sur celle-ci que nous nous appuyerons pour donner des pistes de réflexion dans le présent article.

Premièrement, nous analyserons les particularités de ce que nous définirons des *terrains mobiles*, à savoir des terrains de communication en situation géolocalisée. À travers l'exemple d'un cas concret, le jeu de réalité alternée *Ingress*, nous insisterons sur la particularité propre à ces terrains, démontrant en quoi le déplacement et la portabilité posent problème au niveau méthodologique. Seront abordées les méthodes existantes, en

---

<sup>1</sup>Séminaires Méthodes de recherche sur l'information et la communication

particulier celles qui sont capables de faire face à ces *terrains mobiles*, à travers leurs avantages, mais surtout leurs limites.

C'est dans un deuxième temps que nous avancerons des pistes pour l'amélioration des méthodes en SIC pour pouvoir mieux étudier les *terrains mobiles* en particulier. Nous nous appuyerons sur l'exemple d'une expérimentation réalisée dans le cadre de notre travail doctoral : l'« OP : Petit Poucet ». Celle-ci nous permettra d'apporter des solutions concrètes au processus méthodologique avant de conclure par un regard critique sur cette démarche ambitieuse qu'est la création d'une nouvelle méthode nommée la Méthode de Parkour.

## Terrains et méthodes mobiles

### *Terrains mobiles, l'exemple d'Ingress*

Depuis le début de nos recherches sur « les pratiques numériques en situation de mobilité », nous sommes parvenus au constat suivant : l'arrivée des outils mobiles de communication pose des questions sur les pratiques méthodologiques, sur les limites du travail de terrain, voire sur la signification même du mot *terrain*. En effet, la recherche sur des sujets tels que les applications mobiles et leur usage dépend de l'étude non pas d'un, mais d'une multitude de terrains divers. Il y a dans cette pratique un attachement à un premier territoire nécessairement spatial. La présence à un endroit donné constitue l'environnement dans lequel évolue l'utilisateur, et c'est ce qui intéresse le chercheur. Or, en contexte mobile, ce dernier est par définition en mouvement et son environnement évolue à la vitesse de son déplacement. Parallèlement, l'utilisateur est présent au sein d'un autre espace, moins accessible pour le chercheur, mais non moins important – l'espace de l'écran. Cette présence au sein d'internet est appelée par Richard Rogers « online groundedness » (Rogers, 2009), c'est-à-dire « ancrage dans la terre en ligne ». Il y a donc, dans l'usage des outils mobiles de communication, des espaces multiples, de multiples « terres » au sein desquelles se déroule l'action communicationnelle.

Délimité non pas par un système spatio-référentiel, mais par un système autre, ancré sur une multitude de territoires, qui font partie du processus de communication, ce type de terrain sera défini comme *terrain mobile* et c'est celui-ci que nous essayerons d'examiner dans la partie suivante.

En tant que *terrain mobile* de recherche, nous avons choisi l'exemple de l'application pour téléphone mobile *Ingress*<sup>2</sup>. Il s'agit d'un jeu de réalité alternée, développé par le laboratoire *Niantic* de l'entreprise *Google*. Basé sur la géolocalisation, ce jeu utilise la totalité de la surface terrestre en tant que territoire de jeu sur lequel se confrontent deux équipes opposées : bleus (*Resistance*) et verts (*Enlightened*). En se déplaçant physiquement

<sup>2</sup> <https://www.ingress.com/>

dans l'espace urbain, téléphone en main, le joueur (*agent*) explore la ville doublement : une fois en marchant et une fois en observant l'interface cartographique de l'application, les deux étant intimement liés. Sur son écran (*scanner*) il se voit entouré d'un petit cercle, posé sur une carte garnie de points (*portails*) qui correspondent à des endroits d'intérêt culturel. Son objectif est de conquérir (par quelques clics) le plus de portails possibles pour son équipe, au détriment de l'équipe adverse, et ainsi de posséder le territoire correspondant, mais pour arriver à cela il est obligé de se déplacer. Ainsi, le joueur parcourt la ville et se voit en mouvement sur la carte affichée à l'écran. Ce jeu devient l'occasion de rencontres et de construction de communautés en ligne (principalement par le réseau social Google Plus) regroupant les joueurs de différentes villes, régions, pays et ceci partout dans le monde.

Ces caractéristiques font de l'application *Ingress* un bon exemple de ce qu'est un *terrain mobile*, et nous l'utiliserons pour répondre à notre problématique centrale du lien entre la communication et la mobilité. Cependant, une question antérieure émerge à nouveau : comment observer ce type de terrains dans sa complexité et la diversité de ses éléments ? Comment aborder la mobilité, la communication et le numérique en même temps ? Cherchons des solutions du côté des méthodes existantes.



Fig.1 - Capture d'écran de l'interface d'Ingress

## Méthodes mobiles

Dans l'*Anthropologie de la communication*, Yves Winkin (1996) nous rappelle que, de l'ethnométhodologie à la sociologie, du journalisme à l'éducation, de l'ethnopsychiatrie au théâtre, toute branche en sciences humaines et sociales contribue méthodologiquement aux SIC. Cependant, face à la complexité de la problématique du mouvement à laquelle nous nous confrontons, certaines de ces propositions se retrouvent moins efficaces que d'autres. Le questionnaire, par exemple, permet de saisir les grandes tendances dans les pratiques, mais pas les décalages des perceptions, ni les déplacements eux-mêmes. L'observation participante offre un regard de l'intérieur sur le sens que les agents portent eux-mêmes à leur expérience, mais celle-ci menace de prendre le chercheur au piège de la participation. L'objectivation participante essaie de répondre à ce risque en posant une distance critique sur la place du savant au sein de groupes observés. Plus récemment, les méthodes mobiles des Anglo-saxons se concentrent sur le déplacement par différents moyens tels que l'image (Pink, Kürti, and Afonso, 2004), la vidéo (Pink, 2007), l'étude des traces du mouvement (Fincham, McGuinness, and Murray, 2010) et par la séparation d'une conception « mobile » en général (Büscher and Urry, 2009). Ainsi le "mobile turn" nous a été très utile pour penser les déplacements dans l'espace (Urry, 2005) ou en ligne (Hine, 2001); en revanche la superposition de ces deux variables reste rare. Visiblement, l'étude des *terrains mobiles* dans leur diversité (le déplacement, la multiplicité des canaux de communication, l'image embarquée, la diversité des utilisateurs, l'interdépendance) est une tâche ardue. Réactifs, une majorité de chercheurs en sciences humaines et sociales s'accordent à accepter l'existence d'un changement paradigmatique autour de la mobilité, où le numérique agit comme un "catalyseur épistémologique" (Saleh and Hachour, 2012), mais ensuite ? Les inventions méthodologiques se font rares bien que le problème ait déjà été identifié en SIC, que la question du positionnement et des outils face aux dispositifs ait déjà été posée (Barboza, Cardon, and Ghitalla, 2012). Pour notre étude sur le *terrain mobile Ingress*, nous avons cherché à adopter une démarche méthodologique existante. Hélas, nous nous sommes heurtés à des limites dans l'accès à l'information et en conséquence à des résultats obtenus insatisfaisants. En réponse, dans un premier temps, nous avons voulu nous rapprocher de méthodes plus expérimentales qui intègrent un regard subjectif et sensible (Pink, 2009), avant de conclure sur la nécessité de développer une méthode complète (problématisation, collecte de donnée, traitement et analyse). C'est ici un des enjeux majeurs pour notre recherche et nous persévérons pour essayer d'y répondre.

## Proposition méthodologique : la Méthode de Parkour et l'expérimentation « OP Petit Poucet »

À présent, pas à pas, nous décrivons la méthode développée pour l'étude d'*Ingress*, nommée Méthode de Parkour<sup>3</sup>. Dans un sens, celle-ci s'inscrit du côté des *mixed methods* car elle vise à regrouper des démarches de nature diverse au sein d'un même processus conçu pour obtenir une meilleure compréhension (Creswell, 2009). Cependant, la Méthode de Parkour est une méthode interdisciplinaire et visuelle qui se positionne toujours du côté des méthodes qualitatives. Nous retracerons ses étapes sans nous attarder sur une description détaillée de nos choix (une version approfondie de la théorisation de cette méthode fera partie de l'écrit final de notre travail doctoral).

La Méthode de Parkour est construite en trois étapes. La première consiste en l'analyse du sujet, le choix et l'analyse du *terrain mobile* et le découpage en points de la problématique associée. Lors de la deuxième étape, le chercheur propose une liste d'actions qui permet d'accéder à ces points et ainsi de collecter des données pour l'analyse qui sera développée lors d'une troisième et dernière étape de mise en forme. Maintenant, omettons le début de la première étape (l'analyse du sujet de recherche) et poursuivons directement avec l'analyse du *terrain mobile* choisi à titre d'exemple pour l'application de la Méthode de Parkour : *Ingress*. Listons les points de rencontre entre la problématique de notre étude et ce terrain et surtout les notions problématiques qui s'en dégagent.

### Étape 1 : appliquée à *Ingress*

- Corps – dans le cas d'*Ingress* la position du corps devient vectrice de communication par la géolocalisation. Le corps du joueur devient instrument et centre de l'expérience (Merleau-Ponty, 1945), autour duquel gravite la pratique de communication.
- Identité – la notion de l'identité est importante, car dans *Ingress* il n'y a pas d'avatar, c'est la personne même qui occupe une mission, celle d'agent, ainsi mise en scène dans le jeu (Goffman, 1956). Le quotidien du joueur devient le référentiel du processus de communication.
- Territoire – comme pour chaque *terrain mobile*, le territoire sur lequel se joue la communication est multiple, il est géographique, temporel, visuel, jouable, parcourable à l'infini. Matérialisé sous la forme de carte, le territoire d'*Ingress* est le support sur lequel s'inscrit l'information, il est aussi l'endroit où se joue la rencontre.
- Communauté – rassemblements, chats, notifications – l'aspect social pour des applications de type *Ingress* est crucial. La conscience

<sup>3</sup> Inspiré du sport urbain de même nom (Perrière and Belle, 2014), la Méthode de Parkour s'appuie sur une pratique d'adaptation du corps du chercheur au terrain de la recherche, ce qui lui permet de dépasser les obstacles épistémologiques.

du groupe justifie l'action communicationnelle pour laquelle la communauté devient référent, organisateur et mesure.

- Parcours – déplacements, trajectoires, sauts, circuits répétitifs – l'expérience du déplacement dans l'espace (enrichi par l'information) est une expérience qui met le mouvement au centre du processus de communication.

Cette première étape préparatoire ressemble à une grille pour la collecte de données qui sera réalisée lors de l'étape 2, qui, quant à elle, requiert au chercheur de créer un cadre pour la rencontre avec les joueurs.

### Étape 2 : l'expérimentation « OP Petit Poucet »

Dans cette partie, nous décrivons les pas méthodologiques de la collecte de données effectuée lors de l'expérience nommée "OP: Petit Poucet" (OPPP). OPPP est une performance de recherche au sein d'*Ingress*, d'une durée de 31 jours consécutifs, impliquant 350 personnes (joueurs d'*Ingress*) venant de 16 pays, dans 31 villes européennes. Lors de celle-ci, la chercheuse, Lilyana Valentinova Petrova, joueuse du côté des verts sous le nom d'agent @MoanoPontesco, se donne le défi de partir à la rencontre des joueurs afin de pouvoir s'entretenir avec eux, collecter des traces et faire des observations filmées. Elle demande aux communautés de l'inviter dans leur ville et de l'utiliser, tel un artefact vivant, pour les épauler dans leur conquête territoriale. L'annonce est faite en ligne, par le réseau Google Plus (G+)<sup>4</sup>, et trois règles sont données comme condition : (1) pas plus d'un jour dans chaque ville (2) uniquement en l'Europe et (3) toute destination se décide seulement la veille du départ.



Fig.2 - Le projet « OP Petit Poucet »

L'OPPP est pensée pour répondre aux cinq notions préalablement décrites, voici comment :

<sup>4</sup> Google Plus Communauté [OP Petit Poucet](https://plus.google.com/u/0/communities/117457405750336173410) : <https://plus.google.com/u/0/communities/117457405750336173410>

- Corps en immersion – telle une immersion ethnographique au sein d’une tribu, le chercheur s’immerge dans la communauté des *Enlightened*. Reflétant celui des joueurs, son corps se transforme en un en/jeu (enjeu stratégique et présent dans le jeu). Il devient un pion et par conséquent observe l’expérience de l’intérieur (Andrieu, 2011). Centre géolocalisé, connecté en permanence (24h/24h, 7j/7j), ce corps-expérience pratique l’objet de sa recherche.
- Identité et intégration – comment étudier les questions de l’identité si le chercheur prend une posture de présence extérieure ? Il est préférable ici de choisir une identité multiple pour rencontrer le terrain : rester chercheuse pour être honnête dans son intérêt de l’expérience ; devenir joueuse pour avoir un accès privilégié aux pratiques ; être artiste, pour donner forme et sens au cadre choisi. Ainsi, tel un caméléon, @ MoanoPontesco est celle qui joue (téléphone en main), celle qui observe (caméra dans l’autre) et celle qui crée la situation de la rencontre.
- Territoire et trace – la page de la communauté, sur laquelle ont été invités tous les participants, a elle-même servi de territoire de rencontre. Créé en tant que support de présentation, d’information, espace de discussion, de débats, cet espace public sert de support pour l’ethnographie virtuelle (Hine, 2001). Comme un carnet de bord, elle conserve les traces visuelles et textuelles.
- Communauté et collaboration – conçue sous la forme de collaboration, l’OPPP positionne le chercheur en tant que “one of the boys” (Humeau and Rachamim, 2009). Co-construite, une telle expérience peut difficilement être réalisée sans la participation des joueurs. Leur aide au niveau organisationnel, mais aussi leur force de proposition, leur investissement et leur capacité d’autocritique et d’analyse sont précieux tout au long du processus.
- Parcours et hypermédia – la totalité de l’expérience OPPP a été pensée comme une performance de recherche (Denzin, 2003; Denzin, 2001; Jones, 2012). En tant qu’acte artistique, la performance permet de donner une forme à la recherche au sein de laquelle les sujets et les objets de recherche trouvent une place dédiée et dont le centre structurel est le mouvement. En outre, ce mécanisme permet à l’artiste-chercheur de garder la trace, preuve d’un passage éphémère dans une instantanéité (image vidéo, notes, traces GPS, enregistrement sonore).



Fig.3 - Rencontre avec la communauté Enlightened Paris, 06 août 2014

Ainsi construite, cette étape se focalise sur la collecte de données (au niveau des cinq points de la problématique) qui, tels des produits dérivés, seront traités dans l'étape suivante.

### **Etape 3 : « The Poumpal », rendu hypermédia des résultats**

À ce stade, il importe de traiter la grande quantité de données hétérogènes récoltée via l'OPPP et ceci à plusieurs niveaux. Sans rentrer dans les détails, signalons qu'ont lieu dans un premier temps un traitement (visualisation, lecture, montage) des différentes données (images fixes, textes, traces, vidéos) et une classification autour des sous-groupes des cinq notions. À la suite de ce premier tri, il y a un choix sélectif de données représentatives pour chacun de ces groupes et une analyse approfondie de celles-ci ; il est important de signaler que des données de nature différentes se retrouvent confrontées pour mieux répondre à un même problème. Enfin, une visualisation sous la forme hypermédia permet de formaliser et par la suite de communiquer les résultats ainsi obtenus. Dans le cas d'OPPP, le produit final a pris la forme d'une vidéo interactive nommée « The Poumpal »<sup>5</sup> à partir de laquelle sont accessibles les résultats de la recherche, mais aussi le processus tout entier (un site web, un carnet de bord et la communauté OPPP sur G+).



Fig.4 - Capture d'écran de la vidéo « The Poumpal »

<sup>5</sup> Lien vers la vidéo "The Poumpal" : <https://www.youtube.com/watch?v=yWx5Af0vq6A>

## Conclusion

En conclusion, nous constatons que cette méthode s'est révélée remarquablement fructueuse. Au niveau de l'analyse du problème principal et du choix du terrain, le découpage par groupes notionnels permet d'étudier chacun des points indépendamment, mais surtout dans leur interaction. Quant à la phase de collecte de données, elle nous a permis d'accéder à 31 villes dans 16 pays, de parler à plus de 350 joueurs et d'accumuler 200 heures d'enregistrement audio, 50 heures de vidéo et 20000 km de traces géolocalisées, toute cette information étant difficilement accessible autrement. Enfin, le traitement des images et leur mise en relation avec les discours sont la vraie valeur ajoutée, car par la confrontation se révèlent les réalités cachées au milieu de cette interaction. Ainsi, nous constatons que la mobilité en tant que terrain d'étude a des singularités qui complexifient la recherche en SIC. Cependant, des améliorations méthodologiques et la création d'outils (conceptuels, matériels, numériques) peuvent sensiblement faciliter cette tâche ardue pour le chercheur, voire lui permettre d'accéder à un champ inédit – le terrain extrême de la recherche mobile.

## Bibliographie

- Andrieu B. (2011). *Le corps du chercheur, une méthodologie immersive*. Nancy, Presses Universitaire de Nancy.
- Badillo P. & Péliissier N. (2015). Usages et usagers de l'information numérique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°6.
- Barboza P, Cardon D. & Ghitalla F. (2012). Panel 'Quel Positionnement et Quels Outils Pour Le Chercheur Face Aux Dispositifs Numériques ?', *Séminaire MIC*, Université Paris 13.
- Büscher M. & Urry J. (2009). "Mobile Methods and the Empirical". *European Journal of Social Theory*, n°12, p.99-116.
- Denzin N. K. (2001). "The Reflexive Interview and a Performative Social Science". *Qualitative Research* n°1, p.26-46.
- Denzin N. K. (2003). *Performance Ethnography: Critical Pedagogy and the Politics of Culture*. London, Sage Publication.
- Fincham B, McGuinness M. & Murray L. (2010). *Mobile Methodologies*. Hampshire, Palgrave Macmillan.
- Goffman E. (1956). *The Presentation of Self in Everyday Life*. Edinburg, University of Edinburg Social Sciences Research Center.
- Hine C. (2001). *Virtual Ethnography*. London, Sage Publications.
- Humeau P. & Rachamim Y. (2009). "Quand Le Chercheur Est « One of the Boys »...". *Regards Sociologiques*, n°37-38, p.45-66.
- Jones K. (2012). "Connecting Research with Communities through Performative Social Science". *The Qualitative Report*, n°17, p.1-8.
- Marzloff B. (2005). *Mobilités, Trajectoires Fluides*. La Tour d'Aigues, Editions de l'aube.
- Merleau-Ponty M. (1945). *Phénoménologie de La Perception*. Paris, Gallimard.

- Perrière Ch. & Belle D. (2014). *Parkour. Des Origines À La Pratique*. Paris, Amphora.
- Pink S. (2007). "Walking with Video". *Visual Studies*, n°3, p.240-252.
- Pink S. (2009). *Doing Sensory Ethnography*. London, Sage Publications.
- Pink S, Kürti L. & Afonso A.I. (2004). *Working Images. Visual Research and Representation in Ethnography*. London, Routledge.
- Rogers R. (2009). "The End of the Virtual – Digital Methods." presented at the Inaugurational Speech, Chair, New Media & Digital Culture, University of Amsterdam, May 8.
- Saleh I. & Hachour H. (2012). "Le numérique comme catalyseur épistémologique". *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°1
- Urry J. (2005). *Sociologie Des Mobilités : Une Nouvelle Frontière Pour La Sociologie ?* Paris, Armand Colin.
- Winkin Y. (1996). *Anthropologie de La Communication. De La Théorie Au Terrain*. Paris, Editions Points.





# Publiciser, confidentialiser : L'inventaire des nanomatériaux en France

Aurélie Tourail

CERTOP, CIRIMAT, CNRS  
UT3, UT2J

[aurelie.tourail@iut-tlse3.fr](mailto:aurelie.tourail@iut-tlse3.fr)  
[tourail.aurelie@gmail.com](mailto:tourail.aurelie@gmail.com)

Ce travail rend compte d'une recherche sur les ressorts sociaux qui ont mené à l'émergence et à la construction de l'inventaire des nanomatériaux en France. Notre hypothèse de recherche est que l'inventaire témoigne d'une tension entre, d'une part, la pression civique pour contrôler l'expansion des « nanos », impliquant plus d'ouverture de l'industrie, et, d'autre part, la construction de cet inventaire qui s'affranchit d'un accès du regard public et marque un repli de l'industrie vers la confidentialisation.

Nanotechnologies, Inventaire, Publicisation, Confidentialisation

## Publicizing, confidentializing : The French registry of nanomaterials

This research paper proposes an analysis of the social forces which led to the emergence and construction of the French compulsory registry of nanomaterials. Our assumption is that the construction of the registry uncovers a tension between the civic pressure to control the expansion of nanotechnology, implying the opening-up of the industrial sphere, and the construction of this registry that weans itself from public access and scrutiny and marks a downturn of the industrial sphere towards confidentiality.

Nanotechnology, Registry, Publicization, Confidentialization

Depuis le début des années 2000, les nanosciences sont en plein essor avec un foisonnement scientifique dans le monde de la recherche et technologique dans la sphère industrielle. Cette expansion notable est appelée à augmenter tant à l'échelle nationale qu'européenne, comme en témoignent le financement de 274 millions d'euros accordé au programme de recherche Nano 2017 en France ou encore les objectifs du programme européen Horizon 2020 qui positionne les nanotechnologies parmi les six technologies génériques clés axées sur la primauté industrielle. Toutefois, même si les nanosciences bénéficient de financements nationaux et européens pour leur développement, elles ont été au cœur de différentes tensions en France. Soulignées au début des années 2000 comme étant des vecteurs d'innovations majeures, les « nanos » sont désormais considérées comme étant « un risque émergent » dont l'expansion et le développement apporteraient autant de promesses que d'incertitudes.

C'est dans un contexte tendu de mise en public des risques, marqué par la crise post-AZF de 2001 (Suraud, 2007) et l'expansion de la contestation des risques technologiques (OGM, par exemple), que les « nanos » sont sorties d'un espace scientifique et politico-industriel par une procédure de « mise en risque » (Gilbert, 2003). Cette mise en public des nanotechnologies et leur appropriation sous l'angle de la question des risques ont influé sur les processus décisionnels au niveau national en menant à la tenue du débat public de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) d'octobre 2009 à février 2010. Ce débat, fortement perturbé et médiatisé, a été marqué par une « publicité de démonstration » (groupe Pièces et Main-d'œuvre : PMO) et par une convergence des revendications sur le travail et la thématique environnement-santé (Chaskiel et Suraud 2014). Chronologiquement, de la trajectoire de mise en risque des « nanos » en France, ressort une bifurcation particulière marquée par le passage d'un discours très prometteur et technocentré à un positionnement plus complexe dans les rapports institutionnels. En effet, suite au débat public de la CNDP, on note le passage d'un discours de promesses, de valorisation et de « communication promettante » (Quet, 2012) lié aux bénéfices potentiels des nanos, à une situation où l'affichage « nano » devient compromettant pour l'industrie.

Depuis 2006, en réponse à la contestation, les rapports commandités par les autorités administratives et différents avis<sup>1</sup> insistent sur l'importance de mettre en place un registre regroupant les nanomatériaux présents sur le territoire national afin de mettre fin à plusieurs années de navigation à vue, de pouvoir s'appuyer sur des données pour les études toxicologiques et de disposer d'une traçabilité des filières et des usages « nanos » en France. Après avoir été préconisé dans la loi Grenelle de l'Environnement I (2009) et précisé dans la loi Grenelle II (2010), ce registre nanos (R-Nano) et ses modalités d'applications ont été définis et fixés dans le décret du 17 février 2012<sup>2</sup> et dans l'arrêté du 6 août 2012<sup>3</sup>. Avec la mise en application, le 1<sup>er</sup> janvier 2013, de la déclaration obligatoire des substances à l'état nanoparticulaire, la France devient le premier pays européen à avoir lancé une telle mesure.

Après plusieurs années de discussion et de consultations publiques, le registre R-Nano a été mis en place afin de recueillir les déclarations des fabricants, distributeurs ou importateurs de substances à l'état nanoparticulaire en France. Depuis 2006, des propositions ont été faites par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET)<sup>4</sup> et le Comité de la prévention et de la Précaution (CPP)<sup>5</sup> pour que soit rendu obligatoire un recensement des substances à l'état nanoparticulaire afin de produire de nouvelles connaissances sur les nanomatériaux. De même, en 2009, dans le cadre du débat public de la CNDP, le ministère de la Santé met en exergue la pertinence de pouvoir repérer la présence d'ingrédients à l'échelle nanométrique dans un produit manufacturé. A la suite du débat public de la CNDP, cette nécessité d'inventaire se formalise à travers le bilan et le compte rendu du débat qui soulignent l'impossibilité, en 2009, pour les pouvoirs publics de savoir quels sont les nanomatériaux présents et commercialisés en France. L'émergence de cet inventaire obligatoire, sous sa forme actuelle, a également été influencée par les échecs essayés par des tentatives d'inventaires fondés sur la responsabilité sociale.

---

<sup>1</sup> Avis de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET, 2006) et du Comité de la prévention et de la Précaution (CPP, 2006)

<sup>2</sup> Décret no 2012-232 du 17 février 2012 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire pris en application de l'article L. 523-4 du code de l'environnement

<sup>3</sup> Arrêté du 6 août 2012 relatif au contenu et aux conditions de présentation de la déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire, pris en application des articles R. 523-12 et R. 523-13 du code de l'environnement

<sup>4</sup> Avis de l'AFSSET. Les nanomatériaux. Effet sur la santé de l'homme et sur l'environnement, 2006

<sup>5</sup> Avis du Comité de la prévention et de la précaution: Nanotechnologies, nanoparticules. Quels dangers? Quels risques?, 2006

Le propos de notre travail de recherche<sup>6</sup> est de déterminer les ressorts sociaux et les tensions qui apparaissent dans le cadre de l'émergence et de la construction de l'inventaire des nanomatériaux en France. Notre hypothèse de recherche est que l'élaboration de l'inventaire R-Nano met en exergue une tension entre, d'un côté, la pression civique pour maîtriser et contrôler le développement des nanotechnologies, contrôle qui comprendrait un impératif pour la sphère industrielle d'informer la société civile, et, de l'autre, la construction effective de cet inventaire qui tend à s'exempter de toute ouverture au regard public. Cette première partie de notre travail nous permet de problématiser cette tension à travers deux processus : la publicisation et la confidentialisation. Il s'agit donc de proposer une réflexion et un travail de terrain portant à la fois sur l'émergence du registre R-Nano et sur sa construction sous le prisme du couple confidentialisation/publicisation.

De plus en plus de travaux de recherche portent aujourd'hui sur les rapports entre risque et communication avec une observation du risque qui fonctionnerait comme un « ferment communicationnel, comme un potentiel discussionnel » (Gardère et d'Almeida, 2014). La question de la publicisation des risques technologiques a été le sujet de recherches en SIC notamment sur les risques industriels (Suraud, 2007), les questions environnementales (Chaskiel et Suraud, 2009) et les risques environnementaux (Domard, 2012).

La notion de publicisation renvoie souvent à la mise en public de l'information ou des données, par opposition à celles de discrétion (Gilbert et Henry, 2012) ou de privatisation (Sabatier, 2007). Nous nous distancions de ces mises en opposition car l'analyse de la publicisation, en regard de la notion d'espace public (Suraud, 2007), montre que le rapport entre confidentialité et publicité n'est pas une simple antinomie. C'est un rapport entre dynamiques sociales asymétriques, avec la levée éventuelle de la confidentialité comme un résultat et un enjeu de la publicisation. On utilisera l'expression de publicisation en la renvoyant à la formation d'un problème public, à travers un processus de thématization dans l'espace public, et à l'appropriation de ce problème pour l'opposer aux décideurs. Le terme « confidentialisation », en tant que tel, ne se retrouve pas en littérature dans le champ des SIC. Toutefois, nous retrouvons la notion de confidentialité traitée dans la dialectique du secret et de la transparence, dans l'opposition entre le dit et le non-dit. Nous utilisons la notion de confidentialisation comme le mouvement vers la confidentialité, exprimant une fermeture à l'accès public, au regard public. Cette tension

<sup>6</sup> Cette recherche s'effectue dans le cadre d'une thèse de doctorat financée par la COMUE Midi-Pyrénées et la région Midi-Pyrénées. Elle a bénéficié, entre autres, de la participation au projet Mobiriskues (Mobilité des risques « nanos ») réalisé par un consortium de laboratoires piloté par le CERTOP et financé par l'ANSES et de l'organisation du projet exploratoire Nanotechmed, réalisé par plusieurs laboratoires, mené par le CERTOP et financé par le CNRS (Peps Riscom).

entre confidentialisation et publicisation n'est certes pas nouvelle mais nous proposons ici de l'étudier à travers la thématisation des nanotechnologies dans le champ des SIC. Notre travail de recherche s'attachera donc à identifier les ressorts sociaux qui ont mené à l'émergence et à la construction de l'inventaire R-Nano sous l'angle de cette tension entre les processus de confidentialisation et publicisation.

Les textes réglementaires s'accordent sur les objectifs et les enjeux de cette déclaration qui sont de mieux connaître les substances à l'état nanoparticulaire et leurs usages afin : d'avoir une traçabilité des filières d'utilisation en France, de disposer d'une base de données pour une meilleure connaissance du marché et des volumes commercialisés, de collecter les informations disponibles pour des études sur les propriétés toxicologiques et écotoxicologiques des nanomatériaux et, enfin, de servir à l'information du public. C'est ce dernier objectif qui nous intéressera dans le cadre de notre travail. En effet, les textes de loi prévoient la mise à disposition des informations relatives à l'identité et aux usages des substances déclarées au plus tard six mois après la déclaration. Toutefois, cette diffusion de l'information est encadrée, et une requête pour que certaines informations demeurent confidentielles peut être effectuée lors de la déclaration. Cette possibilité de dérogation a été grandement revendiquée par les entreprises dans les consultations publiques.

Par exemple, dans l'avis rendu par le MEDEF, en 2011, suite à la consultation sur le projet de décret, des garanties de sécurité sont exigées quant à la confidentialité et au traitement des données qui relèvent du secret industriel. Ceci fonde notre hypothèse selon laquelle il existe une tension entre la pression exercée par l'espace public pour la création de l'inventaire et de l'autre la construction même de cet inventaire qui tend à se détacher de toute ouverture au regard public et de son objectif de mise à disposition des citoyens, du fait de la confidentialité revendiquée et progressivement obtenue par l'industrie.

De par la sensibilité des questions posées sur la confidentialité, ce travail de recherche se déroule sur un terrain relativement difficile concernant l'accès à des entretiens au sein du monde industriel. Cependant, il est possible d'analyser comment la tension entre confidentialisation et publicisation se manifeste dans les ressorts sociaux ayant conduit au dispositif R-Nano. Cela nécessite de croiser plusieurs méthodes notamment la collecte, le dépouillement et l'analyse documentaire de rapports institutionnels de 2000 à aujourd'hui afin d'identifier les interlocuteurs potentiels (industries, société civile, institutions) pour mener des entretiens semi-directifs.

Une première phase de recherche nous a permis d'identifier trois temps dans l'émergence et la construction de l'inventaire R-Nano depuis 2004. Ces périodes, qui sont identifiables par les faits sociaux, les événements et les avancées qui les ont marquées, ne sont pas imperméables et nous permettent d'entrevoir une certaine porosité entre les différents temps.

Il y a eu des moments très mouvementés et d'autres beaucoup plus calmes marquant des phases de prise de décision au niveau gouvernemental. En premier lieu, on notera un temps de préconisation de 2004 à 2007 avec le rapport intitulé « Étude prospective sur les nanomatériaux » (2004)<sup>7</sup> qui recommande un registre sous forme de base de données sur internet concernant les acteurs de la filière « nanos » et les rapports précités de l'AFSSET et de la CPP qui proposent également un inventaire. Ce rapport de la Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes (DIGITIP) a été concomitant d'une phase d'affirmation des mouvements « anti-nanos » liés à la construction d'un pôle technologique (Minatec) à Grenoble. Cette première période témoigne d'une tension entre la pression civique pour le contrôle, voire l'arrêt, de l'expansion des nanotechnologies et les initiatives institutionnelles qui tendent, à travers les rapports, vers un développement des nanos.

Ensuite vient le temps de l'engagement qui marque une période de prise de position gouvernementale concernant l'inventaire entre 2008 et 2012 avec le Grenelle I, le Grenelle II, les débats publics, dont celui de la CNDP, et les différentes consultations publiques. Cet intervalle a été surtout marqué par la réponse du gouvernement, un an et demi après la date butoir prévue, faisant état des engagements pris à la lumière des discussions et des avis reçus durant le débat public.

Enfin de 2013 à aujourd'hui, il y a tout le couplet de concrétisation de cet inventaire. Deux bilans des déclarations ont été mis à la disposition du public en 2013 et en 2014. Pour la première année de déclaration, toutes les demandes de confidentialité ont été acceptées. Cette particularité a conduit à ce que les données accessibles ne permettent pas une réelle appropriation du fait de leur « manque de clarté<sup>8</sup> » pour un citoyen qui souhaiterait en « savoir plus ». Ces phases permettent de mettre en relief des tensions entre publicisation et confidentialisation dans les discours qui ont entouré l'émergence et la construction de l'inventaire R-Nano. S'il est vrai que le Grenelle II a marqué une bifurcation en apportant le principe de la démocratie écologique (Blin et Suraud, 2009) avec la possibilité de discuter de questions de risques qui étaient limitées, jusque-là, à des interlocuteurs industriels et étatiques, l'inventaire R-Nano semble marquer une nouvelle phase.

Après une tendance à la déconfidentialité et à une ouverture des échanges, autour des nanotechnologies, dont le débat public de la CNDP a été un facteur, il apparaît que l'effet de la publicisation des « nanos » marque un renversement de tendance par rapport aux années 2000 au sens d'un accès limité du regard public. Ceci infléchit une tendance antérieure

---

<sup>7</sup>Rapport de la Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes (DIGITIP)

<sup>8</sup>Entretien avec une militante associative

dans la dynamique des risques industriels et technologiques en général (Suraud, 2007).

Effectivement, suite à la catastrophe AZF, les dossiers industriels ont été ouverts afin de soumettre à discussions le possible redémarrage des activités de l'usine. C'était une réelle remise en question de l'argument du droit à la confidentialité industrielle qui était jusqu'alors utilisé comme un « rempart » pour maintenir des informations loin du regard et de la discussion publics. Marquant une « désolidarisation » de l'administration face à l'industrie, cette situation « inédite », comme la qualifie Marie-Gabrielle Suraud (2007), nous permet de constater que le couplage publicisation/confidentialisation s'articule avec des logiques différentes selon la situation (risque émergent ou avéré). Le contexte des « nanos » en France est beaucoup trop complexe pour évoquer ici une simple migration de l'industrie de la participation aux débats publics vers un espace plus confiné (Gilbert et Henry, 2012). Il s'agirait donc de comprendre ce mouvement de repli vers la confidentialisation en analysant les logiques et les ressorts des participants.

L'argument de confidentialité laisse apparaître également une tentative de contournement du caractère obligatoire de la déclaration. En effet, si aujourd'hui les entreprises concernées par la déclaration ne peuvent y échapper de par son caractère obligatoire couplé à des sanctions, on note que la possibilité de déclarer sous couvert de confidentialité leur permet de maintenir certaines informations en accès limité. Toutefois, nous ne pouvons pas parler ici de rétention de l'information car les agences nationales d'expertises et d'autres instituts autorisés peuvent avoir accès, éventuellement sur demande, à des données qui n'apparaissent pas dans le bilan accessible à tous. Cette confidentialisation peut s'expliquer par la crainte des conséquences que pourrait avoir une ouverture plus conséquente de certaines données issues de la sphère industrielle sur l'image, la compétitivité et l'innovation industrielles<sup>9</sup>. La tension entre confidentialisation et publicisation dans le cadre du registre R-Nano s'accroît d'autant plus qu'elle met en relief des enjeux de frontières entre préoccupation environnementale/sanitaire et compétitivité économique et qu'elle fait apparaître une stratégie de gestion de risque réputationnel (Power, 2004, cité par Borraz, 2008) de la part de l'État. La gestion du risque réputationnel étant définie comme « le souci des responsables publics d'accorder la priorité à la préservation de la légitimité perçue de l'activité réglementaire et des décisions » (Borraz, 2008).

Même s'il n'en est qu'à sa deuxième année d'existence, l'inventaire R-Nano marque une bifurcation. Ceci est d'autant plus vrai s'agissant de la tension entre publicisation et confidentialisation que les principaux changements apportés pour la deuxième année de recensement portent justement sur

<sup>9</sup> Communiqué de l'Union de l'Industrie Chimique : « Inventaire des nanomatériaux : une nouvelle réglementation exigeante, unique au monde », 4 décembre 2013.

la gestion de la confidentialité des données récoltées. En effet, pour la deuxième année de déclaration, toutes les demandes de confidentialité requéraient l'apport de justificatifs plus détaillés qu'en 2013. Cette nécessité d'accompagner chaque requête de confidentialité de preuves concrètes a sensiblement fait baisser le nombre de demandes. Cette baisse semble également liée au fait que la diffusion des données de 2013 aurait « rassuré »<sup>10</sup> l'industrie quant à la nature même des informations publiées et à la position des différentes autorités administratives concernées sur la question de la protection du secret industriel et du maintien de la confidentialité. Si l'industrie a été « rassurée », un discours différent émane de la sphère associative pour laquelle la réalité imposée par les activités et les contraintes industrielles fait qu'aujourd'hui l'inventaire et les bilans publiés tendent à s'éloigner de l'ouverture escomptée : « On est loin de ce qui était attendu<sup>11</sup>. »

L'analyse de la thématisation des « nanos » en France fait également apparaître des enjeux européens. En effet, l'inventaire français, qui a été le premier en Europe, fait figure d'exemple en Belgique, en Suède, au Danemark et en Allemagne entre autres. La possibilité d'harmoniser les inventaires avec un registre à l'échelle européenne a été d'ores et déjà évoquée, et une consultation en ce sens a eu lieu en décembre 2014. Par conséquent, la réalisation d'un registre d'envergure européenne décuplerait les enjeux de traçabilité des filières nanos et d'information du public et amplifierait la question de la confidentialisation et de la publicisation au vu de la sensibilité des enjeux stratégiques et industriels qui sont pilotés au niveau européen.

## Bibliographie

- Borraz O. (2008). *Les politiques du risque*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Chabbal J. (2005). Le risque invisible. La non-émergence d'un problème public. *Politix*, n° 70, p. 169-195.
- Chaskiel P. & Suraud M-G. (2009). La responsabilité sociale environnementale des entreprises : une réponse économique à la politisation de la production. *Revue Française de Socio-Économie*, N° 4, p. 99-116.
- Chaskiel P. & Suraud M-G. (2014). Nanotechnologies : l'espace civique des risques technologiques redimensionné. *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 22, p.93-102.
- Domard J. (2012). Le rôle de la mobilisation dans l'ouverture des données publiques : le cas de la publicisation de la localisation des parcelles transgéniques. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 13/2, p. 47-58.
- ESSACHESS. (2013). *Secret, publicité, recherche en sciences sociales*. Journal for Communication Studies, vol. 6, no. 2(12).

<sup>10</sup> Entretien avec un agent du Ministère de l'écologie

<sup>11</sup> Entretien avec une militante associative

- Gardère E. & D'Almeida N. (2014). Risques mineurs, changements majeurs. *Communication et organisation*, N° 45, p. 1-16.
- Gilbert C. (2003). La fabrique des risques. *Cahiers internationaux de sociologie*, N° 114, p. 55-72.
- Gilbert C. & Henry E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, N°53, p. 35-59.
- Quet M. (2012). La critique des technologies émergentes face à la communication promettante. Contestations autour des nanotechnologies. *Réseaux*, N° 173-174, p. 271-302.
- Sabatier B. (2007). De l'impossible espace public à la publicisation des espaces privés. Guénola Capron et Nadine Haschar-Noé. *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Suraud M-G. (2007). *De la concertation à la contestation. La catastrophe d'AZF*. La Documentation Française.
- Suraud M-G. & Blin M-P. (2009). Des risques industriels à la démocratie écologique. In Suraud M-G, Blin M-P. & De Terssac G. *Risques Industriels : quelle ouverture publique ?* Ed. Octarès MSH-T, Collection « Le travail en débats », p. 19-38.





**ATELIER N°7**

**PRODUCTIONS DISCURSIVES  
& MISES EN RÉCIT**





# **Les bibliothèques et le web de données : d'un système de recherche informationnel à un dispositif de médiation**

Kaouther AZOUZ

Laboratoire Gerico  
Université Charles de Gaulle, Lille 3  
[kaoutherazouz@gmail.com](mailto:kaoutherazouz@gmail.com)

Le web de données bouleverse les pratiques des bibliothèques qui ne limitent plus leur rôle à la numérisation et à la mise en ligne du patrimoine. La ré-exploitation et l'appropriation de leurs collections numériques sont leurs principales visées sur le web. Pour y parvenir, elles mettent en place des stratégies ciblant la revalorisation et l'enrichissement des contenus en fonction des besoins de l'utilisateur. Cette situation restitue aux bibliothèques le statut de lieux de savoir et de médiateurs numériques du web.

Web de données, médiation, bibliothèques, contenu numérique, usagers

## **Libraries and linked data : from an information based research system to a mediation device**

Linked data has urged libraries to change their practices which are no longer confined to digitization and content uploading. Enabling reuse of their digital content by web users is increasingly becoming their major concern. In order to achieve such target, libraries should develop several online strategies of enrichment and upgrading of their content that will meet users' needs. Hence libraries will not only be perceived as temples of knowledge but also as digital mediators on the web.

Linked data, mediation, digital content, web users, libraries, digitization

*« Si les bibliothèques seront considérées comme uniquement des groupes de données elles disparaissent, en revanche si elles seront considérées comme des lieux d'accès aux ressources et des lieux de médiation, à ce moment là elles peuvent plutôt perdurer »*

B.Bachimont

Cette recherche vise l'analyse d'un nouveau paradigme des bibliothèques sur le web. Ne se limitant plus à l'accès et à la recherche de l'information, les usagers sont en quête de contenus intelligibles (Bermès et al, 2013) et d'une information précise qu'ils pourraient réutiliser. Cette pratique incite les bibliothèques à réviser leurs stratégies de valorisation des contenus et à comprendre les mutations d'usages que génèrent l'utilisation des moteurs de recherche (Chaudiron, Ihadjadene, 2008). L'évolution du web d'un dispositif d'accès, de recherche, de consultation et de diffusion de l'information vers un dispositif de partage et d'échange impacte les pratiques des bibliothèques et des usagers.

## Cadre théorique

### **Quel ancrage pour la médiation en SIC ?**

La médiation est définie par le centre national des ressources textuelles et lexicales comme le fait de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses. Elle se caractérise en sciences de l'information et de la communication par la densité des écrits, la variabilité des significations et la multiplicité des approches. La richesse de la notion nous incite à étudier les nouvelles formes de communication (Davallon, 2003) du patrimoine numérique des bibliothèques. Dans son rapport au Ministère de la Culture et de la Communication, Pierre Lescure met l'accent sur la médiation culturelle des bibliothèques et la nécessité de sa réadaptation aux mutations du numérique. Igor Babou et Joëlle Le Marec définissent cette médiation comme l'interaction entre la bibliothèque comme organisation matérielle et spatiale des connaissances et les moyens permettant la communication de son savoir auprès du public (Babou et Le Marec, 2003). La médiation numérique du patrimoine est présentée par Bernadette Dufrene comme les « [...] prolongements des médiations traditionnelles » (Dufrene et al, 2013) et une nouvelle forme de représentation de l'institution, de son patrimoine et de son offre de service. Xavier Galaup, considère que la médiation ne peut se faire que par le biais d'un tiers comme les interfaces qui accompagnent l'utilisateur et facilitent les usages (Galaup, 2012). Bien qu'ils partagent cette

approche, Cécile Gardiès, Isabelle Fabre et Vincent Liquète considèrent que la médiation permet la mise en relation de deux « [...] choses jusque là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information » (Liquète et al, 2010). Ce sont ces différentes notions de la médiation qui intéressent notre recherche puisqu'elles rappellent notre problématique et insèrent la médiation dans un nouveau dispositif : le web de données.

### **Les approches d'interdépendance entre médiation et dispositif**

La médiation numérique nécessite des dispositifs techniques permettant l'utilisation des contenus et l'accompagnement de l'utilisateur du web (Gardiès et al, 2010). Elle se présente pour Silvère Mercier comme une démarche permettant la mise en place de dispositifs « passerelles », « de flux » et « ponctuels » permettant l'accès, l'appropriation ou la dissémination de contenus à des fins de diffusion de savoir et de savoir-faire. Cette définition évoque l'interaction de l'utilisateur avec les contenus par le biais de dispositifs dédiés comme les catalogues en ligne, etc. Amanda Rueda considère la médiation et le dispositif comme indispensable à la transmission du contenu et à son appropriation par l'utilisateur (Rueda, 2010). Elisabeth Caillet et Daniel Jacobi, mettent l'accent sur l'interaction entre les acteurs et les dispositifs techniques utilisés dans la création de l'objet artistique et les formes de sa revalorisation pour une réappropriation par le public (Rueda, 2010). Malgré la richesse des approches, on note la réémergence de la médiation des contenus avec le web de données. Entendu comme le « [...] web des objets documentaires communicants » (Boustany et al, 2013), le web de données vise la mise en relation d'un ensemble d'objets et de contenus au profit de l'internaute et en fonction de ses besoins. L'idée est de parvenir à l'appropriation de ces ressources par l'utilisateur. Selon Bertrand Calenge, les bibliothèques voudraient infirmer le discours évoquant leur désintermédiation. (Calenge, 2015).

### **La médiation et la notion de l'espace**

La médiation est en interaction avec l'espace dans lequel elle s'opère. La notion de spatialisation est très abordée par les professionnels de l'information et de la communication. Elle désigne le lieu physique et l'espace numérique du web. La médiation des bibliothèques physiques est différente de celles du web. Elle nécessite l'utilisation de stratégies ciblant le repérage géographique du lieu et la valorisation des collections auprès des lecteurs (Bermès et al, 2013). L'espace numérique se distingue par la diversité de ses contenus et la multiplicité des dispositifs d'accompagnement aux usagers, ce qui lui alloue le statut de dispositif médiateur (Fabre, 2013). C'est un espace qui médiatise le savoir et assure le développement des institutions culturelles et des collections patrimoniales (Rizza, 2014). Yves Jeanneret, considère la médiation comme le produit d'un espace « dense » de structures et de « constructions » reliant les acteurs à leurs objets de communication (Bonaccorsi, 2009). C'est le cas

du web où l'on retrouve la notion du « réseau » et de mise en relation des acteurs aux objets et aux contenus communiqués.

## **Problématique et hypothèses**

Si la médiation est bien ancrée, pourquoi ré-émerge-t-elle sur le web de données ? Est-elle le nouveau paradigme des bibliothèques sur le web? Quelle offre de service fournira-t-elle aux usagers du web ? Si les bibliothèques visent la médiation, cela sous entend une visibilité peu conséquente de leur patrimoine. Cette recherche analysera l'appropriation des contenus puis l'enrichissement du patrimoine en fonction du besoin de l'utilisateur et conclura par l'étude du web de données comme un espace de mise en relation des acteurs du patrimoine et de leurs contenus.

## **Méthodologie**

L'enquête sociologique et l'approche ethnographique sont les principales méthodes de cette recherche. N'ayant pas d'échantillon statistique nous avons analysé le comportement des enquêtés face à notre objet d'étude : le web de données. Or, comme le mentionne Bourdieu, le choix d'un sujet est rarement neutre car il est souvent lié au vécu du chercheur. Notre méthodologie est un croisement entre l'ethnographie réflexive et analytique car elle recoupe nos connaissances et prénotions professionnelles sur la médiation des bibliothèques à notre processus de recherche sur un objet qu'on maîtrise peu : le web de données.

### **Profils des enquêtés**

Cette enquête s'est déroulée entre février-avril 2014. Elle a ciblé neuf professionnels qui se répartissent comme suit:

- Un chef de projet (BnF)
- Une responsable du service prospective et services documentaires (BnF)
- Une responsable au Département de l'information bibliographique et numérique - coordination des produits et services bibliographiques (BnF)
- Un chargé d'études documentaires et chef de projet - Ministère de la Culture et de la communication
- La responsable de l'édition de systèmes d'information documentaire - réseau CANOPE Académie de Poitiers
- La responsable du Webmagazine chez Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou
- Un membre du conseil d'administration de l'agence française d'informatique, gérant d'une entreprise spécialisée dans les solutions libres des systèmes intégrés de gestion des bibliothèques

- Un directeur des offres clients et responsable des produits d'une base de données bibliographique française
- Un enseignant-chercheur expert dans les technologies du web de données dans l'institution culturelle

### **Déroulement de l'enquête**

Cette enquête s'est fondée sur la conduite d'entretiens semi-directifs et compréhensifs. Ce sont les seconds, majoritairement présents (6/9), qui nous ont permis de nous distancier de notre grille d'entretien. A la question « pensez-vous que le web de données est le média de valorisation des pratiques professionnelles des bibliothèques principalement celles des catalogueurs sur le web? » nous étions confrontées à deux attitudes : celle qui recadre notre questionnement et rompt avec nos prénotions sur la médiation et celle qui crée une « enquête dans l'enquête » (Kaufmann, 2014). En d'autres termes nous étions face à une situation imprévue qui nous a mené à interagir avec nos enquêtés. Cette interaction se traduit par la mise en place de nouveaux questionnements. Concernant l'entretien semi-directif, il a suivi une grille d'entretien prenant en compte les problématiques du web de données en bibliothèques. On a dû réajuster cette grille en fonction du profil de l'enquêté. De visu, par téléphone ou sur Skype, ces entretiens ont duré entre une demi-heure et une heure. Pour une meilleure traçabilité et ré exploitation des données, nous avons enregistré nos entretiens après l'accord de nos enquêtés.

### **Création du corpus et analyse du contenu**

Une fois enregistrés, ces entretiens sont retranscrits à l'aide d'une solution libre : Sonal, qui permet le découpage de l'enregistrement en plusieurs thématiques. L'intérêt de cet outil est qu'il favorise la transcription et l'analyse du contenu. Une fois les thématiques élaborées, on peut faire une requête sur un sujet donné au sein du corpus et importer la synthèse au format RTF ou Word.

## **Résultats et discussion**

### **Résultats**

Si la médiation ré-émerge en bibliothèques, c'est qu'il y a une visibilité et une réutilisation partielle du patrimoine numérique sur le web. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous dédions cette partie à l'analyse des résultats et des verbatim de l'enquête.

### **De la recherche de l'information à l'appropriation des contenus**

La recherche et l'accès à l'information ne sont plus les priorités des bibliothèques. Nos interviewés confirment l'atteinte de ces objectifs par d'autres dispositifs. « *De nos jours les gens n'ont pas besoin de consulter la bibliothèque pour avoir accès à l'information car il suffit pour cela de consulter le web pour trouver ce que l'on veut mais pas de manière certifiée comme le font les bibliothèques* » (B.B., UTC). Cette démocratisation du dispositif se

heurte à la non-certification de leurs contenus et à la frustration de l'utilisateur en l'absence de l'objet recherché. « *Dès qu'on est sur le web, l'utilisateur ou l'internaute ne voit pas l'intérêt de se limiter aux données des bibliothèques mais plutôt d'élargir son champ de recherche et de consultation, d'où ce sentiment de frustration quand il ne retrouve pas ce qu'il cherche vraiment.* » (M.C., BnF).

Ce constat incite les bibliothèques à revoir leurs stratégies de visibilité en se mettant sur le « parcours critique » de l'utilisateur et en lui proposant des contenus authentiques non identifiés par les moteurs de recherche et susceptibles de l'intéresser (Azouz, 2014). L'idée est de lui fournir des contenus sans qu'il aille les chercher mais qu'il puisse se les approprier. L'appropriation est similaire à la lecture<sup>1</sup>, elle n'est pas systématique et peut être substituée par une autre pratique. Elle ne se réalisera que lorsque les bibliothèques deviennent des lieux de savoir du web et non ses points d'accès. La réutilisation des données brutes et des référentiels de la Bibliothèque nationale de France confirment ce propos. A. Simon précise que certains usagers du data.bnf.fr sont parvenus à « *la création d'un calculateur de données publiques* » et que la plateforme du livre traduit *IF VERSO* utilise data.bnf.fr dans l'import des référentiels d'œuvres et de leurs traductions.

### ***Le web de données et l'émergence d'un nouveau dispositif de médiation***

L'enrichissement des contenus en fonction du besoin de l'utilisateur est une nouvelle stratégie de fidélisation et de revalorisation des contenus des bibliothèques. Elle permet à l'utilisateur d'affiner sa requête et d'avoir plus de probabilités de retrouver son objet de recherche. Le Réseau Canopé adopte cette démarche en intégrant les données du data bnf dans son portail e-sidoc pour répondre aux besoins de recherche des usagers : « *Ce que je remarque au niveau des pratiques des enseignants et des élèves c'est que ces derniers utilisent beaucoup de contenus dans leurs établissements scolaires qui leur sont mis à disposition par de grandes institutions culturelle comme Gallica et tout ce que fait la BnF pour l'accompagnement des équipes éducatives ou des enfants* » (CH.F- Réseau CANOPE)

Caroline Demescence<sup>2</sup> évoque le cas d'un lecteur qui cherchait une adaptation d'une nouvelle rédigée par un auteur anglais mais qui ne la retrouve pas dans les catalogues de la bibliothèque. « *Là-dessus data.bnf.fr est très pratique puisqu'on ne pouvait chercher d'adaptateurs dans les catalogues alors que data peut très bien le faire. La personne était étonnée du nombre de résultats présentées et ne s'était pas rendu compte de la richesse des ressources du catalogue* » (C. D. BnF). Par ailleurs cette richesse ne compte plus en l'absence de l'objet recherché. M. Clatin rebondit en évoquant l'expérimentation des usagers de la Bibliothèque de Fresnes qui étaient contents de la richesse du catalogue

<sup>1</sup> Bachimont B., entretien Mars 2014

<sup>2</sup> Responsable au Département de l'information bibliographique et numérique Coordination des produits et services bibliographiques

mais frustrés et perdus quand il ne leur offrait pas des contenus authentiques. Il fallait selon elle cibler les centres d'intérêts des publics et choisir les jeux de données adéquats : « *C'est aux bibliothécaires qui connaissent très bien leurs publics de faire le tri des jeux de données qui leur conviennent au mieux et qui intéressent surtout leurs publics. C'est un choix qui s'effectue dans le cadre de la politique documentaire pour le public* » (M. C., BnF)

### **Le web de données : vers un espace d'interconnexion des contenus et l'émergence d'un nouveau paradigme de médiation**

Le dernier aspect de cette médiation est le décloisonnement des contenus et la mise en relation des acteurs. Nos enquêtés précisent que cette nouvelle manière de revalorisation du patrimoine est conditionnée par le choix et la mise en relation de données « propres », c'est-à-dire des données structurées avec le moins d'erreurs possibles. « *C'est bien les métadonnées qui en terme de qualité vont nous permettre d'assurer cette interconnexion* » (L.D. Electre). Cette convergence peut se faire par le biais du lien sémantique. Prônée par des adeptes du web de données, cette stratégie est critiquée par d'autres professionnels: « *Quand il y a trop de liens cela pourrait perturber l'utilisateur qui ne sait plus où chercher...Je constate qu'en salle lorsqu'il y a trop de liens, les lecteurs sont agacés parce qu'ils ne savent plus où aller et ne savent plus ce qu'il y a derrière* » (M.C BnF)

Cette interconnexion, permet l'émergence d'un nouveau paradigme de médiation entre les données audio-visuelles, archivistique, muséales, de lecture publique, de l'enseignement qui s'interconnectent pour une meilleure exploitation du patrimoine. Le web de données émerge comme une technique de mise en relation des contenus et un média restituant aux bibliothèques le statut de lieu de savoir et de médiateurs numériques du patrimoine. La transition des bibliothèques d'un espace matériel (le bâtiment) vers un espace mouvant, sans frontières, avec des profils divergents d'utilisateurs (le web) incite ces institutions à réadapter leur offre aux besoins de l'utilisateur.

## **Discussion**

Cette communication confirme notre hypothèse. En nous référant aux définitions du cadre théorique on remarque qu'elles relient la médiation à l'appropriation de l'objet (Rueda, 2010), au dispositif, aux acteurs véhiculant les objets et les contenus, à l'espace (Jeanneret et Fabre), à l'action culturelle et aux interventions permettant la revalorisation du patrimoine (Caillet, Jacobi). Ce sont des critères qu'on retrouve dans notre recherche puisqu'on évoque l'appropriation du contenu comme la valeur ajoutée des bibliothèques. L'enrichissement du contenu en fonction du besoin de l'utilisateur est abordé par Emmanuelle Bermès dans son ouvrage « *Le web sémantique en bibliothèques* » (Bermès et al., 2013) qui mentionne la médiation des contenus et les différentes stratégies garantissant sa réussite.

L'appropriation, la réutilisation et l'enrichissement des contenus ou des collections sont des pratiques qu'on retrouve dans l'espace physique des bibliothèques. En effet les lecteurs qui consultent, lisent, réfléchissent sur le contenu d'une ressource parviennent généralement à se l'approprier pour créer un nouveau contenu. De même, l'enrichissement se traduit en bibliothèques physiques par la politique d'acquisition qui se fait en fonction des besoins des publics et des politiques documentaires de l'institution. On relève un recoupement entre les deux types de médiation. Par ailleurs, Catherine Dhérent<sup>3</sup> émet des réserves sur cette médiation pour les raisons suivantes. Elle pense que l'hétérogénéité des contenus, des structures et des provenances de données, entravent le processus d'enrichissement des contenus. Si l'utilisateur ne trouve pas ce qu'il cherche, il est perturbé et c'est difficile pour les professionnels de répondre positivement à sa requête pour des raisons techniques dont la propreté des données et la divergence des fichiers d'autorité car les bibliothèques ne se réfèrent pas toutes aux autorités de la BnF. La question qu'elle pose : *« est ce qu'on ne va pas trop loin en essayant de mettre en relation des termes qui sont différents mais qui veulent au final dire à peu près la même chose pour l'indexation, est ce qu'on ne va pas trop loin, est ce que le web d'aujourd'hui n'est pas tout à fait efficace pour le public ? »*

## Conclusion

Le web de données est en train de changer le rôle des bibliothèques. Il n'est plus question de promouvoir l'information professionnelle standardisée (notices bibliographiques, catalographiques et d'autorité) mais de fournir une information publique. On relègue à l'internaute le statut de principal interlocuteur du web, d'où sa convoitise par les professionnels de l'information. Bibliothèques, éditeurs de contenus et institutions culturelles sont amenés à créer des passerelles entre leurs données. La réussite de cette médiation dépend de l'évolution des pratiques professionnelles : le bibliothécaire doit dépasser la culture du catalogue pour se mettre au service de l'utilisateur, de ses attentes et de ses besoins sur le web. Les bibliothécaires doivent cerner les pratiques actuelles des internautes et comprendre les motifs qui les incitent à passer par un moteur de recherche pour parvenir sur le site d'une institution culturelle ou patrimoniale. La valorisation des contenus ne consiste plus, selon ces professionnels, à mettre en exergue des outils de recherche classiques (notices, catalogues, etc.) mais à mutualiser et à rendre interopérables un ensemble de ressources authentiques et intéressantes dans des dispositifs ou des réseaux dédiés aux pratiques et centres d'intérêt des internautes.

<sup>3</sup> Conservateur général du patrimoine, chef de projet Livre et lecture à Lille Métropole

## Bibliographie

- Azouz K. (2014). Les bibliothèques et la visibilité des données culturelles sur le web : réalité d'un défi. *Actes du 6e colloque spécialisé en Sciences de l'Information - Information, communication, documentation : les nouvelles utopies*, Institut d'Administration des Entreprises et Université de Poitiers, Université de Moncton, Canada, 17-18 juin, pp. 16-29.
- Bermès E., et al. (2013). *Le web sémantique en bibliothèques*. Paris, Collection Bibliothèques, éditions du Cercle de la Librairie.
- Bonaccorsi J. (2009). *Le devoir de lecture. Médiations d'une pratique culturelle*. Paris, Lavoisier-Hermès, coll. Communication, médiation et construits sociaux, 218 p.
- Boustany J., Broudoux E., Chartron G. (2013). La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques. Actes du colloque Document numérique et société, Zagreb, 2013. *Collection Information & stratégie*. Bruxelles, Editions de Boeck, 2014. p.7.
- Calenge B. (2015). *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris, Éd. Du Cercle de la librairie, 147 p.
- Galaup X. (2012). *Développer la médiation documentaire numérique*. Presses de l'enssib
- Ihadjadene M., Chaudiron S. (2008). Quelles analyses de l'usage des moteurs de recherche ? *Questions méthodologiques. Questions de Communication*, Presses universitaires de Nancy, pp.17-32.
- Davallon Jean, (2003). La médiation : la communication en procès ? *Médiation et information* (MEI). N° 19. pp. 38-59.
- Dufrêne B., et al. (2013) *Numérisation du patrimoine: Quelles médiations? Quels accès ? Quelles cultures ?* Paris, Collection Cultures numériques, éditions Harmattan.
- Fabre I. (2013). *L'espace documentaire comme lieu de médiations*. Esquisse. ISSN 1925-4873.
- Kaufmann J.C. (2014). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif*. Paris. Armand Colin.
- Liquète V. et al. (2010). Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? *Les Enjeux de l'information et de la communication*, pp. 43-57.
- Paugam S. (2010). *L'enquête sociologique*. Paris, PUF.
- Rueda A. (2010). Des médias aux médiations : quelles médiations, quels objets, quels enjeux? *Les Enjeux de l'information et de la communication*, pp. 88-103.
- Vitalli Rosatti M. (2011). La philosophie du numérique : lecture de pour un humanisme numérique de Milad Doueïhi. *Sens Public*, pp.1-8.





## **La veille, un objet mal identifié dans le paysage scientifique SIC ?**

Florence Canet

Laboratoire LERASS

Toulouse 3

[florence.canet@gmail.com](mailto:florence.canet@gmail.com)

Les outils du web social ont permis aux usagers du web de développer des activités de veilles dans leurs pratiques informationnelles informelles. Même si la veille est beaucoup étudiée en sciences de la gestion elle l'est encore peu en SIC alors qu'il s'agit d'un processus informationnel complexe et qui ne fait pas consensus. Nos travaux proposent d'étudier empiriquement les usages des veilleurs dans leurs pratiques quotidiennes pour saisir leurs usages et leurs buts.

Veille, usages amateurs, pratique ordinaires, buts informationnels

## **Information monitoring, a misidentified object in the SIC landscape ?**

The social web tools allowed web users to develop activities in their everyday life watching, information practices. Although informationnal monitoring is much studied in management science than in SIC although it is a complex information process and there is no consensus. Our work proposes to empirically study the uses of watchmen in their daily practices to capture their uses and goals.

Informationnal monitoring, amateur practices, everyday life watching, Information uses

Les internautes peuvent aujourd'hui faire de la veille dans leurs pratiques informelles quotidiennes grâce aux outils du web social qui facilitent un accès aux flux d'information gratuits (Jouët, Rieffel, 2013, Granjon et Le Foulgoc, 2010). D'ailleurs, de nombreux discours prescriptifs émaillent le web pour orienter des individus experts ou novices informationnels vers des méthodes et outils de veille. Ces prescriptions, souvent portées par la voix d'influenceurs ou de sirènes marketing<sup>1</sup>, énoncent comment les individus doivent veiller, mais elles ne nous apprennent rien sur les pratiques des personnes qui veillent et elles ne sont pas fondées sur des travaux de recherche. Par ailleurs, les études scientifiques sur la veille relèvent surtout des sciences de la gestion qui ont fortement imprégnés les trop rares travaux en sciences de l'information et de la communication (SIC) qui se cantonnent aux contextes des entreprises et des organisations pour analyser ce processus informationnel complexe. Seuls quelques travaux récents mentionnent la pratique de veille individuelle en contexte de loisir mais en se centrant sur les enjeux communicationnels du web social (Denouël, 2011). Les spécificités du processus info-communicationnel de veille restent donc complexes à circonscrire, et l'absence de consensus scientifique révélée par les 37 termes faisant référence à la veille dans la littérature scientifique française et anglo-saxonne en témoigne (Lesca et Caron-Fasan, 2006 : 155).

Dès lors, nos travaux de thèse ont pour ambition de considérer la pratique de veille comme un processus info-communicationnel global en observant des usages de veilleurs à travers une large focale afin de caractériser la veille sous l'éclairage spécifique des SIC. Face au manque de travaux scientifiques, notre approche qualitative nécessairement empirique prend appui sur la théorie des usages sociaux. Nos questions de recherche sont volontairement larges : Qui sont les veilleurs ? Pourquoi veillent-ils ? Pour y répondre nous nous sommes entretenus avec 33 individus répartis en trois groupes distincts : des veilleurs professionnels, des usagers de Twitter qui se déclarent veilleurs et des individus qui ne se déclarent pas veilleurs mais qui ont des pratiques informationnelles sur le web.

<sup>1</sup> Environ 37 200 000 résultats sur le moteur de recherche Google pour la requête « comment faire de la veille » consulté le 01 décembre 2014

Dans notre communication nous souhaitons nous focaliser sur deux de nos résultats qui mettent en exergue la complémentarité de notre approche informationnelle et l'inscription de nos travaux dans le contexte du web social. Dans un premier temps nous proposerons une revue de littérature qui donne à comprendre le paysage scientifique qui étudie la veille puis nous présenterons notre méthodologie de recherche et nos résultats.

## **Une approche parcellaire et partielle du processus informationnel**

### ***Des travaux parfois anciens***

Certains travaux qui font toujours office de référence datent (Aguilar, 1967 ; Choo, 2001 par ex), et ne prennent donc pas en compte les impacts du web 2.0 (O'Reilly, 2007) dans les pratiques informationnelles (Chaudiron et Ihadjadene, 2011 ; Proulx, Millette, Heaton, 2012). Seuls les travaux d'Alloing (2013) observent la veille au sein d'un environnement 2.0. Ces études observent toutes la veille dans un contexte professionnel, alors que les pratiques aujourd'hui tendent à s'individualiser et à glisser dans les pratiques ordinaires avec le web social (Canet, 2014).

### ***Des modélisations nombreuses***

De nombreux travaux en sciences de la gestion proposent des modélisations du processus informationnel itératif et continu de veille dans des contextes d'organisations ou entreprises selon cinq à sept étapes (Association Française de normalisation, 1998, Jakobiak, 2009, Rouach, 2010). L'existence de ces nombreux modèles pour un seul contexte d'exercice signale bien l'absence réelle de consensus et nous alerte sur une approche modélisatrice certainement trop réductrice en regard de la variété des stratégies (veille passive, veille active (Choo, 1999), et de la variété des profils de veilleurs (Bulinge, 2002).

Par ailleurs, depuis 2010, le phénomène de la curation offre un cadre marketé aux pratiques de veilles amateurs qui utilisent des plateformes de curation sociale pour élaborer une veille et donner à voir des contenus collectés (Mesguich, 2012). Dès lors, les discours prescriptifs résument le processus informationnel de veille aux seules opérations de collecte, sélection, capitalisation et diffusion (étapes correspondant aux propositions technologiques offertes par les outils du web social<sup>2</sup>), et oublient souvent les notions informationnelles sous-jacentes (besoin et but informationnel) qui questionnent véritablement les usages des veilleurs.

### ***Des travaux principalement focalisés sur une approche sociale***

Aujourd'hui, la veille est envisagée comme une dynamique de visibilité dans la production expressive d'informations amateur sur internet (Denouël, 2011). En effet, les études SIC les plus récentes observent à travers les

<sup>2</sup> Scoop it, Parper li, Twitter, Diigo...

identités agissantes des veilleurs un processus identitaire et citoyen (Georges, 2009; Merzeau, 2009 ; Granjon, 2014; Merzeau, 2014), propice à l'expression de soi (Denouël, Granjon, et Aubert, 2014) et à l'engagement (Thousseau et Pelissier, 2013). Dans ces travaux, le veilleur est motivé par un engagement civique mais aussi par une culture de soi, avec pour objectif de valoriser ses singularités subjectives au sein du web participatif (Granjon et Denouël, 2010 ; Lambert et Landaverde, 2013). Cette vision militante promouvant la veille en tant que processus lié à un désir de prise de parole politique ou à un engagement de démocratie participative reste axée sur une approche uniquement communicationnelle et sociale de la veille alors que celle-ci est avant tout un processus informationnel.

Les travaux de recherche en SIC donnent à voir la veille sous des éclairages parfois anciens, partiels ou parcellaires, oubliant la variété des contextes et situations, au détriment d'une mise en lumière de la typicité de ce processus info-communicationnel. Il nous semble complexe d'envisager la veille comme un processus unique mais plutôt intéressant de parler des processus de veille et de les caractériser en fonction du contexte et de paramètres de situations spécifiques.

### **Méthodologie : des veilleurs et des veilles**

Le manque de travaux scientifiques en SIC nous impose une démarche exploratoire inductive qui prend appui sur 33 entretiens semi-directifs. Choisir une approche sociologique qualitative comme cadre méthodologique favorise « *l'observation de la logique à l'œuvre pour participer à la construction de sens* » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 11). L'association d'entretiens semi-directifs et de la méthode des incidents critiques (Felio et Carayol, 2013) nous permet d'approcher au plus près d'usages difficiles à observer. Le regard réflexif de l'interviewé sur son activité, et le passage du registre procédural au registre déclaratif nous paraissent particulièrement intéressants pour saisir des usages de veille en mutation.

Notre étude empirique est fondée sur une démarche en trois temps. Nous avons d'abord interrogé 10 veilleurs professionnels, exerçant une mission de veille au sein d'une entreprise ou organisation, que nous avons recrutés grâce à nos connaissances puis par la méthode de la « boule de neige » (Silverman, 2013). Puis, nous avons constitué un corpus de 20 veilleurs via Twitter. Choisir un réseau social identifié comme outil de veille par les discours prescripteurs nous a permis de recruter nos participants selon le filtre de l'auto-proclamation (usager qui se proclame veilleur dans sa courte biographie Twitter) qui nous paraît pertinent pour envisager des pratiques ordinaires aux contours flous. Ces veilleurs sont majoritairement des novices informationnels et veilleurs amateurs passionnés non

rémunérés (n=10), ou « pro-am » <sup>3</sup>(Flichy, 2010) (n=2), mais parfois aussi des professionnels ne s'étant pas déclarés comme tel dans leur biographie (n= 8) que nous avons choisi de conserver afin de favoriser l'éclectisme. Enfin, nous avons interviewé des usagers du web sélectionnés également grâce à la méthode de la « boule de neige » afin de les questionner sur leurs pratiques informationnelles (à ce jour n= 3). Ces individus ne connaissent pas ou peu la notion de veille, et ne peuvent donc pas en parler de manière explicite, nous avons pour hypothèse que certaines de leurs pratiques du web témoignent d'un processus de veille. Notre volonté de rester le plus large possible dans le choix de nos participants nous semble être la réponse méthodologique la plus juste face aux manques actuels de travaux. Cette diversité n'a pas pour ambition de déceler des antagonismes entre les pratiques mais plutôt d'offrir une variété de situations à observer.

## Résultats et discussion

### *Quatre situations de pratiques de veille individuelle amateur et professionnel*

Nos entretiens nous ont permis de recenser quatre situations de pratiques de veille individuelle. Tout d'abord, dans le contexte professionnel, un seul veilleur professionnel mentionne une « commande formulée avec précision<sup>4</sup> ». Dès lors, l'imposition d'une commande formulée par un tiers (Association Française de normalisation, 1998) ne semble plus être le seul moteur d'une tâche de veille. Une seconde modalité plus fréquente professionnellement correspond plutôt à une veille pour un tiers mais qui n'en a pas nécessairement exprimé le besoin (Canet, 2014). Par ailleurs, nos entretiens auprès d'amateurs attestent d'un glissement vers une pratique liée aux fonctionnalités de partage du web social qui proposent de produire une veille initialement pour soi mais finalement diffusée, dans un acte participatif, à un tiers qui n'en a pas exprimé le besoin. Enfin une quatrième modalité de veille pour soi émerge dans un contexte de vie quotidienne, sans visée communicationnelle spécifique et effectuée par des veilleurs qui se disent « curieux » ou « passionnés d'informations » et dont le produit est parfois invisible sur les réseaux sociaux ou sans intention d'audience « Je me fiche que mes abonnés m'écoutent » ou de participation « je n'aime pas les réseaux sociaux, je reçois mais je n'émets pas ». Dès lors l'approche sociale et communicationnelle de la veille est bousculée et la veille peut se réduire à un processus informationnel sans aucune modalité de communication.

### *Pourquoi veiller ?*

Etant donnée cette diversification des pratiques et des profils, il nous apparaît pertinent de comprendre les différents besoins et buts info-communicationnels qui incitent les veilleurs à s'engager dans un processus de veille.

<sup>3</sup> Amateurs formés empiriquement dont les activités bénévoles relèvent des standards professionnels

<sup>4</sup> A partir de cette section les citations entre guillemets sont issues de la retranscription des entretiens

### ***Des buts informationnels : veiller pour s'informer***

Nos participants amateurs s'accordent pour dire que l'utilité espérée de l'information répond d'abord à une ambition globale du type « se tenir informé », « rester témoin de comment le monde tourne ». L'un d'eux insiste effectivement sur cette particularité : « La veille, c'est tout simplement la quête de connaissances quel que soit le domaine, on a tous des centres d'intérêts ». Il s'agit donc d'emmagasiner des informations, de « faire du suivi » en se tenant informé. Dès lors, le souci d'être acteur de sa propre information constitue une motivation non négligeable et qui prime sur toute ambition citoyenne ou expressive pour nos veilleurs.

### ***Veiller pour ne rien rater***

Cette consommation alerte de l'actualité avec laquelle ils veulent être en prise, renforcée par l'envie ou la nécessité des participants de se tenir constamment au courant des derniers faits témoigne d'un décalage dans le temps du besoin d'information. Il ne s'agit pas de répondre à un besoin informationnel à un instant *t* comme dans la RI mais plutôt à une crainte d'une lacune à venir qu'il faudrait devancer pour l'annihiler. La nécessité de veiller s'impose face à un besoin non formalisé et non situé qui anticipe un contexte à venir « Je suis censé faire de la veille car le monde ne cesse de tourner ». Le but est de « ne rien rater » dans un objectif compulsif qui peut être traduit selon la formulation suivante : dans le cadre de la RI, je recherche *x*, alors que dans la veille je cherche à éviter non *x* (*x* correspondant à l'information). Autrement dit dans la RI je recherche une information alors que dans la veille je cherche à éviter le manque d'information. Alors que dans la RI le but est situé dans un contexte, ici et maintenant, dans certaines pratiques de veille il est non situé et le veilleur tente d'anticiper pour éviter de ressentir des lacunes cognitives dans une situation à venir.

### ***Veiller pour soi ? Capitaliser ses « pépites »***

Une forte volonté de thésaurisation comme une réponse à un flux déferlant est clairement visible chez tous nos participants. Cette finalité de rassembler « thématiquement et de manière actualisée » (Balimisse et Meingnan, 2004) permet aux veilleurs de capitaliser leurs « pépites » en vue d'une utilisation prochaine. Toutefois l'intention avouée n'est pas celle d'une identité agissante et engagée qui donne à voir sa collection (Thousseau et Pelissier, 2013), mais bien un besoin de « capitaliser » en vue d'un besoin futur éventuel : « j'archive mes trouvailles dans une bibliothèque ». En effet un de nos participants insiste sur sa pratique « je capitalise beaucoup mais je ne traite pas tout ce que je stocke ». L'aspiration à un agir autonome peut se traduire uniquement sur le mode de la consommation et sans se vivre nécessairement sur le plan prise de parole politique. Cette logique médiatique consumériste qui diffère de la logique émancipatrice liée à une posture politique est déjà visible dans un des quatre profils socio-types dominants analysés dans les pratiques de curation sociale sur Twitter

(Thousseau et Pelissier, 2013). En effet, les suiveurs, discrets, ne s'engagent pas sur le site de microblogging qui est uniquement assimilé à leur veille et entendu comme un espace d'écoute et non d'expression. Cette acception de veille pour soi est également visible dans notre corpus mais cela ne semble pas lié à une approche craintive de l'engagement mais bien à une simple volonté de capitaliser le fruit de sa collecte dans l'intention de l'utiliser prochainement. Il s'agit de se construire une zone sécurisée par son propre filtrage d'information, telle « une mémoire de veille » ou « un sentier balisé ».

## Conclusion

Nos premiers résultats témoignent de multiples paramètres de situations qui offrent donc autant de pratiques de veilles individuelles (pour soi, pour autrui, dans un contexte professionnel ou de loisirs). Nous avons questionné la spécificité du processus info-communicationnel de veille au sein de pratiques informationnelles actuelles en observant les usages des veilleurs pour comprendre les processus et détecter des traits caractéristiques spécifiques. Nos premiers résultats montrent des buts spécifiques tel que « veiller pour ne rien rater », et une pratique de veille pour soi, sans visée communicationnelle.

Notre étude qui peut paraître extrêmement ambitieuse de par le choix de conserver une distance focale, se limite pourtant aux pratiques de veilles individuelles et n'envisage pas les pratiques collectives ou collaboratives qui pourront donner lieu à d'autres travaux de recherche.

## Bibliographie

- Aguilar F. (1967). *Scanning the business environment*. New York, MacMillan.
- Alloing C. (2013). *Processus de veille par infomédiation sociale pour construire l'e-réputation d'une organisation. Approche par agents-facilitateurs appliquée à la DSIC de La Poste*, Poitiers.
- Association Française de normalisation (1998). *Norme XP X50-53 : prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille*. Paris, AFNOR.
- Balimisse G. et Meingnan D. (2004). *La veille 2.0 et ses outils*. Paris, Hermès.
- Bulinge F. (2002). *Pour une culture de l'information dans les petites et moyennes organisations : un modèle incrémental d'intelligence économique*. Toulon.
- Canet F. (2014). Qu'est ce que l'activité de veille en 2012. La médiation numérique : renouvellement et diversification des pratiques, actes du 4ème colloque international Zagreb, p. 167-182, Zagreb, De Boeck.
- Chaudiron S., Ihdjaden M. (2011). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de Communication*, n°2, p.13-30.
- Choo C. (1999). The art of scanning the environment. *Bulletin of the American Society for Information Science*, p.21-24.
- Choo C. (2001). Environmental scanning as information seeking and organizational learning. *Information Research*.

- Delengaigne X. (2014). *Organiser sa veille sur Internet: Au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel*. Editions Eyrolles.
- Denouël J. (2011). Production participative d'information sur internet : expression citoyenne, engagement civique et culture de soi. *Recherches en Communication*, vol.36, p.71-84.
- Denouël J., Granjon F., Aubert A. (2014). *Médias numériques et participation : Entre engagement citoyen et production de soi*. Paris, Editions Mare et Martin.
- Felio C., Carayol V. (2013). Apports de la technique des incidents critiques à l'étude des pratiques d'hyper connexion des cadres. Communication et débat public. *Les réseaux numériques au coeur de la démocratie ?* p.229-237. Paris, L'Harmattan.
- Flichy P. (2010). *Le sacre de l'amateur sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris, Seuil.
- Georges F. (2009). Représentation de soi et identité numérique: Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0. *Réseaux*, vol.154, n°2, p.165.
- Granjon F. (2014). *Médias numériques et participation : Entre engagement citoyen et production de soi*. Paris, Editions Mare et Martin.
- Granjon F., Denouël J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux. *Sociologie*, n°1, vol. 1.
- Granjon F., Le Foulgoc A. (2010). Les usages sociaux de l'actualité. *Réseaux*, vol. 160-161, n°2, p.225-253.
- Jakobiak F. (2009). *L'intelligence économique : Techniques & outils*. Paris, Eyrolles.
- Jouët J., Rieffel R., Collectif (2013). *S'informer à l'ère numérique*. Rennes, PU Rennes.
- Lambert V., Landaverde V. (2013). Twitter, outil de la curation sociale. *Twitter - Un monde en tout petit ?* p. 53-72. Paris, L'Harmattan.
- Lesca N., Caron-Fasan M.-L. (2006). *Veille anticipative : Une autre approche de l'intelligence économique*. Hermès Science Publications.
- Merzeau L. (2009). De la surveillance à la veille. *Cités*, vol.3, p.67-80.
- Merzeau L. (2014). Identity commons : du marquage au partage. *Identités numériques*, p. 35-49. Paris, L'Harmattan.
- Mesguich V. (2012). Le curateur, cet animal social dans la jungle informationnelle. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 49, n°1, p.24-45.
- O'Reilly T. (2007). What is Web 2.0: Design patterns and business models for the next generation of software. *Communications and Strategies*, vol.65, N°1, p.17-37.
- Paillé P., Mucchielli A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, A. Colin.
- Proulx S., Millette M., Heaton L. (2012). *Médias sociaux : Enjeux pour la communication*. Presses de l'Université du Québec.
- Rouach D. (2010). *La veille technologique et l'intelligence économique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Silverman D. (2013). *Doing Qualitative Research*. London, Thousand Oaks.
- Thousseau G., Pelissier N. (2013). De la trace à l'identité numérique : le petit monde de Twitter. *Identités numériques*, p. 121-130. Paris, L'Harmattan.



# Espace public et médias : les discours de presse sur les élections présidentielles au Kazakhstan

Elmira Prmanova

Université Lumière Lyon 2, laboratoire Elico  
[elmira.prmanova@gmail.com](mailto:elmira.prmanova@gmail.com)  
[elmira.prmanova@univ-lyon2.fr](mailto:elmira.prmanova@univ-lyon2.fr)

Les travaux de recherche dans lesquels s'inscrit cet article portent sur l'espace public et, notamment, sur ses modes d'émergence et de développement et les facteurs dans deux contextes différents : la France et le Kazakhstan. Nous étudions ce phénomène à travers le discours de presse sur les élections présidentielles.

Dans cet article, nous avons deux objectifs de recherche : d'abord, comprendre la reconfiguration de l'espace public après la chute de l'Union Soviétique, puis analyser comment la presse construit son discours sur les élections présidentielles dans ces deux contextes et contribue à la création de l'image du Président et des candidats.

Espace public, presse, élections présidentielles, analyse de discours

## Public space and Media : newspapers discourses on presidential elections in Kazakhstan

Our research focuses on public space, including the modes of its emergence and development and the factors influencing this process in two contexts, namely in France and Kazakhstan. This study is done through the media's discourse on the presidential elections.

We have two objectives in the present paper : the first is to understand the reconfiguration of public space after the fall of the Soviet Union while the second is to analyze how the newspapers built his speech on the presidential elections in the two different contexts and contributes to the creation of the President and of the candidates image.

Public sphere, press, presidential elections, analysis of discourse

Existe-t-il une notion générale de l'espace public, ou ce terme (et surtout la réalité qu'il recouvrerait) varie-t-il d'un pays à un autre ? Le concept d'espace public, devenu fondamental dans les théories contemporaines de la démocratie, est actuellement confronté à des évolutions politiques et sociales importantes, qui obligent à le redéfinir. Le concept change en effet et commence à renvoyer à de nouvelles réalités.

Nous proposons d'analyser certains de ces changements et évolutions de l'espace public, ainsi que l'émergence et le développement de ce que recouvre le concept dans l'espace post-soviétique. Plus précisément nous travaillons sur le Kazakhstan en nous intéressant, à travers le discours de presse sur les élections présidentielles, aux facteurs qui influencent l'émergence de l'espace public.

Nous avons deux objectifs de recherche. Le premier est de comprendre la reconfiguration de l'espace public après la chute de l'Union Soviétique et les facteurs qui influencent la transformation de l'espace public contemporain au Kazakhstan. Le second est d'analyser les discours que la presse construit sur les élections présidentielles et ses manières de construire l'image du Président et du candidat (ou des candidats) dans le contexte kazakh.

Dans un premier temps de cet article, nous revenons sur la définition théorique de l'espace public et les mécanismes de son émergence dans le contexte occidental, et plus précisément français et nous voyons s'il est possible de trouver ces mécanismes au Kazakhstan. Ensuite, nous envisageons la construction du discours de presse kazakhe sur les élections présidentielles de 2011. Cette analyse résonne par ailleurs avec l'actualité politique et géopolitique alors que des élections présidentielles extraordinaires ont eu lieu au Kazakhstan en avril 2015.

## Espace public : deux contextes différents

### *Genèse de l'espace public « occidental »*

Pour Jürgen Habermas, l'espace public est une sphère intermédiaire entre la vie privée de chacun et l'État qui se constitue en Angleterre et en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à cet espace, les opinions privées peuvent être rendues publiques et les citoyens ont la possibilité d'exercer un usage public de la raison. Le terme « Public » est

lié au fait de publier, de rendre public, c'est-à-dire, rendre accessible à tous. Habermas affirme que « le sujet de cette sphère publique est le public en tant que support d'une opinion publique » (Habermas, 2007 : 14).

Nous pouvons parler de l'espace public en tant que sphère de médiation et de légitimation entre l'État et la société civile, où les citoyens peuvent choisir librement les personnes qui exerceront le pouvoir en exprimant leur volonté politique par le moyen du suffrage universel, du parlement et des partis (Floris, 2008 : 98). C'est par l'espace public que les citoyens se sentent, non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit (Dacheux, 2008 : 19). C'est un espace symbolique où les citoyens ont accès à des informations politiques et peuvent débattre, confronter leurs opinions et les rendre publique. C'est aussi un espace où l'individu est valorisé tant sur le plan du travail que sur celui du modèle de consommation et où les liens symboliques sont beaucoup plus importants que les liens réels et concrets. (Wolton, 2008 : 32).

Selon Jürgen Habermas, l'espace public émerge en France après la Révolution française. La première étape de l'émergence de l'espace public est la montée de la sphère publique littéraire qui s'appuie sur les salons, les académies, les sociétés savantes, les regroupements philanthropiques, les clubs, les cafés ou encore les journaux. Roger Chartier la caractérise par deux traits : « d'une part, la constitution d'un public dont les jugements critiques et les pratiques lettrées ne sont pas commandés par les seuls décrets du goût de la cour ou de l'autorité académique ; d'autre part, l'affirmation d'un marché des biens culturels » (Chartier, 1990 : 220). La culture devient accessible et est en même temps un objet de discussions créant ainsi un espace public discursif. La sphère publique discursive devient progressivement une sphère publique politique.

Après ce bref rappel, nous envisageons la situation kazakhe afin de voir s'il est possible de trouver les mêmes origines de l'émergence de l'espace public (avec notamment l'émergence de la sphère culturelle) au Kazakhstan. Pour ce faire, nous étudions le contexte culturel pendant l'Union Soviétique et après sa chute.

### ***Genèse de l'espace public kazakhe***

Pendant l'Union Soviétique, la culture était un moyen d'imposer les valeurs du parti communiste dans la conscience des peuples pour renforcer le régime. L'activité idéologique du parti ne se limitait pas seulement à la propagande politique, elle contrôlait tous les domaines de la vie culturelle. Selon Kapayeva Aizhan, professeur en histoire, « en pratique, le parti intervenait brutalement et agressivement dans les processus culturels et le développement naturel de la culture » (Kapayeva, 2004 : 46). La nature de la politique culturelle de l'État totalitaire était définie par les organes du parti. Ils déterminaient les directions prioritaires de la politique culturelle, les restrictions, les interdictions ou au contraire le soutien aux processus

culturels ne contredisant pas la doctrine officielle. « La dictature du parti a été effectuée à l'aide du Comité Central et ses organes : Politburo (*Политбюро*)<sup>1</sup>, Secrétariat<sup>2</sup>, Orgburo (*Оргбюро*)<sup>3</sup>, les organes administratifs chargés des questions de l'idéologie et de la culture » (Kapayeva, 2004 : 47). Pendant la période soviétique la culture était contrôlée et ne pouvait pas faire l'objet de discussions entre citoyens.

C'est avec la mise en place de la « perestroïka »<sup>4</sup> que des transformations dans le domaine social ont vu le jour. La perestroïka se caractérisait par des évolutions dans le domaine idéologique, par la glasnost (*гласность*)<sup>5</sup>, l'ouverture, ainsi que la confrontation des intérêts et des opinions divergents. Ces processus ont provoqué « le besoin de détruire les anciennes représentations et normes, les stéréotypes et les dogmes, le besoin de tolérance d'une manière différente de penser, le besoin d'encourager l'innovation et la prise de l'initiative » (Kapayeva, 2004 : 186). Pendant la perestroïka, la culture a constitué un moyen de faire évoluer la société soviétique vers la démocratie.

L'espace public au Kazakhstan commence à émerger avec la perestroïka et après la chute de l'Union Soviétique. Au Kazakhstan, toutes les composantes du régime démocratique sont présentes : Constitution (depuis 1995), séparation des pouvoirs : le pouvoir exécutif est représenté par le Président et le Gouvernement, le pouvoir législatif par le Sénat, Majilis (ou la Chambre basse) et l'Assemblée des peuples et le pouvoir judiciaire représenté par le Conseil Constitutionnel et la Cour Suprême. Le Président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct.

Concernant les médias au Kazakhstan, la loi sur les médias du 23 juillet 1999 (les dernières modifications effectuées le 17 janvier 2014) garantit dans son article 2 la liberté de parole et d'expression et l'interdiction de la censure. Les organes étatiques, les associations publiques et les médias doivent garantir l'accessibilité à l'information à chaque citoyen de la République<sup>6</sup>. Officiellement, les médias, y compris la presse, participent au processus de démocratisation de la société kazakhe, ainsi qu'à l'émergence de l'espace public et la constitution d'un dialogue public.

<sup>1</sup> Le *Politburo* était l'organe suprême du Comité central du Parti Communiste de l'Union Soviétique qui définissait sa ligne directrice et déterminait les politiques suivies par l'URSS.

<sup>2</sup> Le *Secrétariat* était l'organe décisionnel, institution de direction du Comité central, présidé par le Premier Secrétaire.

<sup>3</sup> L'*Orgburo* était le bureau organisationnel, organe du Comité central du Parti Communiste de l'Union Soviétique.

<sup>4</sup> La perestroïka est une restructuration de la vie économique et politique mise en place par M. Gorbatchev en U.R.S.S.

<sup>5</sup> La *Glasnost* (ou publicité) a correspondu à une politique de liberté d'expression et de publication d'informations. Elle fut introduite par Mikhaïl Gorbatchev en URSS en 1985.

<sup>6</sup> [http://online.zakon.kz/Document/?doc\\_id=1013966](http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=1013966) consulté le 23/06/2014.

Nous allons voir maintenant, par l'exemple de deux journaux, si ces principes de démocratisation des discours se retrouvent et si nous pouvons parler d'un espace public démocratique au Kazakhstan.

## Les discours de la presse kazakhe sur les élections présidentielles de 2011

Nous analysons le discours de presse à partir de deux ensembles d'éléments : ceux consacrés à la campagne électorale, puis ceux consacrés au Président et aux candidats. Dans l'analyse des discours sur le Président, nous utilisons le concept des deux corps du « Roi » forgé par Ernst Kantorowicz, qui distingue Corps naturel (physique) et Corps politique (symbolique). Le Corps naturel est le corps que le gouvernant possède en tant qu'être humain, « un Corps mortel, sujet à toutes les infirmités qui surviennent par Nature ou Accident, à la faiblesse de l'enfance ou de la vieillesse, et aux déficiences semblables à celles qui arrivent aux corps naturels des autres gens » (Kantorowicz, 2000 : 657). Son Corps politique, il le possède en tant que gouvernant, en tant que Président (Chef d'État) ou personne politique. Ce Corps « *ne peut être vu ni touché, consistant en une société politique et en un gouvernement, et constitué pour la direction du peuple et la gestion du Bien public, et ce Corps est entièrement dépourvu d'Enfance, de Vieillesse, et de tous autres faiblesses et défauts naturels auxquels est exposé le Corps naturel* » (Kantorowicz, 2000 : 657).

Pour effectuer notre analyse de discours, nous avons sélectionné un corpus de presse kazakhe. Le choix des journaux se base sur la différence des lignes éditoriales par rapport à la politique officielle : *Kazakhstanskaya pravda (La Vérité du Kazakhstan)*, un quotidien officiel et *Svoboda slova (La Liberté de parole)*, un hebdomadaire d'opposition. La période choisie est de deux mois avant le premier tour et un mois après le deuxième tour des élections – du 3 février au 3 mai 2011 (les élections ayant eu lieu le 3 avril 2011), ce qui nous permet de saisir l'épisode électoral dans son intégralité.

L'analyse quantitative s'appuie sur l'enquête réalisée à l'aide du logiciel Modalisa<sup>7</sup>. Pour chaque article, nous avons rempli un questionnaire qui comporte les différentes catégories : nom du journal, date, page, type d'article, auteur, rubrique, titre d'article, objets de discours. Nous avons 16 objets, dont « portrait d'un candidat », « soutiens de candidat », « critique politique du candidat », « critique personnelle du candidat », etc. Selon Sophie Moirand, l'objet de discours n'est pas seulement un mot, mais il « *recoupe les notions de thème ou de topique* » et a une « *vision dynamique (...), ce qui la conduit à proposer de le représenter sous la forme d'une classe aux propriétés particulières, dans le cadre d'une théorie axiomatique du rapport des parties au tout* » (Moirand, 2007 : 59).

<sup>7</sup> Modalisa est un logiciel de traitement d'enquêtes et de questionnaires.

### **Le journal officiel et les élections présidentielles**

*Kazakhstanskaya pravda* était l'organe officiel du Parti Communiste kazakhe depuis 1921. Actuellement, le tirage de ce journal est estimé à plus de 100 000 exemplaires par jour et il est diffusé dans toutes les régions du pays. Il se revendique comme une source importante d'information officielle s'adressant à un public assez large<sup>8</sup>.

Dans son discours sur les élections présidentielles de 2011, le journal raconte dans les moindres détails le déroulement de la campagne électorale, du début (la nomination des candidats) jusqu'à la fin (la publication des résultats et l'investiture du nouveau président). Ainsi, le journal informe ses lecteurs des dates importantes de la campagne électorale et des règles de la campagne. Il insiste sur l'exigence de niveau de connaissance de la langue kazakhe (attesté par l'examen auprès d'une Commission linguistique). De plus, le candidat et son épouse doivent fournir à Centrizbirkom (Commission centrale électorale) leur déclaration de revenus (Kouriatov, 2011 : 3). Le journal propose donc un discours dans lequel le processus de nomination d'un candidat au poste de Président est transparent et la fonction présidentielle est accessible aux personnes répondant aux critères.

Le premier à avoir rempli toutes les conditions est le premier et l'actuel Président, Noursoultan Nazarbayev qui a « prouvé devant la loi et la Constitution que tous les citoyens sont égaux. Comme les autres candidats, il a passé les trois épreuves de l'examen de connaissance de la langue kazakhe : l'écrit, l'oral et la conversation libre » (Kadyrov, 2011 : La Une). Le journal met l'accent sur le respect des règles démocratiques par le Président, sur la transparence concernant les épreuves linguistiques et surtout sur le fait que le président est digne d'être nommé en tant que candidat. Toutefois, le journal ne donne aucune information concernant la présentation de la déclaration des revenus du président et de son épouse, ni sur son salaire et les avantages dont il bénéficie en tant que chef de l'État.

*Kazakhstanskaya pravda* insiste sur l'égalité entre les candidats dans le traitement médiatique par les autres médias en publiant les résultats de différentes études sur ce sujet. Le journal met en avant la transparence du processus médiatique pendant la période électorale, ainsi que la concurrence égale entre les candidats. Le journal donne le nombre exact d'observateurs étrangers, mais aussi les chiffres de l'évolution de la participation électorale selon la région et la période de la journée (le pourcentage de votants dans chaque région par heure).

Le journal rapporte cependant des cas des violations pendant la campagne électorale. « Au 3 avril 2011, les organes administratifs ont reçu 1004 appels, parmi eux 907 demandes, 90 plaintes et 7 propositions. Parmi les plaintes, 38 concernent les violations des règles de la campagne électorale, 16 les décisions des

<sup>8</sup> <http://www.kazpravda.kz/idrs.php?idr=129> consulté le 29/06/2014.

*commissions électorales, 17 les représentants administratifs, 9 la composition des commissions électorales, 2 les activités des candidats et de leurs QG et 8 plaintes de caractère divers. Les violations les plus graves sont les dégradations du matériel électoral des candidats. En effet, les 77 affiches des candidats ont été détériorées* » (Kouriatov, 2011 : 4). Ainsi, le récit du processus électoral montre qu'il n'est pas parfait puisque certaines violations ont eu lieu. Toutefois, les événements mentionnés ne vont pas à l'encontre de l'élection du président et ne remettent pas en question le caractère démocratique et légal des élections.

Le nombre total d'articles consacré aux élections présidentielles est de 332, dont 211 articles consacrés à Noursoultan Nazarbayev. En revanche, le candidat du Parti des patriotes, Gany Kassymov ne fait l'objet que de 24 articles, le candidat du Parti communiste Zhambyl Akhmetbekov – de 38 articles. Le représentant du Mouvement écologiste *Tabigat* (la Nature) Mels Yeleoussizov fait quant à lui l'objet de 27 articles.

Concernant N. Nazarbayev, *Kazahstanskaya pravda* propose 202 articles consacrés à son corps politique et 9 articles portés plutôt sur son corps physique. L'image de son corps politique est construite en trois temps : le passé (le succès du Kazakhstan et le développement sont attribués à Nazarbayev), le présent (son programme est sans alternative) et le futur (l'avenir du pays est assuré grâce à lui). Un objet du discours spécifique propre au journal officiel est un panégyrique d'un candidat qui est traité dans 84 articles. Le journal fait des éloges, parfois exagérées, du président : « Leader de la Nation », « lui seul a bâti le Kazakhstan », « c'est seulement grâce à lui que le pays se développe dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel, etc.) ». Selon le journal, N. Nazarbayev représente le Kazakhstan, il incarne tout le pays par son corps symbolique.

Un exemple de discours paru le 3 février 2011, avant les élections, l'illustre : « *Le Président possède les qualités nécessaires pour être un Leader de la Nation qui joue un grand rôle dans le développement d'un État démocratique. (...) Des millions de cœurs des citoyens kazakhs confient leur destin aux mains d'un homme qui se bat pour son peuple, pour son développement et son progrès* »<sup>9</sup>. Un autre exemple date du 5 avril 2011, après les élections : « *Ces élections ont montré qu'il n'y a pas d'alternative à notre Président avec qui la République a fait un long chemin pour construire un nouvel État. La paix et l'unité de notre pays sont notre fierté principale. Il est le Leader de la Nation qui unit les représentants des ethnies différentes. C'est lui le garant du développement dynamique et stable de notre pays, des changements sociaux et de l'augmentation du niveau de vie de nos citoyens* »<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> *Kazahstanskaya pravda*, 3 février 2011, p. 3.

<sup>10</sup> *Kazahstanskaya pravda*, 5 avril 2011, p. 3.

Concernant son corps physique, le journal ne donne pas beaucoup d'informations sur l'état physique du Président-candidat, sur sa famille ou sur sa vie privée. Dès son enfance, N. Nazarbayev « avait beaucoup de tact, d'intelligence, de perspicacité et de finesse d'esprit »<sup>11</sup> et il a « une capacité de travail énorme et une aspiration constante à étudier et à se perfectionner »<sup>12</sup>. Nous voyons donc cependant que malgré le peu de détails, le corps physique aussi est sacralisé.

*Kazakhstanskaya pravda* donne la parole aux citoyens qui s'expriment dans 85 articles avant et après les élections. Avant les élections les citoyens font part de leur soutien à N. Nazarbayev puis, après sa victoire, ils expriment leur joie et félicitent le nouveau président pour sa réélection. Le journal donne la parole à des citoyens qui représentent les différentes couches de la société du point de vue géographique (les habitants des grandes villes ou des villages, les kazakhs habitant à l'étranger), économique (les représentants de l'élite, les chefs d'entreprises, les travailleurs, les cadres, les chômeurs), social (les écrivains, les journalistes, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités).

Les objets comme « critique politique du candidat » ou « critique personnelle du candidat » sont absents de discours de *Kazakhstanskaya pravda*. Le journal, qui se veut transparent et démocratique, ne critique donc pas le président – ni son corps politique, ni son corps physique.

Concernant les autres candidats à la présidentielle, le journal officiel publie plutôt des brèves annonçant leur participation aux élections, le déroulement de leurs campagnes et leur comportement le jour du vote. Le journal construit également le discours en trois temps : avant les élections (tous les candidats appellent à voter, à accomplir son devoir de citoyen), pendant les élections (les articles annoncent où les candidats ont voté et avec qui) et après les élections (les candidats sont satisfaits du résultat des élections et de la victoire de N. Nazarbayev).

Le journal parle plus du corps physique des autres candidats : leur enfance, leur familles, leur vie personnelle, leurs enfants et leurs animaux domestiques sont ainsi évoqués. L'image des autres candidats n'est donc pas sacralisée. Et même s'il n'y a pas de critique, la prédominance des articles sur leur corps physique désacralise leur image ; phénomène renforcé par ailleurs par la comparaison avec les discours portés sur N. Nazarbayev.

### **Le journal d'opposition et les élections présidentielles**

Le journal d'opposition que nous avons choisi est *Svoboda slova* (*Liberté de parole*). Il existe environ une dizaine de journaux oppositionnels au Kazakhstan dont *Svoboda slova* qui a le plus grand tirage (20 000 exemplaires par numéro), et qui est le moins dépendant financièrement de l'État et des

<sup>11</sup> *Kazakhstanskaya pravda*, 8 avril 2011, p. 2.

<sup>12</sup> *Kazakhstanskaya pravda*, 8 avril 2011, p. 3.

partis politiques. Son premier numéro est paru le 25 janvier 2005<sup>13</sup>. Le journal est diffusé dans toutes les régions du pays.

*Svoboda slova* donne souvent la parole aux experts, à des journalistes extérieurs au journal, surtout pour les articles portant sur le caractère critique de leur propos sur le système politique, la crise du pouvoir, la critique du référendum et de l'organisation des élections présidentielles extraordinaires, la nécessité de changements et de transparence. Néanmoins, dans les articles portant sur les élections, N. Nazarbayev n'est pas désigné comme le coupable de la crise politique ; c'est son entourage qui est accusé (une élite politique qui a peur de perdre ses postes le jour où le président partira), et c'est aussi le peuple qui est apathique et ne croit plus ni en la démocratie, ni dans le pouvoir.

En comparaison avec le journal officiel, les discours de *Svoboda slova* sont beaucoup moins centrés sur les élections présidentielles. Les journalistes évoquent les problèmes de la société kazakhe, mais plutôt dans les domaines économique et social. Par exemple, le mécontentement des citoyens augmente, les pouvoirs officiels ne fournissent pas les chiffres réels de l'augmentation des prix ; de même, il y a une différence entre les prix réels et les prix des rapports officiels. Les sujets comme l'impact de l'augmentation des impôts, des taxes d'habitation, des loyers et des prix des produits alimentaires reviennent assez souvent.

Les articles sur N. Nazarbayev sont peu nombreux, le journal évite de parler directement de son corps politique et physique. Le quotidien met l'accent sur la prévisibilité du résultat des élections présidentielles. Pour le journal, il est évident que c'est Noursoultan Nazarbayev qui va gagner. Le journal se pose donc seulement la question sur son score (in fine, N. Nazarbayev a gagné avec 95,5 % des voix).

Selon *Svoboda slova*, cette campagne électorale est en fait une campagne de réélection du président actuel et les candidats créent seulement un « effet » de concurrence au poste du président et/ou font leur publicité. La campagne électorale est donc une des rares chances pour les politiques inconnus du grand public de faire leur publicité. Le journal ne critique donc pas ces candidats. Par exemple, Gany Kassymov, candidat du Parti des patriotes, avait soutenu le référendum sur la prolongation des fonctions du Président pour dix ans. *Svoboda slova* donne cette information mais ne remet pas en question la participation de ce candidat aux élections présidentielles en tant que concurrent de N. Nazarbayev. Mels Yeleoussizov (le candidat de mouvement écologique *Tabigat*) avait lui participé à presque toutes les élections présidentielles antérieures. Dans son interview publiée par le journal d'opposition, il annonce que « c'est N. Nazarbayev seul qui pourra résoudre tous les problèmes de la société kazakhe, y compris les problèmes

<sup>13</sup> <http://erkindik.kz/o-gazete/> consulté le 30/06/2014.

écologiques ». D'ailleurs, le candidat finit par voter pour N. Nazarbayev en montrant son bulletin lors du vote.

## Conclusion

L'émergence de l'espace public au Kazakhstan a donc commencé après la chute de l'Union Soviétique et dépend de plusieurs facteurs. Nous avons vu de nombreux facteurs de l'espace public contemporain : l'existence du suffrage universel et des autres composantes d'un régime démocratique, de la société civile, la circulation de l'information, l'existence de critique à plusieurs niveaux (littéraire, économique, politique). Ces éléments existent mais sont contrôlés et ne peuvent donc pas se développer librement. Nous pouvons parler plutôt d'un espace public « formel » dont les conversations sont autorisées et réglementées et les libertés limitées.

Dans ce contexte, la presse crée une illusion de transparence – ou construit une transparence fictive. Certains chercheurs parlent d'un mythe de la transparence. Selon Serge Tisseron, « ce qui est important finalement, ce n'est plus d'opposer ce qui est caché à ce qui est montré mais d'établir entre le caché et le montré un nouveau lien. Le caché ne s'oppose plus au montré, mais le montré mène au caché et réciproquement » (Tisseron, 2005 : 18). En attirant l'attention sur les informations officielles (autorisées), le journal « fait oublier » l'existence de l'information alternative. L'information publiée ne présente donc aucun « danger », ni pour la campagne électorale, ni pour l'image du président.

Le journal officiel *Kazakhstanskaya pravda* crée l'image du Président et des candidats en trois temps : pour N. Nazarbayev c'est un temps vaste, lié à l'histoire du pays : l'après-indépendance, la période actuelle et l'avenir (« positif » et « favorable »). Pour les candidats, le temps de discours est bref, lié à la période électorale, comme si les candidats n'existaient que durant la campagne électorale alors que N. Nazarbayev est présenté comme constituant l'existence du pays. Le journal d'opposition *Svoboda slova* critique indirectement le système politique, en donnant la parole aux experts, ou directement, en évoquant les problèmes sociaux, mais ne parle pas du Président, ni des candidats. Entre l'abondance d'informations sur la campagne électorale du journal officiel et l'insuffisance de cette information dans le journal oppositionnel, il y a un lien de complémentarité et non d'opposition. Les deux journaux participent à la sacralisation de l'image du « Roi » (N. Nazarbayev dans ce cas) : le journal officiel en la sacralisant et le journal oppositionnel n'essayant pas de la désacraliser.

Enfin, nous le disons d'un mot, l'actualité nous a permis d'observer un mécanisme similaire dans l'organisation et le traitement médiatique des élections présidentielles extraordinaires en avril 2015. Comme en 2011, une personnalité politique a lancé l'idée d'organiser des élections, ce qui a provoqué des vives discussions dans les médias. Finalement, le Président N. Nazarbayev a décidé d'accepter et a participé aux élections ; il a été réélu avec 97,7% des voix.

## Bibliographie

- Chartier R. (1990). *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris, Editions du Seuil.
- Dacheux E. (2008). *L'espace public*. Paris, CNRS Editions.
- Floris B. (2008). *Espace public et sphère économique. L'espace public, sous la dir.* Dacheux É. Paris, CNRS Éditions.
- Garcin-Marrou I. (2007). *Des violences et des médias*. L'Harmattan, Paris.
- Habermas J. (2007). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot.
- Kadyrov B. (2011). *L'examen est passé avec la mention excellent*. *Kazakhstanskaya pravda*, 12 février, La Une.
- Kantorowicz E. (2000). *Œuvres. L'Empereur Frédéric II. Les deux corps du Roi*. Paris, Editions Gallimard.
- Kapayeva A. (2004). *Culture et politique (la politique d'État dans le domaine de la culture au Kazakhstan dans les années 1940-1991)*. Almaty, Atamoura.
- Kouriatov V. (2011). *Tout est selon le plan. Le calendrier de Centrizbirkom (\*Commission centrale électorale)*. *Kazakhstanskaya pravda*, 10 février, p. 3.
- Kouriatov V. (2011). *La collecte des signatures a commencé*. *Kazakhstanskaya pravda*, 25 février, p. 2.
- Kouriatov V. (2011). *Le chronomètre de victoire*. *Kazakhstanskaya pravda*, 5 avril, p. 4.
- Moirand S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Tisseron S. (2005). *Le paradigme sensible ou le prisme des émotions. Transparence et communication*. Paris, l'Harmattan.
- Wolton D. (2008). *Les contradictions de l'espace public médiatisé. L'espace public, sous la dir.* Dacheux É. Paris, CNRS Éditions.





# Transparence, enjeu sociétal d'e-gouvernance au Togo

Kondi Napo Sonhaye

Laboratoire GERiiCO  
Université Lille - Nord France  
sabin.sonhaye@gmail.com

L'administration électronique se définit comme l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'administration publique dans le but d'améliorer les services publics et de soutenir les politiques publiques.

Au cours de ces dernières décennies, la transparence dans la conduite des affaires publiques s'est imposée comme une exigence, largement relayée par les discours politiques et la littérature moderne sur le contrôle et la responsabilité des gouvernants.

Loin d'être un objectif d'e-gouvernance au départ pour la plupart des pays africains notamment au Togo, la transparence s'est imposée comme enjeu sociétal nouveau de la culture commune des États et aussi comme enjeu déterminant de bonne gouvernance. Ce qui défie les critères dits universels prédéfinis par des plans mondiaux afin d'évaluer et de classer les pays sur leurs avancées en e-gouvernement.

Administration électronique, innovation technologique, acteurs, transparence et gouvernance

## Transparency, societal issue of e-governance in Togo

E-government is defined as the use of new information technologies and communication in public administration in order to improve public services and support public policies.

During the last decades, transparency in the conduct of public affairs has become a requirement, widely reported by the political discourse and modern literature on the control and responsibility of governments.

Far from being an objective of e-governance at the start for most African countries including Togo, transparency has emerged as a new social challenge of the common culture of states and also as a determinant of good governance issue. Which defies the predefined called universal criteria by global plans to assess and rank countries on their progress in e-government?

E-government, technological innovation, actors, transparency and governance

La modernisation de l'administration et le développement de l'informatique ont conduit les États et les gouvernements à intégrer dans leur mode de communication les outils de communications électroniques. L'administration électronique aussi appelée e-administration est l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue de rendre plus efficaces et plus rapides toutes les fonctions et les démarches de l'administration publique ou privée.

A l'hypothèse que la justification de la mise en place de l'administration électronique soit la facilitation des services aux usagers et entreprises et réduction des coûts, selon les recherches observées plusieurs paramètres et indicateurs sont pris en compte dans les classements mondiaux et les évaluations de la gouvernance. Il faut noter que ces indicateurs n'intègrent pas les aspects qualitatifs des résultats des réformes ou les conséquences sociétales de l'administration électronique. Elles donnent lieu à des modèles « prescrits » par des plans mondiaux ou des institutions internationales qui se servent comme objectifs. Peut-on affirmer que ces modèles ou indices internationaux sont ils universels comme le semble le démontrer institutions ?

Après avoir énoncé la méthodologie de cette recherche, nous exposerons telle que nous renseigne la littérature, les modèles de mise en place de l'administration électronique et l'état des lieux en Afrique. A partir des résultats de nos travaux de terrain nous discuterons des enjeux et des indicateurs de cette administration électronique avec le cas du Togo.

## La méthodologie

Plusieurs méthodes de collecte de données ont été utilisées au cours de cette recherche. Nous avons cherché à identifier les modèles de l'administration électronique, procédé à une analyse comparative en discutant les indices de développement de l'e-gouvernement de l'Organisation des Nations Unies(ONU). Indice à partir duquel elle classe les différents pays du monde. Et pour terminer nous avons mené une analyse qualitative de quelques pays africains.

Cette mobilisation d'informations s'est faite à travers une étude de la littérature, des observations sur le terrain et une enquête.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons dépouillé les données de terrain collectées, sélectionné quelques pays que nous avons trouvés intéressants pour l'étude et effectué des entretiens avec des acteurs au Togo.

## **État des lieux des modèles de l'administration électronique**

Les pays qui ont entrepris les réformes sur l'e-administration proposent des services aux usagers par le biais d'internet mais chacun essaie tant bien que mal de développer un « modèle » lié d'abord à ses priorités stratégiques tout en s'inspirant parfois de ce qu'il y a de mieux chez les autres. Ces modèles seraient universels.

La littérature scientifique fait état d'une diversité de modèles, voire d'une opposition de modèles. Certains sont de « types » issus de l'observation de ce qui est aujourd'hui mis en place. D'autres par contre sont une représentation simplifiée de l'administration électronique ; quel que soit le projet dans lequel elle s'incarne et qui vise à la rendre explicable et « simulable ». Ces perspectives mettent en évidence les éléments et les relations que doivent concilier un modèle de l'administration électronique.

### ***Le modèle des silos***

Dans ce modèle d'administration, l'utilisateur se présente aux guichets « classiques », il télécharge préalablement un formulaire au format « PDF » avant de s'y rendre. Les démarches se font isolément, service par service ou il utilise une télé-procédure. Les dossiers sont dans ce cas traités par chacun des « silos » administratifs isolément. Chaque administration a sa propre logique, différente ou pas des autres, quand bien il pourrait s'agir de différentes divisions d'un même ministère ou d'une même direction, la plupart du temps aucun sas n'existe entre elles. Il va donc de soi que la lenteur et la lourdeur des procédures soient inévitables.

### ***Le modèle autour des usagers***

Quant à P. de la Coste et V. Bernard<sup>1</sup> dans « L'Hyper-République », ils proposent un modèle qu'ils pensent souhaitable pour l'administration française. Dans leur proposition, ils transforment le « modèle » en silos en un « modèle » plus électronique en y ajoutant une « couche » supplémentaire qui permet de simplifier et d'unifier les démarches de l'utilisateur. Ce dernier, qu'il se présente à un guichet classique, à une borne interactive, ou qu'il se connecte à domicile, dispose du même type de service et accède de la même manière à son espace administratif personnel. Il est donc nécessaire de créer un « middle office » dont la gestion serait confiée à de l'administration électronique.

<sup>1</sup> La Coste, Pierre de ; avec la collaboration de Vincent Bénard ; préface d'Henri Plagnol, secrétaire d'État à la réforme de l'État. 2003 « L'Hyper-République : l'administration électronique au service du citoyen ». Paris : Berger-Levrault, - 95 p

Selon P. de la Coste et V. Bernard, la réussite de l'administration électronique passe à travers une nécessaire transversalité en 4 étapes, à savoir :

- 1. la première étape : la présence (Mise à disposition d'information statique)
- 2. la deuxième étape : l'interaction (Mise à disposition d'informations utilisables)
- 3. la troisième étape : la transaction (Télé-procédures Télé-services)
- 4. la quatrième étape : la transformation (Décloisonnement espace administratif personnel)

### ***Le modèle général de D. Gerbod et al.***

Pour D. Gerbod et al., l'e-administration se fera au travers d'une personnalisation de la relation entre l'utilisateur et l'agent ou entre administration et administré. Exemple de l'agence Pôle-emploi en France.

L'approche de D. Gerbod et al.<sup>2</sup> (2001) dans « Les clés de l'e-Administration » est très généraliste.

D. Gerbod et al (2001) cette personnalisation de la relation entre l'utilisateur et l'agent s'appuie sur cinq axes majeurs, à savoir :

- l'interrelation unifiée de l'utilisateur avec l'administration s'appuyant sur tous les médias modernes de communications;
- la mutualisation des moyens d'achats, de services, d'infrastructures ou d'hommes;
- la collaboration inter-administrative par services prédéfinis et une répartition des champs de responsabilités;
- le partage de l'information entre les administrations permettant des fonctions de guichet unique ou de «one-stop-shopping»;
- le pilotage structuré et généralisé permettant de supporter et de suivre une contractualisation par objectifs.

### ***Les Modèles de développement de l'E-administration***

Patrick Flichy et Eric Dagiral (2004) dans leur article intitulé «L'administration électronique : une difficile mise en cohérence des acteurs » publié dans : « Gouvernance de l'internet et modèles de développement de l'administration électronique » mettent en exergue deux types de modèles très distincts qui se retrouvent presque partout : le modèle d'administration extensive et le modèle d'administration intensive.

En effet l'administration extensive correspond au modèle de société dite numérique. Dans ce modèle les pouvoirs publics et les usagers sont alignés

---

<sup>2</sup> Dominique Gerbod et Fabien Paquet, 2001, «Clefs de l'e-administration, vade-mecum de l'administration électronique» Médias et nouvelles technologies : pour une sociopolitique des usages sous la direction d'André Vitalis

et partagent les mêmes attentes et les mêmes projets. Les relations vont de l'État vers l'utilisateur-citoyen et vis versa.

Tandis que l'administration intensive correspond à une gestion administrative informatisée tout simplement. Dans ce modèle, les informaticiens, les agents administratifs et les administrés sont aussi alignés pour un même projet. Ce sont les services de types agences indépendantes ou autonomes.

### ***Modèle de relation de l'E-administration***

Plusieurs relations peuvent s'établir des échanges entre les entités administratives. Les plus courants sont entre autre :

- **G2G** : du gouvernement au gouvernement (intranet interministériel)
- **G2B** : du gouvernement au secteur privé (business) (transactions commerciale, paiement d'impôts, etc.)
- **G2C** : du gouvernement aux citoyens ou aux consommateurs (sites des ministères, du gouvernement, démarches administratives.

## **Des modèles à la réalité africaine**

### ***L'indice de développement de l'e-gouvernement***

Les Nations Unies définissent le concept de e-gouvernance comme l'utilisation des technologies de l'information dans l'administration publique pour rationaliser et intégrer des processus, gérer efficacement les données et informations, améliorer la délivrance de services publics, ainsi que d'élargir les canaux de communication pour l'engagement et l'autonomie des personnes.

Ces applications sont le plus souvent constituées sous forme de services en ligne, de données ouvertes, de médias sociaux, d'applications mobiles ou de cloud computing. Au-delà de la gestion optimisée de l'administration publique, l'e-gouvernance stimule la croissance économique et promeut l'inclusion sociale. Cependant voici les trois indicateurs de l'indice de développement de l'e-gouvernement des Nations Unies à savoir :

### ***Web Indice de mesure***

L'indice de mesure de Web est basé sur un modèle en cinq étapes qui reflète le niveau de sophistication de la présence en ligne d'un État. Il va de «présence émergents» où les informations limitées et statiques sont fournies par le gouvernement de «présence en réseau» où les interactions hautement intégrées et sécurisées sont possibles avec le gouvernement.

### ***Indice de télécommunications Infrastructure et développement humain***

L'indice de l'infrastructure de télécommunications est une moyenne pondérée des six indices primaires sur la base des indicateurs TIC infrastructures. Ces indices comprennent: PC / 1000 personnes; Les utilisateurs d'Internet / 1000 personnes; Lignes de téléphone / 1000 personnes ; Population en ligne; Téléphones portables / 1000 personnes; et TV / 1000 personnes.

### **Indice du développement humain**

L'Indice de Capital Humain est un composé du taux d'alphabétisation adulte et du rapport brut primaire, secondaire et tertiaire combiné d'inscription, avec deux-tiers de poids donnés au taux d'alphabétisation et à un tiers adultes au ratio brut d'inscription.

Par ailleurs les nations africaines les mieux classées<sup>3</sup> dans ces concepts sont la Tunisie et l'île Maurice, respectivement au 75 et 76 rang du classement global. Malgré le fait que de nombreux pays africains soient en deçà de la moyenne de l'indice de développement de l'e-gouvernance des Nations unies, nous notons cependant quelques avancées dans la mise en place des technologies de l'information et de la communication (TIC) au bénéfice des citoyens. Par exemple, le portail web du gouvernement mauricien, gov.mu, compte plus de 100 e-services pour les citoyens. L'île Maurice a également reçu la reconnaissance du Forum économique mondial (WEF), la classant première nation africaine sur le Networked Readiness Index<sup>4</sup> (NRI) 2014. Le Kenya et le Maroc sont cités par les Nations Unies comme leaders sur le plan régional de l'e-participation.

Poursuivant la tendance vers des niveaux plus élevés de connectivité en ligne depuis 2003, tous les pays africains ont maintenant des sites Web selon les informations des Nations Unies. Il s'agit des pays suivant : la République centrafricaine, la Guinée et la Libye, qui n'avait pas de site Web national en 2012 et c'est le reflet à la fois de l'évolution des attentes de la part des citoyens de plus en plus connectés et le renforcement de la capacité des gouvernements à utiliser les TIC pour répondre aux besoins de la fonction publique.

Ce rapport des Nations Unies note, cependant, de grandes disparités entre les régions et les pays de l'e-gouvernement avec les pays les plus développés. Le niveau de développement économique, social et politique d'un pays est l'un des principaux facteurs contribuant au développement du gouvernement électronique.

Le premier pays africain au classement, il s'agit de la Tunisie, se situant à la 75<sup>ème</sup> place mondiale et gagnant 28 places par rapport au précédent classement publié en 2012.

Suivent dans l'ordre, les îles Maurice, l'Égypte, les Seychelles et le Maroc qui complètent le Top 5 africain et sont respectivement 75<sup>ème</sup>, 76<sup>ème</sup>, 81<sup>ème</sup>, 82<sup>ème</sup>, et 83<sup>ème</sup> au niveau mondial et améliorent tous leur classement par rapport à 2012.

<sup>3</sup> <http://unpan3.un.org/egovkb/Reports/UN-E-Government-Survey-2014>

<sup>4</sup> Le Networked Readiness Index (NRI) évalue la propension des pays à exploiter les opportunités offertes par les Technologies de l'Information et la Communications (TIC).

## Indice de développement de l'e-gouvernement (ONU - 2014)

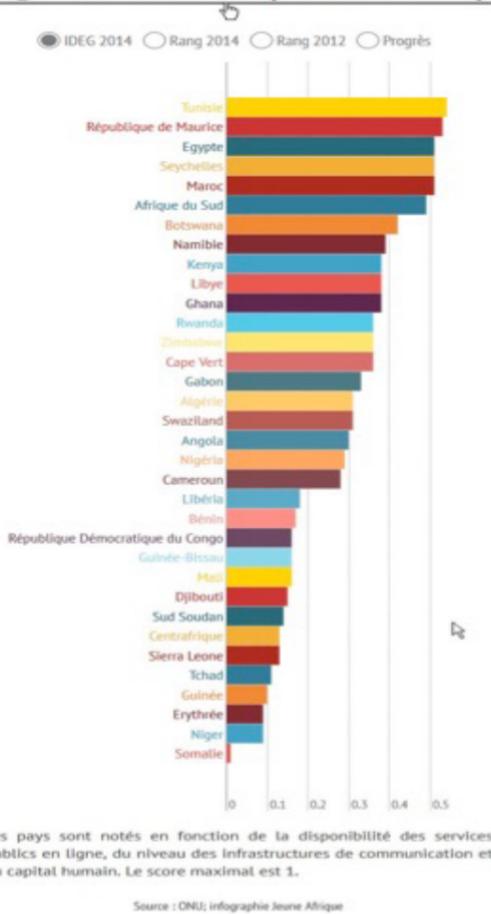


Fig.1 - Infographie de classement des e-gouvernement (ONU - 2014)

### **Discours des acteurs : le cas du Togo**

Pour mieux comprendre et avoir une représentation qui nous permet de connaître les occurrences les plus utilisées dans le discours des acteurs, nous avons utilisé les logiciels Nomino et Wordle. Ainsi, le corpus obtenu lors des entretiens après analyse de leur discours nous a permis grâce au logiciel Nomino de recenser et de dénombrer les mots les plus utilisés pour recueillir des occurrences et des concepts afin de mieux cerner les contours et les préoccupations des acteurs. Les acteurs interrogés sont entre autres politiques, techniques, des institutions financières et des citoyens futurs usagers des l'e-administration.



est le principal blocage de l'avancée des réformes dans la mise en place de l'administration électronique dans les pays émergents.

Les projets d'E-gouvernance sont complexes et coûteux. Les acteurs portent des responsabilités diverses et chacun s'implique dans le processus avec un objectif bien précis. L'État qui porte ces réformes définit ses priorités en fonction des orientations générales de sa politique.

Les gouvernements africains en général et celui du Togo en particulier font face à d'autres nécessités plus pressantes, telles qu'alimenter et instruire leur population et combattre les maladies. Cela signifie que les avantages de l'e-administration doivent être tout à fait clairs avant que des ressources importantes ne soient allouées à un tel projet.

Dans ce sens, la bonne nouvelle est que les avantages de l'e-administration semble évidents pour les gouvernements (économies, satisfaction des citoyens, transparence améliorée), pour les entreprises (un meilleur accès à l'information, des gains dans la productivité), pour les citoyens (un meilleur accès à l'information et aux services gouvernementaux, un meilleur service à la clientèle, plus de commodités), et pour la société et le pays dans son ensemble (un investissement étranger plus élevé, un secteur public plus efficace et facile à gérer, une croissance économique plus élevée).

Ce pourquoi les acteurs que nous avons interrogés sont tous unanimes sur le fait d'accorder leurs objectifs pour un projet commun afin de réussir cette innovation.

## **De la technique au politique**

L'exemple du Togo a montré que la transparence est un concept hybride comprenant une dimension technique (échange de données, construction de fichiers, etc.) et une dimension politique (manière de conduire les affaires publiques).

Notre étude nous a permis de relever quelques avancées sur le plan politique, notamment la création de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). C'est un service doté d'une autorité administrative indépendante qui a pour mission d'organiser et de superviser les différentes consultations électorales et les référendums. Elle dispose de prérogatives de puissance publique et jouit d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement. Son principal rôle est de garantir des élections libres et transparentes pour tous les partis prenantes.

Sur le plan économique avec un dimension beaucoup plus politique on note la mise en place de l'Office Togolais des Recettes(OTR) avec un fonctionnement à guichet unique qui permet de mener des actions autonomes notamment, d'asseoir, d'administrer et de recouvrer dans la transparence et l'équité les impôts, taxes et droits de douanes pour le compte des collectivités territoriales; de combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption; assurer un service de qualité aux contribuables/usagers; de

conseiller le gouvernement sur toutes les questions portant sur la politique fiscale, de produire et publier dans la transparence les statistiques sur les recettes fiscales et douanières collectées.

Pour les pays en développement comme le Togo, la transparence est essentielle à tous les niveaux pour les citoyens. Son aspect négatif dénoncé au nom de la liberté dans les pays avancés (collecte des données personnelles, surveillance des citoyens, etc.) et constamment décrié par les organisations telles que «Transparency International» peut être interprété comme un sérieux revers dans les pays en quête de bonne gouvernance et de démocratie comme le Togo.

Les résultats de l'étude nous a permis de relever l'importance de certains maux sociétaux qui préoccupent la plupart des acteurs plus que les enjeux et les résultats d'évaluation ou de comparaison internationaux auxquels on pouvait s'y attendre. Ces préoccupations d'ordres qualitatifs sont difficilement mesurables. La transparence et la réduction de la corruption ont été beaucoup repris comme grands défis qui se posent à la bonne gouvernance, au développement économique durable et d'une façon générale à la croissance et à la stabilité de l'Afrique. Ce pourquoi la problématique de transparence ou son corollaire la corruption doit être abordée de manière stratégique et complète. De ce fait elle devrait être aussi intégrée comme indice d'évaluation de l'administration électronique ; car elle revêt une importance capitale et constitue une priorité de bonne gouvernance et le ferment d'une culture commune.

Deux éléments de discussions se sont imposés pour notre étude : les indices d'évaluation internationaux et la transparence.

L'indice E-gouvernement mise en place après une étude menée par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies pour refléter la présence en ligne des pays, évalue leur infrastructure de télécommunication et de la capacité de développement humain. L'administration en ligne Readiness Index est un composite comprenant la mesure de Web Index, l'indice de l'infrastructure de télécommunications et de l'indice du capital humain.

En substance, l'indice mesure l'adoption d'un état de l'Internet et le World Wide Web pour fournir des informations et des services critiques et il se combine avec des indicateurs sur l'infrastructure des télécommunications et développement des capacités humaines. En tant que tel, cette mesure donne une simple indication de la diffusion des E-gouvernements dans un pays donné.

Ces indicateurs sont très caricaturaux et leur mesures ne prennent pas en compte des réalités sociologiques et humaines réelles du milieu, ils ne donnent qu'une idée sur la situation globale de développement des infrastructures et des usages des TIC d'un pays.

Le dernier rapport des Nations Unies, intitulé « E-Government Survey 2014 »<sup>5</sup> se basant sur ces indicateurs, indique que les États africains sont en deçà des standards internationaux en ce qui concerne l'e-gouvernance. Mais notre étude nous a montré l'importance des indicateurs qualitatifs qui permettent de mesurer les avancées de ces pays en matière d'administration électronique et plus en détails sur tous les indices de développement, la mutualisation des outils technologiques, les canaux et terminaux d'accès et les interactions entre les usagers d'une même localité à cultures sociétales communes.

Les résultats qualitatifs et les conséquences suscitées tels que la réduction de la corruption, le plus de transparence, la confiance à l'État et aux institutions devraient aussi être prises en compte par les évaluateurs.

Cette situation se retrouve aussi dans d'autres pays africains où les enjeux sont aussi ailleurs que les objectifs des plans mondiaux. Ainsi pour la Tunisie c'est l'unification stratégique de la nation qui se transparaît comme bénéfice majeur des réformes; pour la Cap Vert c'est l'accessibilité plus facilitée, vue la multitude des îles qui compose ce pays et pour le Rwanda c'est la reconstruction politique après les événements du génocide qui ont frappé le pays en 1994.

Malgré le sous-équipement des pays africains on assiste à des initiatives communautaires et solidaires pour tout simplement bénéficier des avantages des nouvelles technologies. L'exemple le plus emblématique est celui de la téléphonie, avec le phénomène des cabines téléphoniques qui se multiplie dans tous les pays africains. Les cabines fixes et les cabines mobiles, c'est-à-dire des individus, munis d'un téléphone portable qui louent leur appareil à la minute et qui se déplacent dans la ville deviennent des espaces de communication. Ces espaces participent à plus d'un titre aux échanges aux mutualisations des outils de communication. L'Afrique est aujourd'hui le marché des télécommunications le plus porteur dans le monde. Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile en Afrique selon les estimations de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), sera de 600 millions en 2016. Selon la même source, en Afrique, le marché de la téléphonie mobile représenterait d'ici 2016 plus des deux tiers (68,9 %, soit 100,1 milliards de dollars) des investissements réalisés en cumul dans les télécommunications en Afrique. Ce sont des indicateurs de projection qui peuvent laisser perplexes bien des experts.

Les radios rurales solaires dans les villages sans électricité ni branchement de téléphonie fixe sont aussi une autre alternative en pleine expansion. Grâce aux installations satellitaires avec des récepteurs *Worldspace*<sup>6</sup> mise à disposition par certaines fondations et organisations d'aide, ce dispositif de communication technique sert de support à l'information et à la

<sup>5</sup> <http://unpan3.un.org/egovkb/Reports/UN-E-Government-Survey-2014>

<sup>6</sup> <http://www.europesatellite.com/worldspa/ws.htm>

communication et aussi au désenclavement. On peut donc s'apercevoir en Afrique que même dans des endroits arides d'équipements conventionnels ou même dans des situations de contraintes telles les guerres, non seulement les hommes ne s'adaptent donc pas passivement aux circonstances, mais ils sont capables de trouver des alternatives intéressantes parfois plus puissantes et actives que ce l'on croit.

## **La transparence, comme enjeu sociétal de l'e-administration et facteur de bonne gouvernance au Togo**

Au cours de ces dernières décennies, la transparence dans la conduite des affaires publiques s'est imposée comme une exigence, largement relayée par les discours politiques et la littérature moderne sur le contrôle et la responsabilité des gouvernants. La législation récente accompagne ce mouvement. Cet engouement manifeste pour la transparence a suscité des travaux académiques très nombreux, mais qui, à notre sens, font l'impasse sur deux aspects qui justifient une nouvelle étude sur le sujet.

Premièrement, dans la littérature, très peu de travaux reviennent sur la genèse du concept de transparence.

Deuxièmement, la transparence a rarement fait l'objet d'une analyse sémantique. La notion même de transparence exerce un pouvoir de fascination qui fait souvent obstacle à une analyse de sa signification ou à une réflexion sur son contenu. Dans la gestion des affaires publiques, le principe de transparence accède aujourd'hui à un statut relevant quasi de la sacralité, mais reste très flou du point de vue des significations qu'il recouvre. La transparence appliquée aux affaires de l'État pose la question non anodine des sens et des valeurs qui s'y associent, eux-mêmes définissant, selon une perspective particulière, ce que veut dire être transparent.

Dans la littérature, c'est souvent au travers de ses opposés que la transparence est la mieux définie. L'opacité, l'arbitraire, la tromperie, l'irresponsabilité et le déshonneur constituent les miroirs inversés de la transparence, contre lesquels un véritable combat est engagé. Afin de comprendre la richesse et la complexité de la notion de transparence comme nouvelle valeur commune partagée par la plupart des pays qui ont introduit la gouvernance électronique dans leur fonctionnement, nous avons au travers de nos entretiens avec les acteurs sur le terrain repéré auprès de ceux-ci la priorité de ce concept. Cela nous a permis de recenser quelques efforts déployés en la matière et reconnu le bien-fondé de cette innovation technologique et des réformes dans la gestion de l'État. Cette transcendance des enjeux imposés par les plans mondiaux pousse les gouvernants à mettre en place des dispositifs économiques et politiques dans l'urgence afin de répondre aux préoccupations réelles des citoyens.

## **Conclusion**

Au regard de développement local de l'administration électronique et l'interopérabilité des échanges entre les gouvernements nationaux de plusieurs pays africains, notamment le Togo, la problématique commune qui transparait entre ces pays étudiés est plus sociétale que technologique. Ces questions sont des préoccupations majeures des acteurs sur le terrain avant celles souvent évoquées comme enjeux pour justifier la mise en place de l'administration électronique : facilitation des services aux usagers et entreprises et réduction des coûts. Loin d'être seulement un enjeu technologique, l'administration électronique participe à la transformation de la société dans son ensemble. C'est aussi à bien des égards un levier de changement dans les humanités numériques et dans les nouvelles formes de communication et d'information du public.

## Bibliographie

- Cazeneuve P. (2007). L'administration électronique sur le terrain. *Terminal*, n°99-100.
- De la Coste P. (2003). *L'hyper-République : l'administration électronique au service du citoyen*. Paris, Berger-Levrault, 95 p.
- Favier L. (2007). Quel modèle pour l'administration électronique ? Journée d'étude du réseau «Démocratie ELectronique» (DEL). Paris, 17 décembre 2007.
- Flichy P. & Dagiral E. (2004). L'administration électronique : une difficile mise en cohérence des acteurs. E.N.A. *Revue française d'administration publique*, n°110, p.245-255.
- Guangwei Hu, Jin Shi, Wenwen Pan & Jie Wang. (2012). A hierarchical model of e-government service capability: An empirical analysis in *Government Information Quarterly*. Vol. 29, Issue 4, p.564-572, 9p. DOI: 10.1016/j.giq.2012.04.007.
- Hu Guangwei, Shi Jin & GU Rihong et al. (2013). Impact of Human Factors on E-Gov Service Capabilities: the Perspectives of Leader, Team and Faculty in *Journal of the China Society for Scientific & Technical Information*. Vol. 32 Issue 4, p428-438, 11p. Language: Chinese. DOI: 10.3772/j.issn.1000-0135.2013.04.010.
- Hui Zhang, Xiaolin Xu & Jianying Xiao. (2014). Diffusion of e-government: A literature review and directions for future directions in *Government Information Quarterly*. Vol. 31 Issue 4, p.631-636, 6p. DOI: 10.1016/j.giq.2013.10.013.
- Kiyindou A. (2009). Technologies de l'information et de la communication et expression culturelle africaine. *Présence Africaine*, 2009/1 (N° 179-180), p.41-55. DOI 10.3917/presa.179.0041
- Lagzian M., Mortazavi & al. (2012). Information Transparency from the Perspective of E-Government Planners in *Journal of Information Processing & Management*. 2012, Vol. 27 Issue 2, p.856-886, 32p. Language: Iranian languages.
- Milad Doueihy. (2008). *La Grande Conversion numérique*. Paris, Seuil.
- Mutula S. & Mousaion M. (2012). *E-Government implementation strategies and best practices: Implications for Sub-Saharan Africa*. Vol. 30, Issue 2, p.5-23, 19p.
- Siqing Shan, Li Wang, Jing Wang & al. (2011). Research on e-Government evaluation model based on the principal component analysis in *Information Technology & Management*. Vol. 12 Issue 2, p.173-185, 13p., 4 Diagrams, 7 Charts. DOI: 10.1007/s10799-011-0083-8.





## **ATELIER N°8**

# COMMUNICATION PUBLIQUE





# Appréhension du corpus eurorégional, expression privilégiée d'une création territoriale

Marie-Hélène Hermand

Laboratoire Resic  
Université libre de Bruxelles  
[marie-helene.hermand@ulb.ac.be](mailto:marie-helene.hermand@ulb.ac.be)

Cette communication interroge le rôle privilégié d'un corpus complexe comme révélateur de la construction discursive du territoire eurorégional. Les contraintes spécifiques liées à la volatilité, à l'hétérogénéité et au multilinguisme des données sont d'abord envisagées. La démarche de conception d'un modèle agile de traitement adapté au corpus est ensuite présentée. L'analyse d'un observable récurrent au sein du corpus, à savoir l'expression de l'*ambition* eurorégionale, illustre le propos.

Eurorégion, identité (trans)frontalière, corpus multilingue, traitement agile

## Apprehension of the euroregional corpus, privileged expression of a territorial creation

In this talk, we will examine the privileged role of a complex corpus as an evidence of the discursive building of the euroregional territory. First, we will consider the specific constraints related to the volatility, heterogeneity and multilingualism of data. Then, we will introduce the development of an agile process model adapted to the corpus. The analysis of the repeated expression of euroregional *ambition* in the corpus will illustrate the subject.

Euroregion, border identity, multilingual corpus, agile modeling

**N**ous nous intéressons à la visibilité croissante des eurorégions, phénomène émergent sur le web depuis les années 2000. Afin d'introduire l'objet de la recherche, nous présentons le contexte institutionnel (intégration européenne, régionalisation croissante) dans lequel s'inscrivent les discours recueillis et les enjeux (légitimation de la coopération transfrontalière, mobilisation des acteurs) liés à leur prolifération. L'interrogation porte ensuite sur la difficulté d'aborder un corpus complexe pour analyser le processus d'affirmation eurorégionale : la structuration et le modèle développé pour le traitement des données seront brièvement présentés. D'un point de vue communicationnel, la recherche vise à explorer les idéologies, les imaginaires et les représentations qui circulent au sujet des eurorégions et à prolonger les analyses dédiées au scénario d'une Europe des régions. L'angle de l'analyse du discours est privilégié pour faire émerger des régularités discursives indépendantes des langues et des lieux d'expression. La démarche est illustrée à partir de l'observation d'une notion récurrente du corpus, à savoir l'*ambition* eurorégionale.

## Contexte institutionnel et enjeux de la recherche

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche dédiée à l'analyse de la construction identitaire d'un acteur émergent sur la scène politique européenne : les eurorégions. Définies comme des « organisations de coopération transfrontalière formées le long des frontières européennes<sup>1</sup>», les eurorégions sont relativement méconnues des citoyens et présentent la particularité d'être engagées dans un processus d'institutionnalisation inachevé. Historiquement, elles se sont le plus souvent autoproclamées aux frontières de pays francophones et germanophones dans l'espoir de « guérir les cicatrices de l'histoire » (de Rougemont, 1972 : 71) à la fin de la seconde guerre mondiale. Pionnières de la construction européenne, elles ont ensuite été confortées par leur regroupement au sein de l'Association des régions frontalières d'Europe (1971) puis encouragées par la légitimation de la coopération transfrontalière (Charte de Madrid, 1980) et la mise en place du Comité des régions (1994). Depuis le milieu des années 1990, elles se multiplient partout en Europe et incarnent un volet stratégique de la

<sup>1</sup> Lexique de l'aménagement du territoire européen (Université de Paris VII-DATAR-CNRS) : <http://www.ums-riate.fr/lexique/modeletermine.php?id=21> (consulté le 5 avril 2014).

politique d'appui de la Commission européenne à l'intégration européenne. Du point de vue démographique, elles concernent une population estimée entre 40% et 60% des habitants de l'Union européenne (Morata, 2010 : 45) et illustrent l'importance accrue des acteurs territoriaux et des dynamiques de recompositions territoriales en Europe (Wassenberg, 2010).

Dès le début des années 2000, le foisonnement de discours dédiés aux eurorégions manifeste le souci qu'ont ces organisations transfrontalières de se présenter sur le web, d'explicitier leurs modes d'action et de mobiliser les acteurs de leur développement (entreprises, universités, citoyens implantés en régions frontalières) et de leur médiation (médias locaux, nationaux et européens). Notre hypothèse principale consiste à penser que ces discours transeuropéens entretiennent l'idée d'un territoire et d'une identité spécifiques tout en laissant transparaître des tensions liées à leur installation dans le panorama politique européen. Le volet médiatique du corpus permet en outre d'analyser comment la presse donne à voir ce mode de gouvernance transfrontalier encouragé par le contexte économique et politique de l'Acte unique européen (1987) et du Traité de Maastricht (1993).

En partageant les préoccupations de recherches dédiées aux processus de construction identitaire en régions transfrontalières (Koukoutsaki-Monnier, 2014, 2010), nous proposons d'observer la façon dont les discours dédiés aux eurorégions contribuent « à construire le sens des 'lieux' et entretiennent des 'imaginaires socio-spatiaux' » (Noyer et Raoul, 2011). Inscrite dans le sillage des analyses des débats publics actuels qui font et défont l'Europe<sup>2</sup>, notre démarche consiste non seulement à mettre en exergue différentes visées des discours d'affirmation eurorégionale (par exemple la légitimation, l'incitation, l'évaluation ou l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité) mais aussi à déceler des logiques contradictoires ou concurrentes chez les acteurs en présence.

D'un point de vue méthodologique, un défi de taille apparaît rapidement : puisés dans l'espace public européen, les contenus retenus pour l'analyse nécessitent la construction d'un outil adapté à la manipulation d'un corpus multilingue non aligné. C'est sur cette construction méthodologique, préalable indispensable à l'analyse qualitative, que nous proposons de nous concentrer ici.

## Présentation et contraintes d'un corpus complexe

### *Constitution du corpus*

Pour caractériser le phénomène émergent de la communication eurorégionale, nous avons constitué un corpus composé de discours institutionnels, économiques et médiatiques. Notre définition de corpus est

<sup>2</sup> Voir les travaux de l'*Observatoire des discours et contre-discours relatifs à la construction européenne* initié par l'équipe ADCoST du laboratoire ELLIADD de l'université de Franche-Comté : <http://disceurope.hypotheses.org> (consulté le 7 juin 2015).

empruntée à F. Rastier, qui l'envisage comme un ensemble de performances sémiotiques complexes situées dans leur environnement social : les textes en font partie en tant que « suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque » (Rastier, 1996). Exprimé depuis des positions énonciatives variées en Europe et caractérisé par une importante dissémination en ligne, le corpus a fait l'objet d'une récolte sur une durée de six mois en vue de constituer un échantillon significatif d'usages discursifs et sémiotiques.

Notre méthode de collecte a consisté à identifier progressivement des terminologies pertinentes par rapport au thème eurorégional. Les discours réunis concernent des eurorégions réparties en pays ou régions francophones (France, Belgique romane, Luxembourg, Suisse romande, Vallée d'Aoste en Italie) et germanophones (Allemagne, Autriche, est de la Belgique, Luxembourg, Suisse alémanique, Tyrol du Sud en Italie), en Europe du Nord (Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège, pays baltes), du Nord-Ouest (Irlande, Grande-Bretagne), de l'Est (Pologne, République tchèque, Slovaquie) et du Sud (Italie, Grèce, Espagne, Portugal). Authentiques, les 617 textes du corpus (près de 500 000 mots) concernent 42 eurorégions<sup>3</sup>. Ils sont recueillis dans l'une des langues disponibles à la consultation et dont la lecture nous est accessible (français, italien, espagnol, anglais, allemand, néerlandais).

### **Hétérogénéité du corpus**

En raison de la volatilité des sites web, nous avons procédé au figement systématique des contenus dans un bloc-notes virtuel<sup>4</sup>. L'étiquetage des textes a ensuite été effectué dans le but de nous forger une connaissance approfondie du corpus, condition indispensable à la manipulation et à l'exportation ultérieures des données. Cette étape a permis de préciser l'importante hétérogénéité observée dans le corpus, dont nous citons seulement trois exemples significatifs.

Un premier exemple concerne la possibilité de dégager divers profils d'entrée en scène des eurorégions sur le web. Le profil le plus répandu montre une tendance nette des eurorégions considérées (69% d'entre elles) à utiliser toutes leurs langues officielles sur leur site institutionnel pour fournir un miroir complet des contenus éditoriaux à leurs différentes communautés linguistiques. Au sein de cette majorité, 21% des eurorégions recourent à une langue supplémentaire : il s'agit systématiquement de l'anglais et, de manière ponctuelle, de langues minoritaires non (encore)

<sup>3</sup> Sur une centaine recensées (Perrin, 2013).

<sup>4</sup> Le logiciel Evernote, développé par la société éponyme (Redwood City, Californie), est utilisé avec un compte Premium. Défini comme « *cloud-based software service* », il permet l'enregistrement de pages web dans leur intégralité, leur organisation, leur étiquetage, leur édition et la recherche en plein texte.

déclarées officiellement<sup>5</sup>. À l'opposé de ces pratiques multilingues, 10% des eurorégions considérées n'utilisent que l'anglais international.

Un deuxième apport de l'étiquetage pointe la pluralité des démarches éditoriales. Parmi les sites éditeurs les plus fréquents, on rencontre les sites institutionnels d'eurorégions, les sites de presse régionale, les sites dédiés à des projets transfrontaliers, les sites de chambres de commerce, d'universités et de réseaux professionnels. Les contenus sont disséminés dans des rubriques tantôt spécifiques (« Eurorégion [Une-telle] », « Europe » ou « région [Une-telle] »), tantôt généralistes (« actualités », « présentation », « événements », « activités », « ressources », « économie » ou « politique »). Les illustrations témoignent en outre d'une volonté systématique de mettre en images les eurorégions en proposant une vaste palette de photographies (travailleurs, sportifs, familles, enfants, parties du corps, paysages, objets, bâtiments, statues ou édifices), d'illustrations ou de compositions graphiques (drapeaux, logos, cartes).

Un troisième exemple illustre l'hétérogénéité du corpus d'un point de vue énonciatif : 44% des textes sont produits par des institutions (eurorégionales, européennes ou universitaires), 29% par les médias et 27% par des acteurs économiques. L'énonciation institutionnelle recouvre les positionnements des entités eurorégionales lorsqu'elles se présentent sur le web, des institutions européennes lorsqu'elles vantent la proximité des eurorégions avec le citoyen et des institutions académiques en tant qu'acteurs engagés dans la valorisation du territoire transfrontalier. L'énonciation médiatique recouvre ensuite le discours à la fois producteur et récepteur d'opinions sur les eurorégions : située à la croisée des autres flux textuels, elle est un « lieu de passage » (Moirand et Beacco 1995 : 50) des connaissances sur les eurorégions. Enfin, l'énonciation des acteurs économiques concerne le positionnement des *clusters* économiques transfrontaliers et des fédérations professionnelles, les évaluations des sociétés d'audit et plus rarement les revendications de syndicats interrégionaux. Le repérage de cette diversité montre un dispositif énonciatif complexe à démêler pour mieux comprendre les points de vue exprimés par et sur les eurorégions.

### **Structuration et traitement du corpus**

Afin de clarifier ces différentes prises de position, il faut obtenir et exploiter des données triées en fonction des émetteurs (types d'institutions, d'acteurs économiques et de médias) plutôt que par langues d'expression. La question est de savoir si et comment l'on peut regrouper les discours dans une structuration qui permette d'appréhender leur diversité. Pour envisager ce problème, nous proposons de faire correspondre la face textuelle du discours à la définition d'une « formation discursive » dans l'acception

<sup>5</sup> Par exemple, la version en occitan du site de l'eurorégion Aquitaine-Euskadi était en ligne avant la reconnaissance, début novembre 2014, de l'occitan comme quatrième langue officielle eurorégionale aux côtés de l'espagnol (castillan), du basque et du français.

large d'un « ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 271) et en adéquation avec le postulat selon lequel le dicible forme un système et délimite une identité (Foucault, 2008 [1969] : 57). En mobilisant ce concept de « formation discursive » particulièrement adapté à l'examen des divers positionnements énonciatifs, nous cherchons à observer ce qui peut et doit être dit quand il est question d'eurorégion. À la suite de Maingueneau (*Ibid.*), nous considérons la formation discursive comme inséparable des communautés discursives (volet social du discours) qui la produisent et la diffusent. Ces communautés traduisent des positionnements distincts et font à leur tour circuler des genres discursifs diversifiés : éditoriaux, brochures d'information, rapports d'activités ou d'audits, accords-cadres, allocutions de visites officielles, manuels de bonnes pratiques, guides méthodologiques, communiqués et dossiers de presse...

Pour exploiter le corpus, nous avons conçu un modèle « agile » (Beck et al., 2001) de traitement des données dans le sens où il se caractérise par la souplesse du développement et l'itération des requêtes ou des tests à appliquer au corpus. La plateforme élaborée associe une première couche logicielle d'analyse morpho-syntaxique multilingue (*TreeTagger*<sup>6</sup>) à des programmes (Perl) et à une base de données (SQLite) développés<sup>7</sup> pour optimiser les requêtes multilingues et l'exportation automatique des résultats triés par sous-corpus émetteur. Selon un processus qui correspond à une séquence d'instructions destinées à être exécutées autant de fois que nécessaire, elle optimise notamment les requêtes simultanées sur l'ensemble du corpus multilingue et la visualisation des résultats dans leur contexte.

## Une application en guise de conclusion

L'une de nos questions de recherche consiste à repérer des convergences et des divergences dans la définition du projet eurorégional proposée par les différents acteurs. Pour y parvenir, nous mettons à l'épreuve l'homogénéité des ambitions exprimées au sujet de la construction et de l'affirmation des eurorégions. En prenant divers traits saillants de cet exemple réduit pour le propos, nous pointons quelques apports et limites de notre modèle de traitement du corpus.

La formulation de requêtes basées sur des regroupements de formes linguistiques aboutit à l'identification et à la localisation de la notion d'*ambition*, puis au calcul de sa répartition dans les sous-corpus émetteurs. Bien que les requêtes dépendent de la subjectivité du chercheur et que le tri manuel des résultats soit inévitable, les résultats normalisés montrent une

<sup>6</sup> Mis à disposition par l'université de Stuttgart.

<sup>7</sup> En collaboration avec E. Thouraud, ingénieur en développement informatique.

première tendance intéressante : l'expression de l'ambition eurorégionale est davantage prise en charge par les institutions européennes (45% des textes de ce sous-corpus la mobilisent) que par les institutions eurorégionales elles-mêmes (10%), les universités (8%), les médias (6%) et les acteurs économiques (5%). Ouvrant la voie à la reconstitution de la filiation discursive du corpus avec les discours européens en faveur des politiques régionales (législation, normes et procédures communautaires), ces résultats invitent aussi à préciser les traits définitoires de l'ambition eurorégionale.

L'examen des co-occurrences du terme *ambition* puis leur qualification manuelle font émerger deux composantes de la notion : pour tous les acteurs considérés, l'ambition eurorégionale se manifeste surtout par l'aspiration à l'action collective et au *leadership*. Le discours peut dès lors s'inscrire dans la lignée de ceux qui ont mis au jour un territoire révélateur d'un potentiel d'action commune, qu'il se situe à l'échelon de la ville (Jacobs, 2003), de l'agglomération (Beurain, 2003) ou de la région (Maillefert, 2009). Au cours d'un processus de « fabrique territoriale », ce potentiel d'action collective dépend de deux conditions : la prise de conscience d'un changement nécessaire et la construction d'une vision commune entre les acteurs (Leloup et Pradella, 2008).

En dépit d'une première lecture qui porterait à penser qu'il existe bien un consensus sur une ambition partagée d'action collective eurorégionale, l'examen des contextes invite à nuancer le propos. Si des traces de réalisation des deux conditions requises existent, une observation approfondie montre qu'elles sont mises en tension. D'une part, les institutions européennes privilégient l'aspiration à la performance économique au détriment de l'action collective : l'emploi récurrent de chiffres, le lexique de la compétition et l'argument du gain en attestent dans le sous-corpus correspondant. D'autre part, des responsables politiques eurorégionaux tiennent des propos ambigus vis-à-vis de leur contexte national (considérant qu'il convient tantôt de le défendre, tantôt de le dépasser pour s'inscrire dans la dynamique transfrontalière) et formulent des critiques à l'encontre de contraintes externes (manque de temps ou d'envergure pour agir collectivement au niveau transfrontalier). En aidant aux repérages automatiques, la plateforme élaborée présente l'avantage d'imposer des contraintes de cohérence et d'optimisation au recueil et au traitement des données. Elle ouvre surtout des pistes d'analyse qualitative en donnant la possibilité de reconstruire des éléments de consensus ou de divergence autour de l'objet «eurorégion».

## Bibliographie

- Beurain C. (2003). « Économie et développement durable dans les discours de la production territoriale ». *Mots. Les langages du politique*, n°72, p. 45-59.
- Beck K. et al. (2001). « Manifesto for Agile Software Development ».

- Claudel C., Münchow P. von, Ribeiro M.P., Pugnère-Saavedra F. et Tréguer-Felten G. (2013). *Cultures, discours, langues : Nouveaux abordages*. Limoges, Lambert-Lucas.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Foucault M. (2008, éd. originale 1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- Jacobs K. (2003). « L'aménagement urbain britannique entre participation locale et partenariats ». *Mots. Les langages du politique*, n°72, p. 61-74.
- Koukoutsaki-Monnier A. (dir.) (2010). *Représentations du transfrontalier*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Koukoutsaki-Monnier A. (dir.) (2014). *Identités (trans)frontalières au sein et autour de l'espace du Rhin supérieur*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Leloup F. et Pradella S. (2008). La fabrique du territoire à la croisée des sciences sociales. L'analyse de la contribution des élus et de l'action publique locale au développement territorial dans la province du Hainaut belge. En ligne <http://bit.ly/1HVxj2m> (consulté le 14 mars 2015).
- Maillefert M. (2009). Action collective territoriale et modèles de développement régionaux : Le cas de trois sites de la région nord-pas de calais. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 9/2. En ligne <http://vertigo.revues.org/8689> (consulté le 14 mars 2015).
- Moirand S. et Beacco J.-C. (1995). Autour des discours de transmission des connaissances. *Langages*, vol. 29, n°117, p. 32-53.
- Morata F. (2010). *Euroregions i integració europea*, Documents d'Anàlisi Geogràfica, vol. 56/1, p. 41-56. En ligne : <http://bit.ly/19ofBmh> (consulté le 15 mars 2015).
- Noyer J. et Raoul B. (2011). Le « travail territorial » des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion. *Études de communication. Langages, information, médiations*, n°37, p. 15-46.
- Perrin T. (2013). *Culture et eurorégions. La coopération culturelle entre régions européennes*. Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles.
- Rastier F. (1996). *Textes et sens*. Paris, Didier, p. 9-35. En ligne [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_PourSdT.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_PourSdT.html) (consulté le 15 mars 2015).
- Rougemont D. de (1972). Aspects culturels de la coopération dans les régions frontalières, texte présenté lors de la Première confrontation européennes des régions frontalières, 29 juin-1er juillet 1972. *L'Europe des Régions III*, Genève.
- Wassenberg B. (2010). Le voisinage de proximité : les eurorégions « géopolitiques » aux frontières externes de l'UE (1993-2009). *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. N° 97-98, n°1, p. 45-49.



# **Stratégies de communication politique et légitimation technologique autour des notions de culture et de patrimoine à l'échelle locale : émergence de nouveaux modèles**

Florence Moatti

Laboratoire Cimeos, Université de Bourgogne  
Laboratoire I3M, Université de Nice Sophia Antipolis  
[Moatti.florence@orange.fr](mailto:Moatti.florence@orange.fr)

Les politiques culturelles et patrimoniales sont devenues un enjeu des politiques municipales. Alors que se renouvellent les pratiques culturelles avec les technologies de l'information, le personnel politique tente de reconquérir la confiance de ses concitoyens à travers la communication autour des politiques culturelles et patrimoniales, y associant les évolutions du numérique. Ces enjeux posent un défi que doivent relever les Sciences de l'information et de la communication.

Politiques culturelles et patrimoniales, communication politique, nouvelles technologies

## **Political communication strategies and technological legitimization about cultural and patrimonial notions on a local scale: the emergence of new models**

Cultural and patrimonial policies have become an issue for municipal policies. Whereas cultural practices renew themselves using information technologies, the political personnel tries to recover the trust from their fellow citizens through communication on cultural and patrimonial policies, combining digital evolutions to it. These concerns set a challenge that information and communication sciences need to take up.

Cultural and patrimonial policies, political communication, information technologies

Les Sciences de l'information et de la communication s'intéressent intensivement aux nouveaux objets technologiques, aux nouveaux usages, aux nouveaux dispositifs socio-techniques tout en se référant à des objets plus anciens dont l'étude et l'analyse demeurent indispensables à la compréhension du renouvellement disciplinaire et des nouvelles problématiques.

Parmi ces thématiques de recherche depuis longtemps interrogées par les Sciences de l'information et de la communication, celle de la communication politique d'une part, de la culture et du patrimoine d'autre part, posent deux questions fondamentales et constamment reformulées : celle des mécanismes de la légitimité politique ; celle des formes des manifestations culturelles et patrimoniales dans une société communicante de plus en plus complexe.

Nous avons choisi d'entrecroiser et de mettre en perspectives ces problématiques sous l'angle communicationnel afin d'analyser et de comprendre comment s'organise la communication politique à l'échelle locale autour des questions culturelles et patrimoniales. Quels enjeux de construction de la légitimité de l'exécutif local ces questions mobilisent-elles ? Ce focus local permet d'appréhender le fonctionnement et les enjeux de la démocratie territoriale à travers ces problématiques.

D'autres disciplines se sont consacrées à ces questions : les Sciences politiques, bien naturellement, en ce qui concerne la communication politique ; l'Histoire et la sociologie pour les questions culturelles et patrimoniales, avec les travaux de référence de sociologues et historiens tels que ceux de Philippe Urfalino (1996) ou de Philippe Poirrier (2013). Les Sciences de l'information et de la communication apportent quant à elles d'importants outils heuristiques et un renouvellement analytique non négligeable sur ces questions. Finalement, bien que ces thématiques de recherche aient été présentes dès l'origine des Sciences de l'information et de la communication (Roland Barthes, Edgar Morin, Dominique Wolton, faisant alors émerger la problématique classique de la culture de masse, Jürgen Habermas ou Armand Mattelart posant la question des rapports entre communication politique et espace public), de nos jours, elles apparaissent en constante régénération. Ainsi, les chercheurs proposent régulièrement des concepts ou notions à forte capacité heuristique :

filiation inversée ou traces pour le patrimoine (Davallon, 2006, Idjéraoui, 2014, Rasse, 2006, Jeanneret, 2013) ; storytelling, négociation, délibération, médiation dans le domaine de l'analyse politique (Marti et Pélissier, 2013, Maarek, 2014, Bratosin, 2001). De nouvelles problématiques émergent quant aux rapports entre culture, patrimoine, politique et nouveaux outils numériques.

Ces problématiques proposées et questionnées par la discipline nous ont amené à nous interroger sur les stratégies de communication politique construites par les acteurs locaux autour des notions de culture et de patrimoine. Nous privilégieront une construction méthodologique et une démarche hypothético-déductives visant à confirmer ou à infirmer l'existence de deux modèles et à poser quelques premières hypothèses de travail très simples. En effet, ces discours et usages, bien qu'en partie normés, semblent malgré tout comporter leurs particularités. Ainsi, dans les deux villes où nous analysons ces phénomènes, émergent vraisemblablement deux modèles communicationnels distincts :

- à Nice la construction des discours sur la thématique de « l'arrêt du massacre » et du « renouveau du rayonnement culturel » indique que certaines représentations du passé des politiques culturelles et de l'avenir patrimonial de la ville sous-tendent le discours. Cette construction s'ordonne en termes de tension communicationnelle permanente dans l'espace public autour des questions culturelles et patrimoniales. Ces dernières sont un enjeu constamment renouvelé de légitimité politique et de démonstration publique (discursive, symbolique).
- à Dijon semble se développer une communication publique plus apaisée où la rupture avec l'héritage n'est à l'inverse, pas un propos central. L'héritage, en termes de politique culturelle et patrimoniale, s'impose d'office comme vecteur de légitimité pour le personnel politique.

Outre une série d'entretiens avec les responsables politiques qui permettra d'appréhender les représentations des acteurs, leurs systèmes de relation, le sens donné aux pratiques communicationnelles, la constitution du corpus fait appel aux archives. Les documents proviennent tant des Archives nationales que des archives municipales : procès verbaux des conseils municipaux, fonds spécifiques (cabinet Poujade à Dijon). Le « feuilletage » administratif et les mandats nationaux de certains élus locaux permettent le recours à la consultation des archives numérisées du Sénat et de l'Assemblée nationale. La constitution de ce corpus autorise une mise en perspective diachronique et synchronique de la problématique ainsi que la constitution d'un corpus dont l'hétérogénéité apparente recèle une richesse permettant une exploitation des corrélations entre les divers documents recensés. Ces travaux devraient permettre de dépasser le premier constat d'une communication essentiellement autocélébrante (Drai, 1983).

Après avoir présenté l'objet, les problématiques générales ainsi que le cadre méthodologique de la recherche, nous en détaillerons la méthodologie et proposerons quelques premiers résultats en insistant sur un aspect en particulier : celui des rapports entre communication politique, culture et patrimoine et nouvelles technologies de l'information et de la communication à travers les discours des élus et les usages des technologies de l'information qu'ils en font.

## **Les thématiques culturelles et patrimoniales dans la communication politique locale : présentation des problématiques de recherche et de leur insertion dans les sciences de l'information et de la communication**

Cette première partie consistera en une brève présentation du travail de recherche en cours sur les relations entre communication politique et questions culturelles et patrimoniales dans les villes.

### ***La question de la communication politique et ses nouveaux enjeux***

Deux évolutions majeures actuellement à l'œuvre reconfigurent la communication politique : celle de la légitimité politique, une question toujours plus présente dans l'espace public ; celle de l'utilisation des réseaux sociaux par les représentants politiques. Régulièrement, les médias publient des sondages qui indiquent une perte de confiance croissante des citoyens envers le personnel politique, comme en témoignent les articles suivants, respectivement parus dans les quotidiens *Le Figaro* et *Le Monde*, qui s'appuient sur les résultats du baromètre de la confiance politique, étude lancée par le Cevipof en 2009 et toujours en cours :

- *Le Figaro* du 13 janvier 2014 « Français et politique : la confiance se dégrade nettement selon le Cevipof », Emmanuel Galiero
- *Le Monde* du 15 janvier 2013, « La défiance des Français envers la politique atteint un niveau record », Thomas Wieder

### ***La culture et le patrimoine : des objets saisis par les SIC***

La sphère culturelle et patrimoniale se transforme en un champ de communication technologique en apparence dépolitisé dans l'espace public : dépolitisé car désubstantialisé en tant que bien de consommation courant mais, aussi, engendrant un consensus politique et social en terme de communication politique s'organisant en partie autour des technologies de la communication.

Ces problématiques intéressent largement les Sciences de l'information et de la communication, alors que les questions culturelles, patrimoniales et mémorielles apparaissent comme de plus en plus présentes dans l'espace public (Davallon, 2006), et que l'espace du musée s'ouvre, se démultiplie, se désinstitutionnalise, dans la prolongation du musée imaginaire de Malraux (Jeannelle, Jean-Louis, 2014).

Dès lors, le personnel politique local engage une communication politique relative aux questions culturelles et patrimoniales et à leurs vecteurs techniques (réseaux sociaux, plate-formes de partage). Cette communication se constitue comme un élément important de la reconquête d'une légitimité mise à mal.

### ***La culture et le patrimoine dans la communication politique locale : quels enjeux ?***

Les études et sondages faisant état de la perte constante de confiance des citoyens français en leur personnel politique montrent aussi que les élus locaux sont moins atteints par ce phénomène. De plus, à l'échelle locale, la décentralisation a suscité une activité croissante des collectivités territoriales dans la sphère culturelle, patrimoniale et mémorielle.

L'investissement grandissant des élus dans cette activité s'est traduit par la mise en représentation de leur propre action dans l'espace public : discours publics, présences aux différents événements (inaugurations...) mais aussi interventions sur les réseaux sociaux.

## **Enjeux politiques et enjeux culturels autour des nouvelles technologies de l'information : approfondissement d'une thématique de recherche**

### ***Numérique et communication politique : les enjeux théoriques***

L'irruption du mémoriel et du patrimonial dans l'espace public et dans la communication politique pose la question, pour les chercheurs et les acteurs institutionnels, politiques, associatifs et les citoyens, de la définition de cette sphère qui semble en constante extension, avec le paradoxe d'une conjugaison technologique très moderne d'objets anciens (traces et mémoires architecturales mis en exergue par Internet, valorisation des politiques municipales dans ce domaine par les réseaux sociaux, par exemple). Cette approche permet aussi aux Sciences de l'information et de la communication de s'emparer d'objets et de thématiques propres aux disciplines plus anciennes, tels que ceux de la culture, du patrimoine et de la mémoire.

D'autre part, alors qu'au début du Web 2.0, les chercheurs en Sciences de la Communication ont rapidement vu émerger les prémisses, sinon d'une démocratie en ligne (Pierre Lévy, 2002) d'un espace de débat ouvert, les récentes études tendent à revenir sur ce constat (Isabelle Falque-Pierrotin, Présidente de la CNIL, Présidente du forum des droits sur Internet, 2007). Dans quelle mesure Internet et les réseaux sociaux permettent-ils une réelle reconfiguration de l'espace public ? La question de fond apparaît comme celle de la capacité de ces derniers à permettre la véritable émergence d'un espace de débat (Flichy Patrice, 2010 ; Eryies Alexandre, 2014), de nouvelles pratiques culturelles et de démultiplication des espace muséaux qui induiraient une désinstitutionnalisation croissante de la culture (Baujard, Corinne, 2013). Enfin, l'analyse des interventions des divers acteurs politiques dans l'espace numérique (blogs et réseaux sociaux principalement) sera sous-tendue par la question de la nature –ou des usages- réellement délibératifs de ces espaces (Gradas, 2010).

### **Enjeux politiques et enjeux culturels autour des nouvelles technologies de l'information : le numérique et la culture dans la communication politique**

Les technologies numériques de l'information et de la communication modifient les pratiques dans le domaine de la communication politique et dans la construction des pratiques culturelles. Ces enjeux se placent tant du côté du public que du côté des décideurs et des institutions. On peut s'apercevoir qu'en dépit d'ambitions fortes et bruyamment affichées par les maires et les élus, les nouveaux outils technologiques de partage influent peu sur la réception de la communication politique par les citoyens hormis des moments d'émotion vite partagés rapidement oubliés (Eyries Alexandre, Poirier Cassandra, 2013).

Ces enjeux communicationnels se manifestent sous la forme d'une double rétroaction :

- celle des réactions et du jeu de réponses dans l'espace public de la cité de la part des citoyens et des élus de l'opposition à toute communication via les nouvelles technologies de la mairie sur des thématiques culturelles et patrimoniales.
- celle de l'impact, sur leurs stratégies de communication, des représentations des acteurs, notamment de leur propre activité dans ce champ

On constate ainsi que les élus locaux ont souvent une image fort positive des technologies numériques de l'information, liée aux progrès technologiques et démocratiques. En effet, et c'est ce qu'ont souligné les chercheurs aux début du Web 2.0, elles permettent l'interactivité et la rétroaction, l'instantanéité et la proximité. Comme en témoigne cette page du site d'Alain Juppé, intitulé « Réagissez et proposez, suivez Alain Juppé sur les réseaux sociaux » qui suggère à l'internaute : 1- de réagir 2- de proposer 3- d'échanger<sup>8</sup>, cet imaginaire de la démocratie numérique reste constamment sollicité.

---

<sup>8</sup> Alain JUPPE, site Accueil, Agis pour la France, <http://www.agispourlafrance.fr/>



Fig- 1- Page d'accueil du site d'Alain Juppé Agis pour la France, <http://www.agispourlafrance.fr/>

## Communication politique et culture à l'échelle locale : quelle place pour le numérique dans la communication politique des élus ?

### *La culture, une thématique très présente dans les débats municipaux...*

L'analyse des débats municipaux a tendance à confirmer notre première hypothèse de travail : la communication politique autour des thématiques culturelles apparaît bien plus apaisée et porteuse de consensus à Dijon qu'à Nice. Plusieurs éléments d'explication s'entrecroisent. A Nice, le passé douloureux en matière de préservation patrimoniale a contribué à une polarisation, sous les mandats précédents, du débat municipal autour de ces questions. De plus, la forte présence de l'extrême droite fait de certaines thématiques culturelles un cheval de bataille et les assimile parfois à des questions identitaires qui cristallisent des enjeux politiques plus larges. A l'inverse, Dijon connaît depuis les années 1960 une tradition de préservation patrimoniale ainsi qu'une volonté de promotion de la modernité artistique.

Cependant, que ce soit une communication plus apaisée comme à Dijon, où les thématiques culturelles et patrimoniales apparaissent comme vecteur de consensus politique et social ou une communication plus conflictuelle comme à Nice, les questions culturelles et patrimoniales occupent une part importante lors des débats et délibérations durant les conseils municipaux de ces deux villes. Cette prégnance se traduit dans la communication officielle des municipalités y compris sur Internet.

### ***Une utilisation du numérique essentiellement informative de la part des municipalités***

En analysant l'un des principaux relais d'information numérique des deux municipalités, c'est-à-dire leurs sites officiels, on s'aperçoit que le volet « Culture » figure effectivement parmi les principaux mais le contenu reste essentiellement informatif en premier lieu, pédagogique (à Dijon surtout) en second lieu. Ce type de présentation pose une fois de plus la question de l'exploitation par les pouvoirs publics et les élus des potentialités participatives d'Internet et du rapport au public, qui est aussi, en l'occurrence, un public de citoyens.

A cet égard, la ville de Grenoble constitue un contre-exemple intéressant. Le portail consacré à la culture, très peu hiérarchisé, se veut correspondre à une vision désinstitutionnalisée de la culture. Les questions culturelles y sont présentées en lien étroit avec celles de la participation citoyenne et démocratique. Il faut préciser que la ville constitue une originalité politique puisqu'elle est la plus grande ville « écologiste » de France. Son maire, élu en 2014, affirme régulièrement vouloir promouvoir une démocratie locale participative, alors qu'à Grenoble, depuis les années 1980, culture et patrimoine sont envisagés dans la vie politique locale comme des éléments de construction de la citoyenneté. Le portail de la municipalité consacré à la culture montre bien que l'offre culturelle s'adresse essentiellement au public local contrairement à Dijon et à Nice, dont les économies locales dépendent largement du tourisme national et international.

### ***Une quasi absence de ces thématiques dans les publications d'élus sur les réseaux sociaux et blogs***

Alors que les problématiques culturelles et patrimoniales se révèlent être très présentes dans le débat municipal, elles s'avèrent en revanche quasi absentes des interventions des élus sur les réseaux sociaux et autres espaces numériques. Lorsqu'elles apparaissent, c'est souvent de façon quasi anecdotique, fréquemment la photo d'une participation à une inauguration accompagnée d'un bref commentaire. A titre d'exemple, l'élu socialiste du conseil municipal niçois (et vice-Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), Patrick Allemand, poste sur sa page Facebook le 16 novembre 2014 le commentaire suivant : « Il y avait du monde à l'inauguration du matériel scénique de la régie régionale culturelle » accompagné d'une photo de lui en présence du Président de la Région PACA à cette occasion<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Patrick ALLEMAND, « Il y avait du monde à l'inauguration du matériel scénique de la régie régionale culturelle », <http://www.patrickallemand.fr/?p=3951>



Fig-2 Photo et commentaire publié que Facebook par Patrick Allemand le 16 novembre 2014

En témoigne aussi le lien posté par le conseiller municipal (et sénateur) dijonnais Alain Houpert sur sa page Facebook le 19 janvier 2015, à propos du premier « couteau pliant préhistorique » retrouvé en Bourgogne, seule publication ayant trait à la culture sur une période de plus de six mois.

De même, alors que le maire de Nice, Christian Estrosi, tend à développer depuis son premier mandat de 2008 un ambitieux programme en matière de culture et de patrimoine, et en fait largement la promotion dans les médias traditionnels (voir l'article paru dans *Le Monde* le 2 octobre 2013, « A Nice, Christian Estrosi se rêve en ministre de la culture »), ces thématiques sont absentes de ses interventions sur les réseaux sociaux. Grenoble fait ici encore figure d'originalité, puisque sur une période s'étendant du premier septembre 2014 au 25 mars 2015, le maire de la ville, Eric Piolle, a proposé sur son compte Twitter et sa page Facebook, plus de dix publications ayant trait à ces thématiques. Il faut aussi souligner que les élus locaux abordent plus largement et plus régulièrement ces thématiques sur leurs blogs que sur les réseaux sociaux type Facebook et Twitter.

## Conclusion

La question de l'utilisation des technologies numériques de l'information et de la communication par les élus locaux semble ne pas devoir être dissociée des formes de la démocratie locale ainsi que des politiques culturelles des municipalités et des débats que suscitent ces dernières. La problématique des formes de délibération et des prises de parole politique apparaît à cet égard incontournable.

## Bibliographie

- Baujard C. (2013). *Du musée conservateur au musée virtuel : patrimoine et institution*. Paris, Hermès Science, Lavoisier, 278 p.
- Bratosin S. (2001). *La concertation : forme symbolique de l'action collective*. Paris, L'Harmattan, 285 pp.
- Davallon J. (2006). *Le don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris, Hermès Lavoisier, 222 p.
- Drai R. (1983). «*Le dialogue administratif*» dans *La communication administration-administrés*, sous la direction du CURAPP. Editions des Presses Universitaires de France, p.95-161
- Eyries A., Poirier C. (2013). Une communication politique 2.0 : 0 : Approche comparative des usages électoraux de Twitter en France et au Québec. *Communication, volume 32/2*.
- Flichy P. (2010). La démocratie 2. *Études, Tome 412*, pp.617-626
- Gadras S. (2010). La médiation politique comme cadre de l'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local, *Dossier du GRESEC*, p.12-25.
- Habermas J. (1978). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, 324 p.
- Iderjadoui-Ravez L., Pelissier N. (2014). *Quand les traces communiquent. Culture, patrimoine, médiatisation de la mémoire*. Paris, L'Harmattan, coll Communication et Civilisation, 247 p.
- Jeannelle J.-L. (2014). Musée global, inventaire général. *Critique, n°805-806*, p.483-484.
- Jeanneret Y. (2013). *La fabrique de la trace, une entreprise herméneutique. Traces, mémoire et communication*, Bucarest, Editions de l'Université de Bucarest, 304 pp.
- Levy P. (2002). *Cyberdémocratie*. Paris, Odile Jacob, 279 p.
- Maarek P. (1992, 2014). *Communication et marketing de l'homme politique*. Paris, LexisNexis, 539 p.
- Mattelart A. et M. (1986). *Penser les médias*. Paris, La Découverte, 263 p.
- Morin E. (1962). *L'Esprit du temps : essai sur la culture de masse*. Paris, Grasset, 280 p.
- Rasse P. (2006). *La rencontre des mondes. Diversité culturelle et communication*. Paris, Armand Colin, 331 p.
- Wolton D. (2000). *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*. Paris, Flammarion, 235 p.
- Wolton D. (1997). *Penser la communication*. Paris, Flammarion, 401 p.



# L'Institutionnalisation des pratiques entre arts et sciences

Cassandre Molinari

Laboratoire GRESEC  
Université Grenoble Alpes  
cassandre.molinari@gmail.com

La thèse interroge l'influence des rapports entre les politiques publiques et les stratégies d'acteurs (artistiques, scientifiques et culturels) sur le développement des résidences et des festivals dits « arts-sciences ». Une approche socio-pragmatique est mobilisée pour analyser l'institutionnalisation de ces pratiques transversales en production, ainsi que la construction des dispositifs de médiation en diffusion. Ces phénomènes sont étudiés dans leurs contextes grâce à l'économie politique.

Arts, Sciences, Socio-pragmatique, Economie politique

## The Institutionalization of Practices between Arts and Sciences

The thesis questions the influence of relationship between public policies and strategies of actors (artistic, scientific, and cultural), on the development of residences and festivals, called "arts-sciences". A socio-pragmatic approach is mobilized to analyze the institutionalization of transversal practices in production, and the construction of mediation devices in distribution. Those phenomena are studied in their contexts thanks to political economy.

Arts, Sciences, Socio-pragmatic, Political economy

De l'union de l'Antiquité à la spécialisation de la Modernité, l'art, la science et la technologie ont entretenu des rapports variables au cours de l'histoire. Or depuis les années 1970, des politiques publiques tentent de coordonner ces trois activités, en vue de stimuler l'innovation technologique et par là même la croissance économique. L'Union Européenne, l'État et les collectivités locales soutiennent ainsi des projets transversaux entre des artistes, des institutions scientifiques, des institutions culturelles et le secteur privé. Dans le même temps, des résidences et des festivals dits « arts-sciences » se développent. Par exemple, l'Atelier Arts-Sciences organise à Grenoble des résidences et un festival, *Les Rencontres-i*, qui impliquent des artistes et des chercheurs. Cette structure réunit un théâtre, le CEA et un CCSTI. Nous proposons d'interroger l'influence mutuelle entre ces mutations politiques et l'institutionnalisation de ces pratiques transversales. La construction de l'objet de recherche sera exposée en trois temps. Nous présenterons la problématisation, puis la méthodologie, et enfin l'ancrage de la recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).

## La problématisation

La problématique a été construite à partir du constat de l'émergence de pratiques transversales de production et de diffusion d'objets culturels, dans le contexte de politiques de développement territorial, fondées sur la culture et les TIC. Nous avons sélectionné les pratiques dites « arts-sciences », qui ne constituent qu'une manifestation de ce processus. D'autres pratiques semblent relever de ce phénomène, comme les projets mêlant arts et patrimoine culturel (Arles) ou naturel (Gap). Pour questionner le cas de l'« arts-sciences » dans une perspective communicationnelle, il nous a semblé pertinent d'articuler les trois dimensions constitutives de tout acte de communication, à savoir les niveaux structurel, symbolique et pragmatique. En effet, l'émergence des pratiques « arts-sciences » est concomitante d'un changement de structuration du secteur public par les acteurs politiques. Cette évolution s'inscrit dans la formation d'une cité par projets (Boltanski, Chiapello, 1999), soit une structure sociale par projets. Le développement des projets transversaux s'appuie aussi sur un système

symbolique de significations sociales légitimantes. En outre, les résidences et les festivals constituent des dispositifs qui établissent des relations d'un type particulier entre les participants et qui contribuent à la diffusion de ces significations sociales. L'usage heuristique de cette distinction nous a conduits à questionner les rapports entre les structures politiques et les institutions sociales, conçues comme des systèmes de significations sociales (symbolique) et de rôles sociaux (pragmatique).

Pour traiter ce problème, quatre hypothèses ont été formulées. Au niveau des structures, les politiques établissant des liens de causalité entre création et innovation impliqueraient une série d'injonctions, qui contribuerait à l'évolution des logiques sociales et des stratégies des acteurs artistiques, scientifiques et culturels. Le développement de ces stratégies serait lui-même influencé par plusieurs variables, à savoir le territoire d'implantation et ces jeux d'acteurs, le type de structure et son secteur, ainsi que les disciplines et leur histoire. Ces stratégies orienteraient le processus d'institutionnalisation (Berger et Luckmann, 1996), et par là même influenceraient l'organisation des activités « arts-sciences » et la communication de leurs productions. La deuxième hypothèse affirme que le processus d'institutionnalisation correspondrait ici à l'émergence de mondes sociaux (Becker, 1988) à l'intersection des champs muséal, artistique et scientifique (Bourdieu, 1980). Selon la troisième hypothèse, l'évolution des stratégies d'acteurs impliquerait une modification de l'organisation des institutions scientifiques et culturelles. Ainsi, des directives intra-institutionnelles, des modèles d'activité et des modèles d'œuvre (Esquenazi, 2007) émergeraient. Enfin, les stratégies d'acteurs contribueraient à définir les rapports établis entre les espaces de communication artistique et scientifique. Elles influenceraient ainsi le statut des produits diffusés, les modalités de production de sens (Odin, 2011) et les stratégies communicationnelles (Davallon, 1999).

La recherche s'inscrit dans plusieurs champs en SIC. L'étude des contextes renvoie à l'économie politique. Les pratiques « arts-sciences » sont légitimées par la notion d'industries créatives. Les discours sur ces industries invitent les institutions culturelles à se constituer en interface entre les institutions scientifiques, le secteur privé et les citoyens au sein d'un territoire. Notre objet de recherche permet d'étudier cette notion dans son rapport aux institutions culturelles et scientifiques, complétant ainsi les approches en termes d'industries culturelles. Le champ suivant est celui de la communication politique territoriale. En effet, les collectivités locales ont un poids important dans le développement des projets dits « arts-sciences ». Ces actions relèvent de stratégies politiques de différenciation, par la construction d'un territoire et d'une identité scientifique, à l'aide des TIC et de la culture. Ces pratiques relèvent d'évolutions sociales profondes, étudiées notamment par Isabelle Pailliant (1993) et Violaine Appel *et al.* (2008). Le troisième champ de recherche est celui de la communication sociale, puisque nous étudions l'institutionnalisation d'une activité. La thèse se situe ainsi

dans la continuité des travaux socio-sémiotiques sur le rôle du signe dans la construction sociale de la réalité. Il s'agit par exemple des recherches d'Eliseo Véron (1981) ou de Louis Quéré (1982). Les derniers champs de recherche sont ceux de la médiation culturelle (Caillet, 1995 ; Caune, 1999 ; Davallon, 2000) et de la vulgarisation scientifique (Jacobi, 1999 ; Schiele, 2001). Nous nous référons ainsi aux approches pragmatiques qui analysent les objets culturels et leurs dispositifs de diffusion, en articulant une dimension sociale et une dimension symbolique. En outre, les résidences et les festivals « arts-sciences » s'inscrivent dans les mutations du champ muséal datant des années 1980, soulignées par l'ensemble de ces auteurs.

## La méthodologie de la recherche

Afin de vérifier ces hypothèses, une démarche qualitative et comparative a été adoptée. Avant d'exposer davantage la méthodologie, il est à noter que l'emploi de la distinction entre qualitatif et quantitatif appelle deux précautions. D'une part, cette démarcation est complexe, dans la mesure où une donnée n'est pas intrinsèquement qualitative ou quantitative. En outre, un traitement statistique peut produire des résultats quantitatifs comme qualitatifs. D'autre part, le rapport de complémentarité ou d'opposition entre ces approches est l'objet d'un débat, où la posture dominante varie selon la discipline et l'époque. Cependant cette distinction présente plusieurs enjeux pertinents pour les SIC dans une période de développement des approches dites « quali-quant ». Le premier niveau d'enjeu est celui du type de questionnement. L'exemple de l'évaluation des politiques de démocratisation culturelle est particulièrement représentatif de cet enjeu. Ainsi, Passeron (1991) oppose les enquêtes qui mesurent la fréquentation des institutions culturelles par les publics « populaires » par des méthodes statistiques, à celles qui évaluent le sens des pratiques culturelles pour ces publics par des analyses qualitatives. Le deuxième enjeu concerne le type d'hypothèses formulées. Une démarche qualitative permet de définir de multiples variables dont les rapports et le poids relatifs restent à définir. À l'inverse, une approche quantitative définit un nombre limité de variables et vérifie leur dépendance. Troisièmement, ces deux types de démarches impliquent des critères de validité différents, à savoir la cohérence des propositions contre la généralité des résultats. Le quatrième niveau est celui des techniques d'analyse. Dans notre cas, il s'agit des analyses de contenu, où la distinction entre le quantitatif et le qualitatif met par exemple en jeu la définition de la notion d'importance. Celle-ci peut être conçue en termes soit de fréquence d'apparition, soit de présence ou absence d'un thème.

Dans ce contexte épistémologique, le choix d'une approche qualitative a été motivé par trois arguments (Jodelet, 2003). Premièrement, les phénomènes communicationnels et culturels présentent une causalité complexe et circulaire (Hennion, 1993), qui peut être analysée de manière holistique

grâce à une approche qualitative. Deuxièmement, ce type de démarche permet de dénaturiser un phénomène. Ce qui constitue une étape incontournable, lorsqu'on étudie la construction sociale d'une activité et de son sens. Troisièmement, une approche qualitative favorise la saisie de la dynamique de phénomènes inscrits dans des contextes différents, ici régionaux. Cependant, ce genre de démarche présente une limite quant à la généralisation des résultats. En conséquence, nous avons choisi d'adopter également une démarche comparative comme méthode de contrôle et comme procédure de généralisation. La nécessité d'une démarche qualitative et comparative nous a menés à opter pour l'étude de cas multiples. Cette méthode s'avère pertinente « *lorsque les situations sociales étudiées sont en grande partie dépendantes du contexte, de l'environnement local, de l'histoire, ces variables pouvant expliquer le ou les phénomènes à l'étude* » (Bonneville, Grosjean, Lagacé, 2007 : 169). En outre, Nicole Giroux (2003) souligne la pertinence de l'étude de cas pour analyser un phénomène dans toute sa complexité en tenant compte d'une diversité de facteurs. Or, les phénomènes communicationnels sont des processus complexes et dépendants des contextes.

Chaque hypothèse implique ses propres méthodes de recueil et d'analyse des données. La première hypothèse peut être vérifiée en analysant les dispositifs et les discours politiques, ainsi que les stratégies d'acteur. Pour définir les mutations politiques, les dispositions juridiques, les dispositifs de financement, les réformes nationales et européennes, les publications officielles et les conventions sont étudiés grâce à des analyses de contenu. Les stratégies d'acteur sont définies grâce aux entretiens et à l'analyse de documents, comme les rapports d'activité ou les appels à projet.

Ensuite, l'hypothèse sur l'institutionnalisation peut être confirmée en utilisant des entretiens et en analysant un corpus de texte. En effet, réaliser des entretiens auprès de chaque catégorie d'acteurs permettrait de repérer un ou des système(s) de conventions, qui organise(nt) les coopérations entre artistes et scientifiques dans une institution. En fonction du degré d'institutionnalisation de ces coopérations, il sera possible d'observer des conventions formalisées dans des documents internes, comme des chartes ou des règlements, ou externes, comme les catalogues ou les supports de médiation. L'analyse des entretiens et de ces documents permet d'observer la construction de rôles sociaux et d'un sous-univers symbolique. Il s'agira ensuite de les corrélés avec les stratégies des différents acteurs. Nous montrerons ainsi de quelle manière les stratégies d'acteurs orientent la construction sociale des pratiques transversales.

L'hypothèse sur les changements organisationnels peut aussi être traitée en recourant aux entretiens et l'analyse de contenu. Ces méthodes permettent de définir des directives intra-institutionnelles. Les modèles d'activité peuvent être définis, en réalisant des entretiens auprès de chaque

catégorie de participants. Les modèles d'œuvre sont établis à partir des analyses sémiotiques des productions, diffusées lors de festivals.

Enfin, pour valider l'hypothèse de l'influence des stratégies d'acteurs sur la relation entre les espaces de communication artistique et scientifique, nous avons constitué un corpus d'œuvres et de dispositifs de médiation. Pour analyser ce corpus, une approche sémio-pragmatique est mobilisée. Après avoir donné une extension aux espaces de communication impliqués, nous avons analysé sémiotiquement les produits « arts-sciences » et défini un ensemble de contraintes qui pèsent sur ces espaces. Ce travail s'intéresse plus particulièrement aux contraintes institutionnelles, économiques, juridiques et politiques, qui sont définies grâce aux méthodes précédentes.

Cette méthodologie est appliquée aux institutions politiques, culturelles, et scientifiques, qui coproduisent des résidences et des festivals dits « arts-sciences ». Les institutions politiques sont principalement locales, avec des métropoles, des communautés de communes, des Conseils généraux et régionaux. Les institutions culturelles regroupent une pluralité d'acteurs comme les théâtres, les CCSTI ou les muséums. Les institutions scientifiques rassemblent les universités, les organismes de recherche à vocation pluridisciplinaire et les organismes de recherche finalisée. Les disciplines artistiques étudiées sont la littérature, les arts plastiques et le spectacle vivant (théâtre, danse, musique). L'échantillon des résidences et des festivals a été construit de manière contrastée, en respectant la variété des catégories d'acteurs et des disciplines impliquées. La démarche étant qualitative, le critère de validité de notre échantillon est la saturation, et non la représentativité des approches quantitatives. En d'autres termes, l'échantillon a été arrêté à partir du moment où la probabilité de recueillir une information originale est devenue extrêmement faible.

## **Ancrage en Sciences de l'Information et de la Communication**

La recherche est ancrée en SIC, par son objet, son approche et ses enjeux. En effet, l'institutionnalisation des pratiques « arts-sciences » est un objet de recherche à l'intersection de plusieurs champs en SIC. Ensuite, notre approche est inscrite dans cette discipline, dans la mesure où le questionnement est structuré par la définition même de la communication. La démarche méthodologique a également été construite à partir de la caractérisation de la communication, comme un processus complexe, intégré et dépendant fortement des contextes.

En outre, la recherche soulève une série d'enjeux théoriques propres au SIC. Un premier enjeu est le rapport entre les industries créatives, un modèle de développement territorial et les institutions culturelles. Ensuite, l'art et la science sont l'objet d'un débat entre différenciationnisme et transversalisme, au sein des Sciences Humaines et Sociales. En d'autres termes, la spécificité de leur fonctionnement social et l'autonomie de leurs contenus sont en question. Les chercheurs en SIC se positionnent majoritairement en faveur

des déterminations socio-historiques des pratiques et des contenus. Les projets « arts-sciences » sont l'occasion d'étudier les rapports entre l'art, la science et la société, dans une situation limite. Le troisième enjeu se situe dans le champ de recherche sur la médiation culturelle. Celui-ci est caractérisé par une approche pragmatique qui réduit les productions artistiques et scientifiques à des objets culturels, tout en les étudiant séparément. L'« art-science » offre la possibilité d'expérimenter cette approche sur des productions mixtes et de se distinguer des analyses d'essences philosophiques. Enfin, la thèse met en jeu la définition de l'espace public. Les chercheurs en SIC ont construit des modèles à partir de différents auteurs de référence. Habermas (1997) est mobilisé pour traiter de l'espace public scientifique, alors qu'Arendt (1961) est convoquée pour celui artistique. La mise en relation des espaces de communication artistique et scientifique offre l'opportunité de confronter ces deux conceptions.

## Conclusion

L'objectif de la thèse est de définir le processus d'institutionnalisation de pratiques transversales et ses variables, à partir du cas de l'« art-science ». Il s'agit de corrélérer des politiques publiques, des stratégies d'acteurs, des modalités d'organisation sociale du travail et les caractéristiques sémiopragmatiques des productions et des dispositifs de médiation. L'objet de recherche se situant à l'intersection de différents champs en SIC, les résultats attendus prolongeront les travaux sur la communication et l'économie politique, la médiation culturelle et la communication scientifique et technique.

## Bibliographie

- Appel V. et al. (dir.) (2008). La mise en culture des territoires. Nancy, PUN.
- Arendt H. (1961). Condition de l'homme moderne. Paris, Calmann-Lévy.
- Becker H.S. (1988). Les mondes de l'art. Paris, Flammarion.
- Berger P. & Luckmann T. (1996). La construction sociale de la réalité. Masson/Armand Colin, Paris.
- Boltanski L. & Chiapello E. (1999). Le nouvel esprit du capitalisme. Paris, Gallimard.
- Bonneville L, Grosjean S. & Lagacé M. (2007). Introduction aux méthodes de recherche en communication. Montréal, Les Edition de la Chenelière inc.
- Bourdieu P. (1980). Question de sociologie. Paris, Editions de minuit.
- Caillet E. (1995). A l'approche du musée, la médiation culturelle. Lyon, PUL.
- Caune J. (1999). Pour une éthique de la médiation. Grenoble, PUG.
- Davallon J. (2000). L'Exposition à l'œuvre. Paris, L'Harmattan.
- Giroux N. (2003). L'étude de cas. in Giordano Y. Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative. Paris, Editions EMS, p.41-79.
- Habermas J. (1997). L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris, Payot.

- Hennion A. (1993). *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*. Paris, Métailié.
- Jacobi D. (1999). *La communication scientifique, Discours, figures, modèles*. Grenoble, PUG.
- Odin R. (2011). *Les espaces de communication, Introduction à la sémio-pragmatique*. Grenoble, PUG.
- Pailliat I. (1993). *Les territoires de la communication*. Grenoble, PUG.
- Passeron J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*. Paris, Nathan.
- Quéré L. (1982). *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris, Editions Aubier Montaigne.
- Schiele B. (2001). *Le musée de sciences. Montée du modèle communicationnel et recomposition du champ muséal*. Paris, L'Harmattan.
- Véron E. (1981). *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Miles Island*. Paris, Éditions de Minuit.





# Classement par auteur

<b>AMBROGGIANI-TOUIZA Sara</b>	17
Le paradigme communicationnel : de Wiener à Habermas	
<b>AZOUZ Kaouther</b>	241
Les bibliothèques et le web de données. D'un système de recherche informationnel à un dispositif de médiation	
<b>BLANC Charlotte</b>	63
Identités et activismes chrétiens sur Internet : une analyse comparée des radicalismes catholiques et protestants français	
<b>CANET Florence</b>	251
La veille, un objet mal identifié dans le paysage scientifique SIC ?	
<b>CHUPIN Lisa</b>	95
Apports de la numérisation des collections d'histoire naturelle à la production et à la médiation des savoirs	
<b>DRAMBA Mihaela</b>	103
Les dispositifs numériques d'influence : reterritorialiser pour une organisation efficace de l'action publique départementale	
<b>DURACKA Nicolas</b>	29
Comprendre les obstacles à l'innovation sociale que rencontrent les acteurs de l'économie sociale : une approche communicationnelle	
<b>HERMAND Marie-Hélène</b>	287
Appréhension du corpus eurorégional, expression privilégiée d'une création territoriale	
<b>JAHIER Adrien</b>	41
Pour une approche communicationnelle de l'agir des associations environnementales auprès de l'Union Européenne	
<b>JOJCZYK Joanne</b>	199
Les productions durables d'une organisation éphémère. Analyse ethnographique et processuelle du projet culturel et participatif « le grand huit » dans le cadre du label « Mons 2015 », Capitale européenne de la culture	
<b>LABORDERIE Arnaud</b>	113
Le livre numérique enrichi : enjeux et pratiques de remédiatisation	
<b>LANDAVERDE-KASTBERG Johany-Vanessa</b>	122
Médias et réseaux sociaux des minorités en France : leur rôle dans la communication et l'intégration des communautés d'immigrants. Le cas de la communauté cap-verdienne	
<b>LENNE Lydie</b>	209
Les Living Labs, nouveau lieu de la participation	

<b>LEYOUDEC Lénaik</b>	133
Restaurer les conditions d'intelligibilité du document numérique patrimonial : mobilisations sémiotiques et documentaires du web des données	
<b>MANISCALCO Pascal</b>	177
Les TIC à l'école, entre communication et transmission : le cas de la conception et du déploiement à grande échelle d'une plateforme de contenus pédagogiques numériques.	
<b>MARTIN-SCHOLZ Anja</b>	71
Instrumentation et promotion de best practice comme réponses aux réorganisations des services déconcentrés de l'État	
<b>MAZURIER Valentine</b>	187
Représentations et usages de l'espace de la documentation scolaire	
<b>MOATTI Florence</b>	295
Stratégies de communication politique et légitimation technologique autour de notions de culture et patrimoine à l'échelle locale : émergence de nouveaux modèles	
<b>MOLINARI Cassandre</b>	305
L'institutionnalisation des pratiques entre arts et sciences	
<b>NEUVILLIERS Marie-Caroline</b>	145
Impact et influence des communautés d'interprétation dans le dispositif de la web-série autoproduite	
<b>NGUYEN-POCHAN Thi Thanh Phuong</b>	153
La mise en œuvre du dispositif de croyance dans la production télévisuelle des mythes. Exemple du Journal télévisé de 19h de la télévision vietnamienne	
<b>PETROVA Lilyana</b>	219
« OP Petit Poucet » : propositions méthodologiques adaptées à la communication géolocalisée	
<b>PIMENT Hélène</b>	83
Analyse des interactions entre les éléments du dispositif formé par le réseau social d'entreprise : apport de l'étude du discours promotionnel des éditeurs de logiciel dans une table ronde.	
<b>PRMANOVA Elmira</b>	259
Espace public et médias : les discours de presse sur les élections présidentielles au Kazakhstan	
<b>SANCHEZ-RIVERA Sonia Liced</b>	165
La représentation du corps adolescent au cinéma : éléments d'une sémiotique de la jeunesse contemporaine	
<b>SONHAYE Kondi Napo</b>	271
Transparence, enjeu sociétal d'e-gouvernance au Togo	
<b>TOURAIL Aurélie</b>	229
Publiciser, confidentialiser : L'inventaire des nanomatériaux en France	
<b>VERDIER Nathalie</b>	49
De l'usage des TIC et la fonction communicationnelle des objets numériques	





Les 21 et 22 mai 2015, la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication) et le laboratoire Gériico de l'Université de Lille3, en partenariat avec l'Ecole Doctorale Belge en Sic, ont organisé les journées doctorales 2015 à Lille.

L'objectif commun est triple:

- Favoriser des échanges et débats compréhensifs, entre jeunes chercheurs et collègues expérimentés, mais également entre doctorants, afin de renforcer notre communauté actuelle et de préparer celle de demain.
- Découvrir de nouveaux objets de recherche, comme les portails ou plateformes numériques, la consommation des séries télévisées, les «nouvelles» relations publiques, les pratiques de genre, le data-journalisme, les big & linked data, les Let's play, les Moocs... et d'en légitimer une approche communicationnelle sur des bases de partage et d'échanges.
- Réfléchir ensemble aux méthodes, méthodologies et outils aujourd'hui disponibles en SHS. L'accent sera mis cette année sur les logiciels d'analyse qualitative des données, comme par exemple N'Vivo, QDA Miner, Qualrus, HyperResarch... dont les fonctionnalités ont depuis longtemps dépassé celles de Sphinx et dont l'utilisation pèse véritablement sur nos pratiques professionnelles d'analyse du terrain, d'enquêtes, et de constitution de corpus.

Moment privilégié de convivialité scientifique, les journées doctorales restent un espace-temps particulier et précieux, qui contribue tant à l'immersion des doctorants dans la communauté disciplinaire deux jours durant, qu'à l'information des chercheurs sur les travaux en cours et au renouvellement des paradigmes en Sic. Leurs textes, ici regroupés, sont l'occasion de s'enrichir de problématiques différentes et de renouveler un débat sur les méthodologies et le cadre théorique qui nous caractérisent.